QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11901 DERNIÈRE ÉDITION 3 MERCREDI 4 MAI 1983

**M. Walesa invite le pouvoir à négocier avec Solidarité**

LIRE PAGE 3 L'ARTICLE DE BERNARD GUETTA




Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

# M. Mitterrand en Chine

## Convergences et nuances

Les dirigeants de Pékin se sont appliqués à éclairer d'un jour favorable la visite que M. Mitterrand entame ce mardi 3 mai dans leur pays. S'il n'est plus question pour la Chine de considérer la France comme un interlocuteur privilégié en Europe, elle a fait effort pour montrer qu'elle souhaitait développer des contacts devenus un peu rares ces dernières années. On s'y montre sensible du côté de l'Elysée, où l'on se félicite de l'atmosphère dans laquelle se présente le voyage présidentiel.

Reste à savoir de quoi l'on va parler. Sur le plan des relations bilatérales, commerciales notamment, les ambitions de la France sont nécessairement modestes. Elle n'a pas les moyens de financer, par des conditions exceptionnellement avantageuses de crédits, une augmentation importante de ses exportations vers un pays que ses propres difficultés contraignent au maximum de rigueur dans ses relations économiques avec l'étranger. M. Mitterrand a toutefois franchi un pas par rapport à son prédécesseur en donnant son accord de principe à la vente éventuelle de Mirage-2 000 à la Chine. Que le marché soit ou non conclu, c'est un gage donné à cette dernière qu'il n'existe pas de tabou dans les relations que la France souhaite entretenir avec elle.

Dans le [illegible] politique, les [illegible] françaises et chinoises ne sont pas partout identiques et se distinguent même parfois par des nuances notables. Pékin a eu le bon goût d'accepter les explications diplomatiques qui lui ont été données au sujet des propos, quelque peu indulgents à l'égard du Vietnam, tenus par M. Claude Cheysson lors de son récent voyage à Bangkok et à Hanoï. Et l'accueil que l'Elysée vient de faire au prince Sihanouk n'a pu que contribuer à dissiper les malentendus. Il reste que si la France et la Chine souhaitent l'une et l'autre voir le Cambodge retrouver son indépendance et sa souveraineté, elles ne partagent pas les mêmes vues sur les moyens d'y parvenir.

Au-delà des problèmes régionaux, Paris et Pékin ont, en revanche, des approches voisines sur quelques-uns des grands dossiers internationaux du moment. Ainsi en est-il, en particulier, du dialogue Nord-Sud et de la recherche d'un nouvel ordre économique mondial. Une concertation franco-chinoise prend toute sa valeur sur ce sujet à trois semaines du sommet des pays industrialisés de Williamsburg. De même, en matière de sécurité, la France et la Chine, puissances nucléaires « indépendantes », parlent-elles un langage souvent commun, distinct de celui des superpuissances.

Le rééquilibrage de la politique extérieure chinoise paraît même ouvrir la voie à une meilleure compréhension réciproque. A l'époque — l'automne 1980 — où M. Giscard d'Estaing se trouvait à Pékin, la préoccupation de lutter contre « l'hégémonisme soviétique » y était à tel point prépondérante que l'idée même d'un monde multipolaire où l'Europe jouerait un rôle indépendant des Etats-Unis y suscitait d'expresses réserves. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et M. Mitterrand rencontre, sur ce thème, des interlocuteurs mieux disposés. Encore serait-il nécessaire, si l'on veut éviter les malentendus, que les uns et les autres s'éclairent sur leurs intentions respectives. Le dossier des relations sino-soviétiques semble imparfaitement connu à Paris et il n'est pas certain que toutes les initiatives françaises dans les relations Est-Ouest soient correctement interprétées à Pékin.

## *Les entretiens politiques porteront essentiellement sur la question du Cambodge*

**Venant du Népal, M. François Mitterrand est arrivé ce mardi 3 mai en fin de matinée à Pékin. Il a été accueilli à l'aérodrome par le ministre du pétrole, M. Tang Ke, et M. Yao Guang, premier vice-ministre des affaires étrangères, ancien ambassadeur en France, avant de gagner la place Tian-An-Men, où une cérémonie d'accueil avait lieu en présence du premier ministre, M. Zhao Ziyang. Un banquet était offert dans la soirée au palais de l'Assemblée du peuple en l'honneur du président de la République.**

**Cinq membres du gouvernement accompagnent M. Mitterrand : MM. Cheysson (relations extérieures), Fiterman (transports), Fabius (industrie et recherche), Mme Cresson (commerce extérieur et tourisme) et M. Lang (culture).**

**Les déclarations des dirigeants chinois à la veille de l'arrivée du président français laissent prévoir que la question du Cambodge sera au centre des entretiens politiques.**

De nos envoyés spéciaux

*Pékin.* — Les manifestations de bienvenue réservées à M. Mitterrand par le protocole chinois — drapeaux dans les rues, banderoles en travers de l'avenue Chang-An qui traverse la capitale d'est en ouest — ne traduisent pas un effort exceptionnel. Le geste, par exemple, qui avait consisté, lors de la récente visite du président égyptien M. Moubarak, à créer un comité spécial d'accueil, n'a pas été renouvelé pour le chef de l'Etat français.

Mardi matin, le *Quotidien du peuple*, conformément à l'usage, a publié, en première page, une photo de M. Mitterrand, accompagnée [illegible] biographie retraçant à [illegible] carrière politique. Le [illegible] à ses lecteurs un tableau succinct de la vie politique et économique française, dont certains détails tendraient à montrer l'utilité d'un renforcement des contacts entre les deux pays. Ce journal, qui, en principe, s'adresse aux intellectuels, note que les Français représentent 90 % de la population de notre pays, le reste étant composé de Bretons, de Basques et de Corses qualifiés de *« minorités nationales »*. Il est aussi expressément précisé que l'île de Beauté a été prise en compte dans les chiffres de la superficie du territoire français indiqués dans l'article. Honneur ambigu, la France a été citée par l'agence Chine nouvelle en tête des pays ouest-européens où se sont déroulées, le 1er mai, des manifestations contre le chômage. A Paris, indique-t-elle, des dizaines de milliers de travailleurs ont défilé pour protester contre le non-emploi et la *« politique d'austérité du gouvernement ».*

Soulignant la force industrielle de la France, l'article de *Clarté* accorde cependant une attention particulière à ses performances en matière d'énergie nucléaire.

JEAN-YVES LHOMEAU et MANUEL LUCBERT.

*(Lire la suite page 4.)*

### *AU JOUR LE JOUR*

## Voyage

*Après la Suisse, le Nord et un saut au Népal, voici M. Mitterrand en Chine pour quatre jours. De nouveau des voix s'élèvent pour trouver qu'il voyage trop.*

*Tandis que les Français baladeurs voient s'envoler, contrôle des changes oblige, leurs espoirs de vacances lointaines, tandis que les mille aspects de la crise quotidienne mobilisent — et immobilisent — les ministres, le président gagne les lointains, à la rencontre de l'immensité.*

*Voudrait-on l'assigner à résidence en son palais, comme les empereurs de la Chine ancienne ? Quand le chef de l'Etat se déplace, c'est la France qui prend l'air.*

BRUNO FRAPPAT.






# Les concessions de M. Mauroy

## Le premier ministre veut apaiser la colère des agriculteurs après celle des médecins

**Les internes et chefs de clinique des centres hospitalo-universitaires, qui étaient en grève depuis le 22 mars, ont décidé, lundi, de suspendre leur mouvement. Cette décision a été obtenue au prix de plusieurs concessions faites par M. Pierre Mauroy, qui a désavoué, en la circonstance, le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary.**

***Le premier ministre s'emploie maintenant* à apaiser la colère des paysans. M. Mauroy a décidé, mardi matin, au cours d'un comité interministériel consacré aux montants compensatoires monétaires français, de demander à la Commission européenne une réduction égale à 2 % de ces M.C.M. Le gouvernement entend ainsi faire des *« concessions limitées »* aux organisations agricoles.**

**Tous les préfets de région ont été convoqués, pour le jeudi matin 5 mai, à l'hôtel Matignon, afin de rendre compte de la situation économique et sociale dans leur circonscription.**

La politique tient parfois du jeu d'échecs : il faut savoir sacrifier un pion pour *ne pas perdre la partie*. Voué au rôle ingrat du pion par le premier ministre qui l'a désavoué *pour mettre fin* à un *conflit* qui durait depuis quarante-deux jours, le ministre de l'éducation nationale n'oubliera pas de sitôt la leçon.

Pour le gouvernement l'alternative était simple : miser sur le pourrissement de la grève des internes et chefs de clinique, qui commençait à s'effilocher, ou accepter une reculade *pour atténuer* la *tension sociale* dont ce conflit demeurait le ferment principal.

Au moment où le souvenir de mai 68 hante tant d'esprits M. Pierre Mauroy *a préféré ne pas* jouer plus longtemps avec le feu. Il a estimé que le retour à une situation *normale dans le secteur hospitalo*-universitaire valait bien une blessure d'amour propre infligée à M. Alain Savary. Encore *qu'en* la circonstance le premier ministre se soit aussi déjugé lui-même, puisque le projet défendu par le ministre de l'éducation nationale avait auparavant obtenu son aval. Cette décision place bien entendu M. Savary, dont le crédit personnel est atteint, dans une position difficile. Elle ne paraît pas non plus de nature à restaurer l'autorité du gouvernement auquel il a été souvent reproché, depuis mai 1981, une certaine irrésolution. Mais à quoi eût abouti une obstination intransigeante ?

Il semble, au demeurant, que dans son appréciation de la situation le gouvernement ait accordé une attention particulière aux connotations politiques du conflit et de son extension aux étudiants en médecine. *Selon* les analyses officielles le danger était grand de voir cette grève dégénérer en violences incontrôlables. D'une part, parce que le mouvement des internes et chefs de clinique bénéficiait, si l'on en croit ces indications, d'appuis financiers importants venus s'ajouter aux manifestations de solidarité spontanées. Des sources autorisées font état de l'existence de « caisses noires » alimentées par certains laboratoires pharmaceutiques traitant directement avec des chefs de service, à l'insu des directions générales des établissements hospitaliers. La continuation de la grève n'aurait donc pas manqué de *« nerf »*. D'autre part, dans certaines villes, la police aurait établi la participation aux manifestations les plus agressives, non seulement de militants appartenant aux grouspucules d'extrême droite, mais aussi de personnages connus pour leur appartenance à l'ancien Service d'action civique (SAC), aujourd'hui dissous. *Cela aurait été* le cas, *le 14 avril*, à Montpellier, où, pour la première fois depuis le début du conflit, des affrontements avaient eu lieu avec les forces de l'ordre (*le Monde* du 16 avril).

En outre, le gouvernement estime que la suspension de la grève des internes et chefs de clinique devrait sinon enrayer, du moins atténuer *sensiblement le mouvement contes*tataire chez les étudiants en médecine et dans les autres milieux universitaires qui se sont greffés sur celle-ci. Excès d'optimisme ?

Soucieux de gérer en douceur la situation sociale tandis que le président de la République séjourne en Chine, le premier ministre s'emploie, dans le même temps, à *désarmorcer la colère paysanne.*

ALAIN ROLLAT.

*(Lire la suite page 8.)*

## Les grâces médicales de Marseille

- LIBÉRATIONS SUR ORDONNANCE
(Lire page 11 le début d'une enquête de MICHEL BOLE-RICHARD)

## L'affaire des fûts de Seveso

- LA DIOXINE EST-ELLE DANGEREUSE ?
(Lire page 14 notre dossier)
- LA CHIMIE SUISSE AUX PRISES AVEC SES REJETS
(Lire page 15 le reportage de ROGER CANS)

### *Point de vue*

## Suffrage universel !

par ÉTIENNE BALIBAR (*) et YVES BENOT (**)

On l'a dit plusieurs fois ici même : présenter ceux dont l'existence comporte le maximum d'insécurité, les travailleurs immigrés, comme constituant la source principale de l'insécurité, relève du paradoxe si ce n'est de la provocation. C'est pourtant ce thème qui s'est fait entendre avec insistance lors des récentes élections municipales, et qui aura frappé beaucoup comme une inquiétante révélation. Le problème de société que posent la présence de ces travailleurs et le développement, dont elle est la cause ou le prétexte, d'une idéologie raciste qui influence des masses de toutes conditions, est désormais sur la place publique.

Il est bon que la gauche, gouvernementale ou pas, s'interroge sur sa propre vulnérabilité au syndrome raciste, et surtout il s'impose de réfléchir sans plus tarder aux conditions à créer pour en contrecarrer l'expansion.

Or tout se passe comme si, à cet *égard, la gauche française restait,* plus que d'autres peut-être, paralysée intellectuellement (oserons-nous dire affectivement ?). C'est presque à la sauvette que le programme commun de 1972 prévoyait : *« Les travailleurs immigrés bénéficieront des mêmes droits que les travailleurs français. La loi garantira leurs droits politiques, sociaux et syndicaux.* » Le mot y était : droits *politiques*. Le moins qu'on puisse dire est que, par la suite, il n'a pas été discuté ni popularisé de façon bien soutenue, alors même que, au fil des années, de l'usine à l'école et au quartier, l'ampleur du problème explosait dans ses multiples dimensions. On aboutit ainsi à ce que, par exemple, lorsque M. Cheysson déclara à Alger le 9 août 1981 que le gouvernement socialiste envisageait *le droit de vote pour les travailleurs* immigrés aux élections municipales (1), c'est *de la gauche* française *que vinrent aussitôt les protestations !*

Tout dernièrement, le discours présidentiel du 23 mars 1983 désignait les travailleurs immigrés par cette périphrase : *« Ceux qui vivent parmi nous et qui sont différents. »* C'est dire la gêne qu'on éprouve à « les » nommer, et l'incapacité où l'on se trouve de sortir de la distinction abstraite Français-étrangers, bien qu'elle corresponde de moins en moins aux réalités sociales.

On ne semble pas s'être avisé de la contradiction, dévastatrice à terme, qu'il y a à fonder la légitimité politique d'un gouvernement sur un projet qui prévoit que les travailleurs soient enfin reconnus au plein sens du terme comme « citoyens à l'entreprise », tout en s'en tenant par ailleurs à une définition restrictive et conservatrice de la citoyenneté en général.

*(Lire la suite page 2.)*

(*) Maître-assistant à Paris-I.
(**) Ecrivain et africaniste.

(1) Voir *le Monde* du 11 août 1981.

## Le projet de loi « antisexiste »

**Mme Yvette Roudy, ministre délégué, chargée des droits de la femme, a affirmé, le 2 mai, au cours d'une conférence de presse, qu'elle *« mènerait jusqu'au bout »* le projet de loi *« antisexiste »* présenté — par elle-même — le 9 mars au conseil des ministres. Mme Simone de Beauvoir expose ci-dessous les raisons qui, selon elle, doivent pousser les femmes à soutenir ce texte et réplique au tollé qu'il a suscité, notamment dans les milieux de la presse et de la publicité.**

## *La femme la pub et la haine*

par SIMONE DE BEAUVOIR

S'il n'était si consternant, le déferlement de misogynie soulevé par la loi anti-sexiste de Mme Yvette Roudy mériterait de déchaîner des fous rires. Ces messieurs — et dames — *qui reprochent* aux *féministes de* manquer d'humour s'en montrent regrettablement dépourvus. Avec quelle pompe ils font appel à leur sens des responsabilités, à leur conscience professionnelle pour revendiquer le droit d'afficher sur les murs les images qui — à leur idée — rempliront le mieux leurs poches ! Ils n'hésitent pas à invoquer les plus *hautes* valeurs culturelles : d'après eux, la publicité nous abreuverait de beauté, et ce serait manquer de tout *sens esthétique que de ne pas assi*miler ses créations aux plus célèbres tableaux du Louvre, ses « messages », aux grandes œuvres de la littérature française.

Tant de lourde prétention confond ! *Mais, avant tout, ils sont* inspirés, disent-ils, par le respect de la sacro-sainte liberté : laquelle ? La *loi qui permet aux femmes de choisir* librement leurs maternités serait *« une interférence dans la vie personnelle »*, donc une atteinte à la liberté. (Il est vrai que il y a cent ans, quand s'ouvrit à Rouen le premier lycée de filles, il se trouva des hommes pour déclarer que c'était là une atteinte à la liberté.)

*(Lire la suite page 10.)*

Le Monde

# idées

## Immigrés

**Le syndrome raciste a fait sa réapparition en France, les immigrés ayant été, de tous bords, « exploités » dans les dernières batailles électorales. Étienne Balibar et Yves Benot demandent à la gauche de sortir de sa paralysie, lui suggérant de poser au plus vite le principe de l'extension des droits politiques aux travailleurs étrangers. Mohamed Meknassi, sans être aussi direct, mais déçu par la gauche, lui réclame une politique plus positive à l'égard de la population immigrée. Pour faciliter cette tâche, Mme Denise van den Burg-Porte dénonce l'amalgame très grave entre travailleurs immigrés et groupes de délinquants.**

## Suffrage universel !

*(Suite de la première page.)*

Définition qui devient franchement réactionnaire et répressive dans un pays comportant une population *stable* de plusieurs millions d'immigrés et de descendants d'immigrés, qui ne sont évidemment pas ou ne sont plus depuis longtemps des « étrangers » au même sens qu'un touriste ou un homme d'affaires de passage (2).

L'État, lui, n'a pas de ces embarras, qui prélève sur eux les mêmes impôts et cotisations de Sécurité sociale que sur les autres. Que devient alors le vieux principe de 1789 : nul ne doit payer d'impôts à moins de l'avoir consenti, directement ou par ses représentants ? Et le principe de la réciprocité des droits et des devoirs de tous, que ne saurait effacer le « droit à la différence » ?

Deux raisons majeures devraient inciter, selon nous, la gauche française à poser au plus vite le principe de l'extension des droits politiques aux travailleurs immigrés, et à engager sur ce point un large débat contradictoire pour éclairer et infléchir l'opinion publique.

La première est de réalisme politique. Sans doute la « gauche » ne se définit pas exclusivement par son rapport à la classe ouvrière, à ses intérêts et à ses idéaux. Il n'en reste pas moins que celle-ci constitue sa base principale. Comment imaginer sérieusement que, à l'heure où le conflit s'accentue entre conservation et transformation sociales, entre stratégies capitaliste et socialiste de « sortie de crise », la gauche pourrait construire le rapport de forces, massif et durable, qui lui est nécessaire, tout en se privant « démocratiquement » (c'est-à-dire anti-démocratiquement) du tiers ou du quart de la classe ouvrière ? Comment, sur cette même division, espérer construire les forces productives et les nouveaux rapports de travail qui sont la condition de la relance industrielle ?

Car l'inégalité des droits n'est pas seulement une division de fait, soigneusement entretenue par la classe dominante, entre deux catégories de travailleurs dont l'une bénéficie par rapport à l'autre de privilèges réels ou imaginaires ; elle est aussi facteur de divisions en chaîne et de démoralisation parmi les travailleurs français, comme on l'a bien vu des quartiers de Vitry au vingtième arrondissement de Paris, des ateliers de Flins à ceux de Citroën-Aulnay...

Le 21 mai 1981, François Mitterrand, définissant le sens de son élection, proclamait qu'en France « *la majorité politique avait rejoint la majorité sociale* ». Force est de constater que, aussi longtemps que plusieurs centaines de milliers de travailleurs, qui font organiquement partie de l'appareil productif français où ils jouent un rôle irremplaçable, et leurs familles, resteront privés de droits politiques, cette formule ne sera pas vraie. *Elle le sera même de moins en moins*, avec les conséquences qu'on imagine aisément.

Mais, à cette raison stratégique, s'ajoute une raison théorique tout aussi contraignante. Si le projet historique de la gauche a une consistance propre, distincte de la « gestion honnête » des affaires du capitalisme ou — pis encore — de l'exécution de ses basses œuvres en période de crise, c'est précisément à la condition de transformer les rapports juridiques et sociaux qui séparent et opposent entre eux travail et citoyenneté, droits « sociaux » (y compris syndicaux) et droits « politiques ».

### Un certain degré d'apartheid

Il est évident que, de ce point de vue, l'extension des droits de l'Etat (par la nationalisation) n'est viable et acceptable que si elle s'accompagne de l'extension des droits des individus, reconnus comme sujets politiques *en tant* que travailleurs. Dans la France d'aujourd'hui, il se pourrait bien que le statut reconnu aux travailleurs immigrés constitue, à cet égard, une pierre de touche.

Sans doute la démocratie française n'est-elle plus la démocratie athénienne, excluant totalement de la cité les esclaves qui pour une bonne part la faisaient vivre. Et cependant elle reste, toutes proportions gardées, fondée sur un certain degré d'apartheid, sur une division honteuse du corps social, où viennent se recouper *de fait* des critères professionnels, ethniques, religieux et « raciaux ».

C'est à cette situation devenue intolérable, socialement dangereuse et moralement dégradante, qu'il faut mettre formellement fin. Cette extension du droit a, pour cette époque, la même importance qu'eurent autrefois la libération du suffrage universel des restrictions censitaires, l'abolition de la distinction entre citoyens « actifs » et « passifs », plus tard la reconnaissance du droit de vote des femmes. Elle n'est ni plus ni moins contre nature. Et, si l'idée même en paraît scandaleuse aux uns, c'est pour la raison même qui doit en montrer la nécessité aux autres : parce qu'elle ferait de la contribution personnelle apportée au bien-être et à la culture de la collectivité un titre de citoyenneté aussi légitime que le droit de naissance (ou son succédané : la naturalisation), derrière lequel, malgré toute la laïcisation de nos mœurs, continue de rôder l'idéologie du sang, de la terre et des ancêtres... On dira que ces perspectives remettent en cause l'idée de la *nation*.

Certes. Mais il s'agit de savoir laquelle, et sur quel point. Gauche et droite peuvent-elles avoir la même idée de la nation, ou en faire le même usage ?

Dans la reconnaissance du droit de vote aux travailleurs immigrés — libre à eux, alors, comme à chacun de nous, de l'exercer ou non, — il ne s'agit ni de grâce octroyée ni de naturalisation forcée. Dans leur masse, ils refusent l'une et l'autre, pour des raisons évidentes de dignité personnelle, d'attachement à leur patrie d'origine (si mal qu'elle les traite souvent), de solidarité. C'est au point que, on l'a observé aux dernières élections, de nombreux jeunes de la « deuxième génération » algérienne *ne font pas usage* jusqu'à présent du droit de vote qu'ils pourraient exercer, afin de ne pas se distinguer de leurs parents, frères et camarades ; soulignant ainsi une fois de plus à quel point la dichotomie national-étranger, tout en alimentant les antagonismes, méconnaît la continuité et la complexité du tissu social d'aujourd'hui.

Ce qu'il faut donc, c'est un acte de souveraineté française *unilatéral*, qui accorde aux travailleurs immigrés le bénéfice d'une double nationalité *de facto* sur notre territoire (excluant par là même toute possibilité d'expulsion), sous des conditions précises à déterminer équitablement. Ainsi commenceraient à se distinguer pratiquement les concepts de *citoyenneté* et de *nationalité*, afin d'exprimer juridiquement une réalité elle-même double, produit imprévu de l'histoire (3).

A vrai dire, ce pays qui est le nôtre, « la France », n'est pas libre de figer sa souveraineté intérieure dans une définition éternellement identique à elle-même. Issu d'un long processus au cours duquel l'interaction avec l'extérieur, violente ou pacifique, a été aussi nécessaire à son existence que l'unification politique, économique et culturelle, il n'a que le choix entre plusieurs façons de se transformer.

Ceux-là mêmes qui favorisent le discours nationaliste le plus intolérant furent hier les soutiens de la colonisation. Ils sont aujourd'hui bien souvent les protagonistes d'une internationalisation des relations financières, industrielles, militaires et culturelles qui soustrait de plus en plus à la « collectivité nationale » la réalité de ses décisions. C'est à notre insu que déjà la France a changé, qu'elle « n'est plus ce qu'elle était ». Que nous le voulions ou non, nos politiques monétaires, voire même le choix des hommes qui les mettent en œuvre, se décident à Bonn ou à Bruxelles autant qu'à l'Élysée ou dans les urnes françaises.

Si nous voulons ressaisir quelque autonomie face au capitalisme multinational et au jeu des « superpuissances », il nous faut à la fois libérer sur notre territoire de nouvelles forces de développement industriel et culturel, et relativiser cette notion d'« étranger », peu à peu codifiée depuis Napoléon, et devenue un véritable butoir de notre réflexion politique.

A l'histoire réelle de la société française, aux sources de sa vitalité, appartiennent intrinsèquement Rousseau et Tzara, comme aujourd'hui Kundera ou Cortazar, les généraux polonais de la Commune, Manouchian et les résistants héroïques de la « Main-d'œuvre immigrée », mais ausssi les « perles noires » de nos équipes de football, et surtout, génération après génération, ces masses anonymes d'envahisseurs et d'envahis, de migrants volontaires ou non, dont la nationalité ne doit rien à « nos ancêtres » les Gaulois et les Francs.

Cette histoire débouche aujourd'hui sur un nouveau défi aux vieux préjugés. A nouveau la France apparaît, pour retourner une formule trop fameuse, comme « *une nation en formation, dans le mélange de vingt races* », à ceci près qu'il ne peut s'agir que d'une « nation » *de type nouveau*, dont les valeurs et les modes de communication sociale sont à inventer à partir de notre expérience actuelle, puisqu'elle ne peut plus se fonder ni sur l' *assimilation* ni sur l' *exclusion*, pour ne pas parler du fantasme de la *subversion* (« la France arabisée... ») qui hante certain discours raciste. Cette France pluraliste-là, voire cette France « métissée », nous ne pouvons qu'imparfaitement en imaginer les contours, mais nous ne pouvons être certains qu'elle ne serait ni moins libre ni moins créatrice que l'actuelle : au contraire !

En demandant dès aujourd'hui à la gauche de réexaminer la possibilité d'étendre le droit de vote aux travailleurs immigrés, n'allons-nous pas à contre-courant ? Plutôt que d'intervenir ainsi à contretemps, en risquant ces hypothèses à long terme, ne vaudrait-il pas mieux faire le gros dos devant la vague nationaliste, et en rabattre sur les « utopies » du socialisme ? A moins que, précisément, ces tensions sociales et ces flambées idéologiques ne traduisent la radicalité d'alternatives incontournables, engendrées par l'histoire réelle.

Sans doute, sur ce point comme sur d'autres, serait-il temps que la gauche française se rende compte qu'il est vain d'espérer éviter les obstacles et mobiliser le « peuple de gauche » en se laissant aller au fil du courant, et qu'il vaut mieux, y compris pour durer, viser loin, parler clair, et aller au fond des questions.

ÉTIENNE BALIBAR
et YVES BENOT.

(2) Voir l'exemple donné dans *le Monde* du 30 mars dernier, pp. 1 et 12, qui est typique.

(3) Voir sur ce point l'article du professeur J. Leca, « Question sur la citoyenneté », dans *Projet*, janv.-fév. 1983, p. 113 et suiv.

## La dérive de la gauche

par MOHAMED MEKNASSI (*)

« *PRÉSERVE-MOI de mes amis, mes ennemis je m'en charge !* » Dans la phase actuelle que traverse l'immigration, ce proverbe est plus que jamais d'actualité.

Depuis le début de la crise, nous avons subi une répression multiforme exercée par les forces de domination qui n'ont pour logique que le profit et l'exploitation. Une répartition des tâches bien cynique : l'extrême droite faisant le « sale boulot » (ratonnades, crimes racistes, appels ouverts à la haine raciale...), la droite au pouvoir à l'époque appliquant des circulaires, des décrets, des lois et des mesures draconiennes contre les travailleurs immigrés (mesures Stoléru, loi Barre-Bonnet).

Malgré la férocité de cette politique qui a réussi à semer l'insécurité et la peur parmi la population immigrée et à flatter l'homme de la rue en désignant un bouc émissaire à ses malheurs, nous pouvons dire que nous ne nous attendions pas à autre chose de la part d'un pouvoir de droite. C'est le sens des luttes que les travailleurs immigrés et leurs associations autonomes ont menées à côté des forces démocratiques et de gauche pour mettre un arrêt à une politique de racisme d'Etat et pour revendiquer l'égalité des droits entre travailleurs français et immigrés.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, c'est l'espoir au présent. Des déclarations officielles (1) ont mis l'accent sur la nécessité de prendre le contre-pied de l'ancienne politique en matière d'immigration et d'appliquer les engagements de la gauche et du candidat François Mitterrand.

Les premières mesures sont allées dans ce sens (arrêt des expulsions des jeunes nés en France, droit d'association, droit au regroupement familial, opération de régularisation des sans-papiers).

Mais la période d'état de grâce étant terminée, le glissement vers une politique de surenchère sur le dos des travailleurs immigrés ouvre de sombres perspectives. La période électorale des municipales a été une occasion pour mesurer les limites de la politique migratoire du gouvernement de gauche, comme elle a montré le cynisme et le danger d'une extrême droite et d'une droite qui n'hésitent pas à exploiter les sentiments les plus bas répandus durant des années au sein de la population française pour récolter des voix. La campagne de la droite a comme par hasard coïncidé avec les luttes héroïques des travailleurs de l'automobile, en majorité marocains, qui ont ébranlé l'un des bastions les plus rétrogrades du patronat français (Citroën, Talbot).

Le slogan « Liberté, Dignité » a résumé le sens d'une lutte après des années d'esclavagisme subi par ces mêmes travailleurs.

Cette lutte a été le centre de grandes manœuvres non seulement de la part de la droite, mais aussi de la part du gouvernement marocain.

La complicité du pouvoir marocain avec la direction de Citroën ainsi que les liens étroits entre la C.S.L. et les Amicales marocaines, instrument d'intimidation des travailleurs marocains, ne sont plus à démontrer. L'échec des Amicales policières amène aujourd'hui les autorités marocaines à réviser et à diversifier sa politique de répression. Ici, c'est un journal, *Afrique Express*, imprimé au Maroc, diffusé à partir de Bruxelles, envoyé gratuitement aux adresses personnelles de tous les travailleurs marocains de chez Citroën, et dont la liste a été vendue par la direction. Là, ce sont des tracts distribués au nom d'une certaine association des « Marocains libres », nouvelle amicale, complice de la C.S.L. qui appelle au nom de l'islam à l'obéissance aux conditions patronales.

Quant à la gauche, par les déclarations de certains responsables gouvernementaux, elle a prouvé qu'elle n'a pas su, ou voulu, mener une politique fermement opposée à la logique de la droite en matière d'immigration. Pis, elle a choisi la solution de la facilité en voyant dans les luttes des travailleurs marocains dans l'automobile la main de Khomeiny ou celle de Kadhafi ! Quelle aberration de la part d'un gouvernement de gauche !

A la lumière de la campagne anti-immigrés menée par la droite renforcée par certains responsables de la gauche, lors des élections municipales, la gauche doit être certaine que le thème de l'immigration sera exploité régulièrement. Face à cette situation elle a une alternative : ou bien faire de la surenchère avec la droite, ce qui a déjà été entamé, ou bien choisir une autre voie, celle d'une action d'information en profondeur auprès de l'opinion publique, fondée sur la nécessité d'enrayer la montée du racisme et de reconnaître une place entière à la population immigrée.

(1) Allocution de Mme Nicole Questiaux, ex-ministre de la solidarité nationale en septembre 1981.

(*) Membre du bureau exécutif de l'Association des travailleurs marocains en France (A.T.M.F.), 32, rue Paul-Vaillant-Couturier, 92230 Gennevilliers.

## Un amalgame malhonnête

par DENISE VAN DEN BURG-PORTE (*)

J'EN ai réellement ras-le-bol d'entendre nos politiciens, nos élus et nos journalistes parler à tort et à travers de l'« immigration » comme ils le font quasi tous depuis quelque temps, englobant dans ce terme général des groupes humains extrêmement différents qui cohabitent sur notre sol :

— Les travailleurs immigrés (ils sont environ deux millions) dont beaucoup ont leur famille avec eux (en tout environ quatre millions de personnes), qui vivent avec les mêmes difficultés que les Français notre période de récession, crise morale, chômage et tour de vis général ;

— Les enfants de ces travailleurs, nommés « de la deuxième génération », qui sont étrangers ou français, et dont nos gouvernants et notre haute administration ont depuis vingt ans omis de prévoir l'intégration sociale, une scolarité adaptée, la formation morale autant que professionnelle, en un mot la vie dans notre société — ce qui les amène à fournir un pourcentage élevé à la délinquance juvénile ; ce n'est pas les excuser ou les absoudre de dire qu'ils n'ont reçu ni les armes éducatives ni les chances que les Français auraient dû leur offrir ; il y a eu là des carences et un aveuglement criminel ;

— Les bandes d'enfants organisées pour voler (de quelles nationalités ?) ; s'il y avait une volonté politique de régler ce problème, ce phénomène sordide disparaîtrait. Qu'on donne à la police et à la justice le feu vert... je leur fais confiance, elles les trouveront et les expulseront, ainsi que leurs « employeurs », quels qu'ils soient ;

— Certains groupes sociaux tels actuellement les Maghrébins dans les usines de construction automobile, manifestement manipulés par la C.G.T., au mépris de leurs intérêts globaux et même de leur dignité ;

— Les terroristes de différentes nationalités, genre O.L.P., bande à Baader, Brigades rouges, qui œuvrent dans des buts connus bien précis ;

— Les « touristes » étrangers, surtout africains et maghrébins, qui sont en France clandestinement, y venant souvent pour trouver du travail, qu'il faudrait reconduire aux frontières, car notre pays, piètre terre d'asile, n'a ni travail ni accueil humain à leur offrir. Ils sont pris dans le cercle vicieux de l'oisiveté, du vol, de la drogue, de la prostitution, du racisme, de la misère.

Tout comme il est fait un amalgame entre criminalité, délinquance, banditisme et terrorisme, cet amalgame pernicieux en matière d'étrangers est très grave. Il renforce et crée un racisme formidable (j'en ai des preuves tous les jours auprès de personnes et de milieux très différents), alors que nous sommes déjà repliés sur nos égoïsmes variés et peu évolués. Au niveau de l'information télévisée, la seule assez suivie pour faire réfléchir le pays, rien n'est fait pour posément expliquer ces choses et ainsi faire évoluer les idées et les comportements.

Je viens de revoir dans l'Yonne plusieurs familles marocaines que je connais très bien ; elles perçoivent toute cette atmosphère d'amalgame et le rejet renforcé qui en résulte. En voyant deux femmes comme s'excuser d'être là, j'ai eu mal et j'ai eu honte d'être française. Et j'accuse nos dirigeants de ne pas avoir le courage de dire, ou de faire dire, la réalité, avec des faits concrets et précis, des exemples, des chiffres, des interviews et des pourcentages à l'appui.

Il y a une frange de quelques milliers d'individus que la France doit expulser, afin de protéger les quatre millions de personnes (immigrés et leurs familles) qui ne sont pour rien ni dans nos difficultés actuelles, ni dans le terrorisme international, ni dans la criminalité, mais dont on fait des boucs émissaires.

C'est de la faiblesse de ne *pouvoir* dire tout cela ; c'est de la malhonnêteté et de la lâcheté de ne pas *vouloir* le dire, de choisir de ne pas le dire.

(*) Auteur de *la Tête de l'autre*, édition Le Centurion (1978). A assisté à huit cents jugements en correctionnelle à Paris en 1982.

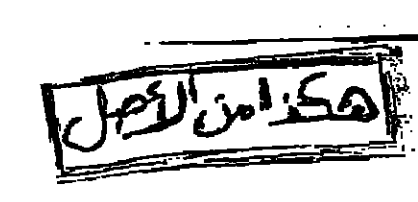


Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 554 F | 767 F | 980 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 601 F | 1 074 F | 1 547 F | 2 020 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 634 F | 887 F | 1 140 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 454 F | 779 F | 1 105 F | 1 430 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



# EUROPE

## LA CONTROVERSE SUR LES « JOURNAUX DE HITLER »

## Le général SS Karl Wolff semble l'homme-clé de la révélation

Les nouveaux épisodes de la « révélation des carnets quotidiens » de *Hitler s'enrichissent* à présent des enquêtes que mènent les hebdomadaires concurrents du *Stern* et du *Sunday Times*. A savoir, pour l'Allemagne, le *Spiegel*, et, à Londres, l'*Observer*, sans omettre le récit que fait le *Sunday Times* lui-même, qui affecte un immense recul vis-à-vis de ses propres positions et verse nettement dans une ironie autocritique à l'égard des dirigeants mêmes du groupe de presse Murdoch, auquel il appartient.

Plusieurs éléments nouveaux ressortent de ces enquêtes :

– La responsabilité du professeur Trevor-Roper est largement confirmée en ceci que, à la veille même de la conférence de presse de Hambourg, il doutait largement de l'authenticité des textes et eut avec le journaliste Heidemann, qui refusait de lui révéler ses sources, des échanges si tendus qu'il faillit tout rompre. Cela ne l'empêcha pas de participer à la conférence de presse et d'y avoir une attitude ambiguë. Il n'avoua ses hésitations qu'au bout de quarante-huit heures dans un débat à la télévision allemande.

– Inversement, un autre historien anglais, David Irving, qui avait véhémentement attaqué Trevor-Roper à cette conférence de presse, en proclamant que les journaux de Hitler étaient faux, vient de faire volte-face radicalement. Il a déclaré à l'agence U.P.I. sa conviction qu'ils étaient vrais. Ses doutes ne portent que sur leur origine.

Ces renversements de position s'expliquent par la rivalité entre les deux historiens. En novembre 1982, David Irving fut appelé à examiner quelques-uns des carnets et les jugea faux. Au milieu d'avril, Trevor-Roper les jugea vrais. L'un changeant d'avis, l'autre en fait systématiquement autant.

– *Le Stern* s'est jugé pressé par le temps, hanté par la crainte de fuites au bénéfice du *Spiegel* ou des journaux de la chaîne Springer. Il a, dans les dernières semaines, accéléré le rythme des négociations pour la vente des droits et réduit à peu de chose les vérifications d'experts.

– En ce qui concerne l'origine des documents, le *Spiegel* a retrouvé l'aspirant du génie des Waffen SS qui visita la carcasse de l'avion. Il y trouva des barres d'or, des armes, mais pas de documents.

Un homme a été, selon le *Spiegel*, la clé de toute l'entreprise : le général SS Karl Wolff, qui fut négociateur de la reddition des armées allemandes en Italie en 1945, mais aussi auparavant aide de camp de Himmler. Il fut condamné en 1964 à quinze ans de travaux forcés pour complicité dans l'exécution de trois cent mille juifs polonais.

Dans son obsession de trouver des documents nazis, Heidemann se lia d'amitié avec Karl Wolff, qui, en 1978, lui transmit une correspondance Mussolini-Churchill, laquelle se montra fausse. Ce qui n'empêcha pas le journaliste du *Stern* de se laisser entraîner sur la piste des journaux de Hitler, malgré la lassitude de la rédaction en chef du *Stern*. C'est l'éditeur lui-même qui couvrit Heidmann et ses deux collaborateurs obstinés à trouver ces journaux.

Wolff le pilota, l'accompagna en Amérique latine dans le milieu d'anciens dignitaires nazis. Un intermédiaire se révéla : August Priesack, ancien archiviste du parti nazi, en liaison avec un général de l'armée d'Allemagne de l'Est, Fischer. Ce dernier avait envoyé les vingt-sept cahiers de Hitler chez un industriel de Souabe, grand amateur de souvenirs hitlériens et capable de les payer. Irwing, l'historien Jäckel, des acheteurs américains et Heidemann étaient en concurrence. Le *Stern* enleva l'affaire.

Si ces récits convergents sont à peu près exacts, la première hypothèse était la bonne : l'opération aurait été montée par d'anciens dignitaires nazis avec la participation d'Allemands de l'Est. La personnalité de Wolff suggère une explication de ses intentions : montrer que le personnage de Hitler était assez nuancé pour rallier des nationalistes allemands comme lui-même, membres des SS par nécessité, mais répugnant aux extrémités et sachant en finir avec la guerre.

J. N.

## DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE FRANÇAISE

## Hitler « superstar »

Vrai ou faux ? Même *PARIS-MATCH*, qui s'en est assuré l'exclusivité *« pour la France et les pays de langue française »*, présente les carnets d'Hitler comme *un « objet de controverse pour les historiens »*. Il n'empêche que pour l'hebdomadaire il s'agit d'un *« événement historique d'une importance sans égale »*. Et d'ajouter : *« Ces « carnets » n'amèneront pas à une révision de l'histoire du nazisme qui, pour toujours, restera liée aux aberrations d'un homme, qui le conduisirent, par la terreur, au pinacle et à la chute. Reste que cet « Hitler par Hitler » peut aussi être une leçon pour l'avenir en nous aidant à comprendre comment Jupiter rend fous ceux qu'il veut perdre et comment l'humanité paie, au prix du sang, et si elle n'y prend garde, les délires de cette folie. »*

Maurice Siegel explique pourquoi *V.S.D.* n'aurait pas publié le journal de l'ancien chancelier allemand : *« J'aurais eu*, écrit-il, *le sentiment de ne plus faire de l'information, mais de participer à une campagne de désinformation, de réhabilitation machiavélique, qui est d'ailleurs orchestrée depuis plusieurs années par certains dans le but de minimiser pour les générations futures les crimes de Hitler et du nazisme. Ce nazisme-là n'est pas celui que nous avons subi. »*

Dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, Jacques Julliard note : *« La bataille d'experts qui s'engage à propos de l'authenticité des carnets attribués à Adolf Hitler risque d'être longue. Mais, quelle que soit la nature de ces écrits, document du siècle, machination communiste, opération néonazie ou banale escroquerie commerciale, un premier résultat, sinistre, a déjà été acquis : avoir suggéré au public que Hitler, voyez-vous, n'était pas tout à fait celui que vous croyez... »*

Pour Jean-Louis Champenois, dans *LUTTE OUVRIÈRE* (trotskiste), il s'agit d'une *« vulgaire opération commerciale d'un journal à sensation »*. Il poursuit : *« La vraie histoire de Hitler est depuis longtemps connue de tous. Elle a marqué la planète avec le sang de dizaines de millions de morts. Vrais ou faux, quel intérêt pourraient bien avoir des carnets intimes du dictateur ? (...) Mais, en cette année du cinquantième anniversaire de l'arrivée au pouvoir des nazis, quelques journaux à sensation ont dû juger qu'il devrait bien y avoir un peu de clientèle pour ce genre de « révélations »*.

Dans *L'HUMANITE DIMANCHE*, Martine Monod, estimant que ces carnets sont des faux, en déduit que cette opération vise à *« désavouer »* partiellement Hitler *« des horreurs commises en son nom »*.

De son côté, Bernard Umbrecht dans l'hebdomadaire communiste *REVOLUTION* s'étonne : *« On savait le nazisme concomitant avec une révolution dans les moyens de communication de masse, mais que quelque chose à ce niveau se continue à ce point-là, il nous était difficile de l'imaginer. »*

Après avoir souligné que le magazine *Stern* n'en est pas *à « une falsification près »*, Renée Versais, dans *RIVAROL* voit des *« motivations politiques »* dans cette *« intoxication »*. Elle indique : « Stern *milite contre l'implantation des missiles Pershing-2 et soutient les pacifistes ! S'agirait-il donc de redonner vie à un courant néonazi en R.F.A., ce qui permettrait aux Soviétiques de dénoncer, avec une ardeur accrue, les dangers d'une nouvelle vague « brune » ? En quelque sorte une manœuvre de déstabilisation de la R.F.A. »*

Que ce soient une officine néonazie ou des services de l'Est qui aient fabriqué ces faux, cela importe peu, estime Jacques Duquesne, qui écrit dans *LE POINT* : *« La question principale, c'est l'étrange attirance que Hitler continue d'exercer sur les esprits, près de quarante ans après sa disparition, et l'interrogation qu'il fait surgir sur la fascination du mal qui est dans l'homme. »*

C'est avec l'exclamation : *« Quel écœurement ! »*, qu'Alfred Grosser commence son article dans *L'EXPRESS*. Le professeur s'en prend à l'argent : *« L'argent au cœur de l'affaire, plus encore que le désir éperdu de millions de gens d'apprendre des détails anecdotiques sur la vie privée de Hitler ou d'apprendre avec délice comment l'un des deux plus grands criminels du siècle avait des côtés humains, très humains. Ou, plus exactement, l'argent, allant au-devant de ce désir et faisant tout pour le stimuler, finit par le transformer en besoin. Hitler constitue ici un cas particulièrement net de la pression de l'argent sur les attitudes et les mentalités. Ecœurement double, donc : que Hitler soit une fois de plus superstar dans le pire sens et que l'argent permette de rendre plus intense la demande du public, pour qu'on lui offre de l'histoire transformée en show-business. Mais l'écœurement ne doit pas aboutir à la résignation (...) »*.

A ce titre-là au moins, il faudra bien qu'un jour on puisse établir la supercherie et expliquer pourquoi.

A. Ch.

## Pologne

## M. Walesa invite le pouvoir à négocier avec Solidarité

### *Un manifestant tué le 1er mai à Nowa-Huta*

Varsovie. – *Ce n'était que quelques lignes discrètes perdues lundi 2 mai dans la rubrique « accidents »* du quotidien local de Cracovie *Echo Krakowa*, mais il ne s'agissait pas d'un fait divers. Un homme, Ryszard Smagur, a trouvé la mort au cours des affrontements du 1er mai à Nowa-Huta (*le Monde* du 3 mai).

*Pour autant qu'on le sache, il se*rait âgé de moins de trente ans et aurait été tué d'un éclat de grenade fumigène pris en pleine gorge. *Echo Krakowa*, qui ne fait dans sa relation aucun rapport avec les manifestations du 1er mai' indique seulement que, trouvé gravement blessé dans les rues de Nowa-Huta, le jeune homme est mort avant que les services de secours arrivent sur les lieux.

De notre correspondant

La presse nationale n'avait encore fait aucune allusion lundi à ce drame, le second qui endeuille Nowa-Huta, après la mort, le 31 août dernier, d'un jeune manifestant tué, lui, par balles le jour du second anniversaire de la signature des accords de Gdansk. D'ici à ce mardi, la nouvelle aura cependant dû être connue dans tout le pays, ne serait-ce que grâce aux radios occidentales : *elle risque de peser sur ce* qui pourrait se passer à l'issue des messes organisées dans la soirée pour célébrer l'anniversaire de la Constitution de 1791, la plus démocratique que la Pologne ait connue dans son histoire. Cette date, que Solidarité a appelé à marquer par des gestes symboliques, mais sans descendre dans la rue, avait été l'occasion, l'année dernière, de manifestations qui avaient éclaté spontanément en dehors de toute consigne syndicale et qui avaient été durement réprimées.

La mort de Ryszard Smagur est également embarrassante pour les autorités dans la mesure où la vérité affirmée est qu'il ne se serait produit rien d'autre, dimanche, que des *« tentatives avortées »* de manifestations, prouvant, face à la sereine puissance des cortèges officiels, l'isolement de Solidarité et la popularité du régime. Cette thèse a été abondamment développée lundi par la presse. Le quotidien des Jeunesses communistes est même allé, dans un maladroit excès de lyrisme, jusqu'à expliquer que la population aurait ainsi « voté » en faveur de la politique des autorités. Cette idée d'élection est certainement intéressante, mais, avant d'analyser les résultats du scrutin, il aurait peut-être fallu étudier alors les conditions de son déroulement.

M. Walesa, pour sa part, s'est félicité, dans l'après-midi, de l' « ampleur » et de la « réussite » des manifestations de Solidarité. Interrogé à la sortie du chantier Lénine, où il était comme d'ordinaire très entouré, le président du syndicat dissous a estimé que la journée de dimanche devrait *« donner à réfléchir au pouvoir et l'inciter à entamer des conversations avec Solidarité. Il est grand temps*, a-t-il poursuivi, *de s'asseoir à une table commune pour tenter d'arriver à une entente en faisant preuve d'esprit de compromis. J'y suis prêt à chaque instant »*.

Auparavant, M. Walesa avait mis en garde les autorités contre l'illusion de la force en déclarant que cela *« ne menait à rien »* de *« battre des vieillards et des jeunes filles »*, que les autorités *« ne sont pas aussi fortes qu'elles le croient »* et que la tentation de la violence montait dans les rangs ouvriers. Qualifiant, au passage, *les nouveaux syndicats mis* en place par l'appareil de *« cadavres politiques »*, M. Walesa a conclu en réaffirmant la modération fondamentale de sa démarche : *« Nous ne voulons pas*, a-t-il dit, *renverser le gouvernement. Nous voulons qu'il soit à notre service et qu'il nous aperçoive. »*

BERNARD GUETTA.

● *L'ambassade des Etats-Unis à Varsovie placée sous surveillance.* – *Des miliciens contrôlaient systé*matiquement l'identité de toute personne voulant entrer, lundi 2 mai, dans l'ambassade américaine et refoulaient les Polonais. Ce déploiement de force coïncide avec l'ouverture à la bibliothèque américaine, qui se trouve dans les locaux de l'ambassade, d'un festival de films *de Tennessee Williams. Récem*ment, le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, avait *« exigé la cessation des activités extérieures »* de la bibliothèque, au cours d'une conférence de presse. Selon l'ambassade, aucune démarche écrite n'a été faite à ce sujet par les autorités polonaises, et, partant, le fonctionnement de la bibliothèque continuera comme avant. – (*A.F.P.*)

## Grande-Bretagne

## « Maggie » en province... ou en campagne ?

Derby. – *« Y penser toujours, n'en parler jamais ! »* Le mot « élection » a le don d'agacer Mme Thatcher, et ce n'est pas parce que l'on parle de plus en plus d'une consultation *générale au mois de juin* que tous les faits et gestes du premier ministre doivent être interprétés en fonction de cette échéance. Des visites en province, elle en fait régulièrement, et ce n'est sans doute qu'une coïncidence si leur fréquence a augmenté au cours des dernières semaines.

De notre envoyé spécial

D'ailleurs, Mme Thatcher ne fait pas de grand discours public, ne tient pas de grande réunion. Elle préfère les contacts directs avec les hommes de l'art. Dans une usine de Derby, à *la pointe de la technologie pour l'im*pression des chèques bancaires – où elle s'est rendue récemment – elle devait expliquer : *« C'est une première pour la Grande-Bretagne, c'est pourquoi je suis particulièrement heureuse. Au Parlement, on n'entend parler que de ce qui va mal. Ici, on voit ce qui va bien. »* Partout où elle va, Mme Thatcher *ne voit que des en*treprises florissantes. A croire que la crise, la désindustrialisation, les trois millions et demi de chômeurs sont un mythe...

Bien sûr, les trois dernières années ont été particulièrement dures, le premier ministre veut bien le reconnaître. Mais, affirme Mme Thatcher, en inaugurant un nouvel atelier dans une fabrique de meubles de Nottingham, *« elles ont été difficiles pour toutes les entreprises. Les meilleures s'en sont sorties avec de belles couleurs. La Grande-Bretagne doit produire ce qu'il y a de mieux ; alors, je peux hisser le pavillon. »* Avec une prédilection pour les petites entreprises, d'où viendront, selon elle, le salut et la création d'emplois nouveaux.

### « L'esprit de succès »

*« Il faut exploiter les idées nouvelles en Grande-Bretagne au lieu de les laisser partir ailleurs. Il faut retrouver l'esprit et la psychologie du succès. Votre succès sera celui du pays... et j'espère aussi le mien »*, explique Mme Thatcher devant un parterre d'hommes d'affaires. C'est cette psychologie du succès qu'elle essaie d'insuffler aux militants conservateurs qu'elle rencontre – en privé – au cours de ses tournées. Les contacts avec le public sont limités au personnel des entreprises visitées. Le premier ministre se montre aimable, décontracté, félicitant les uns et encourageant les autres. Elle parle plus longuement aux femmes qui l'interrogent sur son travail : le Parlement, les dossiers, les sommets internationaux ne lui laissent pas beaucoup de loisirs, mais elle fait volontiers la cuisine *« pour se détendre quand elle a le temps »*.

La veille, à Sheffield, bastion travailliste, la réception avait été houleuse, et la police montée avait dû intervenir. Ici, on est plus débonnaire. Des manifestants jettent sur la voiture officielle des jonquilles, emblème de la campagne pour le désarmement nucléaire. Des jeunes travaillistes, *maintenus sur le trottoir d'en* face, par un cordon de policiers, crient en chœur : *« Maggie, Maggie, Maggie : out, out, out ! » (Maggie dehors)*, puis entonnent un chant particulièrement mobilisateur : *« Nous voulons les nationalisations, la liberté syndicale et les tories au chômage. »*

Huit pacifistes, portant chacun une lettre autour du cou, se sont alignés pour proclamer : *« No cruise » (non aux missiles de croisière)*, mais le « R » s'est échappé pour aller récupérer son bébé dans sa poussette ; la manifestation est finie.

A Nottingham, où elle venait jadis faire ses courses, Mme Thatcher est presque chez elle. Mais elle ne poussera pas jusqu'à sa ville natale de Grantham, à quelques kilomètres, où l'épicerie paternelle a été transformée en musée. Une plaque rappelle qu'ici est née *« la première femme premier ministre de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord »*. A côté d'un restaurant, qui s'appelle bien sûr *The Premier*, une boutique présente les mêmes produits qu'il y a cinquante ans, aux prix des années 30. Un rêve pour un chef de gouvernement qui *s'est promis de réaliser « l'option* zéro » de l'inflation.

DANIEL VERNET.

## R.D.A.

### DANS UN LONG COMMENTAIRE DE « NEUES DEUTSCHLAND »

## Berlin-Est assure vouloir poursuivre des « relations normales » avec Bonn malgré la tension actuelle

Dans un très long commentaire publié, ce mardi 3 mai, par le quotidien officiel *Neues Deutschland*, les autorités est-allemandes *affirment* leur intérêt pour la poursuite de *« relations normales »* avec la R.F.A., en dépit de la tension politique que connaissent actuellement les rapports entre Bonn et Berlin-Est.

Ce texte donne en même temps des assurances sur le maintien des conditions actuelles de circulation sur les voies de transit et pour l'entrée en R.D.A., sans revenir toutefois sur l'annulation du voyage officiel en R.F.A. que le chef de l'Etat et du P.C. est-allemands, M. Honecker, devait effectuer avant la fin de l'année. Il est souligné, toutefois, que ces dispositions de la R.D.A. nécessitent le respect, de part et d'autre, des accords conclus entre les deux Etats, en particulier le traité fondamental de 1972 et l'accord de transit souscrit dans le cadre de l'accord quadripartite sur Berlin de 1971.

Le quotidien du P.C. est-allemand affirme, d'autre part, que la R.D.A. n'a pas pour objectif de détacher la République fédérale de l'alliance atlantique, ajoutant : *« Bonn ne doit pas oublier non plus que la R.D.A. aussi est fortement ancrée dans son alliance »*, le pacte de Varsovie. *Neues Deutschland* renouvelle, à ce propos, les avertissements antérieurs sur une fatale détérioration des relations inter-allemandes en cas de déploiement des euromissiles de l'OTAN.

Lundi, à Bonn, M. Franz Josef Strauss, président des chrétiens-sociaux bavarois, a réitéré ses critiques contre l'attitude de la coalition gouvernementale, et particulièrement de sa composante libérale, dans l'affaire des citoyens ouest-allemands – trois depuis le mois de janvier – *qui ont trouvé la mort* au cours d'interrogatoires menés par les garde-frontières est-allemands.

M. Strauss a notamment demandé au chancelier Kohl quelques changements *« non spectaculaires »* dans le texte du discours qu'il doit prononcer mercredi devant le Bundestag, et qui lui avait été communiqué dès dimanche. Cette intervention du ministre-président de Bavière fait écrire à *Neues Deutschland* : *« On peut se demander qui, à Bonn, décide de la politique à suivre. »* – (*A.F.P., Reuter.*)

## Espagne

### « ÇA ME PLAIT D'ÊTRE UNE PUTAIN »

## Une chanson punk soulève la colère des conservateurs

Madrid (*A.F.P.*) – *Ça me plaît d'être une putain*, chantée à la télévision un samedi matin par quatre femmes punk du groupe intitulé fort à propos Las Vulpes (putain en argot), a provoqué une levée de boucliers en Espagne.

Il faut dire que les paroles ont de quoi choquer les puritains : *« Je préfère me masturber seule dans mon lit plutôt que de coucher avec quelqu'un qui me parle d'avenir »*, *« Ça me plaît d'être une putain »*. La chanson a en outre été diffusée au cours d'une *émission pour jeunes, à une* heure où nombre de mères sont à l'écoute.

Mais l'affaire serait peut-être *passée inaperçue du grand public* si, mercredi, le quotidien conservateur *ABC*, *« à sa plus grande honte »* déclarée, n'avait publié *intégralement* les paroles, accompagnées d'un éditorial incendiaire. *« Une chanson obscène, nouveau scandale à la télévision. Texte intégral de la chanson en pages intérieures »*, annonçait-il à la une. Selon les mauvaises langues, *ABC* a vendu 70 000 exemplaires de plus ce jour-là...

Depuis, le scandale fait la une dans plusieurs journaux et les réactions se multiplient. La Confédération nationale catholique des parents, les députés conservateurs, plusieurs académiciens affirment que les socialistes veulent *« briser la civilisation occidentale »* et *« corrompre la jeunesse »*.

Samedi dernier, la justice s'en mêle et le ministère public décide d'engager des poursuites contre les auteurs de la chanson et les responsables de l'émission pour *« scandale public »*. Ceux-ci sont passibles d'une amende de 10 000 à 50 000 pesetas (550 à 2 750 F) et de un à six mois de prison pour *« offense à la pudeur et aux bonnes manières »*.

# DIPLOMATIE

## A Katmandou

### Le président de la République a apporté un soutien conditionnel à la proposition de déclarer le Népal « zone de paix »

De notre envoyé spécial

Katmandou. — *« Tout nous permet de penser que la France ne nous décevra pas »,* nous avait confié avant la visite un collaborateur du roi, interrogé sur les chances de voir M. Mitterrand apporter son soutien à la proposition de déclarer le Népal « zone de paix ». *« Ne nous emballons pas »,* avaient tempéré au contraire les responsables français. Lundi 2 mai à l'Hôtel de Ville, le président de la République justifiait cette prudence en expliquant que, si la France avait *« entendu avec grand intérêt l'appel du Népal »*, elle n'en souhaitait pas moins que s'établisse à ce sujet un *« consentement régional »*, garantie à ses yeux du succès de la proposition.

Tous les pays de la région ayant donné leur consentement à l'exception d'un seul, la balle était renvoyée dans le camp du gouvernement indien qui (*le Monde* du 3 mai) n'en finit pas d'« étudier » la proposition népalaise, et qui avait discrètement invité la France à ne pas lui accorder une bénédiction trop appuyée.

Interrogé de nouveau sur ce point au cours de sa conférence de presse, M. Mitterrand a rappelé que la France avait toujours défendu l'idée de telles zones de paix chaque fois que la formule lui avait paru *« possible ou raisonnable »*. Paternel, il a estimé que la direction prise par le Népal *« était la bonne »*.

A l'heure du dîner offert en son honneur au palais royal, M. Mitterrand allait s'attacher à mettre un peu de baume sur l'éventuelle déception de ses hôtes. La proposition népalaise était qualifiée d'*« originale »*, et la France s'affirmait tout à fait prête à l'accepter, à condition de s'accorder avec le Népal *« sur une définition juste de cette zone et sur les dispositions des pays de la région »*. Une nouveauté toutefois, la promesse de faire jouer autant que faire se peut *« les bonnes relations que la France entretient avec les grands pays voisins du Népal »*. Au bout du compte était ainsi exposée une position très voisine de celle de la Grande-Bretagne, mais qui ne permettait pas, cependant, au roi Birendra d'exprimer sa satisfaction de voir la France soutenir sans réserve *« la plus légitime des aspirations du peuple népalais, la plus innocente des propositions »*.

### Des échanges limités

M. Mitterrand a brodé avec aisance sur un thème cher au roi du Népal : le développement, condition de la paix. *« Il s'agit d'abord,* a-t-il rappelé, en citant les propos mêmes du souverain, *de pouvoir se nourrir, se vêtir et disposer d'un toit. »* Suivait la réaffirmation du credo présidentiel : *« L'aide des pays industriels au développement du tiers-monde est une nécessité, non seulement sur le plan de la solidarité humaine, mais encore dans l'intérêt bien compris des échanges internationaux, qui seuls pourront apporter une réponse à la crise économique dont nous souffrons. »*

Au terme de son allocution, M. Mitterrand a souhaité que sa visite permette de resserrer les liens entre les deux pays, objectif louable dans la mesure où les échanges commerciaux sont, de l'aveu même de Paris, *« modestes et irréguliers »*. En 1983, la livraison de trois hélicoptères et de pelles hydrauliques devrait relever substantiellement les chiffres de nos ventes. L'aide alimentaire s'élève à 1 000 tonnes de céréales par an.

Des ventes très faibles donc, que devrait permettre d'augmenter une participation plus grande des sociétés françaises aux appels d'offres pour des projets financés par des organismes internationaux et concernant notamment l'aménagement du potentiel hydroélectrique. Les relations franco-népalaises devraient, en outre, se développer pour deux raisons : d'abord, parce que la France « tiers-mondiste » appartient désormais au groupe d'aide au Népal. Ensuite, parce que les sociétés françaises s'intéressent surtout à un pays à partir du moment où existe un protocole financier, et que tel est désormais le cas. Signé en 1981, le premier s'élevait à 50 millions de francs, plus une vingtaine de millions pour la construction d'une ligne de transmission électrique. Le second, signé pendant la visite de M. Mitterrand, s'élève à 55 millions de francs et devrait financer des projets d'énergie solaire, d'équipement d'aéroports, de construction de routes et de boulangeries. Devait également être signé un accord relatif à la protection des investissements, premier du genre au Népal.

Plus important serait le feu vert accordé à Indosuez pour ouvrir dans le royaume la première banque étrangère. Venant après l'échec de CIT Alcatel qui, pourtant bien placé, s'est fait souffler un contrat de 100 millions de francs par I.T.T.-Belgique, ce succès constituerait une percée significative de la France. Reste, pour les Népalais, la manne touristique. Les Français ayant été longtemps les plus nombreux à se rendre au Népal (plus de 16 000, sur un total de 121 000), encore qu'ils aient été récemment détrônés par les Américains.

Sur le plan culturel et technique (un accord cadre de cinq ans a été signé pendant la visite), la situation est également loin d'être brillante. La France s'est assigné pour objectif d'élargir progressivement les structures de l'enseignement du français. Mais son action n'en reste pas moins limitée dans un pays soumis à une influence indo-anglaise prédominante. Outre un professeur à l'université Tribhuvan (une centaine d'étudiants), le Centre culturel français (753 étudiants) assure cette tâche avec de faibles moyens. A quoi il faut ajouter la restauration du temple de Panahuti, aujourd'hui achevée, et les études poursuivies depuis 1954 par une équipe du C.N.R.S. et de l'INRA (le programme Versant-Salmé) dans deux villages au nord de Katmandou. *« Sur le plan psychologique* reconnaissait l'un de nos interlocuteurs, *la visite de M. Mitterrand aura certainement un impact énorme. » « Mais dans la pratique,* ajoutait-il, *je vois mal quels résultats concrets elle pourrait avoir car nos moyens sont limités. »*

PATRICK FRANCES.



# LE VOYAGE

## Les entretiens politiques

*(Suite de la première page.)*

L'intérêt manifesté pour cette technologie française confirme des informations de bonne source selon lesquelles les négociations concernant la construction, en coopération avec la France, d'une centrale dans la province de Canton, auraient beaucoup progressé ces derniers jours. Un accord de principe serait quasiment acquis. La France n'obtiendrait malgré tout que la commande de deux réacteurs — de 900 megawatts chacun, — les turbines étant fournies par la firme britannique GEC. De même source, on tient également pour probable que la partie chinoise fasse un geste supplémentaire envers Paris et prenne un engagement pour la construction d'une seconde centrale, qui serait cette fois entièrement française. Compte tenu de la complexité des dossiers techniques et financiers de cette négociation, il n'est pas encore absolument acquis toutefois qu'un accord en bonne et due forme puisse être annoncé pendant la visite de M. Mitterrand.

Il se confirme, d'autre part, que les deux pays signeront, à la fin de leurs entretiens, un accord pour l'enseignement du français à la télévision chinoise. Paris aurait accepté, afin de favoriser ce projet, de fournir une importante aide sous forme de livraison de matériel. La mise au point du programme exigera encore quelques mois de préparation.

En matière internationale, le sujet le plus sensible sera vraisemblablement le Cambodge. La Chine a accueilli avec satisfaction le voyage à Paris, à l'invitation de M. Mitterrand, du prince Sihanouk, président de la coalition antivietnamienne, à la veille de la visite à Pékin du chef de l'État français. L'insistance avec laquelle M. Zhao Ziyang, dans l'interview qu'il a accordée lundi à TF 1 et à Antenne 2, s'en est pris à la politique de « souplesse » de certains pays à l'égard du Vietnam, montre que la partie chinoise présentera sa position avec fermeté sur cette question. Estimant que, selon l'expérience de la Chine, une telle politique ne permet pas d'obtenir de résultats, le chef du gouvernement chinois a déclaré : *« A partir du moment où l'on refuse d'admettre le fait accompli de l'occupation vietnamienne du Kampuchéa, et si l'on veut pousser le Vietnam à retirer ses troupes de ce pays, il n'y a pas d'autre voie que de renforcer la pression de la communauté internationale, de soutenir les mouvements de résistance du peuple du Kampuchéa et d'accroître les difficultés du Vietnam, afin de le contraindre à renoncer à sa politique de formation d'une confédération indochinoise. »*

Après deux jours d'entretiens à Pékin, au cours desquels il aura eu des conversations avec M. Zhao Ziyang et rencontré M. Hu Yaobang, secrétaire général du P.C.C., ainsi que M. Deng Xiao Ping, M. Mitterrand s'envolera vendredi pour Xian et Nankin, où il prononcera samedi matin un discours à l'université. Avant de quitter la Chine dans la soirée de samedi, le président de la République fera une escale de quelques heures à Shanghai, où il remettra la cravate de commandeur de la Légion d'honneur à l'écrivain Ba Jin, patriarche (soixante-dix-huit ans) des lettres chinoises et ami de la France, où il a passé une partie de sa jeunesse.

JEAN-YVES LHOMEAU et MANUEL LUCBERT.

### L'affaire Li Shuang

**Novembre 1981 : M. Michel Jobert, ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur, se trouve en visite officielle à Pékin. Il est le premier membre du gouvernement socialiste à se rendre en Chine. C'est le moment que choisissent les autorités chinoises pour annoncer l'internement d'une jeune artiste chinoise, Mlle Li Shuang, fiancée d'un diplomate français, M. Emmanuel Bellefroid, et arrêtée quelque temps plus tôt par la police. Incident délibéré ? « Divergences » entre services chinois ? L'affaire est assez grave en tout cas pour que M. Jobert décide d'écourter le programme de sa visite.**

**Affaire purement intérieure, affirme-t-on à Pékin, où l'on argue de règlements concernant les contacts avec les étrangers et que Mlle Li Shuang aurait enfreints. Peut-être, mais d'autres Français ont pu épouser des Chinoises, et les autorités consulaires de Pékin, consultées, avaient paru donner leur aval au mariage de la jeune artiste avec M. Bellefroid.**

**C'est compte tenu de ce contexte que la France s'estime concernée et que l'affaire Li Shuang figure au nombre des « cas humanitaires » en suspens entre Paris et Pékin — qui devront nécessairement être évoqués, fût-ce avec discrétion, durant la visite du président de la République.**

**La jeune Chinoise, pour sa part, reste dans un camp de « rééducation » dans lequel elle a été condamnée, par décision administrative, à être détenue pour une période de deux ans.**



(Dessin de PLANTU.)

## Les relations avec les pays communistes ont donné lieu à de vifs débats au sein de la direction du parti chinois

De notre correspondant

Pékin. — Centrée, cette semaine, autour de la visite officielle de M. François Mitterrand, l'activité internationale de la Chine est marquée aussi par le voyage en Roumanie et en Yougoslavie qu'entreprend, à partir du 4 mai, M. Hu Yaobang, secrétaire général du P.C.C. L'intérêt que manifestent, ces temps-ci, les dirigeants chinois pour l'Europe centrale et orientale sera souligné, en outre, par la tournée que deux diplomates chinois de haut rang, M. Qian Qichen, vice-ministre des affaires étrangères, et M. Ma Xusheng, chef du bureau U.R.S.S. et Europe de l'Est, effectueront dans la foulée, respectivement en Hongrie, en Pologne et en R.D.A., pour le premier, en Tchécoslovaquie et en Bulgarie, pour le second (*le Monde* du 23 avril).

Ce retour de la Chine sur la scène communiste européenne se produit à un moment où, selon des indications convergentes, Pékin paraît bien avoir réévalué son attitude vis-à-vis des pays du pacte de Varsovie. Rompant avec l'indifférence habituellement observée, l'agence Xinhua a rendu compte, plus ou moins longuement, des manifestations qui se sont déroulées en Europe de l'Est, y compris en Albanie, à l'occasion du 1er mai. Même le défilé sur la place Rouge à Moscou a eu droit à quatre lignes. Précédemment les dépêches sur les diverses cérémonies, organisées dans les capitales communistes à l'occasion du centième anniversaire de la mort de Karl Marx, avaient déjà permis, implicitement, de souligner la communauté philosophique qui relie la Chine aux pays de l'Est européen.

Il s'agit là de signes visibles dont le rôle, apparemment, est de jalonner une évolution qui devrait aboutir, d'ici quelque temps, à une révision publique du jugement porté par la Chine sur un certain nombre de pays communistes. Selon des informations dignes de foi, cette question aurait fait l'objet d'une discussion approfondie de la part des dirigeants chinois lors d'une réunion du bureau politique tenue dans les tout derniers jours du mois de mars. L'ensemble de la politique étrangère chinoise aurait, à cette occasion, fait l'objet d'un débat, des affrontements assez vifs se produisant à propos des relations sino-américaines. L'un des orateurs les plus critiques envers Washington aurait été M. Hu Yaobang. Un moment en difficulté, M. Deng Xiaoping serait finalement parvenu à rétablir la situation, quitte pour lui à durcir le ton contre l'administration Reagan, comme le montrent ses propos récents contre la politique américaine devant une délégation japonaise.

Pour ce qui est de l'analyse des régimes communistes, le bureau politique chinois serait arrivé à la conclusion que, à la notable exception de l'Union soviétique et du Vietnam, avec ses appendices cambodgien et laotien, tous ces pays, y compris Cuba, devaient désormais être considérés comme *« socialistes »*. La décision de rendre publique cette appréciation n'a pas encore été prise, mais tout se passe comme si la presse chinoise allait insensiblement habituer ses lecteurs à cette idée. Ainsi, entre autres exemples, le *Quotidien de Pékin* a-t-il signalé le 22 avril un banquet offert par la commune populaire de l'*« amitié sino-hongroise »*, près de la capitale, à des *« camarades magyars »*.

### Le rôle de Staline

Un tel changement, s'il se confirme, serait très net par rapport à la position défendue encore en octobre dernier par M. Hu Yaobang devant des journalistes français. Le secrétaire général du parti ne déclarait-il pas, à l'époque, que le parti chinois s'abstenait de porter quelque jugement que ce soit sur la nature du régime intérieur soviétique et celui de ses alliés ? Peu de temps après, des interlocuteurs chinois n'indiquaient-ils pas que c'était à chacun de ces pays de décider s'ils étaient socialistes ou non ?

La révision opérée par le P.C. chinois continue cependant de laisser de côté Moscou et Hanoï, toujours jugés coupables d'hégémonisme. Ce maintien de la condamnation de la politique soviétique s'accompagne d'un refus de plus en plus marqué de tout « modèle » étranger de socialisme, de l'abandon quasi complet du concept, si cher aux dirigeants russes, de *« lois de l'édification du communisme »* et de la lente remise en cause du rôle de Staline, non seulement en politique étrangère mais dans l'idéologie et la création du système économique. On tient de bonne source qu'un groupe de chercheurs travaille, actuellement, sous l'égide du comité central, à la rédaction d'un ouvrage sur le mouvement communiste international.

Tâche de longue haleine, qui pourrait prendre plusieurs années. Mais il apparaît déjà que le chapitre qui sera consacré à Staline sera fort critique. Le portrait de l'ancien dictateur a été dressé cette année encore, avec ceux de Marx, Engels et Lénine, sur la place Tian-An-Men à l'occasion du 1er mai. Qui sait si tel sera encore le cas dans quatre ou cinq ans ?

M. L.



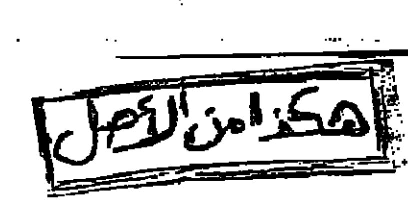
L'itinéraire du président de la République.











# DE M. MITTERRAND EN ASIE

## Les échanges culturels et scientifiques franco-chinois ont progressé depuis deux ans

*De notre correspondante*

Pékin. – Les échanges culturels et scientifiques entre la France et la Chine, sans être d'une intensité exceptionnelle, ont bien progressé depuis deux ans. Ils ont même été marqués par des manifestations artistiques et des actions scientifiques de haut niveau. La représentation de *Carmen* par l'Opéra central de Pékin, l'exposition, l'automne dernier, d'un ensemble d'œuvres des musées du Louvre et de Versailles sous le titre « 250 ans de peinture française, de Poussin à Courbet », en témoignent au même titre que la présentation d'œuvres de Picasso à l'occasion de la visite de M. Mitterrand en Chine.

Sur le plan scientifique, l'étude du manteau géologique de la face nord de l'Himalaya à partir du Tibet représente une opération conjointe de très grande envergure dans le domaine de la recherche fondamentale. Commencée dans le courant de l'année 1980, cette action n'a cessé de se développer depuis lors, et les résultats préliminaires déjà recueillis font l'envie des milieux spécialisés internationaux. Juste récompense des efforts et des moyens que la France et la Chine ont accepté de mettre en œuvre à cet effet, tant en hommes (environ deux cents chercheurs français y ont déjà participé) qu'en matériel.

Le programme d'échanges culturels en vigueur entre les deux pays est fixé pour deux ans (1981-1983). Les moyens financiers dégagés pour le réaliser ont marqué une augmentation notable par rapport à la période précédente. Il comprend trois volets : échanges linguistiques et pédagogiques, artistiques et en sciences sociales.

Préoccupation constante de Paris, l'enseignement du français en Chine a connu, ces dernières années, une désaffection progressive au profit de l'anglais, voire du japonais. La diminution des publications dans notre langue est un indice de cette perte d'influence. Il semble, toutefois, qu'un palier ait été atteint. La signature très probable, pendant la visite de M. Mitterrand, d'un accord prévoyant l'introduction sur les chaînes de télévision nationales d'un cours de français devrait entraîner un retournement de situation, pour le plus grand plaisir des hommes d'affaires et surtout des touristes de plus en plus nombreux.

A cheval sur les domaines culturel et scientifique, l'expérience menée depuis 1980 à l'université de Wuhan (Hubei) démontre le rôle que les sciences peuvent jouer dans la diffusion de la langue. Unique en son genre, cette action pilote permet à des enseignants français de haut niveau (une vingtaine actuellement) de former de futurs professeurs chinois en mathématiques, en physique, en chimie. Les cours sont donnés en français selon les programmes de nos universités. Il est prévu que les professeurs chinois prennent progressivement la relève des spécialistes français. D'autre part, à Wuhan, cas unique, existe une faculté d'enseignement du français (y compris de littérature), alors que, partout ailleurs en Chine, ce sont des instituts de langues étrangères qui en ont la charge au même titre que pour les langues d'autres pays.

### Plus de mille étudiants chinois en France

La coopération universitaire se caractérise, en outre, par la présence en France d'un peu plus de sept cents étudiants chinois (contre une cinquantaine de Français en Chine), dont la grande majorité sont à vocation scientifique. S'y ajoutent deux cent cinquante stagiaires en séjours de durée variable, dans les domaines industriel, commercial, technique, scientifique, ainsi que, depuis 1982, trois cents boursiers de troisième cycle, en majorité pris en charge par la Chine. Ces étudiants doivent rester en France jusqu'à l'obtention du doctorat en sciences.

Dans les échanges artistiques, les programmes de formation dans le domaine musical occupent, eux aussi, une place intéressante. Ces deux dernières années, une vingtaine d'étudiants chinois sont allés se perfectionner en France, tandis que près d'une dizaine de professeurs français sont venus en Chine, sans compter les missions pédagogiques auxquelles ont participé des musiciens français.

La découverte enthousiaste par le public chinois du mime Marceau, les concerts donnés par des solistes de renom (Paul Tortelier, Alain Marion, Gérard Poulet, Jean-Pierre Rampal, Claude Lavoix), l'arrivée prochaine du Quintette Ars nova et du percussionniste Sylvio Gualda, ainsi que la présentation d'une exposition de photographies de Robert Doisneau, témoignent de la qualité que la France veut donner à ses échanges artistiques avec la Chine. Celle-ci, de son côté, est restée plus modeste en se contentant de présenter aux Français un panorama du « livre chinois » et une exposition de « cinq grands peintres chinois ». Le niveau a été, en revanche, nettement supérieur dans le cadre des échanges privés, notamment avec la présentation, actuellement en cours à Paris, de copies de fresques bouddhiques de Dunhuang. Pour l'avenir, deux manifestations plus prestigieuses sont prévues en France : l'une en 1984, avec une exposition du patrimoine chinois, l'autre en 1985, avec une présentation très complète de la calligraphie chinoise.

A côté des actions de formation universitaire, dont on a vu quelle place elles accordent aux disciplines scientifiques, figurent les échanges scientifiques et techniques proprement dits. Ceux-ci ne se sont instaurés officiellement qu'il y a deux ans. Une commission mixte – dont la prochaine réunion aura lieu en juin prochain – en précise et en définit les termes. Cette coopération, pour récente qu'elle soit, a déjà permis d'ouvrir la voie à des actions conjointes touchant à près d'une quinzaine de disciplines différentes : sciences de la vie (dont médecine), agriculture, énergies et ressources, sciences de la Terre, industrie, etc. En 1982, une soixantaine de thèmes ont été couverts et pas moins de trois cent cinquante chercheurs français sont venus en Chine. Une centaine de thèmes sont prévus en 1983. Des accords ont également été établis entre le C.N.R.S., le Commissariat à l'énergie atomique et l'Académie des sciences chinoise. Si, d'une façon générale, la Chine a un bon niveau sur le plan académique, il est certain qu'en des domaines particuliers (informatique, énergie et économie d'énergie, transports, télécommunications), elle accuse un retard marqué par rapport à l'Occident. Dans l'ensemble, il apparaît que les échanges scientifiques et techniques ont, jusqu'à présent, répondu aux vœux des deux pays. Dans le futur, il serait sans doute souhaitable que cette coopération soit plus directement liée aux nécessités de notre commerce extérieur, comme c'est le cas pour d'autres pays traitant avec la Chine.

ANITA RIND.

CORRESPONDANCE

## L'apport de la France

*M. Bernard Lalande, agrégé de lettres et qui a longuement séjourné en Chine, nous adresse une lettre, dont nous extrayons les passages suivants :*

Les Chinois attendent de nous quelque chose de très subtil, de très fragile et de très profond. Leur désir d'ouverture au-delà des frontières de l'ancien empire du Milieu n'est pas seulement une politique actuelle, il est une aspiration quasi unanime des Chinois moyens, surtout des jeunes.

La confrontation de leur civilisation et de la civilisation de l'Occident leur paraît capitale pour la grandeur future de la Chine. Or, à tort ou à raison, ils sont convaincus qu'un peuple dans son état présent doit beaucoup à son passé, et ils pensent que le passé du peuple européen doit beaucoup à l'apport français. Dès lors, la connaissance de la France est un bon moyen d'appréhender ce qui se passe de l'autre côté de la planète (...).

Notre puissance économique n'est sans doute pas suffisante pour lutter contre les géants américain et japonais. Mais la connaissance du Japon n'est évidemment guère dépaysante pour un Chinois ; d'autre part, si les rapports entre la Chine et le Japon sont géographiquement nécessaires, je ne suis pas sûr qu'un Chinois les trouve bien agréables. Quant à l'« amitié » américaine, les illusions qu'elle a suscitées en Chine se dissipent aujourd'hui (...).

A l'heure où Pékin s'intéresse de nouveau à l'Afrique francophone, où nous-mêmes découvrons que l'avenir mondial de notre langue n'est pas si désespéré qu'on voulait nous le faire croire, alors que l'étude du français se développe au Japon, laisserons-nous en veilleuse notre présence culturelle en Chine ? D'ailleurs, si nous faisons un effort dans ce domaine, peut-être nos ventes de locomotives et d'émetteurs de radio augmenteront-elles, car les Chinois sont durs en affaires, mais je ne les crois pas sans entrailles.

# AMÉRIQUES

## Le Nicaragua dénonce une « invasion de grande envergure » soutenue par des « troupes du Honduras »

Le gouvernement nicaraguayen a officiellement dénoncé dans un communiqué, le lundi 2 mai, une *« invasion de grande envergure »* par des *« anciens gardes somozistes appuyés par des troupes honduriennes »*. Cette action aurait commencé samedi. Selon Managua, les envahisseurs sont soutenus par l'armée hondurienne, qui participerait aux opérations à l'intérieur même du territoire nicaraguayen, et les troupes honduriennes utiliseraient des mortiers et de l'artillerie lourde. Les combats se dérouleraient dans la région de Jalapa, au nord.

Au Honduras, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a affirmé que *« l'armée hondurienne ne participe à aucune invasion du Nicaragua »*. Il a ajouté : *« Le Honduras maintient ses principes de neutralité et de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays. »*

A Managua, d'autre part, une trentaine de coopérants ouest-allemands ont pacifiquement occupé pendant quelques heures, lundi, l'ambassade de la République fédérale. Ils protestaient contre la mort, annoncée la veille, d'un médecin allemand tué près de la frontière du Honduras au cours d'une embuscade. Ils ont demandé que le gouvernement de Bonn *« dénonce sans équivoque l'intervention des Etats-Unis contre les peuples du Nicaragua et du Salvador »*. Ils demandent aussi l'arrêt de toute aide allemande au Honduras, tant que ce pays *« acceptera d'être une base pour l'intervention des Etats-Unis en Amérique centrale »*. Au Salvador, où tout l'est du pays est privé d'électricité à la suite de sabotages, les forces armées et la guérilla font également état d'actions et publient des bilans contradictoires. L'armée affirme avoir lancé une offensive au nord de la capitale, en utilisant des petites unités chargées d'actions ponctuelles (telles que les recommandent les conseillers nord-américains). La guérilla de son côté a intensifié ses opérations dans les départements de San-Miguel et de Usulutan.

D'autre part, les autorités salvadoriennes ont reconnu lundi avoir arrêté la semaine dernière le docteur Angel Ibarra et un pasteur protestant, M. Medardo Gomez, deux membres influents de l'Eglise luthérienne au Salvador.

Selon les autorités, les deux hommes ont été arrêtés à 43 kilomètres à l'est de San-Salvador. Leur « disparition » et celle de Mme Victoria Cortez, qui s'occupe des services sociaux de cette Eglise, avait été annoncée vendredi à New-York par des responsables américains de cette confession. Aucune indication n'a été donnée par les autorités salvadoriennes en ce qui concerne la situation exacte de Mme Cortez.

Le pasteur Medardo Gomez pourrait être libéré, selon la police, mais en revanche le docteur Ibarra devrait rester en détention et faire l'objet d'une enquête pour *« activités subversives présumées »*. Selon des porte-parole de l'Eglise luthérienne au Salvador, les deux hommes, qui se consacrent à un travail social dans le pays, ont été arrêtés parce qu'ils venaient de raccompagner à l'aéroport de San-Salvador deux missionnaires luthériens de Norvège qui supervisent un programme d'assistance sociale au Salvador. — *(A.F.P., Reuter, A.P., UPI)*

• *La Suisse* a annoncé lundi 2 mai l'octroi au Nicaragua d'une aide de 6,9 millions de francs suisses (3,3 millions de dollars) pour améliorer le niveau de vie de ses agriculteurs. Ce don sera particulièrement affecté à un programme d'assistance aux vingt-cinq mille habitants de la région de Chinandega, dans le nord-est du pays. Le gouvernement nicaraguayen apportera lui-même une contribution de 2,7 millions de dollars, a annoncé le département politique à Berne. — *(Reuter.)*

• *« La coopération franco-nicaraguayenne va se poursuivre en 1983 »*, a déclaré M. Antoine Blanca, ambassadeur français itinérant pour l'Amérique latine, à la suite de certaines informations selon lesquelles Paris aurait cessé son aide à Managua. Selon Radio-Monte-Carlo, l'ambassadeur avait déclaré jeudi : *« Il y a eu des aides. Il n'y a plus d'aide ni de demande d'aide à la France de la part des Nicaraguayens. »* Dans une mise au point, M. Blanca a précisé que *« des protocoles financiers d'un montant significatif ont été réalisés en 1982, et que la prochaine commission mixte franco-nicaraguayenne définira en juillet le volume de l'aide et de la coopération pour l'année en cours »*.

En ce qui concerne la fourniture par la France de matériel militaire, M. Blanca a déclaré qu'*« aucune aide nouvelle (après celle d'un montant de 97 millions de francs en 1982) n'était prévue »*.

*(A.F.P.)*

### DANS LE « WALL STREET JOURNAL »

## M. Nixon dresse un parallèle entre le Salvador et le Vietnam

Dans un article publié lundi 2 mai par le *Wall Street Journal*, l'ancien président Nixon dresse un parallèle entre la guerre du Vietnam et l'actuelle situation au Salvador. Les accords de paix signés à Paris en janvier 1973, rappelle M. Nixon, impliquaient que les communistes et les Sud-Vietnamiens maintenaient leur force militaire à des niveaux comparables.

Or, écrit l'ancien président, *« entre 1973 et 1975, le Congrès a réduit de 76 % les sommes consacrées à l'armée sud-vietnamienne. De son côté, l'Union soviétique doublait ses livraisons d'armes au Vietnam du Nord. Il n'est pas surprenant qu'en 1975 les Nord-Vietnamiens, avec un avantage de quatre à un en matière de tanks et d'artillerie lourde, aient déferlé sur Saigon »*.

M. Nixon estime que, si le Congrès *« réduit les crédits* (demandés par le président Reagan) *au-dessous du niveau nécessaire au gouvernement salvadorien pour battre la guérilla »*, il sera responsable de la situation qui en résultera. Et l'ancien président d'évoquer la possibilité d'un Salvador devenu *« une autre base soviétique en Amérique centrale »*, avec des centaines de milliers de réfugiés cherchant à émigrer aux États-Unis à l'instar des « boat-people » vietnamiens.

*« Ceux qui avaient refusé une aide adéquate au gouvernement anticommuniste du Salvador se démèneront alors frénétiquement pour trouver un coupable. Ils chercheront en vain. Ils n'auront qu'à regarder dans une glace »*, conclut M. Nixon.

### Argentine

## LE « DOCUMENT FINAL » SUR LES « DISPARUS » SUSCITE UN TOLLÉ GÉNÉRAL

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — Les explications données par la junte sur son action contre la guérilla dans un document publié la semaine dernière ont accentué l'isolement des militaires à l'approche des élections générales du 30 octobre.

Leaders politiques et syndicaux, ecclésiastiques et dirigeants d'organisations humanitaires s'accordent pour dire que ces explications sont *« tout sauf un point final »*, et en fait le *« point de départ d'une nouvelle controverse »* qui sera au centre de la campagne électorale.

Les critiques condamnent beaucoup plus *« le manque de vérité et de clarté »* du document que la tentative des responsables du régime d'éviter tout futur recours à la justice civile, en décrétant que *« tous les actes durant les années de lutte contre la subversion ont été exécutés en service »*, ce qui les fait relever de la seule justice militaire. Le désir des militaires *« de se placer au-dessus de la justice »* en s'en remettant, comme l'indique le texte, au jugement de Dieu et de l'histoire a soulevé un tollé général.

Pour les leaders des deux principaux partis politiques, péronistes et radicaux, les auteurs d'excès, en dépit de la loi d'amnistie que le gouvernement doit promulguer, n'échapperont pas aux tribunaux. Certains se font fort, dès la première séance du futur Parlement issu des élections du 30 octobre, de réclamer la constitution de commissions pour enquêter sur les véritables causes et la conduite de la guerre des Malouines, sur les « disparus » et les méthodes employées dans la lutte contre la guérilla, et enfin sur la corruption administrative et les raisons de l'accroissement de la dette extérieure durant les huit années de régime militaire.

En marge de cette polémique, les leaders radicaux ont ouvertement accusé militaires et syndicalistes péronistes d'avoir conclu un pacte pour la période constitutionnelle qui doit débuter fin janvier 1984. Malgré les démentis des états-majors des centrales syndicales ou du parti péroniste lui-même, les radicaux insistent et dénoncent avec virulence un accord *« contraire aux intérêts démocratiques »* et qui permettrait aux militaires d'échapper à d'éventuelles poursuites.

### Brésil

### NOUVEAU GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE RIO,

## M. Brizola se pose déjà en candidat à la présidence de la République

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. — M. Lionel Brizola n'a décidément pas fini de déranger. A peine a-t-il pris ses fonctions de gouverneur de l'Etat de Rio-de-Janeiro que le voici parti en campagne pour la présidence de la République, et les déclarations qu'il fait à cette occasion soulèvent de la poussière, comme les discours qu'il prononçait il y a vingt ans, quand il était la figure de proue du régime populiste et nationaliste de Joao Goulart, renversé par les militaires le 31 mars 1964.

Il a commencé son escalade à l'occasion du centenaire de Getulio Vargas, le « Peron brésilien », dont il se proclame l'héritier. *« La révolution de 1964 est enterrée, et bien enterrée »*, a-t-il dit le 16 avril devant des milliers de personnes rassemblées à Sao-Borja, dans le Rio-Grande-do-Sul, face à la maison natale de celui qui fut le dictateur de l'« Estado Novo » : le mot « révolution » étant utilisé par les militaires pour désigner le régime qu'ils ont instauré.

Une telle affirmation n'avait rien de fracassant, mais elle était faite par un homme que les généraux ont longtemps considéré comme leur « bête noire » et que l'un d'entre eux taxait encore d'« incendiaire » en novembre dernier. Le moment, en outre, était mal, ou trop bien choisi : c'est à Sao-Borja, en effet, que les partisans de M. Brizola ont lancé solennellement sa candidature à la présidence de la République, deux ans avant la date prévue pour la succession de l'actuel chef de l'Etat, le général Figueiredo.

Il y eut de l' « irritation » en haut lieu, dit-on. Les dirigeants du parti gouvernemental, le P.D.S. (parti démocratique et social), le firent savoir. Deux jours plus tard, le gouverneur de Rio récidiva : *« Le peuple brésilien a avalé et digéré ce régime comme le peuple russe a digéré les armées de Napoléon*, dit-il. *Le programme élitiste lancé en 1964 n'a été détruit ni par une révolution ni par des barricades, il a été avalé et digéré par l'immensité physique et sociale du Brésil. C'est l'organisme de la nation qui a rejeté le système, comme un corps qui lui était étranger. »*

Le même jour, M. Brizola apparaissait de nouveau dans une réunion publique, à Rio-de-Janeiro, où, cette fois, c'est le président de son parti, le P.D.T. (parti démocratique travailliste), qui proclamait : *« Nous allons conduire Lionel Brizola à la présidence du pays. »*

Le gouverneur de Rio nie avoir une telle ambition. A l'en croire, la tâche à laquelle il a promis de s'atteler — scolariser et nourrir tous les enfants de l'Etat qu'il dirige — lui suffit amplement. Mais ses dénégations ne trompent personne. Plus que le gouvernement de Brasilia, elles irritent les autres chefs de file de l'opposition.

L'« ouverture politique » est entrée, en effet, dans une période d'incertitude. Nul ne sait si le prochain président sera élu au suffrage universel, ou choisi, comme il l'a été jusqu'à présent, par un collège électoral restreint contrôlé par le gouvernement. La principale formation de l'opposition, le P.M.D.B. (Parti du mouvement démocratique brésilien), fait campagne pour le rétablissement de l'élection directe du chef de l'Etat et la formation d'une assemblée constituante chargée de donner au pays la charte dont il a besoin pour remplacer la législation d'exception en vigueur depuis près de vingt ans. C'est seulement de cette façon, dit-elle, que le Brésil retrouvera sa *« plénitude démocratique »*.

Le chemin est déjà à moitié parcouru, puisque les principales libertés politiques ont été rétablies et que, le 15 novembre dernier, les Brésiliens ont pu élire leurs gouverneurs pour la première fois depuis 1964. Gouvernement et opposition sont d'accord pour dire que le choix du président de la République au suffrage universel est la conclusion inéluctable du processus d'ouverture. Reste à savoir quand celle-ci se produira : dans deux ans, quand le président Figueiredo quittera le pouvoir, ou après ?

### Les critiques de M. Tancredo Neves

Apparemment, M. Brizola estime que le régime militaire a épuisé toutes ses possibilités et qu'il sera incapable, en 1985, d'imposer six ans de plus *« d'autoritarisme et d'illégitimité »* (six ans étant la durée actuelle du mandat présidentiel). *« Vous pouvez déjà préparer votre carte d'électeur*, dit-il à ceux qui l'acclament. *Le prochain chef de l'Etat sera élu au suffrage direct. »*

Si c'était le cas, le gouverneur de Rio aurait bien des chances de l'emporter : à soixante ans, il n'a rien perdu de son dynamisme et de son rayonnement populaire. Lors de la campagne pour le gouvernement de Rio, il lui a suffi d'apparaître à la télévision pour inverser tous les sondages, qui le plaçaient très bas au départ.

Mais tous les dirigeants de l'opposition ne partagent pas l'optimisme — qu'ils jugent prématuré — de M. Brizola. C'est le cas de M. Tancredo Neves, gouverneur d'un Etat important, le Minas-Gerais, en raison de son poids économique et surtout du rôle d'arbitrage et d'équilibre qu'il joue traditionnellement dans la vie politique du pays. *« La campagne menée par Brizola est déstabilisatrice*, dit M. Tancredo Neves. *Elle compromet l'ouverture politique. »*

En bon « mineiro », le gouverneur du Minas-Gerais a l'habitude de mesurer ses mots. Celui qui fut le premier ministre de Joao Goulart fait partie des modérés du P.M.D.B., et, de l'aveu général, il est devenu à soixante-douze ans un personnage-clé dans le dialogue nécessaire entre le pouvoir et l'opposition.

Il ne reproche pas à M. Brizola d'ambitionner la présidence de la République, mais de le proclamer si vite et si fort. *« Napoléon disait qu'il suffisait de frotter la peau des Russes pour retrouver le cosaque. Quand on frotte la peau de Brizola, on retrouve le* caudillo. » Or il suffit que le *caudillo* apparaisse, et postule la présidence, pour enlever aux militaires toute envie de voir le chef de l'État élu au suffrage direct.

M. Tancredo Neves pense — il n'est pas le seul — que la prochaine étape, la succession du général Figueiredo, devra être négociée, car la situation ne se prête plus aux solutions de force. Gouvernement et opposition se mettraient d'accord sur le choix du prochain président, qui serait élu pour une courte période, avec un mandat bien précis, celui de réformer la Constitution et d'ouvrir la voie à l'élection au suffrage universel de son successeur.

Or les déclarations de M. Brizola ne préparent pas la conciliation nécessaire, mais créent un climat d'« affrontement », affirme le gouverneur du Minas-Gerais : *« Double erreur*, nous dit-il, *plutôt que de braver le général Figueiredo, il faut l'appuyer, pour l'inciter à mener la démocratisation jusqu'à son terme comme il l'a promis. En outre, croire que les militaires n'ont plus de pouvoir, c'est faire preuve d'immaturité. Ils ont encore tous les moyens d'imposer leur choix. »* Un affrontement politique, surtout en période de convulsions sociales, ne pourrait que favoriser des ambitions militaires, y compris celles du général Figueiredo, à qui certains proposent déjà la réélection.

CHARLES VANHECKE.

# ASIE

### Cambodge

## Le second retrait partiel de « volontaires » vietnamiens a commencé le 2 mai

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Les autorités de Hanoï ont commencé à retirer du Cambodge, lundi 2 mai, le *« groupe de divisions Cuu Long »*, soit *« plus de mille volontaires »*, en présence de plusieurs dizaines de journalistes étrangers invités à être sur place les témoins de leur départ.

Au cours d'une conférence de presse, M. Hun Sen, chef de la diplomatie de Phnom-Penh, a présenté ce retrait comme un *« geste de bonne volonté »* qui doit *« faciliter le dialogue »* entre les membres de l'ASEAN (1) et les trois pays du *« bloc indochinois »*. *« Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de dialogue avec Sihanouk ou Son Sann. Nous négocierons avec Bangkok ou Pékin et non avec leurs valets »*, a-t-il répété.

Ce retrait est, selon le *Nhan Dan*, quotidien du P.C.V., *« une manifestation éloquente de la puissance de la révolution cambodgienne à tous égards »*. La situation est bel et bien *« irréversible »*, bien que *« le complot sournois des expansionnistes chinois reste intact »*, ce qui interdit à Hanoï de retirer la totalité de son corps expéditionnaire.

Le gouvernement de coalition antivietnamien, qui s'est réuni samedi en zone « libérée » sous la présidence du prince Sihanouk, a dénoncé *« cette manœuvre des dirigeants de Hanoï* [qui] *a seulement pour but de tromper l'opinion publique »*. Il a condamné *« les abominables crimes commis contre des populations civiles innocentes »* par les troupes vietnamiennes lors de leur récente offensive le long de la frontière thaïlandaise. L'ancien souverain a toutefois démenti le massacre de deux cents de ses partisans lors de l'attaque de sa base d'O'Smach, dont avait fait état M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) *(le Monde* du 19 avril). Auparavant le prince Sihanouk avait reçu les lettres de créances des ambassadeurs de Chine, de Corée du Nord, du Bangladesh, de Malaisie et de Mauritanie. Cette cérémonie a eu lieu en territoire cambodgien à proximité immédiate de la frontière thaïlandaise. Elle a imposé à l'ancien souverain l'obligation de se retrouver en zone khmère rouge aux côtés de MM. Khieu Samphan et Ieng Sary. Ces derniers ont indiqué que M. Pol Pot, pour sa part, *« est en bonne santé et passe le plus clair de son temps sur le front »*.

Ce retrait partiel vietnamien et cette présentation de lettres de créances ont maintenant placé — pour combien de temps ? — l'affaire cambodgienne sur le terrain diplomatique. Il est significatif de constater que ces deux « événements » ont eu lieu à la veille du voyage officiel en Chine du président de la République française. En tout cas, les dirigeants de Hanoï ont laissé entendre qu'ils n'avaient pas l'intention de continuer leur offensive, l'objectif limité qu'ils s'étaient fixé ayant été atteint, à savoir détruire une partie de l'équipement militaire — notamment le matériel antichar — dont les résistants cambodgiens avaient reçu récemment livraison.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-est (Philippines, Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande).

# A TRAVERS LE MONDE

### Etats-Unis

• MORT DE L'AMIRAL ARTHUR DEWEY STRUBLE. — L'amiral Struble, qui était chef de la marine américaine lors du débarquement de Normandie, est mort dimanche, 1er mai, à son domicile près de Washington, à l'âge de quatre vingt-huit ans. A la retraite depuis 1956, l'amiral avait été décoré de la Légion of Merit pour la façon dont il avait préparé et dirigé l'assaut du 6 juin 1944. Après le débarquement allié sur les plages normandes, il avait été transféré dans le Pacifique, pour diriger notamment les attaques lancées contre les forces japonaises dans les Philippines. Commandant la VIIe flotte pendant la guerre de Corée, il avait ordonné l'invasion d'Inchon. — *(A.F.P.)*.

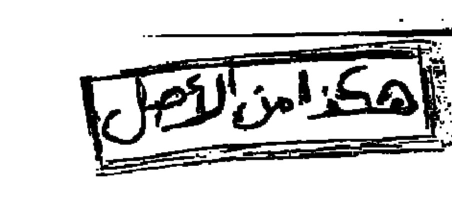
### Italie

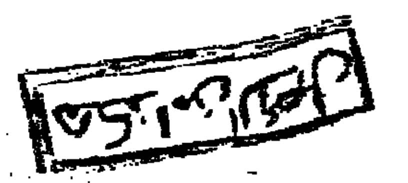
• LE PRESIDENT PERTINI CONFIE UNE MISSION DE CONSULTATION AU PRESIDENT DU SENAT. — Le président de la République, M. Pertini, s'est accordé un nouveau délai de réflexion avant de prononcer la dissolution du Parlement. Il a chargé M. Tommaso Merlino, président du Sénat, de prendre *« un ultime avis des groupes parlementaires et des partis politiques »* sur la solution de la crise (nos dernières éditions du 3 mai).

### U.R.S.S.

• LA SIGNATURE DE M. TCHERNENKO FIGURE SUR LA NÉCROLOGIE. — Publiée ce mardi 3 mai par la *Pravda*, de M. Vitali Pritcheptchik, premier secrétaire du P.C. pour la région de Moguilev, mort dans un accident de la route. Le numéro deux du P.C. soviétique, qui n'a pas été vu en public depuis le 30 mars, était absent au défilé du 1er mai, même si son portrait figurait bien parmi ceux des membres du comité central qui ornaient les rues de Moscou. — *(A.F.P.)*









# PROCHE-ORIENT

LES ENTRETIENS DE M. SHULTZ

## M. Begin affirme que des « problèmes de taille » subsistent sur la voie d'un accord avec le Liban

Au terme d'une journée de discussion à Jérusalem, Américains et Israéliens sont tombés d'accord, lundi 2 mai, pour estimer que, malgré des progrès, des difficultés persistaient sur la voie d'un accord en vue du retrait de toutes les forces étrangères du Liban.

A l'issue d'un entretien d'une heure avec M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, M. Menahem Begin a confié aux journalistes : *« J'ai déclaré à mon hôte qu'il reste des problèmes de taille qui doivent faire l'objet de discussions, tant à Jérusalem qu'à Beyrouth. »* MM. Philip Habib et Morris Draper, qui assistent le secrétaire d'Etat américain dans sa mission au Proche-Orient, ont poursuivi tard dans la nuit leurs entretiens avec les membres de la délégation israélienne pour mettre la dernière main à la formulation des propositions que M. Shultz soumet, ce mardi, à Beyrouth.

Aucune date limite n'a été fixée pour l'aboutissement des négociations, mais les responsables américains ont fait clairement comprendre aux négociateurs israéliens et libanais que les engagements de M. George Shultz l'appellent à Paris pour une réunion, les 9 et 10 mai, et que le secrétaire d'Etat n'a pas l'intention de laisser derrière lui une équipe de négociateurs si aucun accord n'est réalisé à cette date.

Lundi, le ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Salem, a quitté Damas, à l'issue d'une visite éclair en Syrie, au cours de laquelle il a eu un entretien de trois heures avec le président syrien Hafez El Assad. Au cours de cette réunion, à laquelle assistait le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, le président Assad a affirmé que la Syrie se tenait *« aux côtés du Liban »* et a accusé Israël de *« chercher, par les exigences formulées au cours des négociations tripartites, à imposer son hégémonie totale sur le Liban et à priver ce pays de sa souveraineté et de sa liberté »*. *« Le Liban, fort du soutien de la Syrie et des autres pays arabes, est capable de rester ferme et d'imposer à Israël le retrait de ses troupes du Liban, sans que soit porté atteinte à sa souveraineté »*, a ajouté le chef de l'Etat syrien.

M. Abdel Halim Khaddam a pour sa part confirmé que les troupes syriennes ne se retireront pas du Liban si Israël obtient des avantages politiques ou militaires dans ce pays. *« Notre position,* a-t-il dit, *est claire et ferme. Tout acquis israélien au Liban aura pour résultat le maintien des troupes syriennes au Liban jusqu'à ce que ces acquis cessent d'exister. Les pressions israéliennes visant à obtenir des avantages n'affectent pas seulement le Liban, elles affectent également la Syrie et l'ensemble du monde arabe. »*

De retour à Beyrouth, M. Salem, dont la mission à Damas avait pour but d'informer les Syriens des quatre mois de négociations menées avec Israël et les Etats-Unis afin d'assurer un retrait des forces étrangères et de *« recueillir le point de vue du président syrien sur la situation »*, s'est borné à affirmer que ces entretiens à Damas avaient été *« utiles »*.

A Washington, le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, a déclaré lundi dans une interview à la chaîne de télévision N.B.C. que l'Union soviétique avait envoyé en Syrie plus de cinq mille soldats et conseillers. *« Ces gens ne sont pas vraiment des conseillers »*, a précisé M. Weinberger, *« ils sont organisés en unités et je pense qu'ils sont là pour servir un tas de choses qu'ils ont livrées, en particulier des missiles »*. Il a indiqué que les Soviétiques continuaient de livrer des armes à la Syrie et qu'ils ont remplacé tous les armements perdus l'été dernier... – (A.F.P.-A.P.)

En Cisjordanie

## Un Palestinien tué par balles lors d'une manifestation contre les implantations

De notre correspondant

Jérusalem. – Un incident plus grave que d'autres, puisqu'il y a eu mort d'homme, mais initialement un incident presque banal comme il s'en produit fréquemment en Cisjordanie, alors que s'y multiplient et s'y développent les implantations israéliennes – le mouvement s'accélérant en ce moment avec l'annonce, à Jérusalem, de nouveaux et nombreux projets (*le Monde* des 12 et 15 avril).

Pour la deuxième journée consécutive, le 2 mai, un groupe d'habitants du village de Kafr-Bidya, proche de Naplouse, ont pris à partie les employés d'une entreprise israélienne de travaux publics qui préparaient le site d'une nouvelle implantation. Ces derniers ont fait appel à l'armée pour disperser les manifestants. Une brève échauffourée, puis quelques coups de feu...

Les militaires affirment qu'ils n'ont tiré que lorsqu'un manifestant a tenté de s'emparer de l'arme de l'un des membres de la patrouille. Un porte-parole de l'armée a d'abord déclaré que l'un des manifestants était mort d'une crise cardiaque durant l'incident. Mais ensuite, citant des sources militaires, la radio israélienne a annoncé que la victime avait été tuée par balles et que d'autres villageois avaient été blessés. Au cours de l'affrontement, un soldat a été atteint de plusieurs coups de couteau. Neuf personnes du village ont été arrêtées.

Les habitants de Kafr-Bidya déclarent avoir voulu empêcher les travaux parce que, contrairement à ce que prétendent les promoteurs, les terres sur lesquelles doit être installée la nouvelle colonie n'ont pas fait l'objet d'achats. *« Ces terres ont bel et bien été vendues,* disent les promoteurs, *et maintenant les propriétaires arabes le nient »*.

Le mois dernier, les habitants du village ont porté plainte devant le tribunal régional de Naplouse, et celui-ci a ordonné, au moins temporairement, la cessation des travaux. Les promoteurs déclarent que cet ordre sera *« respecté »* mais les travaux n'en ont pas moins continué jusqu'à présent.

FRANCIS CORNU.

● *M. Hani El-Hassan, un des conseillers de M. Yasser Arafat,* frère de M. Khaled El-Hassan, président de la commission des affaires étrangères du Conseil national palestinien, aurait été reçu à déjeuner « en privé » à Paris par M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, mardi 26 avril. La conversation aurait surtout porté sur la conférence des Nations unies projetée à Paris (à l'UNESCO) du 16 au 27 août et que la France juge très inopportune. Si cette information d'*Afrique-Asie* paraît exacte, il est en revanche inexact que M. Cheysson ait rencontré M. Yasser Arafat, comme l'écrit l'hebdomadaire, pendant son séjour à Bucarest les 21 et 22 avril.

● *Le suspect arrêté à Lisbonne* le 10 avril, quelques heures après l'assassinat de M. Issam Sartaoui, conseiller de M. Yasser Arafat, a avoué être l'auteur unique du meurtre commis à l'hôtel Montechoro (sud du Portugal), alors que se tenait le congrès de l'Internationale socialiste. C'est ce qu'affirme le *Diario de Lisboa* en se fondant sur des indications fournies par le parquet. L'homme, dont les autorités portugaises n'ont pas publié les motifs de l'inculpation, assure avoir agi seul, affirmation qui rencontrerait un certain scepticisme chez les enquêteurs portugais. – *(A.F.P.)*

● *Le trente-cinquième anniversaire de la proclamation de l'État d'Israël,* le 14 mai 1948, sera célébré à Paris, le 8 mai, par une fête organisée à partir de 20 heures sous un chapiteau dressé porte des Lilas (avenue du Docteur-Gley). L'ambassadeur d'Israël en France, M. Meïr Rosenne ; M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), et le grand rabbin de France, M. René-Samuel Sirat, prendront la parole au cours de cette manifestation. La partie artistique sera animée par Enrico Macias et la chorale du kibboutz Gueva.

Iran

### TOUS LES MEMBRES DU TOUDEH SONT PRIÉS DE SE FAIRE INSCRIRE AUPRÈS DES GARDIENS DE LA RÉVOLUTION

M. Mohseu Rezaï, le chef des gardiens de la révolution (Pasdaran), a invité, lundi 2 mai, tous les membres du parti Toudeh (communiste) à se rendre immédiatement dans les centres de son organisation pour s'y faire enregistrer.

M. Rezaï, qui s'exprimait à la sortie d'une entrevue avec l'imam Khomeiny, a assuré que tous ceux qui avaient *« trahi et conspiré pour renverser le régime islamique »* avaient été arrêtés, et que les gardiens de la révolution contrôlaient la situation. Il a demandé qu'il ne soit pas procédé à de nouvelles arrestations par d'autres que les Pasdarans.

En attendant, la mise en scène des « aveux télévisés » s'est poursuivie lundi par l'apparition sur le petit écran de cinq membres du comité central du Toudeh qui, d'une voix monocorde, se sont accusés des pires crimes.

*L'Humanité*, pour sa part, a publié, ce mardi 3 mai, une déclaration du comité central du Toudeh affirmant que les *« aveux »* ont été extorqués par des *« tortures physiques et psychologiques »* par *« les ennemis de l'indépendance, de la liberté et de la justice sociale »*, qui se vengent aujourd'hui, sous l'égide de l' *« impérialisme américain »*, de la *« principale force luttant pour l'indépendance et la liberté du pays que constitue le parti Toudeh d'Iran »*.

Le Monde

# politique

L'AUSTÉRITÉ A LA BASE

## Provence-Côte d'Azur : ne pas baisser les bras

De notre correspondant régional

Cannes. — *« On ne pensait pas que ce serait aussi difficile. »* A l'image de M. André Sapède, quarante-quatre ans, technicien à l'Aérospatiale de Cannes, membre du P.S. (courant CERES) depuis 1972 et adhérent de la C.F.D.T., les militants de gauche de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur vivent douloureusement le plan de rigueur gouvernemental. Mais, chez eux, le réalisme l'emporte souvent sur une certaine désillusion. *« Ce n'est pas le moment de baisser les bras,* dit M. Sapède, *ni de taire nos critiques... »*

Les mesures arrêtées sont, en effet, plus ou moins bien comprises et acceptées. Etaient-elles opportunes ? *« Oui »*, tranche sans hésiter M. Jean-Pierre Dollet, cinquante-trois ans, électricien-monteur de bord à la Direction des constructions et armes navales (D.C.A.N.) de Toulon, socialiste *« fervent »* et adhérent *« critique »* de la C.G.T. *« Il était impossible,* estime-t-il, *de relancer la machine économique sans avoir au préalable assaini notre commerce extérieur. »* La finalité du plan de rigueur est également approuvée par M. François Maurissanne, trente-sept ans, responsable d'un service éducatif auprès du tribunal pour enfants de Toulon, entré au P.S. après la signature du programme commun, en 1972. *« L'analyse faite par le gouvernement,* dit-il, *est correcte. La rigueur, en l'occurrence, n'est qu'une résultante et non un moyen. »* M. Sapède, lui, *est plus réservé : « On avait réussi à freiner le chômage, mais le plan Delors paraît remettre en cause un principe de la politique gouvernementale, que je croyais intangible. On ne peut se satisfaire d'avoir deux millions de chômeurs. C'est non seulement insupportable sur le plan économique et social, mais c'est aussi dangereux pour la démocratie. Le chômage engendre des sentiments de xénophobie et de racisme exploités par la droite. Il incite à rechercher des boucs émissaires parmi les plus faibles, c'est-à-dire, en premier lieu, les travailleurs immigrés. »*

Si les objectifs du gouvernement ne sont pas, dans l'ensemble, trop contestés, le dispositif retenu, en revanche, provoque une véritable grogne, surtout de la part de certains militants communistes. *« Lorsque le détail des mesures de rigueur a été rendu public, mon premier réflexe a été de descendre dans la rue pour protester,* déclare M. Roger François, « permanent » d'une confédération de locataires à Marseille et membre du P.C. depuis 1967. *« J'avais cru comprendre, en écoutant le discours du président de la République, qu'on allait vers une amélioration des conditions de vie des travailleurs, fût-ce au prix de sacrifices momentanés. Malheureusement, la solidarité à laquelle a appelé M. Mitterrand est beaucoup trop à sens unique. C'est l'austérité sur le dos des travailleurs, et ce ne sont pas les quelques améliorations qui ont été concédées par le premier ministre qui changent quoi que ce soit. Les forces réformistes au sein du gouvernement ont eu en définitive plus d'influence que les forces de progrès. »*

### « Dans les gencives »

Comme M. François, M. Jean-Pierre Ardevol, trente-deux ans, membre cégétiste du comité d'entreprise de la Solmer, à Fos-sur-Mer, estime que *« l'on n'a pas tapé dans les bonnes poches »*. *« Les gros revenus,* déclare-t-il, *ne sont pas assez touchés. »* Même réaction de la part de M. Nonce Franceschetti, cinquante-quatre ans, secrétaire du syndicat C.G.T. des dockers du port de Nice et membre du P.C. depuis 1945 : *« Il y a dans le département des Alpes-Maritimes vingt mille personnes dont la fortune est estimée à plus d'un milliard de centimes. On aurait dû d'abord penser à relever les impôts sur les revenus de ces gens-là. »*

Deux des mesures du plan de rigueur font vraiment l'unanimité. L'une, celle concernant le forfait hospitalier, dans le sens d'une condamnation sans appel ; l'autre — celle portant sur la limitation des sorties de devises — est inversement admise et surtout dédramatisée. *« Le forfait hospitalier, je l'ai pris dans les gencives,* déclare M. François. *Même la droite n'avait pas réussi à le faire passer. C'est injuste et injustifié. De deux choses l'une : ou l'on recherche les causes réelles du déficit de la Sécurité sociale, ou l'on cède à la facilité en prenant dans la poche des malades. Le gouvernement a choisi la seconde solution alors que certaines entreprises ont des arriérés de cotisations énormes... »*

M. Dollet, de son côté, est formel : *« C'est la mesure qui est de loin la plus impopulaire et celle qui, personnellement, me gêne le plus aux entournures. On touche au droit à la santé alors qu'il aurait été peut-être plus judicieux d'augmenter davantage les taxes sur l'alcool et les cigarettes, qui ne sont pas des choses indispensables. »*

Le contrôle des changes ? *« On l'a connu dans le passé et on n'a pas entendu les mêmes cris,* remarque M. François. *Je ne sais pas s'il s'agit économiquement d'une bonne mesure mais elle ne me paraît pas insupportable. »* Pour M. Maurissanne, *« on a monté avec cette affaire de devises une véritable cabale »*. *« Je fais partie,* témoigne-t-il, *des seize pour cent de nos compatriotes qui voyagent à l'étranger. L'allocation à laquelle j'ai droit pour ma famille ne remet pas en cause mes projets. Mais si tel avait été le cas, je ne me sentirais pas brimé de prendre mes congés en France. »*

Que faut-il faire ? *« Expliquer, expliquer »*, dit M. Maurissanne. *« Populariser les positions du P.C. auprès des travailleurs, qui seront les vrais artisans du changement »*, répondent MM. Franceschetti et François.

La rigueur de 1983 ne fait pas oublier toutefois les acquis de 1981 et de 1982. *« Il y avait des situations intolérables pour les travailleurs, auxquelles la gauche a eu le mérite de remédier dès son arrivée au pouvoir »*, souligne M. Sapède. *« L'infaillibilité, même pontificale, je n'y crois pas,* dit pour sa part M. Dollet, *mais ce qui a été fait est formidable. »*

La reconduction de M. Mauroy dans ses fonctions de premier ministre ? *« Il y a eu trois Mauroy et je ne vois pas bien les liens entre les trois,* souligne M. Dollet. *Pour frapper les esprits, sans doute aurait-il pu se mettre en réserve de la République... »* M. Maurissanne, au contraire, salue, lui, *« le courage d'homme d'Etat »* du premier ministre, *« dont personne d'autre ne pourrait tenir le rôle actuellement »*.

Au-delà des nuances ou même des divergences du moment, socialistes et communistes sont au moins d'accord sur un point : il ne faut pas rompre l'attelage gouvernemental. *« Le P.C. a voté la rigueur. J'en suis satisfait,* déclare M. Sapède, *car je craignais le contraire. Les communistes sont nécessaires à la majorité. » « La droite, et peut-être aussi certains responsables socialistes, avaient espéré que le P.C. se désolidariserait de la politique actuelle pour qu'il redevienne un parti défensif, replié sur lui-même et isolé,* affirme M. François. *Ils en ont été pour leurs frais. Nous voulons occuper toute notre place au gouvernement et faire en sorte que l'on aille plus loin dans les réformes... »*

GUY PORTE.

## Les concessions de M. Mauroy

(Suite de la première page.)

Le démantèlement partiel des montants compensatoires monétaires français a été confirmé officiellement ce mardi 3 mai. M. Mauroy s'est entretenu, lundi après-midi, avec le ministre de l'agriculture, M. Michel Rocard, des modalités d'application de cette décision qui répond aux vœux des organisations agricoles. Toutefois, le premier ministre était appelé à arbitrer entre les positions respectives de M. Rocard et de M. Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, sur le point de savoir à quel niveau fixer ce démantèlement qui se traduira par une augmentation des prix agricoles français. M. Mauroy a présidé, mardi matin, un comité interministériel consacré à ce dossier. Le premier ministre paraissait personnellement désireux de répondre positivement à M. Rocard afin d'apaiser les paysans, mais sans aller jusqu'à hypothéquer l'objectif annuel du gouvernement en matière de taux d'inflation, qui demeure fixé à 8 %.

L'effacement relatif de M. Mauroy depuis les élections municipales ne traduit donc pas, selon son entourage, une réduction de son rôle politique. Conformément à la logique de la nouvelle structure gouvernementale, le premier ministre intervient moins souvent sur le devant de la scène, mais ses arbitrages n'en sont que plus importants, en tout cas plus spectaculaires.

Cerné par les revendications catégorielles, M. Mauroy pare au plus pressé en cherchant à éviter l'isolement du gouvernement. Il partage le point de vue de M. Jean Poperen, selon lequel *« la droite, parce qu'elle exprime la politique des puissances établies, peut gouverner un temps sans l'adhésion de sa propre base de masse »*, alors que, en revanche, *« la gauche, qui a contre elle les puissances établies, ne peut gouverner longtemps sans adhésion populaire »*.

Les « réflexions » controversées du numéro deux du P.S., dont M. Mauroy avait reçu un exemplaire avant divulgation, n'ont d'ailleurs suscité aucune protestation à l'hôtel Matignon.

Fidèle à son penchant pour la synthèse, le maire de Lille s'est entretenu, vendredi 29 avril, avec le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Christian Goux, qui ne cache pas les réserves que lui inspire la politique économique du gouvernement.

### Le légalisme de l'opposition

Dans l'immédiat, le premier ministre se propose de « prendre le pouls » de l'ensemble du pays. Tous les préfets de région ont été convoqués pour le jeudi 5 mai à 11 heures, à l'hôtel Matignon. Pour M. Mauroy il s'agit, à la fois, de mieux gérer pour essayer d'assurer le succès de la politique de rigueur et de prévenir les poussées de fièvre. En dressant cet « état de la France » le premier ministre établira par la même occasion une carte des « points chauds » à surveiller.

Le gouvernement craint, en effet, l'apparition de « feux sociaux tournants » dans la mesure où les batailles locales entre la gauche et ses adversaires sont beaucoup plus vives, depuis la campagne pour les municipales, qu'entre les états-majors nationaux. Il est révélateur que, *au moment même* où le secrétaire général du R.P.R., M. Bernard Pons, modérait ses propos, dimanche 1er mai, devant le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » — à l'exception d'une violente attaque *ad hominem* contre M. François Mitterrand, à nouveau traité d'« *incompétent entouré d'incompétents* » (*le Monde* du 2 mai), — ce soit un élu local du mouvement chiraquien, M. Jean-Jacques Guillet, adjoint au maire de Sèvres (Hauts-de-Seine) qui ait, au cours d'une réunion des CAR (Comités d'action républicaine) appelé l'opposition à radicaliser son attitude dans les municipalités dirigées par la majorité. Ce décalage alimente évidemment le sentiment des socialistes qui dénoncent, comme l'a fait lundi le porte-parole du P.S., M. Bertrand Delanoë, le *« double jeu de la droite »*. La veille, au micro de R.M.C., le secrétaire national du P.S. chargé des relations extérieures, M. Marcel Debarge, ancien secrétaire d'Etat, avait évoqué, pour sa part, *« l'ombre du R.P.R. »* derrière les manifestations étudiantes.

Certes, le mouvement de M. Chirac travaille à tirer parti des difficultés du gouvernement. C'est de bonne guerre. M. Pons va entreprendre un « tour de France » pour intensifier les activités du R.P.R. en province. Mais l'état-major du mouvement chiraquien sait fort bien qu'il aurait plus à perdre qu'à gagner s'il fournissait à ses adversaires la moindre occasion d'accréditer leurs accusations de « manipulation » à des fins « subversives ». La direction du R.P.R. — comme les leaders de l'U.D.F. — a tenu à marquer ses distances vis-à-vis des *contestataires les plus politisés*. Ainsi la fédération de Paris du R.P.R. avait-elle fait savoir qu'elle ne s'associait *« en aucune façon »* à l'organisation de la manifestation du S.N.P.M.I. le 1er mai. De même, M. Yves Lancien, député R.P.R. de Paris, dément-il, dans *la Lettre de la Nation*, les rumeurs selon lesquelles il serait associé à une initiative de l'Union nationale des parachutistes qui aurait pour objectif d'*« organiser le 10 mai des manifestations antigouvernementales visant à déstabiliser le régime »*.

Le légalisme de l'opposition irrite d'ailleurs les extrémistes. Le conseil national du Parti des forces nouvelles estime que *« l'attitude de l'opposition parlementaire est inadmissible : son refus de soutenir toutes les luttes engagées contre le régime de Mitterrand prouve qu'elle n'a pas envie d'abattre ce régime de trahison »*. Finalement, la déception de ces extrémistes, dont certains dirigeants préconisaient la démission collective des députés de l'opposition, ajoute à l'impression de légère détente qui prévaut aujourd'hui. Par les temps qui courent, le gouvernement n'en espérait pas plus.

ALAIN ROLLAT.



• *M. François Léotard*, secrétaire général du P.R., a déclaré, dimanche 1er mai, à Blois : *« Dire que les troubles actuels sont une manœuvre de l'opposition, c'est une blague. (...) On ne peut pas avoir été contre le désordre en 1968 et être pour en 1983 (...). Nous sommes des légalistes ; il y a des échéances électorales. Le pouvoir ne se prend pas dans la rue, même si nous comprenons la colère de certains, notamment celle des agriculteurs. »*

• *M. Marcel Debarge*, membre du secrétariat national du P.S., a estimé, dimanche 1er mai, au micro de R.M.C., qu'il convient d'éviter des *« analogies trop rapides »* entre les manifestations étudiantes et les événements de mai 1968 : *« Le climat est tout à fait différent,* a-t-il déclaré. *Je crois que certains ont peut-être intérêt à ce que l'on fasse ce rapprochement. Il y a toujours une récupération politique. On l'a bien vu dans certaines manifestations d'étudiants. Il y avait là l'ombre du R.P.R., l'ombre de la droite qui était là et qui manipulait. Il y a peut-être un désir rentré. Mais ça ne restera qu'un désir. S'il y en a qui rêvent à ce cauchemar, nous n'en sommes pas. »*

## Le député et l'illusionniste (suite)

*M. Robert-André Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne, ayant au cours d'un débat parlementaire qualifié le premier ministre d'*« d'illusionniste » (le Monde *du 8 avril), l'association française des artiste prestidigitateurs lui avait reproché d'avoir utilisé ce mot dans un sens* « péjoratif et humiliant » (le Monde *du 26 avril). M. Vivien vient de répondre au secrétaire général de cette association en ces termes :*

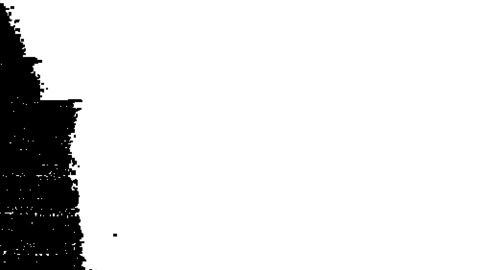
« Je tiens à vous préciser que j'ai indiqué aux journalistes qui m'interrogeaient après mon discours, que dans mon esprit « *illusionniste* » et « *manipulateur* » (c'est le terme exacte que j'ai employé) n'étaient pas une injure, et que votre art suscitait, lorsqu'il était pratiqué avec talent, l'admiration du public.

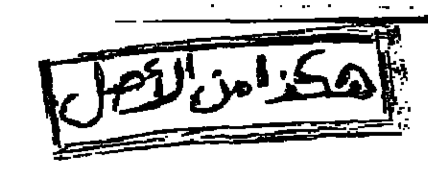
» La presse écrite et audiovisuelle n'a repris que l'introduction de mon intervention, et si vous l'aviez lue en entier, vous auriez pu constater que la démonstration que je faisais permettait de dire que le premier ministre, lorsqu'il décrarait que les *« clignotants étaient au vert »*, alors qu'ils étaient au rouge incandescent, manipulait les statistiques, et que sa phrase avant les élections municipales : *« les problèmes sont derrière nous »*, voulait donner l'illusion que tout allait bien alors qu'il n'en était rien, comme vous donnez l'illusion à vos spectateurs que telle carte se trouve à tel endroit alors qu'elle n'y est pas.

» La seule différence entre vous et lui, c'est que vous réussissez, tout en les séduisant, à tromper ceux qui vous regardent et vous écoutent, ce qui n'est pas le cas, me semble-t-il, pour M. Pierre Mauroy (...)

» Quant à l'autorisation de vous traiter de « parlementaire » entre vous, au cours de réunions, je n'ai pas le pouvoir de vous la donner. Mais, si j'en juge par les répliques de théâtre, de chansonniers ou de romanciers, la fonction de *« député »* serait plus percutante (...) »







# POLITIQUE

## LE NOUVEAU MAIRE DE NEUILLY-SUR-SEINE

### « L'héritage ne me fait pas peur »

M. Nicolas Sarkozy, R.P.R., a été élu maire de Neuilly, le 29 avril (*le Monde* du 2 mai).

Maire de Neuilly à vingt-huit ans ! L'événement a de quoi surprendre dans cette commune qui compte soixante-dix mille habitants, six cents employés municipaux et un budget de 25 milliards de centimes : une gigantesque entreprise gérée depuis trente-six ans par Achille Peretti, décédé le 14 avril dernier.

Né le 28 janvier 1955 à Paris, de mère française et de père hongrois, Nicolas Sarkozy découvre très tôt les deux « *vérités* » qui le guident depuis lors : sa vocation d'avocat, concrétisée en 1979, après des études de droit à la faculté de Nanterre et un passage à l'Institut d'études politiques ; et sa conviction gaulliste, née lorsque, avec son grand-père, il allait « *voir passer le général* », le jour du 11 novembre (« *c'était une sorte de modèle de grandeur et de générosité* »), qui le conduit à s'inscrire à l'U.D.R. en 1974. En juin 1975, il prononce un discours aux assises U.D.R. de Nice, à l'occasion duquel il est remarqué par Achille Peretti qui lui propose de figurer sur sa liste aux municipales de 1977. Dernier élu de cette liste, il est, deux ans plus tard, adjoint chargé des affaires scolaires. Réélu en 1983, de nouveau adjoint, il est aussi conseiller régional Ile-de-France et secrétaire de circonscription du R.P.R.

Actif militant au R.P.R. depuis la fondation de celui-ci, responsable des jeunes du mouvement, il fait partie de la cohorte des jeunes « chiraquiens » dont le maire de Paris surveille de près la carrière. Dans les Hauts-de-Seine, il est parmi les proches de l'homme fort du département, M. Charles Pasqua, sénateur, président du groupe R.P.R. au Sénat et conseiller municipal de Neuilly depuis mars dernier. C'est d'ailleurs lui qui le premier avancera le nom de N. Sarkozy pour organiser une « primaire » au sein du conseil face à M. Bary candidat de l'U.D.F. soutenu par une dissidente R.P.R., Mme d'Harcourt.

Toutefois rendant hommage à son prédécesseur, M. Sarkozy a affirmé : « *Tout ce que je sais de la politique municipale, c'est M. Peretti qui me l'a appris. Depuis six ans, je le voyais toujours quatre ou cinq fois par semaine. J'ai organisé sa dernière campagne, fait toutes les réunions avec lui. Il me demandait mon avis sur tous les grands dossiers et on savait en ville que j'étais un peu son fils spirituel.* » « *La différence d'âge était telle qu'il ne pouvait y avoir de concurrence entre nous* », explique le nouveau maire.

Dès lors que M. Charles Pasqua n'était pas candidat au poste de maire, la mairie de Neuilly allait-elle échapper au « *clan des Corses* », durement dénoncé par une autre conseillère, Mme Florence d'Harcourt, député (ap. R.P.R.) de la circonscription, qui avait conduit une liste municipale contre Achille Peretti ? « *Pas tout à fait, puisque mon épouse est corse* », commente en riant M. Sarkozy, qui se rappelle qu'Achille Peretti lui avait dit en souriant : « *Méfiez-vous, Sarkozy, on va vous annexer et on va transformer votre y en i.* »

N'est-ce pas M. Pasqua qui, en coulisses, tirera les ficelles ? « *Je n'ai nullement besoin de tuteur*, commente M. Sarkozy, avec toute la vigueur d'une ambition qu'il ne cache d'ailleurs pas. *Le plus épanouissant dans le poste de maire, c'est d'avoir réellement les leviers de commande, et j'ai bien l'intention d'assurer pleinement, et seul au bout du compte, toutes les responsabilités de la fonction.* »

Reste le poids de la succession d'un homme comme Achille Peretti : « *C'était une des décisions difficiles à prendre*, admet Nicolas Sarkozy, *mais l'héritage ne me fait pas peur. Il me faudra seulement être irréprochable pour me faire accepter, rassurer ceux des Neuilléens que la jeunesse de leur maire pourrait inquiéter* ».

FRANÇOIS ROLLIN.

## Dans les cabinets ministériels

● **Au cabinet de M. Robert Badinter**, garde des sceaux, ministre de la justice, après les changements intervenus (*le Monde* du 13 avril), la lise complète des membres du cabinet est la suivante :

*Directeur de cabinet :* M. Alain Bacquet, conseiller d'Etat ; *chargé de mission auprès du ministre :* M. Pierre Lyon-Caen, chargé de la législation et des affaires civiles ; *directeur adjoint de cabinet :* M. Régis de Gouttes, chargé des affaires pénales internes et internationales ; *chef de cabinet :* Mme Martine Denis-Linton.

*Conseillers techniques :* MM. Jean Favard, chargé de l'administration pénitentiaire (milieu fermé) ; Jean-Marc Sauvé, chargé de la législation pénale, des relations avec le service de l'administration générale et de l'équipement (budget et plan) ; Jean-Pierre Pech, chargé des services judiciaires ; Mmes Marie-Françoise Petit, chargée de l'éducation surveillée et du milieu ouvert de l'administration pénitentiaire ; Françoise Toubol-Fischer, chargée des relations avec le Parlement.

*Chargé de mission :* M. Charley Chetrit, chargé de la fonction publique (statut des fonctionnaires), de la recherche et de l'informatique au ministère.

Sont, en outre, chargés de mission à titre officieux : Mmes Anne-Marie Colmou, chargée des relations avec les élus ; Simone Souchi, chargée de la presse et de l'information du public ; Mlle Véronique Brachet, chargée des relations avec la presse ; M. Antoine Lyon-Caen, chargé d'études juridiques spécifiques ; Mme Brigitte Monereau, chargée des affaires civiles en liaison avec M. Pierre Lyon-Caen.

[Nous avions indiqué dans *le Monde* du 13 avril que M. Pierre Lyon-Caen, directeur adjoint, conserverait ce titre concurremment avec M. Gouttes, avec le pas sur ce dernier. Telle était l'intention initiale de M. Badinter, à laquelle s'est opposé M. Jacques Fournier, secrétaire général du gouvernement. Celui-ci craignait de devoir accorder aux autres ministres qui auraient invoqué ce précédent, deux postes de directeur adjoint. C'est la raison pour laquelle M. Lyon-Caen a finalement été nommé chargé de mission, un titre qui apparaît immédiatement après celui de directeur de cabinet au *Journal officiel* du 13 avril.]

● **Au cabinet de M. Daniel Benoist**, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, Mme Christine Patron est nommée directeur de cabinet, en remplacement de M. Alain Gillette, devenu directeur de cabinet de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés.

[Née en 1934, diplômée de gérontologie, responsable d'une maison de retraite, *adjoint au maire de Montargis* (Loiret), Mme Christine Patron avait été nommée en novembre 1981 conseiller technique au cabinet de M. Joseph Franceschi au secrétariat d'Etat chargé des personnes âgées.]

● **Au cabinet de Mme Yvette Roudy**, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des droits de la femme, Mme Michelle Coquillat est nommée chargé de mission et M. Henri Maurel est nommé conseiller technique.

## A Lyon

### TROIS ÉLUS SOCIALISTES SE DÉMARQUENT DE L'INITIATIVE DE M. POPEREN

*(De notre correspondant régional.)*

Lyon. – Trois élus socialistes (« mitterrandistes »), MM. Roland Bernard, député du Rhône et maire d'Oullins, Franck Sérusclat, sénateur du Rhône et maire de Saint-Fons, et André Vianes, conseiller municipal de Lyon, ont publié, lundi 2 mai, une déclaration dans laquelle ils prennent leurs distances avec les « réflexions » rendues publiques la semaine dernière par M. Jean Poperen, député du Rhône et « numéro deux » du P.S. « *Le débat préparatoire au congrès national du P.S. a été récemment porté devant l'opinion*, écrivent les trois élus socialistes, *selon des modalités qui ont surpris de nombreux militants de notre parti. Comme eux, nous nous étonnons de la diffusion d'un document de réflexion hors des procédures normales.* »

Sévères quant à la forme du texte de M. Poperen (*le Monde* du 28 avril), les trois élus socialistes le sont également quant au fond : « *En voulant impliquer l'institution présidentielle dans un débat interne à un parti, fût-il le nôtre, a été oubliée la règle fondamentale de notre République qui place la plus haute autorité de l'Etat en dehors, car au-dessus, des discussions propres aux formations politiques nationales. Une telle initiative, d'ordre individuel, ne saurait engager la majorité du parti socialiste (...). Avec d'autres militants, nous déposerons nous-mêmes une contribution au débat dans le cadre des procédures normales organisées par le comité directeur.* »

C.R.

Le Monde

# société

## LA LOI « ANTISEXISTE »

### Mme Roudy défendra son projet « jusqu'au bout »

*« Je ne pensais pas qu'il y avait en France une telle capacité d'hystérie machiste... L'excitation, la haine sourde, les sarcasmes qui ont suivi l'annonce du projet de loi antisexiste m'ont montré que celui-ci était beaucoup plus important qu'on pouvait le croire »*, s'est exclamée, lundi 2 mai, Mme Yvette Roudy, ministre délégué aux droits de la femme, lors d'un point de presse organisé avec M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement. *« Excepté de la part de certains publicitaires, il n'y a pas eu beaucoup d'humour dans ces réactions. »*

Le ministre, qui a à nouveau expliqué que la loi visait à rétablir *« une certaine égalité dans l'expression »*, a affirmé son intention de *« mener le projet jusqu'au bout »*, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il soit voté par le Parlement. C'est un ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature, M. Jean-Pierre Michel, député P.S. de Haute-Saône, qui rapportera le projet à l'Assemblée nationale.

Mme Roudy est revenue d'un voyage d'une douzaine de jours aux Etats-Unis et au Québec convaincue par les femmes politiques, les universitaires et les féministes qu'elle a rencontrées, que *« la France, en vingt-deux mois, a rattrapé dix ans de retard »* sur les droits accordés aux femmes. *« J'espérais trouver des modèles, notamment sur ce que font les femmes dans le domaine des nouvelles technologies, et je me suis aperçue que c'était plutôt vers nous que les regards se tournent actuellement. C'est en effet la première fois que le féminisme est entré dans les institutions, que nous passons de la théorie à la pratique. »*

## La femme, la pub et la haine

*(Suite de la première page.)*

Liberté ! Que d'imbécilités on profère en ton nom ! On s'en autorise, par exemple, pour comparer Yvette Roudy à un ayatollah ; je ne sache pas qu'elle ait demandé à ses compatriotes de porter le tchador, ni incité à la lapidation des femmes adultères. Et quel rapport entre la reine Victoria et la femme qui a fait voter la gratuité de l'I.V.G. ? Je ne vois rien d'humoristique ni de finement spirituel dans ces gros sarcasmes haineux.

Certains préfèrent des arguments qui leur semblent plus sérieux. *La Croix*, dont on connaît l'effort soutenu en faveur de la libération sexuelle, accuse Yvette Roudy de vouloir interdire l'amour et le plaisir. Mme Giroud — entre autres — lui reproche de brimer *« le droit aux fantasmes »*. Les gens ne pourraient donc inventer leurs rêves qu'à partir des plates images publicitaires ? Il n'est pas besoin d'être grand psychologue pour savoir que les fantasmes ont de tout autres origines.

Cependant, pour répondre à ces attaques, le « clin d'œil ironique », le « coup de coude » complice, ne suffisent pas. Car cette petite minorité de profiteurs, enragés commes des chiens à qui on menacerait de retirer leur os, risque de nuire, tant leur campagne est solidement orchestrée : ils sont soutenus par de nombreux journalistes car les journaux — sauf *le Canard enchaîné* qui, justement, n'a guère pris part à cette opération — vivent en grande partie de la publicité. Il faut donc dénoncer plus précisément la mauvaise foi des arguments invoqués.

D'abord, l'amalgame. La loi ne concerne ni les livres, ni les films, ni les tableaux, ni aucune création artistique ; elle ne s'en prend pas non plus aux revues, aux magazines. Seul la pub est visée, car elle seule, au lieu de se *proposer* à des libertés, *s'impose* aux regards qui, bon gré, mal gré, la subissent. Personne ne s'indigne qu'on réprime la liberté des exhibitionnistes : certaines exhibitions publicitaires ne sont pas moins choquantes ; il me paraît logique d'en protéger les passants. Cette protection est d'ailleurs fort discrète : on brandit le mot de *censure* ; mais il ne s'agit de rien de tel : la loi accorde seulement aux femmes qui se sentent agressées un pouvoir de *contestation*, un contre-pouvoir de régulation démocratique. En fin de compte, ce seront les juges qui décideront du bien-fondé de leur protestation.

Pourquoi les femmes ? Parce que ce sont elles qui sont en question ; ce sont elles dont la pub, pour vendre ses produits, propose des images avilissantes. Jamais un homme. Sauf, autrefois, des Noirs. Mais la loi antiraciste a rendu impossibles les *« Banania-y'a bon »* de mon enfance. On nous dit que les lois ne peuvent rien, que le racisme est demeuré aussi vivace depuis la loi antiraciste. Il y a mille raisons pour qu'il n'ait pas désarmé. Du moins, ne s'exprime-t-il plus tout à fait impunément. Certaines affiches ont disparu de nos murs. A la suite de quelques procès, les cafetiers n'osent plus refuser de servir des « bicots » ou des « nègres ». Une loi ne change pas du jour au lendemain les mentalités, d'accord. Mais elle contribue à les former. Une sotte demandait dans *le Nouvel Observateur* : *« Suffit-il de brûler les images pour libérer les femmes ? »* Non, bien sûr, ce serait trop simple. Mais il n'est pas inutile d'agir sur les images. Les enfants aussi ont des yeux, les images s'impriment en eux. Eviter qu'elles ne leur inspirent le mépris de la femme serait déjà une victoire.

Il paraît inconcevable à ces messieurs qu'un corps de femme puisse être utilisé comme « support publicitaire » sans qu'on lui inflige une attitude dégradante. Refuser cet avilissement serait interdire toute image de femme et, par extrapolation, toute image. Un monde sans images ? C'est l'austérité tyrannique des pays de l'Est ! Le goulag n'est pas loin... Ces insinuations absurdes trouvent des oreilles complaisantes chez les ennemis du régime, car il ne faut pas oublier que cette campagne est aussi — et peut-être essentiellement — politique.

Cependant, cet aspect est plus ou moins masqué. Ce qu'on dénonce bruyamment, ce sont les excès auxquels, forte de la loi Roudy, vont se livrer les féministes. Les publicistes répètent à cor et à cri qu'il faut faire confiance aux femmes. Alors ? Alors, les féministes ne sont pas des femmes. On reprend contre elles les arguments les plus éculés. Elles sont *« torturées, mal dans leur sexe »*, déclare M. J.-F. Fabry, éminent inventeur de la femme ligotée, portant des jeans Buffalo. *« Ce sont des intellectuelles qui n'ont pas de contact avec la réalité »*, diagnostique un autre. Je connais des féministes médecins, avocates, ingénieurs, mères de famille : il ne me semble pas que le directeur d'une agence publicitaire ait, *a priori*, de meilleurs contacts avec la réalité ; à moins que « réalité » ne signifie pour lui le fric dont il a certainement une expérience plus enrichissante. Quoi qu'il en soit, il faut le répéter, ce ne sont pas les associations qui trancheront, mais des juges. Tout ce que nous espérons, c'est que la perspective d'un procès puisse avoir — comme dans le cas du racisme — un effet dissuasif.

Ce qu'il y a de consternant dans toute cette affaire, c'est la vraie raison d'une telle levée de boucliers.

Contraints et forcés, les hommes renoncent à se targuer ouvertement de leur supériorité dans le domaine économique : contre l'égalité des salaires, contre la non-discrimination sexuelle des emplois, ils mènent des luttes plus sournoises. Mais ils demeurent profondément convaincus que la femme est un objet à manipuler, qu'ils sont les maîtres de cette manipulation. On ne les changera pas de sitôt. Mais toute démarche qui met obstacle à leur prétention dominatrice devrait être accueillie avec reconnaissance non seulement par les féministes mais par toutes les femmes, du moins par celles qui refusent de se laisser mener à la baguette, fût-elle ornée d'un diamant.

SIMONE DE BEAUVOIR.

### Le F.L.N.C. et les plans du Palais présidentiel

#### L'ELYSÉE EN PÉRIL ?

Une découverte embarrassante, explosive, qui sait ? Telle fut la première réaction des policiers après que, le 1er mai, la dernière perquisition opérée à la suite des attentats parisiens du Front de libération nationale de la Corse (ex-F.L.N.C) a mis au jour dix-neuf feuillets photocopiés de plans du palais de l'Elysée, accompagnés de mystérieux *« schémas de sécurité »*. M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, en fut immédiatement prévenu et la nouvelle colportée au plus haut niveau. La découverte ne pouvait-elle pas de mettre en cause les services chargés de la sécurité de la présidence de la République ? Et quelques policiers mal intentionnés ne risquaient-ils pas de rappeler que cette sécurité est du ressort de la gendarmerie nationale ?

Aucun commentaire, lundi soir, à l'Elysée, où les conseillers chargés des questions de police se refusaient à toute appréciation sur la valeur, la date et le caractère, confidentiel ou non, des documents saisis dans une cache d'armes du F.L.N.C. En fait il s'agit de mauvaises photocopies de plans du sous-sol et du rez-de-chaussée, semblables à des plans d'architecte. Elles sont accompagnées du schéma d'un circuit électrique avec consignes en cas d'incident ou d'alarme. Un texte dactylographié semble décrire la position de voyants sur un panneau de contrôle. Un commentaire manuscrit d'une écriture *« très primaire, très appliquée »*, précise un enquêteur, paraît être une sorte de mémento technique.

Les policiers qui ont eu en main ces documents se veulent rassurants : *« Ce n'est pas très élaboré, cela pourrait être des consignes à l'usage d'un concierge ! Rien qui semble mettre en péril la sécurité de l'Elysée. »* Quant à la date, François Gaggini, l'un des huit inculpés, aurait déclaré avoir obtenu ces documents *« il y a deux, trois ans »*, en tout cas avant mai 1981. Des plans superficiels et anciens, désormais dépassés ?

Les policiers ne se souviennent guère, pour la période récente, que des mésaventures d'un chauffagiste du palais présidentiel qui, *« il y a à peu près un an et demi, avait tendance à fouiller dans les bureaux... »*.

E. P.

● *L'enquête sur l'assassinat du coiffeur André Schoch.* — M. Jean-Yves Arrii, trente-deux ans, instituteur a Ajaccio, a été inculpé et écroué, vendredi 29 avril, pour sa participation à une tentative d'extorsion de fonds dans l'affaire du coiffeur André Schoch, découvert abattu le 9 février. M. Arrii a reconnu avoir participé à la tentative d'extorsion et connaître les autres personnes impliquées dans cette affaire.

## FAITS ET JUGEMENTS

### Le Conseil d'Etat juge légale la fermeture de « l'Espélidou »

En février 1976, la mort d'une jeune pensionnaire de l'« Espélidou », établissement spécialisé dans l'accueil d'enfants inadaptés à Saint-André-de-Sangonis, dans l'Hérault, entraînait l'ouverture d'une information judiciaire puis l'inculpation du directeur, le Père Fabre. Le préfet de l'Hérault prît alors la décision de fermer l'établissement dans un délai de six mois et de nommer un administrateur provisoire. Il renonça plus tard à maintenir cette fermeture : des négociations avec le conseil d'administration de l'œuvre hospitalière Christiane-Garnier, association gestionnaire de l'établissement, permirent de normaliser le fonctionnement de « l'Espélidou » et de revenir à des méthodes plus conformes à la législation sur l'enfance inadaptée.

Quelques mois plus tard, la situation devait à nouveau changer : à la faveur d'un renouvellement de son conseil d'administration, qui convoqua une assemblée générale extraordinaire, l'association gestionnaire adopta de nouveaux statuts, qui marquaient la volonté de revenir aux méthodes du passé. Signe de cette reprise en main, une disposition de ces nouveaux statuts offrait à l'ancien directeur de « l'Espélidou », le Père Fabre, les fonctions de *« conseiller à vie »* de l'association. Pour éviter le risque d'un retour à des pratiques condamnées par beaucoup et sur lesquelles une instruction pénale était en cours, le préfet de l'Hérault décida à nouveau, le 19 novembre 1977, de fermer l'établissement.

Cette fermeture, vigoureusement contestée par l'association gestionnaire, vient d'être jugée légale par le Conseil d'Etat. Celui-ci confirmant, par une décision du 29 avril, le jugement rendu par le tribunal administratif de Montpellier, a estimé que le retour aux anciennes méthodes que laissait prévoir l'adoption de nouveaux statuts, constituait *« une menace pour la santé, la sécurité et le bien-être moral et physique des personnes hébergées »* qui justifiait donc la décision préfectorale.

### Un patron en prison

Lille. — Le responsable d'une petite entreprise de Sin-le-Noble (Nord), spécialisée dans le conditionnement des produits d'entretien ménager, M. Jacques Le Roy, est incarcéré depuis le 29 avril à la maison d'arrêt de Douai. M. Le Roy avait été condamné en première instance le 27 février 1981 à six mois d'emprisonnement avec sursis, 1 000 francs de dommages et intérêts au profit de la C.F.D.T. Il était reconnu coupable d'homicide et de blessure involontaire et d'infraction à la législation du travail. Une de ses employées était morte de silicose.

Le 1er février 1982, en appel, sa peine était aggravée et passait à dix-huit mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis et 11 000 francs de dommages et intérêts, une décision que confirmait en décembre dernier la Cour de cassation. M. Le Roy avait introduit un recours en grâce auprès du président de la République, qui a été rejeté. — *(Corresp.)*

### Le Boeing d'Air Algérie retrouve sa liberté...

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jacques Vassogne, statuant en référé, a infirmé, lundi 2 mai, l'ordonnance du juge d'instance d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), qui avait rejeté, le 6 avril, une demande de mainlevée de la saisie du Boeing-727, *les Monts de Tlemcen*, d'Air Algérie, demande présentée par la compagnie nationale algérienne (*le Monde* des 12, 26 et 27 avril). Le même arrêt de la cour d'appel a infirmé l'ordonnance du juge d'instance autorisant, le 28 mars, la société américaine Evergreen International Airlines à faire pratiquer la saisie par un huissier.

Ainsi, l'avion pourra, après plusieurs péripéties, reprendre l'air en toute légalité. Le 8 avril, dans des circonstances mal déterminées, l'appareil avait décollé d'Orly à destination d'Alger et, contre toute attente, était revenu le lendemain

Pour ordonner la mainlevée de la saisie, la cour s'est appuyée sur un jugement rendu le 12 avril par le tribunal d'Alger : aux termes de celui-ci, la société américaine serait débitrice de 4 millions de dinars (environ 6 millions de francs) envers Air Algérie, par suite des retards subis, de septembre à novembre 1981, dans le transport de pèlerins se rendant à La Mecque, consécutifs à une panne de D.C.-8 affrété à cette occasion par l'Algérie. Cette somme est donc supérieure au montant de la créance alléguée par Evergreen. L'avocat de la société américaine, Me Jacques Boedels, a toutefois indiqué que ce jugement est susceptible d'appel et non encore exécutoire. L'appareil devait cependant décoller à destination d'Alger ce mardi.

### Le gérant de la carrière de Roumazières a été inculpé

Angoulême. — M. Jacques Rocher, gérant de la carrière de Roumazières (Charente), a comparu le 2 mai devant Mlle Chassagne, juge d'instruction, qui l'a inculpé d'infraction à l'article 21 de la loi du 19 juillet 1976 pour *« obstacle à la mission des inspecteurs des installations classées »*. M. Rocher est arrivé au palais de justice d'Angoulême dans une voiture de gendarmerie, en vertu d'un mandat d'amener signé par le juge d'instruction. Il a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire dans les deux départements de la Loire et de l'Allier, où il réside habituellement.

Le 26 avril, M. Rocher avait refusé de communiquer le plan détaillé de la carrière de Roumazières aux fonctionnaires qui agissaient dans le cadre de l'enquête administrative. Ce refus avait entraîné l'ouverture d'une information judiciaire contre X, dont l'inculpation de lundi est le résultat direct.

Le procureur de la République a précisé que les cinq autres plaintes déposées par le commissaire de la République contre le gérant de la carrière en étaient encore au stade de l'enquête préliminaire. — *(Corresp.)*

### Richard Anthony écroué pour fraude fiscale

Richard Anthony, qui fut dans les années 60 l'une des vedettes de la chanson « yé yé » en France, a été écroué à la prison de Pontoise (Val-d'Oise). Il lui est reproché une fraude fiscale qui se monterait à 1 400 000 F. Il a été arrêté à son domicile de Vétheuil (Val-d'Oise), lundi 2 mai, au soir, en vertu d'une procédure de contrainte par corps ordonnée, à la demande de l'administration fiscale, par un magistrat du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine). Marié, père de trois enfants, âgé de quarante-six ans, Richard Anthony avait connu la gloire à partir de 1960, son plus grand succès auprès des jeunes ayant été la chanson *Et j'entends siffler le train*. Il s'était retiré du « show-business » au début des années 70 mais avait, par la suite, tenté vainement, à plusieurs reprises, de retrouver les faveurs du public à l'occasion de la reprise — sur disques — de ses succès de naguère, et de tournées en province.

Il menait, semble-t-il, un train de vie — en France et à l'étranger — qui ne correspondait plus à ses ressources.

### Arrestation d'un Français auteur du « casse » de Marbella

Un Français, Michel Henrion, soupçonné d'être l'un des auteurs du « casse » de Marbella (Espagne), a été arrêté, jeudi 28 avril, à La Panne, un bourg belge proche de la frontière franco-belge, par une patrouille de gendarmes, lors d'un contrôle de routine.

Dès l'arrestation de Michel Henrion, les autorités espagnoles ont demandé son extradition,

### M. Rozenblum est condamné avec sursis

La trente et unième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean Léonnet, a rendu le 29 avril un jugement retenant la culpabilité de M. Marc Rozenblum, animateur d'un groupe de cinquante-deux sociétés, et de ses quatre coprévenus, qui avaient comparu devant elle les 17 et 18 mars pour répondre du délit d'abus de biens sociaux (*le Monde* du 22 mars). M. Rozenblum a été condamné à trente mois d'emprisonnement avec sursis ; M. William Allouch à dix-huit mois avec sursis ; MM. Maurice Lévy et Albert Angel à quatre mois avec sursis ; M. Louis Pouliguen à un mois avec sursis.

Pour apprécier le degré de culpabilité de M. Rozenblum, les juges ont notamment déclaré : *« M. Rozenblum est décrit comme un homme de pouvoir et non d'argent, plus intéressé par la puissance réelle qu'il développait au nom de son groupe que par les profits immédiats. Ce fait est établi par le train de vie relativement simple de ce célibataire qui ne s'octroya qu'une faveur personnelle avec l'achat d'un véhicule Rools Royce d'occasion.* (...) *Mais* (...) *ses agissements montrent le mépris qu'il avait pour les structures juridiques, les sociétés créées par lui n'étant destinées qu'à être des jouets dociles entre ses mains. »*

### L'assassinat du juge Michel : deux nouvelles inculpations

Deux hommes, André Cermollacce et Gérard Denis, domiciliés à Marseille, ont été inculpés, vendredi 29 avril, de « vol et recel de malfaiteurs » et écroués par M. Patrick Guérin, juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'assassinat, le 21 octobre 1981, du juge Pierre Michel. Ces deux hommes, bien connus des services de police, auraient volé la moto utilisée par les tueurs et participé à son maquillage.

● *Un officier de marine marchande soviétique*, M. Sulev Viikins, trente-trois ans, qui avait quitté mardi 26 avril son bateau, le *Vyru*, amarré dans le port de Rouen (Seine-Maritime) a demandé l'asile politique à la France.

● *Jean-Claude Fagniard*, unique survivant d'une tentative d'évasion de Fleury-Mérogis où trois prisonniers avaient trouvé la mort lors d'une fusillade avec des gendarmes, en mai 1979, a été condamné le 29 avril à deux ans de prison ferme par la cour d'assise de l'Essonne. Pour complicité d'évasion Jean-Claude Legras, Jean-Pierre Tournemain et Michèle David ont été condamnés respectivement à cinq ans de réclusion criminelle, quatre ans de prison ferme et un an de prison.

## SPORTS

VOILE

### Le grand rodage des multicoques

Correspondance

**Le plus grand a gagné ! *William Saurin*, le trimaran de 27 mètres d'Eugène Riguidel, a remporté le Trophée des multicoques à La Trinité-sur-Mer, devançant *Charente Maritime* de Jean-François Fountaine, *Royale* de Loïc Caradec et *Jet-Services* de Patrick Morvan. C'était le dernier rodage des multicoques avant les prochaines grandes courses transocéaniques.**

Un immense mât posé sur deux coques se profile à l'horizon dans la lumière glauque d'un petit matin breton : *« Tiens, c'est* Elf-Aquitaine, précise Jean-François Fountaine, en ajoutant pour l'équipage de *Charente-Maritime* : *« L'année dernière, nous sommes également arrivés en même temps, et les derniers ! »* Signe du destin pour les deux grands catamarans qui ont terminé l'an passé aux deux premières places du trophée ?

Devant l'étrave du voilier, le port de La Trinité-sur-Mer, où doit avoir lieu, dans seulement huit heures, le Trophée des multicoques. A l'intérieur du port, toutes les vedettes de la course au large sont déjà là, à l'exception de trois grandes unités peu compétitives pour cette épreuve, *Gautier*, devenu *Mecarillos*, *Jacques-Ribourel* de Kersauson et *Gauloise-4* d'Eric Loizeau. Il règne autour des quais l'agitation des courses en instance. Bricolage et bavardage. Le programme des jours à venir est chargé : cinq manches en quatre jours, dont quatre triangles olympiques et une course au large de 80 milles.

Jeudi vers 14 heures, une noria de remorqueurs commence de tirer les multicoques ultra-rapides vers la ligne de départ. Ces lévriers de la mer sont incapables de manœuvrer dans un port traditionnel. Une fois au large, les équipiers de *Charente* commencent à s'affairer sur les drisses pour hisser la gigantesque grand-voile lattée et le foc. Le bateau file aussitôt 10 nœuds. Tout autour c'est l'effervescence. Les multicoques recherchent la combinaison de voilure idéale. Puis, cinq minutes avant le départ, la tension monte, les étraves se rapprochent, les skippers cherchent la sortie de ce labyrinthe de voiles et de coques, les sillages se mélangent, les cris fusent.

L'équipage de Jean-François Fountaine commence à border les écoutes. Bousculade générale au moment du départ. *Elf* est enfermé, *Royale* et *Biotherm* ont coiffé *Charente*. La radio de bord grésille : *« Faux départ... »*

Disputé par un vent moyen, cette première manche est favorable aux catamarans. Vendredi, la course au large — très importante car son coefficient est 2, — qui est disputée dans la baie de Quiberon, réserve quelques surprises. Le « régional de l'étape », Loïc Caradec, profite des forts courants pour prendre la tête devant une flotte bousculée par ces flots sauvages. Ici les trimarans sont insolents de vitesse. Eugène Riguidel, avec son bateau géant passe avec l'assurance des long-courriers et remporte l'étape. Sur *Charente*, on se bat pour coiffer *Jet* sur la ligne d'une épaisseur de spi.

Les deux courses suivantes, disputées samedi, amènent peu de changements. A la veille de la cinquième manche, qui se court dimanche, quatre bateaux peuvent remporter le trophée : *Elf-Aquitaine*, *Charente-Maritime*, *William-Saurin* et *Royale*. *« Il nous faut du vent fort »*, précise Jean-François Fountaine d'un air interrogateur. Il est exaucé : l'anémomètre oscille entre 25 et 30 nœuds. Dès le départ, le catamaran de Mike Birch démâte. Avaries en série sur *William-Saurin*, *Charles-Heidsieck-V*, *Jet-Service*, *Edonil*... *Charente* s'élance, lui, à 25 nœuds ! Les accélérations sont stupéfiantes. A trois semaines de Lorient-les Bermudes, Jean-François Fountaine, qui doit commander *Charente* en compagnie de Pierre Follenfant, remarque : *« Il faut être fou pour partir à deux sur cet engin ! »*, avec un sourire qui en dit long sur le plaisir éprouvé à barrer ces deux longues coques bleues réunies par une nacelle élégante.

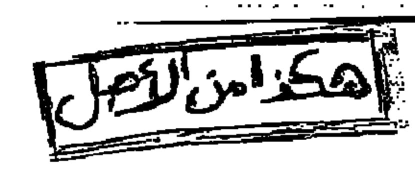
*William-Saurin* est dernière, troisième de la manche, mais largement vainqueur de ce trophée. C'est une récompense pour Eugène Riguidel, qui connaît, depuis la mise à l'eau de son bateau, surnommé *William-Saurien*, une série de déboires impressionnante. Le règlement, qui autorise les coureurs à ne pas comptabiliser leur plus mauvaise régate pour le classement final, a permis à son bateau de supprimer la première course, où il a terminé septième. Sans cette clause, *Charente*, qui a fait preuve d'une régularité exceptionnelle (3, 3, 2, 3, 2), aurait remporté l'épreuve. Mais seule la victoire est jolie...

DOMINIQUE GAUTRON
(à bord de *Charente-Maritime*).

HOCKEY-SUR-GLACE. — *L'équipe d'U.R.S.S., qui a battu les hockeyeurs canadiens 8-2 le 2 mai à Munich (R.F.A.), est devenue, pour la cinquième année consécutive, championne du monde.*

ERRATA. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 3 mai à propos du Grand Prix de Saint-Marin, les Ferrari, première et troisième de la course, étaient, en 1982, *« les plus fiables »* et non *« les plus faibles »*. D'autre part, l'attachée de presse du ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports citée dans l'entretien avec Mme Avice, le 3 mai, s'appelle Mme Michèle Parmentier.





## JUSTICE

# LIBÉRATIONS SUR ORDONNANCE

**L'instruction menée par M. Christian Rayssequier, au tribunal de Marseille, sur la libération pour raison médicale du trafiquant de drogue Robert Kéchichian est à la veille d'un nouveau développement. Ce jeune magistrat âgé de trente-six ans, qui continue avec opiniâtreté depuis le 12 janvier une enquête difficile, va très prochainement prononcer de nouvelles inculpations dans ce dossier où la médecine pénitentiaire et légale est mise en cause à travers quatre de ses membres.**

**En premier lieu, le docteur Solange Troisier, ancien médecin inspecteur de l'administration pénitentiaire, inculpée depuis le 16 mars de *« fabrication et usage de faux certificats »*. Ensuite, le docteur Alain Colombani, médecin-chef de la prison-hôpital des Baumettes à Marseille, écroué le 10 février pour *« connivence à évasion, corruption, trafic d'influence, fabrication et usage de faux certificats et complicité »*. Ce même chef d'inculpation ayant également été retenu contre le docteur Bernard Mariotti, médecin légiste, expert près de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui a également été écroué. Enfin, le docteur Raymond Mazaud, autre médecin expert, est inculpé depuis le 8 mars pour la même infraction reprochée au docteur Troisier.**

**La liste est loin d'être complète, mais la tâche du magistrat instructeur se heurte à de multiples difficultés, notamment aux contradictions des inculpés, qui tentent, même au prix du mensonge, de nier leur responsabilité. L'enquête a cependant permis de faire apparaître de nouveaux éléments qui mettent en lumière le rôle central joué dans cette affaire par un avocat du barreau de Marseille, Me André Fraticelli, qui sera à nouveau entendu très prochainement par M. Raysseguier.**

## *I. – La mystification des Baumettes*

par MICHEL BOLE-RICHARD

Me André Fraticelli déclarait le 3 avril sur Antenne 2 à propos du docteur Troisier : *« Elle en sait tellement sur des tas de saloperies, y compris celles qu'elle a couvertes, que si on veut l'emmerder, elle ne se laissera pas faire. Elle ne va pas se laisser enfermer sans rien dire. Je peux vous dire qu'il va y avoir des réactions terribles, car il n'est pas question de se laisser manger cru. »* Me Fraticelli sait de quoi il parle, puisque le docteur Troisier est une amie très proche et que celle-ci a joué un rôle non négligeable dans la libération de son client Robert Kéchichian en écrivant le 4 juillet 1981 cette fameuse lettre dans laquelle elle affirmait que *« les jours de Kéchichian étaient en danger »*. Depuis le 10 juillet 1981, date de la remise en liberté de ce trafiquant de drogue, celui-ci coule des jours tranquilles à l'étranger.

Pour bien comprendre le mécanisme qui a permis à Robert Kéchichian de sortir de la prison des Baumettes, il faut reprendre les événements qui ont précédé cet élargissement pour des raisons médicales prétendues graves. La première étape de cette mystification destinée à abuser le juge Pierre Michel fut le rapport des deux experts, MM. Mariotti et Mazaud, déposé le 30 juin dans lequel ils écrivaient notamment que l'état de santé de Kéchichian *« n'était pas compatible avec la détention »*. On devrait plutôt dire : « le docteur Mariotti écrivait », car son confrère Mazaud s'est borné à contresigner ce rapport et n'a jamais examiné Kéchichian, qui a été hospitalisé au centre régional anticancéreux médical (C.R.A.C.M.) de l'hôpital Sainte-Marguerite du 9 au 25 juin.

Ce rapport trompeur sur la gravité de la maladie du détenu inquiètera le juge Michel d'autant qu'il a entièrement confiance en ces experts auxquels il fait régulièrement appel. Pourtant, deux jours après le retour aux Baumettes de Kéchichian, le docteur Mariotti s'est rendu à la prison hôpital, y a vu Kéchichian et a pris connaissance du dossier du malade dans lequel se trouvait la lettre du professeur Jean-Maurice Spitalier, du C.R.A.C.M., attestant que l'état de santé de Kéchichian n'était en rien alarmant. Mais il prétend ne pas l'y avoir vue. Il y a même rencontré le docteur Colombani – ce que ce dernier dément – qui connaissait la teneur de cette lettre.

### Service rendu

Alors pourquoi le docteur Mariotti a-t-il rédigé un rapport opposé aux observations du professeur Spitalier ? Le mobile n'est pas clairement établi, mais ce service rendu lui aurait certainement été favorable pour l'obtention de l'agrégation qu'il souhaitait décrocher et qui paraît maintenant bien compromise.

Il reste que ce rapport mystificateur et la lettre du docteur Troisier inspirent très nettement la demande en liberté déposée le 7 juillet par Me Fraticelli qui écrit : *« M. Kéchichian ignore la nature du mal incurable dont il est atteint. Les différents rapports médicaux en votre possession (dont à ce jour la défense ignore la teneur) doivent attester la vérité de sa pathologie... Le médecin des Baumettes indique qu'il n'est pas possible qu'il puisse être ni opéré, ni traité au P.H.B. Les spécialistes consultés précisent que les chances de succès de l'intervention à pratiquer sont extrêmement limitées et que la détention ne peut que les réduire davantage. »*

Certes, s'il n'est pas établi que Me Fraticelli ait eu connaissance du rapport du docteur Mariotti, en revanche, l'enquête a permis de savoir que non seulement il connaissait la lettre du docteur Troisier, mais surtout qu'il avait servi d'intermédiaire entre ce médecin et le docteur Colombani.

Me Fraticelli avait été « refait » en *1978* par le juge *Michel* à propos d'une libération médicale concernant un autre de ses clients, Louis Giralt, lui aussi trafiquant de drogue arrêté le 5 février 1978, lors de la découverte du laboratoire de La Ciotat. Le 14 novembre, un médecin cardiologue, Roger Luccioni, remet au juge Michel un rapport estimant que son état est incompatible avec la détention. Trois jours plus tard, le juge Michel fait transférer Louis Giralt à l'hôpital des prisons de Fresnes et ordonne une contre-expertise aux docteurs Jacques Bailly et André Deponge qui estiment que Louis Giralt peut être soigné à Fresnes, où il se trouve encore.

### Manipulation

*C'est* donc *probablement* pour éviter que la même opération ne puisse se reproduire que Me Fraticelli est allé chercher la lettre du docteur Troisier, indiquant qu'elle s'opposait au transfert de Kéchichian entre les Baumettes et Fresnes. Il fallait faire vite. Mme Troisier a-t-elle agi à l'instigation de son ami Fraticelli ? Elle a toujours prétendu que cette lettre avait été rédigée après un coup de *téléphone du docteur* Colombani. Mais ce dernier soutient le contraire, affirmant que c'est elle qui l'a appelé.

Ce sera pourtant le docteur Colombani qui achèvera de « piéger » le juge Michel. Ce dernier, surpris par la lettre du docteur Troisier – qui lui a été communiquée le 7 juillet, – alerte le parquet et, plus précisément, le substitut chargé du dossier Kéchichian, Mme Marie Viangali qui, à son tour, en réfère à sa hiérarchie, le procureur Albert Vilatte. A la chancellerie, on lui répond qu'on ne peut s'opposer à la décision du docteur Troisier. Mme Viangali demande des précisions au docteur Colombani qui l'informe que, depuis son retour du C.R.A.C.M., l'état de santé de Kéchichian s'est agravé.

Le médecin-chef des Baumettes envoie alors au juge Michel un certificat médical en date du 10 juillet dans lequel il précise que de nouveaux nodules sont apparus sur l'abdomen de Kéchichian – qui souffre d'un sarcome de Darier-Ferrand, affection de la peau de nature cancéreuse à évolution très lente, – ainsi qu'une *« tumeur de la taille d'une noisette »*. Vaincu, le juge Michel signe le même jour la mise en liberté de Kéchichian, d'autant que Me Fraticelli n'a pas manqué de lui rappeler dans sa demande *« le drame d'une famille devant la mort d'un des siens, en l'état du silence et des refus que vous opposez contre l'unanimité du corps médical »*.

Me Fraticelli fait ici clairement allusion à la mort en prison d'un détenu, Martinez Idelfonso, pour lequel le juge Michel s'était longtemps opposé à la remise en liberté. Ce drame lui avait valu d'être accusé d' *« assassinat légal »* dans des tracts anonymes.

Pour Kéchichian, la manipulation a parfaitement fonctionné. Le docteur Troisier n'en a été que l'un des instruments. Involontaire ? Dans ce cas, pourquoi s'intéresse-t-elle encore à Kéchichian après sa libération en adressant à son ami le professeur Michel Boiron, à l'hôpital Saint-Louis de Paris, une lettre manuscrite où elle recommande *« chaudement »* Kéchichian, précisant, d'autre part, que celui-ci ne *« peut être opéré à Marseille »*, ce qui est pour le moins surprenant. En l'absence du professeur Boiron, elle téléphonera à l'un de ses assistants, le professeur Christian Gisselbrecht, lui indiquant qu'il faut *« s'occuper d'urgence de ce jeune détenu »*. Ce sera chose faite le 28 juillet 1981. Mais le professeur Gisselbrecht reste perplexe devant la maladie de peau de Kéchichian et propose de le faire examiner par un dermatologue. Kéchichian refuse, affirmant être très pressé. Il ne se présentera pas au rendez-vous du 20 août et à plusieurs autres convocations. Mme Troisier ne communiquera jamais à ce médecin le dossier médical du patient qu'il lui a réclamé.

L'ancien médecin-chef de l'administration pénitentiaire aura donc à s'expliquer sur cette attitude pour le moins ambiguë. Contrairement à ce qu'elle avait affirmé, lors de sa conférence de presse le 17 mars, sa lettre du 4 juillet n'est donc pas le seul document qu'elle a rédigé en faveur de Kéchichian. Reste encore à savoir comment Kéchichian connaissait l'existence de la recommandation adressée au professeur Boiron. Enfin, contrairement à ce qu'elle affirme, il est possible, assure-t-on dans les milieux médicaux, de pratiquer la chirurgie plastique dont relevait Kéchichian à l'hôpital des prisons de Fresnes.

Cela fait donc beaucoup d'incohérences pour un haut fonctionnaire de l'État qui doit encore représenter celui-ci le 13 mai au palais du Pharo à Marseille, lors d'un colloque sur la grève de la faim, et qui rappelle sans cesse, lors de ses conférences, le serment d'Athènes : les médecins des prisons doivent *« baser leurs diagnostics sur les seuls besoins de patients dont l'état de santé a priorité sur toute autre considération »*.

Quels mobiles ont poussé Mme Troisier a commettre de telles erreurs ? Elle a reconnu être allée *dans un restaurant marseillais* en compagnie de Me Fraticelli et d'un truand considéré comme le « juge de paix » du milieu à Marseille, Paul Mondoloni, soixante-six ans, impliqué dans le vol des bijoux de la Bégum en août 1949, et soupçonné d'être, dans les années 60, l'un des chefs des réseaux internationaux de trafic de stupéfiants en direction de plusieurs États d'Amérique du Nord.

Le docteur Troisier voyait fréquemment Me Fraticelli, que ce soit lorsque ce dernier venait à Paris ou dans la splendide propriété qu'elle possédait à Saint-Tropez. Ils participent ensemble à des colloques internationaux, se retrouvent pour une croisière en Grèce ou à bord d'un yacht pour aller en Corse. A ce duo viendra s'associer le docteur Colombani qui règne sur la prison- hôpital des Baumettes. Il est très reconnaissant à Me Fraticelli d'avoir tiré d'un mauvais pas son beau-frère qui avait de sérieux ennuis avec la justice. Le médecin va alors se comporter comme un véritable « rabatteur » pour son ami Fraticelli. Dévoué et très ambitieux, il espère devenir médecin inspecteur régional de l'administration pénitentiaire, poste que le docteur Troisier a l'intention de créer pour lui.

**Prochain article :**

**LES INTERROGATIONS DU JUGE MICHEL**

# DÉFENSE

## La défense aérienne de la France a été calculée au plus juste

### *déplore le Sénat, dans un rapport d'information*

La défense aérienne de la France a été calculée « *au plus juste* » et « *une action prioritaire doit impérativement être prévue dans la loi de programmation militaire 1984-1988* » pour tout ce qui concerne la modernisation de la détection à basse altitude, le rythme des livraisons d'avions Mirage-2000 et la protection des transmissions, des radars et des systèmes d'armes contre les contre-mesures électroniques adverses et les effets électro-magnétiques d'une explosion nucléaire. C'est le constat dressé par M. Albert Voilquin, sénateur républicain indépendant des Vosges, dans le rapport d'information qu'il consacre aux moyens de la défense aérienne au nom de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat.

Se faisant l'écho de sources d'informations de l'OTAN, M. Voilquin estime que, « *dans l'hypothèse d'une action offensive globale du pacte de Varsovie contre l'ensemble des forces existant en Europe occidentale, la France se trouverait, directement, dès l'engagement, destinataire d'une menace de quatre cents à cinq cents appareils d'attaque au sol et de bombardement visant ses propres forces* ». Le rapporteur du Sénat ajoute : « *Concrètement, tout le nord et l'est de la France sont désormais, immédiatement et directement, menacés par la majorité des avions du pacte de Varsovie opérant à partir de leurs terrains de stationnement habituels en temps de paix.* »

Analysant les « faiblesses » de la défense aérienne, à propos de laquelle il convient qu'elle a accompli des progrès certains depuis plusieurs années, M. Voilquin observe que « *nos moyens de détection et d'interception à basse altitude sont insuffisants* ». Il apparaît indispensable, selon lui, que « *la programmation militaire 1984-1988 comporte l'acquisition de moyens de détection à basse altitude, du type radar volant* », comme le Boeing AWACS.

« *La seconde faiblesse*, écrit le rapporteur, *résulte du vieillissement de notre parc d'intercepteurs.* » Le parc du commandement air des forces de défense aérienne (CAFDA) est d'environ cent soixante avions de combat immédiatement disponibles. M. Voilquin estime qu'un total de cent quatre-vingts à deux cents appareils immédiatement disponibles « *constitue le seuil limite inférieur extrême permettant une défense aérienne minimale en cas de conflit majeur* ». Il condamne l'insuffisance du rythme des livraisons de Mirage-2000, liée à des retards dans la mise au point du radar et dans le manque de crédits en 1982 et 1983. « *L'effet de ralentissement et de ruptures dans le rythme des commandes*, note le rapporteur, *entraîne des augmentations de coût évaluées à + 6 % par avion.* »

M. Voilquin considère qu'il convient d'affecter un nombre plus élevé de pilotes dans chaque escadre. « *Avec, actuellement, dans chaque escadre, une soixantaine de pilotes pour une cinquantaine d'avions, un seuil minimum a été atteint, qui n'est viable que grâce à la remarquable disponibilité de nos pilotes* », écrit le rapporteur.

Enfin, le sénateur de l'opposition souhaite que l'ensemble du dispositif de la défense aérienne française – avions, moyens au sol, systèmes d'armes défensifs et terrains – soit rendu techniquement apte à œuvrer malgré l'emploi, par un adversaire potentiel, d'agressions chimiques et nucléaires qui pourraient avoir pour effet de dégrader, progressivement, la capacité nationale de riposte.



# MÉDECINE

### APRÈS LES PROPOSITIONS GOUVERNEMENTALES

## La majorité des internes et chefs de clinique suspendent leur grève

**Les trois quarts des chefs de clinique et les deux tiers des internes des centres hospitalo-universitaires ont décidé, le 2 mai, de suspendre leur mouvement après quarante-deux jours de grève. Sur vingt-six C.H.U., six ont voté contre la suspension.**

**Dans leurs commentaires, internes et chefs de clinique ont souligné qu'il s'agissait d'une « *paix armée* » et que le mouvement pouvait reprendre à tout moment, si les engagements du gouvernement n'étaient pas respectés.**

**L'agitation n'est pas pour autant entièrement apaisée dans les milieux hospitaliers. En particulier, un certain nombre de médecins des hôpitaux généraux craignent de voir leurs revendications passées sous silence. Les anesthésistes-réanimateurs des centres hospitalo-universitaires commencent un mouvement de grève tournante.**

**D'autre part, les étudiants en médecine continuent leur action. Ils devaient être reçus, ce 3 mai, par le conseil des médiateurs et des représentants des ministères concernés. Ils déclarent continuer à vouloir se démarquer des autres mouvements universitaires. De leur côté, les représentants des vingt-quatre facultés de pharmacie (toutes en grève), réunis pendant le week-end, ont décidé de reporter au lundi 9 mai leur manifestation nationale à Paris, initialement prévue pour le jeudi 5 mai.**

### Une urgence

Il était temps. Suspendre la grève, pour les chefs de clinique et les internes des centres hospitalo-universitaires, était devenu un impératif. En premier lieu parce que, malgré le succès indéniable des assises nationales du 29 avril, malgré la mobilisation sans précédent d'un corps jusqu'à présent peu politisé et peu syndiqué, un certain essoufflement commençait à apparaître, ainsi que des signes de fractures dans les rangs des grévistes.

A se prolonger, le mouvement risquait surtout de perdre ce qui, jusqu'à présent, avait été l'une de ses forces : la tolérance dont il a bénéficié de la part de l'opinion et des personnels hospitaliers. Depuis le début du conflit, en effet, les grandes centrales ouvrières avaient critiqué l'action revendicative des médecins hospitaliers, mais avec discrétion. Jusqu'au moment où, pour la première fois, une attaque très virulente du mouvement a été portée par l'Union syndicale C.G.T. de l'Assistance publique de Paris. La C.G.T., lit-on dans le texte qu'elle vient de diffuser, « *sait ce qu'est une grève en milieu hospitalier* ». « *Nous en avons mené de longues, de difficiles, mais*, ajoute-elle, *jamais, pas même en 1968, les personnels, avec la C.G.T., n'ont porté atteinte à la continuité du service publique.* »

La C.G.T. « *reconnait le droit de grève à tout le monde, y compris au corps médical. C'est un droit que nous avons payé trop cher pour que nous le contestions à quiconque. Mais ce que nous voyons choque notre conscience. Nous le disons solennellement, les formes de cette grève, disproportionnée, ont des conséquences graves pour les malades, notamment les plus défavorisés qui ne peuvent se payer le luxe d'une clinique privée, pour y être soignés, parfois par les grévistes de l'hôpital...* »

Ce texte pouvait préluder à une nette désolidarisation des personnels hospitaliers à l'égard du mouvement des internes et des chefs de clinique, et même à une franche hostilité qui eût, cette fois, risqué de faire de l'hôpital le champ clos d'un affrontement d'une tout autre ampleur.

#### Les concessions de M. Mauroy

Enfin, comment une telle grève eût-elle pu se prolonger davantage, compte tenu de l'importance des concessions que les internes et chefs de clinique ont obtenues de la part de M. Mauroy lui-même ? Des concessions, au moins sur deux revendications jugées essentielles : le « corps unique » et la spécificité des U.E.R. médicales. Par ces revendications, les internes et chefs de clinique veulent conserver à la médecine une situation particulière et aux praticiens un statut qui, depuis quelques années, leur échappe. Un statut économique en premier lieu, puisque leurs revenus sont désormais comparables à ceux des cadres, voire inférieurs dans certains cas. Une position sociale aussi qui n'a guère progressé depuis ces trente dernières années, bien au contraire.

Maintenir à leur discipline un sort particulier, c'était enrayer, au sommet de la pyramide, une telle évolution, ou du moins, symboliquement, s'en démarquer. Le gouvernement l'a accepté. Aura-t-il pour autant sacrifié aux intérêts d'une caste ? Ou marqué son souci de préserver l'instrument d'une médecine de pointe – les C.H.U. – jusque dans ses privilèges ?

Le mouvement, qui aura lourdement perturbé la vie des C.H.U. pendant quarante-deux jours, s'achève ainsi sans que le gouvernement ait saisi une telle occasion pour redéfinir sa politique hospitalière et, plus globalement, ses conceptions en matière de santé. Sans doute, dira-t-on, a-t-il été pris par le temps. Piètre excuse, car les problèmes qui ont provoqué cette grève n'étaient ignorés d'aucun de ceux qui approchaient les milieux de la santé et ce, dès avant 1981. Reste à espérer que le travail auquel les cinq médiateurs désignés par le gouvernement vont maintenant s'atteler constituera l'amorce de cette réflexion d'ensemble. Il y a urgence.

Un tel travail s'imposera d'autant plus que les secousses subies depuis des mois par les sphères hospitalières et, au-delà d'elles, par le monde de la santé n'ont pas fini de se faire sentir.

Les répercussions de ce mouvement seront, en effet, légion : prolongements politiques à court et à long terme, jusqu'au sein du gouvernement ; retombées sur l'université ; répercussions sur la vie des hôpitaux (universitaires ou non) entre autres.

Enfin, le succès d'un mouvement de grève tel que celui-ci, s'il se confirme – mouvement sans précédent dans les annales hospitalières françaises, – fera-t-il école dans un milieu auquel le précédent ministre de la santé, M. Jack Ralite, avait suggéré de manière appuyée d'utiliser davantage les droits syndicaux, notamment le droit de grève ? La réponse viendra sans tarder.

CLAIRE BRISSET.

### Prise de conscience

Grève de droite ? Grève de gauche ? Simple conflit du travail ? L'accalmie, aujourd'hui enregistrée dans les actions des internes et des chefs de clinique des C.H.U., permet de tirer les premières leçons d'un mouvement qui, au fil du temps, est apparu comme une épreuve de force — parfois paradoxale — entre le gouvernement et ce groupe de médecins hospitaliers.

En définitive les ministères intéressés auront eu bien de la peine à comprendre et à régler ce conflit. Leurs difficultés n'ont en rien été diminuées par un remaniement ministériel qui, survenu au début du mouvement, vit un secrétaire d'État socialiste succéder à un ministre de la santé communiste ; et il aura fallu, en dernier ressort, l'autorité et l'arbitrage du premier ministre.

Pourtant, à trop vouloir situer sur un échiquier politique étroit un conflit de ce genre, on risque de perdre de vue quelques données importantes. La somme des revendications catégorielles formulées par les internes et les chefs de clinique n'est que la résultante d'une situation difficile vécue depuis une vingtaine d'années par cette catégorie de médecins. Aux salaires depuis toujours peu élevés, eu égard à leur qualification et à leurs responsabilités, sont venues s'ajouter les difficultés d'installation dans le secteur libéral et la nouvelle image d'un hôpital de plus en plus performant. Une image encore plus attrayante avec les projets de réforme visant à une gestion collective de l'activité quotidienne. Quelles réponses pouvait dès lors apporter à ces médecins un gouvernement de gauche ? Un gouvernement qui avait déjà pris l'engagement de « réformer l'hôpital » ? Pouvait-il prendre le risque de se couper définitivement de ceux qui représentent sur ce point ses « alliés objectifs » ? Il aurait dès lors vite transformé en « déçus du socialisme » quelques milliers de médecins, « cheville ouvrière » des structures hospitalières publiques, qui ont, à l'occasion de ce conflit, fait l'apprentissage du syndicalisme.

On l'a dit et répété : en quelques années, sous l'influence de la démographie professionnelle, la paysage médical s'est bouleversé. Les internes et les chefs de clinique, comme les étudiants de 1983, devront au cours de leur exercice professionnel tenir de plus en plus compte de leur rôle d'ordonateur des dépenses de santé. Beaucoup d'entre eux craignent déjà que le « budget global hospitalier », qui sera mis en œuvre dès le 1er janvier 1984, ne constitue les prémices de l'austérité, la première forme de la pénurie. L'hôpital absorbe la moitié des dépenses de santé. Les médecins hospitaliers en prennent progressivement conscience. Les pouvoirs publics resteront-ils, avec l'administration hospitalière, les seuls à jouer un rôle actif dans une régulation qui sera de plus en plus nécessaire ?

Au contraire, le corps médical pourra-t-il et saura-t-il s'associer à la planification du système de soins, aux modifications des systèmes de remboursement, à l'auto-contrôle de son activité ?

Les mouvements qui agitent cette communauté professionnelle permettent de « roder » les échanges avec les pouvoirs publics. Ils constituent aussi une période propice à la prise de conscience par de jeunes praticiens du rôle qu'ils devront jouer à l'avenir. Un argument suffisant pour que la concertation qui vient d'être mise en place ne cesse pas le jour où les problèmes d'aujourd'hui sembleront réglés.

JEAN-YVES NAU.

### Sept points d'accord

Dans leur décision de suspendre leur grève les internes et chefs de clinique ont pris en considération les sept propositions gouvernementales précisées dans la lettre que M. Pierre Mauroy leur a adressée (*le Monde* du 2 mai) :

1) Le gouvernement engagera la concertation sur la mise en place d'un « *corps unique hospitalo-universitaire* ». Il renonce ainsi à créer un corps de titulaires de « rang B » dans les C.H.U., dont les grévistes ne voulaient pas estimant qu'il s'agirait d'un corps de subalternes à vie.

2) Le gouvernement reconnaîtra la « *spécificité* » des U.E.R. (unités d'enseignement et de recherche) de médecine au sein de l'Université.

3) Le gouvernement renonce à l'« *armonisation des modes de financement* » des secteurs public et privé d'hospitalisation prévue par le projet de réforme hospitalière, ce qui apaise les craintes des grévistes sur un « *étranglement* » des cliniques privées.

4) Le gouvernement s'engage à favoriser la recherche d'un système de « *bonification* » tarifaire pour les anciens internes et chefs de clinique installés en ville.

5) Il promet de créer « *des postes supplémentaires hospitalo-universitaires* ». Leur nombre n'est pas fixé.

6) Il s'engage, au cours de la période transitoire, à accorder la priorité aux chefs de clinique lors de nominations dans les services hospitalo-universitaires lorsque des postes s'y libéreront.

7) Un calendrier de paiement des gardes et astreintes sera établi, et le nombre des gardes gratuites effectuées par les internes est ramené à deux (au lieu de trois).



# AÉRONAUTIQUE

### AU DÉPART DU GÉNÉRAL MITTERRAND

## M. Jean Martre sera nommé président-directeur général de la SNIAS

Délégué général pour l'armement, M. Jean Martre a été coopté, lundi 2 mai, comme administrateur de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), à la place de M. Roger Martin, démissionnaire. Cette cooptation est un prélude à la désignation de M. Martre comme président-directeur général, en remplacement du général Jacques Mitterrand, frère du président de la République.

C'est en principe le 19 mai prochain, lors d'une assemblée générale de la SNIAS, que doit être entériné ce choix. Un prochain conseil des ministres devra, ensuite, approuver la désignation de M. Martre après le départ, le 21 mai, du général Mitterrand, qui présidait la SNIAS depuis décembre 1975 et qui avait été renouvelé dans ses fonctions, après mai 1981, jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans.

Fait notable : le général Mitterrand restera administrateur de la SNIAS pour un mandat qu'il détient depuis 1981 et qui doit durer, en principe, jusqu'en 1987.

Pour succéder à M. Martre au poste de délégué général pour l'armement, le nom de M. Émile Blanc, ingénieur général de l'armement et conseiller technique au cabinet du ministre de la défense depuis juin 1981, est le plus souvent avancé dans les milieux compétents.

[Né le 6 février 1928 à Bélesta (Ariège) et ancien élève de Polytechnique, M. Jean Martre est ingénieur général de première classe de l'armement. En 1966, il est sous-directeur des affaires industrielles avant d'occuper, en 1971, le poste de directeur des programmes et des affaires industrielles de l'armement. En 1974, il devient adjoint au délégué ministériel pour l'armement, qui était à l'époque M. Jean-Laurens Delpech, et, en 1977, il devient délégué général pour l'armement. A ce titre, il assure notamment la tutelle administrative des sociétés de construction aéronautique en France.]

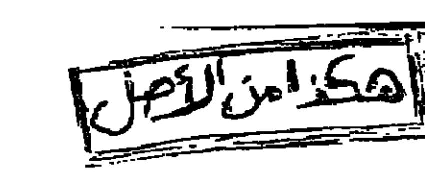
# CATASTROPHES

### SÉISME EN CALIFORNIE

Coalinga (Californie) (*A.P., U.P.I.*). — Un violent tremblement de terre s'est produit le 2 mai à 16 h 42 (heure locale, 1 h 42 le 3 mai, heure de Paris) en Californie à quelque 250 kilomètres au sud-est de San-Francisco. La secousse principale, dont la magnitude était comprise entre 6,1, et 6,5 sur l'échelle de Richter, a détruit en partie la petite ville de Coalinga (sept mille habitants) et la bourgade d'Avenal (à 30 kilomètres au sud-est de Coalinga).

Dans les heures qui ont suivi le tremblement de terre, on a dénombré une cinquantaine de blessés à Coalinga, mais on craint que des personnes soient prises sous les décombres. La terre a continué à trembler pendant des heures, au rythme d'une secousse plus ou moins faible toutes les dix minutes environ.

La secousse principale a été fortement ressentie à San-Francisco, à Los Angeles (à 300 kilomètres au sud-ouest de Coalinga) et même à Reno et à Las-Vegas, pourtant situés respectivement à 400 kilomètres au nord et 500 kilomètres à l'est de Coalinga.



# INFORMATIONS « SERVICES »

## MODE

### En selle

La France équestre comprend près de 330 000 cavaliers regroupés en associations ou isolés, dont le plus grand nombre sont affiliés à la Fédération équestre française. Quelque 140 000 cavaliers sont licenciés auprès d'elle ainsi que des membres des poneys-clubs, centres équestres, randonneurs et amazones. En effet, le nombre de clubs atteint 1 494, dont 265 pour le poney.

Comment s'habillent-ils ? Quels que soient l'âge et le type de monte pratiqué, pour se mettre en selle, il faut des culottes, des bottes et une bombe, à porter l'hiver avec un chandail à col roulé, un gilet matelassé et un blouson omnisports. La veste de tweed ne trouve guère d'amateurs, les classiques noires ou marine à col et revers de poche en velours ne sortant des placards que les jours de compétition, avec une culotte blanche et une cravate de chasse. L'été, la chemise Lacoste et ses succédanés, comme les chemisettes de coton à manches courtes, se complètent d'une petite laine, voire d'un K-way.

*Padd,* 14, rue de la Cavalerie, 75015 Paris, est un des plus importants fournisseurs, tant en sellerie qu'en tenues, et ce de la tête aux pieds. Près de 90 % de ses clients portent des bottes en caoutchouc (de 130 à 260 F), mais il en offre aussi doublées de cuir autour de 800 F, les modèles tout cuir étant taillés aux mesures pour les épreuves, 2 200 F. Les boots de cuir pour jodhpurs d'été, importés de Grande-Bretagne, se vendent 540 F, en noir et en marron.

Les culottes actuelles, extensibles dans les deux sens grâce à un apport d'élasthanne comme le lycra, sont taillées en « demi-saumur », avec une légère ampleur latérale, en synthétique épais pour l'hiver et en coton l'été. Elles existent en plusieurs tons de beige, pour les hommes et les enfants (de 250 à 550 F), mais aussi en marine, noir, gris ou bordeaux pour les femmes. Jean-Luc Robiez, responsable de *Padd,* importe d'outre-Manche des « chaps », ces cuissardes amples en peau suédée portées par les gauchos argentins, mis à la mode par la princesse Anne, qui, comme la plupart des concurrents de concours hippiques, les utilise à l'entraînement (630 F).

Les bombes de velours sont de deux formes : la française à calotte ronde, l'anglaise, plus emboîtante, ovale (de 120 F à 150 F). Les poneys-clubs exigent, de plus en plus, des casques bien profonds, descendant sur les oreilles, pour les enfants. Ceux-ci se voient aussi recommander le sac de pansage (80 F), contenant les étrilles, le cure-pied, le peigne, la brosse douce et le bouchon leur permettant de soigner leur ami à quatre jambes. Les gants oscillent entre 25 et 200 F, comme les cravaches.

Chez *Tunmer,* 5, place Saint-Augustin, la culotte masculine se vend 550 F en coton, autour de 700 F en velours et 1 250 F en peau marron ou verte, importée d'Allemagne fédérale.

Chez *Hermès,* 24, faubourg Saint-Honoré, les bandes de pansage existent dans les couleurs vives des casaques de jockey (35 F), qui peuvent faire d'amusants cadeaux, tandis que les lanières de fouet sont tressées en originales ceintures (230 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur licitation au Palais de Justice de PARIS
le lundi 9 mai 1983 à 14 heures - En deux lots

**à PARIS 18e** Avenue Junot numéro 10

**1er LOT - APPARTEMENT**

Bâtiment I, au 5e étage face, de 3 PIÈCES PRINCIPALES, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., cave au sous-sol

MISE A PRIX : 120 000 FRANCS

**2e LOT - CHAMBRE DE SERVICE**

Bâtiment II, au rez-de-chaussée, portant le numéro 5

MISE A PRIX : 10 000 FRANCS

Pr ts renseignements, s'adr. à Me Marcel BRAZIER, avoc., 178, bd Haussmann Tél. : 562-39-03 - Me A. SAGETTE Syndic à PARIS, 6, rue de Savoie

---

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à PARIS
le JEUDI 19 MAI 1983, à 14 heures

**UN APPARTEMENT - 6, RUE D'ALENÇON**

à PARIS (15e)

**MISE A PRIX : 250 000 F**

S'adresser Me Guy BOUDRIOT, avocat à la Cour, 55, boulevard Malesherbes PARIS (8e) – Tél. 522-04-36 – Sur place pour visite le 16 MAI, à 14 heures

---

Vente sur publications judiciaires au Palais de Justice EVRY (91)
Rue des Mazières, le MARDI 17 MAI 1983 à 14 heures

**UN PAVILLON** dépendant d'un ensemble immobilier **SIS à BREUILLET**

**(Essonne) - Résidence PORT SUD**

AVENUE JEAN-BART, No 28

MISE A PRIX : 300.000 FRANCS

Possibilité de baisse en cas de non-enchère d'un quart puis de moitié.
Consignation préalable - Pour renseignements : Etude de Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés demeurant à EVRY (91), 4, boulevard de l'Europe, tél. : 079-39-45 ; au greffe du Tribunal de grande instance d'Evry où le cahier des charges est déposé.

---

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à BOBIGNY
le MARDI 10 MAI 1983, à 13 h 30 - EN UN LOT :

**UNE PROPRIÉTÉ à PANTIN (93)**

10, RUE FRANKLIN

à USAGE INDUSTRIEL et COMMERCIAL

**MISE à PRIX : 500.000 F**

S'adr. Mes BETHOUT et LÉOPOLD-COUTURIER, avocats associés, 14, rue d'Anjou, Paris (8e), tél. : 265-92-75 ; Ts avocats pr. Trib. gde inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visiter.

---

Vente sur licitation au Palais de Justice de Paris
Le LUNDI 16 MAI 1983 A 14 HEURES, EN TROIS LOTS.

**1er LOT. APPARTEMENT A PARIS (15e)**

comp. entrée, 2 pièces, cuis. s/rue, placard, débarras, cave
Rue Cambronne, numéro 93

MISE A PRIX : 75.000 FRANCS

**A ORMOY (ESSONNE)**

Ruelle de la Procession, numéro 3

**2e LOT. UNE MAISON.**

comp. r.-de-ch. av. entrée, s. à mang., ch. cellier, grenier perdu.

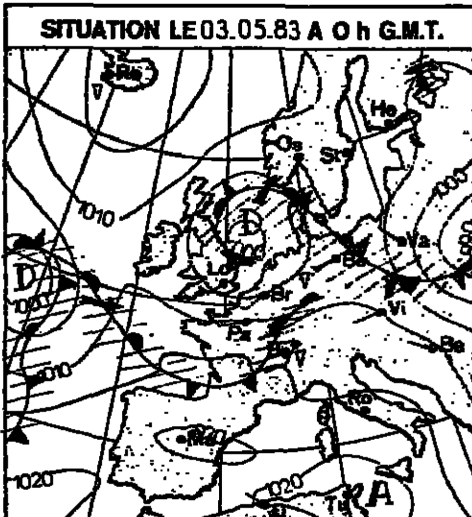
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS

**3e LOT, TERRAIN** Mise à Prix : 5.000 FRANCS

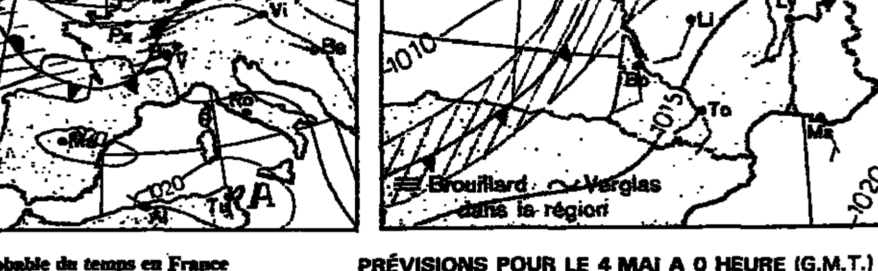
S'ad. Me J. DEVOS-CAMPY, avt, 12, square Desaix à Paris, 15e. Tél. 579-29-49, et avts près les T.G.I. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 03.05.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 4.5.83 DÉBUT DE MATINÉE




PRÉVISIONS POUR LE 4 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

**Évolution probable du temps en France entre le mardi 3 mai à 0 heure et le mercredi 4 mai à minuit.**

Un courant de secteur ouest à sud-ouest perturbé affecte la France avec succession rapide de perturbations n'épargnant, demain, que les régions situées au sud du 45e parallèle.

Demain matin, le temps sera très ensoleillé des Pyrénées orientales au sud du Massif Central, aux Alpes et jusqu'à la Méditerranée. Sur le reste du pays, il sera très nuageux ou couvert avec de faibles pluies éparses sur la Normandie, le Bassin parisien, le Centre, la Bretagne, les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes. En mi-journée, le temps ensoleillé gagnera toutes les régions situées au sud d'une ligne Bordeaux-Genève tandis que des éclaircies temporaires seront observées sur la Bretagne, la Vendée et la Basse-Normandie, les petites pluies se localisant alors près des frontières du nord et du nord-est. Mais, au cours de l'après-midi, le ciel se couvrira à nouveau de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais avec des petites pluies près des côtes et un renforcement des vents de sud-ouest. En revanche, des éclaircies apparaîtront des Charentes aux Ardennes, à l'Alsace et à la Franche-Comté en fin de journée. Au lever du jour, il fera de 6 à 8 degrés en général mais de 4 à 5 degrés dans les vallées des Alpes, et 10 degrés près des côtes atlantiques et méditerranéennes. L'après-midi, il fera de 13 à 15 degrés dans le Nord-Ouest, 22 degrés dans le Sud-Ouest, de 18 à 20 degrés dans le Sud-Est, de 15 à 17 degrés ailleurs.

Un courant de sud chaud va s'établir en cette fin de semaine sur l'est de la France, et des perturbations orageuses, qui circulent du Portugal à la Normandie, s'étendront peu à peu sur une grande partie du pays.

**Jeudi,** beau temps chaud de la Méditerranée aux régions de l'Est et du Nord-Est. Vent dominant du sud. Maximums entre 21 et 25 degrés.

Ailleurs, passages pluvio-orageux suivis d'éclaircies temporaires. Vents de sud-ouest forts en mer.

Températures agréables entre 15 et 20 degrés.

**Vendredi et samedi.** Mises à part la Corse, les Alpes et l'Alsace, où le temps restera chaud mais orageux, le reste du pays sera soumis à des passages de perturbations orageuses avec baisse des températures vers les régions atlantiques, la Normandie et le Nord.

Les vents irréguliers souffleront du sud-ouest et seront assez forts en général.

La pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris, le 3 mai, à 8 heures, de 1 012 millibars, soit 759,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 mai ; le second le minimum de la nuit du 2 mai au 3 mai) :

Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 18 et 9 ; Bordeaux, 15 et 10 ; Bourges, 13 et 5 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 14 et 8 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 15 et 5 ; Grenoble, 17 et 9 ; Lille, 12 et 7 ; Lyon, 17 et 9 ; Marseille-Marignane, 18 et 8 ; Nancy, 12 et 7 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 10 ; Paris-Le Bourget, 15 et 7 ; Pau, 19 et 7 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 14 et 6 ; Strasbourg, 17 et 8 ; Tours, 13 et 5 ; Toulouse, 20 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 9 degrés ; Amsterdam, 12 et 7 ; Athènes, 29 et 17 ; Berlin, 15 et 7 ; Bonn, 15 et 6 ; Bruxelles, 12 et 8 ; Le Caire, 32 et 19 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 8 et 4 ; Dakar, 25 et 19 ; Djerba, 20 et 14 ; Genève, 17 et 8 ; Jérusalem, 27 et 12 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 12 et 7 ; Luxembourg, 9 et 5 ; Madrid, 17 et 5 ; Moscou, 14 et 7 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 30 et 13 ; Palma-de-Majorque, 22 et 5 ; Rome, 21 et 10 ; Stockholm, 13 et – 1 ; Tozeur, 26 et 16 ; Tunis, 21 et 10.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## BREF

### REVUES

**Un numéro spécial sur les comités d'expansion.** – *Inter-Régions,* la revue des comités d'expansion, vient de publier un numéro spécial de 170 pages qui rend compte des travaux du trentième congrès des économies régionales, les 25 et 26 à Limoges. Ce congrès avait pour thème : « Planification, décentralisation : quel rôle pour les comités d'expansion ? »

★ *CNERP, 219, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.*

### SCIENCES SOCIALES

**PRIX ALEXANDRE-ROSA.** – L'Académie des sciences, belles lettres et arts de Lyon décernera le Prix Alexandre-Rosa (10 000 francs) récompensant un ouvrage imprimé (récit, essai, manuel, etc.) et édité après le 1er janvier 1980, traitant de la délinquance juvénile en général, ou de l'un de ses aspects particuliers, y compris prévention et réhabilitation. Deux exemplaires du livre doivent être adressés, avant le 31 mai, au secrétariat des prix, Académie des sciences, belles lettres et arts de Lyon, Palais Saint-Jean, 4, avenue Adolphe-Max, 69005 Lyon.



## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME No 3441

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | ■ | | | | | | |
| IV | | | | | ■ | | | | |
| V | | | | ■ | | | | | |
| VI | | | | ■ | | | | ■ | ■ |
| VII | | | | | | ■ | | | |
| VIII | | ■ | | | | | | | ■ |
| IX | | | | | | | | | |
| X | | | ■ | | | ■ | | | |
| XI | | | | | | | | | ■ |

HORIZONTALEMENT

I. Mettent l'eau à la bouche. – II. Son service au temple était plus matériel que spirituel. – III. Personnel. Soigner sans remettre sur pieds. – IV. Le calcul est la matière qui le bloque. Est exemplaire au même titre que les autres. – V. Dans un certain sens, ne se présente donc pas avec clarté. N'es donc pas encore. – VI. N'a qu'un geste à faire pour balayer la cour. Grecque. – VII. Petit génie. Ne sont pas du genre à arrondir les angles. – VIII. Suit le mouvement mais peut donner la cadence. – IX. Certains aiment bien en jouer pour se donner de l'air. – X. Est donc retiré des affaires. Cœur de mère. Peut sortir d'un four et faire un succès. – XI. Font donc partie des choses qui ne se disent pas.

VERTICALEMENT

1. N'hésitent pas à couper quitte à faire un minimum de points. – 2. Fait virer à coup de manche à balai. On peut la perdre et en avoir une seconde. – 3. Adverbe. Peut être reconnue innocente et être condamnée à vie. – 4. On y est aussi souvent au tapis que sur les cordes. Éteindre ou carrément donner de l'éclat. – 5. Se fait pour soulager ou avec légèreté. Manifestation physique ou purement spirituelle. – 6. Attendent donc de marcher jusqu'à l'épuisement. Possessif. – 7. De quoi se plier mais pas de quoi rire. – 8. Fait la loi chez lui. Se sont donc débarrassés de leurs boutons. – 9. Un espagnol qui fait tourner la tête aux dames. Lettres de patron.

**Solution du problème no 3440**

*Horizontalement*

I. Sandwich. – II. PS. Rasoir. – III. Étiage. Si. – IV. Ci. Moreto. – V. Fane. – VI. Abats. Cri. – VII. Loti. Toi. – VIII. Il. Stores. – IX. Peur. Eu. – X. Et. Révise. – XI. Séparés.

*Verticalement*

1. Spécialités. – 2. Asti. Bol. Té. – 3. Fat. – 4. Dramatisera. – 5. Wagons. Tuer. – 6. Isère. Torve. – 7. Co. Cor. IS. – 8. Historiées. – 9. Rio. Suer.

GUY BROUTY.

## PARIS EN VISITES

JEUDI 5 MAI

« Musée du Grand-Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet, Mme Bachelier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Manet », 14 h 30, Grand Palais, hall d'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Ecole Boulle », 14 h 30, 9, rue Pierre-Bourdan (La France et son passé).

« Hôtels de l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Halles, la Cour des miracles, la tour de Jean Sans Peur », 14 h 30, 12, rue Etienne-Marcel (Vieux Paris).

## CONFÉRENCES

17 h 30, 6, rue Ferrus, R. Perle : « Les nouvelles dimensions de la sécurité européenne, euromissiles et transferts de technologies », (IFRI) (en anglais).

18 heures, 31, avenue Bosquet, P. Salinger : « L'internationalisation de la culture américaine », (American College).

20 h 30, 18, rue de Varenne, J. Mengin, X. Mallet, C. Henry : « Vivre au pays... », (Centre Varenne).

## LOISIRS

### « La nuit des C.E. »

« La nuit des C.E. », le jeudi 5 mai, de 18 heures à l'aube, sur la Seine, à Paris, plus précisément sur le bateau *Nomadic,* ancré face à la tour Eiffel, est la première initiative du genre organisée par *l'Officiel des comités d'entreprise et services sociaux.* Buffet, animation, spectacles et même « une surprise », dès 18 heures, à l'apéritif, annonce-t-on dans le programme. Mme Edwige Avice, ministre délégué du temps libre, de la jeunesse et des sports, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Roland Garraz, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, seront présents à cette « nuit » consacrée aux nouvelles perspectives offertes aux comités d'entreprise (C.E.) par « le Temps libre ».

Déjà douze cents personnes, représentant environ sept cents comités d'entreprise, se sont inscrites pour cette nuit, qui fera connaître le monde des voyages et des loisirs via les C.E. De nombreux voyages seront même offerts, annonce-t-on.

Mouloudji, Catherine Lara, Catherine Ribeiro, le groupe Horizonte, Radio-Energie, participent à l'animation. On dansera sur les ponts du *Nomadic.*

*Les invitations peuvent être retirées à l'Officiel des comités d'entreprise,* 10, rue Bleue, 75009 Paris ; téléphone : 523-10-35. Ou encore le jour même au *Nomadic,* 24, avenue de New-York, rive droite, à Paris ; téléphone : 720-95-19. L'entrée est gratuite pour tous les invités, membres de C.E.

## TOURISME

### Carnet de change : 30 F

Les banques et les débitants de tabac vendent, au prix de 30 F, le carnet de change nécessaire pour sortir 2 000 F en devises étrangères du territoire français. Il n'est vendu qu'un carnet par personne. Les allocations-devises des enfants mineurs peuvent être portées sur le carnet de leurs parents sur présentation du livret de famille.

### LETTRES

**A L'OCCASION DE LA PUBLICATION DU ROMAN DE D.-M. THOMAS « ARARAT »** (Les presses de la Renaissance), the British Council organise une table ronde, le mercredi 4 mai, au Centre culturel britannique, 9, rue de Constantine 75007 Paris.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des dimanche 1er, lundi 2 et mardi 3 mai :

UNE LOI

- Relative à la mise en harmonie des obligations comptables des commerçants et de certaines sociétés avec la IVe directive adoptée par le conseil des Communautés européennes le 25 juillet 1978.

DES ORDONNANCES

- Instituant une contribution sur les revenus des personnes physiques destinée au financement des régimes de sécurité sociale ;
- Relative à la cotisation perçue sur le tabac, instituée par l'article 25 de la loi du 19 janvier 1983 portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale.

DES DÉCRETS

- Fixant les conditions d'application de la loi du 13 juillet 1979 relative aux fonds communs de placement ;
- Pris pour l'application des articles 36 à 39 de la loi du 3 janvier 1983 et relatif à la surveillance de placements en biens divers ;
- Pris pour l'application de l'article 94-11 de la loi de finances pour 1982 du 30 décembre 1981 et relatif au régime des valeurs mobilières ;
- Modifiant le décret du 7 octobre 1890 et portant diverses dispositions relatives au statut des agents de change ;
- Relative aux cotisations d'assurance maladie, maternité, invalidité, décès assises sur les revenus destinés à indemniser l'absence totale ou partielle d'emploi des salariés des régimes spéciaux de sécurité sociale mentionnés à l'article L. 3 du code de la sécurité sociale et déterminant le taux et les conditions d'exonération desdites cotisations ;
- Pris pour l'application de la loi du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne.

Le Monde

# culture

## THÉÂTRE

« VERA BAXTER », de Marguerite Duras, au Poche

### Comment pourrait-elle ne pas être fidèle ?

Hors saison, une plage : Thionville-sur-Mer. Un bar, des hommes. Ils ne font rien. Ils attendent une femme, mais l'un d'eux ne le sait pas encore. Massif sur son tabouret, l'inconnu écoute les sonneries du téléphone, les appels pour Vera Baxter, des phrases éparpillées qui parlent de Vera Baxter, la femme fidèle. Il entend la conversation entre un jeune journaliste bien mis amoureux de Vera Baxter et la blonde élégante qui vient d'arriver — mais elle n'est pas celle que l'on attend. Une conversation tendue et morcelée, entre des gens qui se connaissent et n'ont pas besoin de tout dire. La situation se précise, il y a une affaire de villa à louer, la blonde élégante est la maîtresse du mari de Vera Baxter.

Banal et mystérieux à la fois, parce qu'il y a l'inconnu qui écoute et s'emplit la tête d'une image de femme, parce qu'il y a l'écriture de Marguerite Duras : des pensées silencieuses entrecoupées de mots.

L'inconnu (Jean-Marc Bory) va à la rencontre de Vera Baxter (Martine Pascal), dans la villa qui vient d'être louée et où elle cherche les traces de ses amours mortes. Traces légères et insistantes comme la ritournelle d'une chanson triste. A vrai dire, le spectacle commence vraiment à cette rencontre. Avant, les choses ne vont pas si bien parce que Jean-Lou Wolf (le journaliste) ne parvient pas à faire entrer son personnage dans l'histoire. Ce n'est pas simple d'ailleurs : il est là surtout pour la déclencher. C'est son attente, son espoir de Vera Baxter qui se transmet et conduit l'inconnu vers la femme au front lisse, murée dans sa fidélité.

Vera Baxter se confie, pour la première fois de sa vie sans doute. C'est sa manière de répondre au désir tendre de l'inconnu à la voix grave et douce, au sourire de Jean-Marc Bory. Droite, le dos raide, les poings tendus devinés dans ses poches, Martine Pascal retient les mots d'une douleur trop terrible, trop vaine. La douleur de l'absence. Pas tant l'absence de son mari, celle de l'amour qu'elle lui a porté. L'absence de tout amour. Comment pourrait-elle ne pas être fidèle ? Vera Baxter se retient au bord du vide. Le regard de Martine Pascal se fait transparent, sa voix devient celle d'une enfant quand elle répond, au téléphone, au mari lointain. Vulnérable et inaccessible, déchirée, déchirante, irrémédiablement seule, elle se laisse couler orgueilleusement, sans fermer les yeux, au rythme des phrases inachevées.

COLETTE GODARD.

★ Poche Montparnasse, 21 heures.

## CINÉMA

« 48 HEURES », de Walter Hill

### La loi du colt

Une grosse brute blonde de flic (Nick Nolte) et un criminel noir qui achève de purger une peine (Eddie Murphy) se retrouvent au coude à coude, par un énorme coup de pouce du scénariste,à la poursuite d'un dangereux gangster dont chacun a des raisons personnelles de vouloir se venger. Ils apprennent à s'estimer tout en se faisant les pires crasses, le Blanc étant le plus odieux, le Noir le plus malin.

Walter Hill, le réalisateur, que certains confrères américains comparent déjà un peu hâtivement à John Ford, possède l'art de la stylisation à outrance, du clinquant le plus racoleur, battant le cinéma publicitaire à son propre jeu. Parfois cela donne des résultats impressionnants, comme avec *The Warriors* (lourdement censuré chez nous en son temps).

Aucun cinéaste au monde n'ose exploiter la violence avec l'extraordinaire franchise, sinon le délice évident, qui caractérise le travail de Walter Hill. Ses films, presque tous ses films, déploient tambour battant une lutte à mort permanente entre des êtres ou des clans dont on n'arrive plus guère à distinguer les raisons de se battre. Les personnages disparaissent, en particulier dans *48 heures*, derrière l'éclat des pétards. Ce genre de sport a ses fanatiques, le film a obtenu le prix du récent Festival du film policier de Cognac. La forme, ici, détruit presque totalement le contenu, rend caricaturaux deux héros au départ intéressante. L'excès de cinéma-cinéma détruit le cinéma tout court.

L. M.

★ Voir les films nouveaux.

« ÉCARTE LA NUIT » de Charles Juliet, à Lyon

### Le diable et le demandeur d'emploi

Dans cette période de licenciements économiques, chômage, mises à la retraite, la pièce de Charles Juliet, *Ecarte la nuit*, mise en scène par François Bourgeat dans son Théâtre de l'Ouest lyonnais, retient l'attention : elle analyse le désarroi d'esprit d'un homme que l'on prive de son travail.

Désarroi si entier que cet homme semble balancer entre l'autodestruction et il ne sait quelle revanche criminelle. C'est alors que l'œuvre s'oriente vers un dialogue philosophique entre le travailleur licencié et un personnage bizarre qui l'entraîne sur des hauteurs désertiques — peut-être un diable.

Par un jeu de brumes tournoyantes traversées par des rayons obliques, dans un décor d'outre-monde d'Alain Batifoulier, le metteur en scène François Bourgeat donne un relief très fort, très coupant, aux acteurs, Jean-Marc Avocat, Jocelyne Carissimo, Daniel Claude Poyet. Cette intense projection optique d'une spiritualité permet au public de ne pas trop décrocher d'un dialogue tout de même obscur.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Ouest lyonnais, Lyon, 20 h 30.






## MUSIQUE

« PARSIFAL A NICE »

### Fidélité à Wielland Wagner

L'opéra de Nice vit depuis cette saison une ère nouvelle ; finies les représentations tous les huit jours, bâclées avec une ou deux grandes vedettes internationales, quand une grève ou un accident ne les empêchait pas d'arriver la veille de la première. Depuis la nomination de Jacques Charpentier avec ses vastes projets comme directeur de la musique, un grand effort (1) est fait pour structurer les institutions de la ville. L'opéra cher aux Niçois en est un des principaux bénéficiaires : le nouveau directeur, Lucien Salles, et son conseiller artistique, Pierre Médecin, qui revient au théâtre de ses débuts, fondent leur action sur un travail sérieux : huit opéras de novembre à mai, avec des répétitions approfondies, trois représentations par spectacle au lieu de deux, une ouverture sur un nouveau public jeune (avec cinq cents étudiants à la générale) et la rénovation de l'orchestre philharmonique confiée à Berislav Klobucar, qui, après la saison lyrique, offre un programme ambitieux et original pour le Printemps musical de mai et juin.

Une très bonne production de *Parsifal* confirme ces promesses, avec une mise au point scénique et musicale très minutieuse qui contraste avec l'ancien système D. L'orchestre, qui a paru métamorphosé sous la direction du jeune chef anglais Jeffrey Tate, malgré un handicap physique considérable, a obtenu une qualité et une homogénéité d'ensemble indéniable. Les quelques décalages notés au début du premier et du deuxième acte ont été instantanément effacés par une reprise en main vigoureuse qui prouve l'autorité d'un grand chef d'avenir.

La mise en scène de Pierre Médecin reste fidèle aux principes de Wielland Wagner : scène inclinée, nue, striée de cercles concentriques comme une souche d'arbre multicentenaire entourée par le cyclorame sur lequel se peignent les projections lumineuses d'Annelis Corrodi, dont les transformations insensibles en fondus enchaînés correspondent à la mutation constante de la musique. Paraphrasant Gurnemanz, on dirait qu'ici le temps devient espace pictural.

On aimera plus ou moins ces atmosphères à demi abstraites : forêts de branchages passant de l'aurore au matin, irradiations symboliques, très belle transition de la clairière à Montsalvat par une sorte de profonde gorge glacée et un tunnel métallique débouchant sur une fontaine de lumière qui devient une vaste coupole stylisée à la Rouault, et, au deuxième acte, des cellules protoplasmiques muées en un monde minéral qui emprisonne des formes féminines au réalisme parfois très cru. Mais on ne saurait nier qu'elles donnent un support visuel très attentif à la musique.

Il en est de même de la régie sobre de Pierre Médecin, beaux groupes et orbes lents décrits par les personnages, telle Kundry rampant lentement autour de la scène pendant le récit de Gurnemanz, tandis qu'au dernier acte elle sera un personnage debout, rayonnant, racheté. Parmi nombre d'idées neuves, dont certaines discutables (comme Amfortas arrivant sur deux béquilles), on retiendra au début du deuxième acte l'inversion de la scène du Graal dans une messe noire que célèbre Klingsor pour ses chevaliers maudits, et le ballet des filles fleurs, qui, suggestif mais très stylisé, obéit à une logique et à une lisibilité musicale fort rares.

Les Parsifal sont peu nombreux aujourd'hui. Herman Winkler en a la voix à défaut de l'apparence et du mouvement profond ; au vrai, c'est à peine si on l'entend, tant le personnage est blafard. En revanche, Linda Esther Gray (remplaçant Léonie Rysanek) incarne une superbe Kundry, impétueuse, véhémente, même si son timbre n'a pas encore la plénitude, pour la lente scène de séduction de deuxième acte. Siegmund Nimsgern (Amfortas), Herman Becht (Klingsor) et Georges Papas (Piturel) sont des partenaires solides, mais on retiendra surtout le Gurnemanz jeune de Victor von Halem, admirable voix à l'excellent phrasé, qui est presque l'égal de Robert Lloyd.

JACQUES LONCHAMPT.

(*) Dernière le 3 mai.

(1) Financier d'abord : la culture représente 9 % du budget municipal.

JEAN-FRANÇOIS HEISSER, PIANISTE A SUIVRE

### Une maîtrise fougueuse

*Il n'est pas soutenu par les soins attentifs d'une grande maison de disques, sa photo ne figure donc pas en bonne place dans les magazines, il n'a d'ailleurs fait officiellement aucune déclaration fracassante, aussi Jean-François Heisser ne peut-il compter que sur ses dix doigts, avec une formation musicale beaucoup plus solide que celle de tant de pianistes dont la prouesse la plus évidente consiste à interpréter des œuvres dont ils seraient bien en peine d'analyser la structure et, pour sa publicité, que sur l'efficacité du « bouche à oreille ».*

*Le récital qu'il devait donner le 28 avril à la faculté de droit, organisé par les Concerts d'Assas et qui, par crainte de troubles, a été transféré dans l'auditorium de l'Ecole alsacienne, n'aura donc eu qu'un retentissement limité, mais c'est dans l'ordre des choses, car la personnalité musicale de Jean-François Heisser est trop profonde pour s'imposer du jour au lendemain par des manifestations extérieures.*

*En effet, la plupart des succès foudroyants ont pour origine une manière nouvelle, et souvent contestable, d'interpréter une œuvre bien connue, tant il est vrai qu'on parle surtout de ce qui est discutable... La démarche de Jean-François Heisser, à l'inverse, part de la partition sans souci d'en faire sortir autre chose que ce qui y est en puissance. On pourrait parler de neutralité, si cette notion était compatible avec le phénomène de l'interprétation, qui suppose, à chaque instant, une inspiration et un choix, mais, en l'écoutant jouer les* Variations Diabelli, *on avait moins souvent l'occasion de s'émerveiller sur les trouvailles du pianiste que sur celles du compositeur dont chaque nuance de l'écriture comme de la pensée était rendue avec autant de netteté que d'imagination sonore.*

*La suite* En plein air *de Bartok, avec sa redoutable* Musique nocturne, *dont la mosaïque d'événements isolés exige une maîtrise absolue du toucher et des dynamiques entre le pianissimo et le mezzo-forte, n'était pas moins remarquable, tandis que les* Klavierstücke *opus 119, de Brahms, ou le* Thème et variations en ré mineur, *placés en début de concert, montraient le large éventail des possibilités de Jean-François Heisser.*

*Jean-François Heisser a trente-trois ans ; il faudra sans doute une dizaine d'années avant que son nom atteigne le grand public et dix années encore pour obtenir une consécration internationale, mais on peut prévoir que, d'ici là, il n'aura pas cessé de polir et de repolir chacune des œuvres de son répertoire, et que son interprétation, loin de s'être desséchée, comme il arrive aux virtuoses rabâcheurs, n'aura rien perdu de cette fougueuse maîtrise qui en fait le prix aujourd'hui.*

GÉRARD CONDÉ.















## ROCK

### Joan Armatrading, face aux gradins

Il y a un mois, à l'occasion d'une tournée mondiale, Joan Armatrading a rempli deux soirs de suite le Wembley Arena près de Londres. On savait son succès grandissant, mais de là à s'attendre à une telle popularité ! Petit bout de femme perdu sur une scène immense devant quinze mille personnes, l'affrontement était un peu démesuré. Le gigantisme lui convient mal, elle a besoin de plus d'intimité pour s'épanouir et donner à son expression une dimension véritable.

Joan Armatrading n'est plus le personnage timide et fermé qu'on a connu, mais le contact avec son auditoire lui est encore difficile, et, on le sent bien, quand elle essaye un sourire ou qu'elle risque une plaisanterie, il lui faut faire un effort terrible sur elle-même. Pourtant, dès qu'elle chante, c'est la vie qui coule entre ses lèvres. Pénétrée, enveloppée par sa musique, elle devient autre, s'anime, se surpasse, forte et *décidée*, magnétique, *elle* étreint sa guitare et la crible d'accords rageurs, elle imprime à son chant la pureté, la persuasion de ses passions. Une voix inimitable, qui enchaîne les aigus aux graves sans repos, cristalline et tout à coup cassée, le timbre musqué et le feeling généreux.

Petite Anglaise métissée originaire des Antilles, elle conduit ses *hommes : un groupe solide qui* la soutient fermement, surtout dans les morceaux les plus durs, à la limite de la violence, lui conférant un son étoffé et carré. Et, quel que soit le support, marqué ou effacé, ses mélodies ont toujours un charme particulier, délicat et poignant. Mais, autant l'avouer, il y a des passages à blanc, provoqués la plupart du temps par les ballades qui se perdent dans les hauteurs des gradins, où la sensibilité, ne trouvant pas de visage humain pour la refléter, passe difficilement.

**ALAIN WAIS.**

★ Ce mardi 3 mai à Metz (Palais des sports) ; le 4 à Pantin (sous chapiteau) ; le 5 à Lille (palais Saint-Sauveur).

Discographie chez C.B.S.

## DANSE

Le « ROMÉO ET JULIETTE », de John Cranko, à l'Opéra

# Un poème de vérité

Un nouveau *Roméo et Juliette* est entré au répertoire de l'Opéra. Après le ballet de Lifar (1955), après la version de Grigorovitch (1978), dans la chorégraphie de John Cranko, créée en 1962 pour les Ballets de Stuttgart, qui vient de renaître de ses cendres sur notre première scène, celle-ci, par un *juste hommage,* avait tenu à dédier la « première » de samedi 30 avril à la mémoire de George Balanchine. A la *différence* des deux œuvres précitées, ce *Roméo* en trois actes et treize tableaux est d'une qualité supérieure, et le public ne s'y est pas trompé *qui lui* a fait un succès mérité. Il fallait un artiste de souche britannique pour reconstituer avec tant de ferveur – et le traduire en pas de danse – le chef-d'œuvre de Shakespeare.

Il fallait aussi la rigueur des adaptateurs allemands, singulièrement M[me] Georgette Tsinguirides, la maîtresse de ballet, et M. Jürgen Rose, le décorateur, pour donner corps à un découpage aussi fidèle et aussi solide. *Le vaste plateau de l'Opéra, où les tableaux se manœuvrent* à vue – honneur aux machinistes ! – le mouvement qui anime les scènes de foule, les bals, les ferraillades des Montaigus et des Capulets, la délicate poésie qui se dégage des pas de deux pour exprimer le dialogue d'amour entre Roméo et Juliette, la plus belle légende de tous les temps, enfin la parfaite harmonie avec laquelle l'orchestre, sous la direction de M. Marc Soustrot, interprète la merveilleuse partition de Serge Prokofiev, constituent un spectacle théâtral que, seul, le Bolchoï avait su vivifier lors de sa première tournée en Europe occidentale *il* y a un quart de siècle.

Plusieurs distribution se succéderont dans les premiers emplois jusqu'au 18 mai. Mais nous doutons qu'il puisse y avoir une meil*leure interprétation que celle de* M[lle] Noëlla Pontois et de M. Michel Denard dans les rôles d'étoiles. Une colombe de neige, chaste et impétueuse, d'une grâce sans empreinte, profonde et mystérieuse, recelant les palpitations secrètes du cœur *féminin : jamais,* croyons-nous, M[lle] Pontois ne s'était identifiée avec autant d'intensité avec son personnage. C'est peu de dire qu'elle danse divinement – on le sait. Mais avec sa jeunesse sans années, son visage ouvert comme un poème de vérité, ses petits pieds de reine battant comme des plumes, elle est l'image même de la Juliette de rêve, *« une colonne neigeuse au milieu d'oiseaux gris ».* Qui pourrait oublier sa silhouette dévorée de passion, cambrée à bout de bras par son partenaire, puis privée de vie ? Même admirable interprétation que celle de M. Denard, plus beau, plus viril et bien dansant qu'il ne le fut jamais, artiste au fond de l'âme lui aussi, et toujours d'une suprême distinction dans la moindre de ses attitudes. M. Georges Piletta (Tybalt) est bien l'insupportable bravache qui a appris l'escrime dans les manuels d'arithmétique et plante sans cesse son arrogance sous les pieds des Montaigus. M. Patrick Dupond (Mercutio) s'en donne à cœur joie dans les débordements qui précèdent son agonie, aussi longue et « mélo » que la scène de la folie dans *Giselle*. Quant à M. Alain Marty, ô miracle ! il rend discrètement humain le Frère Laurent, le plus funeste embrouilleur du répertoire. Il n'est pas jusqu'à M. Olivier Patey (Benvolio) et à M[lle] Nelly Gorlia (la comtesse Capulet) pour donner de l'allure à leur personnage. *L'enluminure des costumes est correcte sans plus.* Robes à traînes aux brocarts d'or, coiffures hautes à résilles de perles : les nobles dames des deux maisons ennemies évoquent de loin les toiles vibrantes de couleur de Pisanello. Mais les scènes de duel sont saisissantes. Quels sportifs extraordinaires que ces danseurs classiques ! Ils avivent le feu sans s'embrocher comme des *bretteurs entraînés depuis l'enfance.* Nous avons quand même mal digéré le soufflet préliminaire que Tybalt applique en plein bal sur la joue de Roméo, lequel met son mouchoir par dessus : un peu fort de café en ce temps-là !...

**OLIVIER MERLIN.**

★ Opéra, 19 h 30.



### CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

| | |
|---|---|
| ÉGLISE St-SÉVERIN tous les mardis, 21 h. Loc. : Libr. Prélat. Rens. : 563-74-80 (Werner) | Saison parisienne 1983 ORCHESTRE KUENTZ Le 10 : B. SOUSTROT Le 17 : J.-M. GAMARD |
| SORBONNE GRAND AMPHI Jeudi 5 mai 20 h 45 Loc. : FNAC CROUS Gibert (disques) Rens. : 231-89-11 (p.a. Werner) | CARISSIMI JEPHTE MESSE A 9 VOIX ENS. INSTR. ANCIENS CHŒUR NATIONAL Dir. : Jacques GRIMBERT |
| THÉATRE DE PARIS Samedi 18 h « Sous les lustres » le 7 mai Rens. : 280-09-30 (p.a. Mondial Musique) | Lauréat de la FONDATION MENUHIN Piano : ÉMILE NAOUMOFF SCHUBERT - RAVEL NAOUMOFF - STRAVINSKY |
| GAVEAU Samedi 7 mai à 17 h (p.a. Werner) | AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE PROG. MUS. FRANCE-CULTURE TRIO CSAPARY SCHUBERT - WEBERN BADINSKY - BEETHOVEN |
| SALLE GAVEAU Samedi 7 mai 20 h 30 (p.a. Werner) | J.-M. Fournier Productions et A. Buschaert présentent Récital de piano JEAN-LOUIS CAILLARD Beethoven, Debussy, Strauss |
| ÉGLISE DES BILLETTES *Dimanche* 8 mai à 17 h (p.a. Kiesgen) | QUINT. DE CUIVRES PRO MUSICA CORELLI - GABRIELI - GRIEG DEBUSSY - RAVEL |
| ESPACE P.-CARDIN Lundi *9 mai* 20 h 30 Rens. : 266-17-30 (p.a. Mondial Musique) | MUSIQUE A L'ESPACE TROIS SIÈCLES DE MUSIQUE FRANÇAISE Piano : DANIEL VARSANO Clavecin : JEAN-PATRICE BROSSE COUPERIN, RAMEAU, SATIE RAVEL, DEBUSSY, CHABRIER |
| THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES *Lundi 9 mai* à 20 h 30 | Récital de piano Inger SöDERGREN Scarlatti - Beethoven Schubert |
| THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Mardi 10 mai à 20 h 30 (p.a. Valmalète Musica Glotz) | ORCHESTRE COLONNE Dir. : Pierre DERVAUX Sol. : Mark ZELTSER Piano Jean-Michel VINIT Cor FOUAD, DUKAS RACHMANINOV |
| THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA Palais Garnier Vendredi 13 mai 20 h 30 (p.a. Valmalète) | CONCERT WAGNER Orchestre national de l'Opéra L'OR DU RHIN *Dir. : Siegfried* KURZ Sol. : E. RANDOVA S. NIMSGERN S. JERUSALEM |
| ESPACE P.-CARDIN Lundi 16 mai 20 h 30 Rens. : 266-17-30 (p.a. Mondial Musique) | Musique à l'Espace en accord avec ACTION MUSICALE PHILIP MORRIS QUATUOR VIOTTI MOZART, SCHUBERT, DVORAK |
| SALLE GAVEAU Lundi 16 Mardi 17 Mercredi 18 Jeudi 19 mai à 20 h 30 (Valmalète) | SCHUBERT MELOS QUARTETT |

# SPECTACLES

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

ABRAHAM ET SAMUEL - Escalier d'or (523-15-10), 22 h.
LES ATOURS DE NELL - La Hachette (326-38-99), 22 h 30.
LES EXILÉS - Petit Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
LE RENDEZ-VOUS - C.C. XVII^e (227-68-81), 21 h.
LE NEVEU DE RAMEAU - Atelier (606-49-24), 21 h.
LES AMOURS DE M. GAZON - Cartoucherie de la Tempête II (328-36-36), 20 h 45.
NOCES DE SANG - Constance (258-97-62), 20 h 45.
IM MOBILE - A Dejazet (887-97-34), 21 h.
WANG FO - Villiers le Bel, salle Marcel Pagnol (990-54-86), 21 h.

### *Les salles subventionnées et municipales*

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Le Médecin volant/Amphitryon.
CHAILLOT (727-81-15), Grand foyer, 18 h 30 : Le corps à refaire.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : les Sables mouvants.
T.E.P. (797-96-06), 20 h 30 : Erendira.
T.E.P. décentralisé : 21 h : le Rouge aux lèvres.
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77) : 20 h 45 : le Maître et Marguerite ; 18 h 30 : Edda Moser.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor.

### *Les autres salles*

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Outrage aux bonnes mœurs.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : Histoires de famille. — Tempête (328-36-36) I, 20 h 30 : La papesse.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : Monsieur Milord.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : Commissaire Nicole Bouton.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Lune et l'autre.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azaïs.
EPICERIE (272-23-41), 18 h 30 : le Crime du professeur Lebret ; 20 h 30 : les Femmes savantes.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Don Quichotte.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Terminal.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : la Manokine.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-47-55), 20 h 30 : le Paradis perdu.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 22 h : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : Des jours et des nuits.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Guy Bedos.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Transat.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 20 h 30 : Crépuscule.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h : Tonik Blues ; 22 h 15 : Archéologie ; II. 18 h 30 : Fragments ; — Petite salle 18 h 30 : Om-Saad.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h 15 : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) Petite salle, 20 h 45 : la Naissance.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Homme qui rit.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Phèdre.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Six heures plus tard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : le Fauteuil à bascule.
STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h : Et nos amours ; 21 h 30 : les Burlingueurs.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Lettres de guerre.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DU LYS (327-88-61), 19 h : Descends, Durand, on sait qu't'es là ; 20 h 30 : l'Antichambre ; 22 h 30 : le Discours de l'Indien.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) II. 20 h 30 : Groupe Non Sens de Prague.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Fissure compacte.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30h : l'Opéra de quat' sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). — Grande Salle, 20 h 30 : l'Amante anglaise.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

### *Les cafés-théâtres*

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : De la fantaisie dans l'orangeade ; 22 h 30 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Tragédie au radar.
CONFLUENCES (387-67-38) 20 h 30 : les Habits du dimanche.
LE FANAL (233-91-17) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45) 19 h : A. Rivage ; 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64) 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais ; 22 h 15 : A. Gould.
LE PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; 22 h 30 : Guide des convenances 1919.
POINT-VIRGULE (278-67-03) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.
LE TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; la Timbale ; 22 h 30 : Triboulet.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 18 h 30 : J'ai peur chéri ; 20 h 30 : Si Marilyn... ; 21 h 30 : Soirées bourgeoises ; 22 h 30 : S. Baucara.
TH. DU TOURTOUR (887-82-48) 22 h 15 : J. Charby : Pour de rire.

### *Les concerts*

AMERICAN CENTER, 21 h : Trio D. Moss, M. Goldstein, J. Celli.
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : M. Soustrot (Schubert, Hummel, Honegger).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Atelier Musique de Ville-d'Avray, dir. : J.-L. Petit (Lindberg, Duc, Miereanu...).
LUCERNAIRE, 21 h : G. Magnan (Beethoven, Schubert, Brahms...).
ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 21 h : Chorale Plantagenet d'Angers (Beethoven).
CENTRE MUSICAL BOSENDORFER, 21 h : C. Cebro, B. Sompairac (Bellini, Cinque, Haendel...).
SALLE ROSSINI, 20 h 30 : M. Machnel, G. Andranian (Beethoven, Mozart).
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 20 h 30 : V. Bellas (Beethoven).
ÉGLISE DES BILLETTES, 21 h : Ensemble vocal A Sei Voci (Gesualdo).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : D.-P. Longuet, B. Czuberka (Schubert).
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : N.-E. Sparf, L. Frykholm, L. Negro (Linde, Mendelssohn, Villa-Lobos...).
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Haendel).
ÉGLISE SAINT - GERMAIN - DES-PRÉS, 21 h : J.-C. Michel.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
**« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
**281-26-20 +**
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

***Mardi 3 mai***

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La Cinémathèque*

CHAILLOT (704-24-24)
19 h, L'académie Morlock présente : Pareil pas pareil, d'U. Peres ; 21 h, Happening, de M. Boureau.

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

### *Les exclusivités*

L'AFRICAIN (Fr.) : Ambassade, 8^e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14^e (320-12-06).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2^e (742-82-54).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1^er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5^e (354-50-91) ; Olympic Entrepôt, 14^e (542-67-42).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3^e (272-94-56) ; Palace Croix-Nivert, 15^e (374-95-04).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9^e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8^e (359-92-82) ; Maxéville, 9^e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14^e (320-12-06).
BALLES PERDUES (Fr.) : Ambassade, 8^e (359-19-08).
BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2^e (742-60-33) ; Richelieu, 2^e (233-56-70) ; Marignan, 8^e (359-92-82) ; Nation, 12^e (343-04-67) ; Fauvette, 13^e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14^e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14^e (828-42-27).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5^e (354-20-12).
BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4^e (278-47-86).
BEYROUTH LA RENCONTRE (Lib., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6^e (633-10-82).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2^e (296-62-56).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11^e (700-89-16) ; Cinoche St-Germain, 6^e (633-10-82) (H. sp.).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15^e (554-46-85).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3^e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6^e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6^e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8^e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11^e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (575-79-79) - V.f. : U.G.C. Montparnasse, 8^e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9^e (246-66-44) ; Magic Convention, 15^e (828-20-64).
CIRCULEZ Y-A RIEN A VOIR (Fr.) : Gaumont Halles, 1^er (297-49-70) ; Berlitz, 2^e (742-60-33) ; Richelieu, 2^e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6^e (633-79-38) ; Ambassade, 8^e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8^e (387-35-43) ; Athéna, 12^e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12^e (343-01-59) ; Fauvette, 13^e (331-60-74) ; Mistral, 14^e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14^e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15^e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16^e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18^e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20^e (636-10-96).
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Cinoche, 6^e (633-10-82).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1^er (297-49-70) ; Richelieu, 2^e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5^e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6^e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8^e (387-25-43) ; Français, 9^e (770-33-88) ; Nations, 12^e (343-04-67) ; Fauvette, 13^e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14^e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14^e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15^e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15^e (544-25-02) ; Mayfair, 16^e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17^e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18^e (522-46-01).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : U.G.C. Opéra, 2^e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3^e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6^e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6^e (326-58-00) ; Biarritz, 8^e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11^e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (575-79-79).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11^e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Movies, 1^er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6^e (325-59-83) ; Paramount City, 8^e (562-45-76) - V.f : Paramount Opéra, 9^e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12^e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13^e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14^e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15^e (579-33-00) ; Secrétan, 19^e (241-77-99).
LE DEMON DANS L'ILE (Fr.) (**) : Lumière, 9^e (246-49-07).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1^er (297-49-70) ; Olympic Saint-Germain, 6^e (222-87-23) ; Colisée, 8^e (359-29-46) ; Olympic Entrepot, 14^e (542-67-42) ; Parnassiens, 14^e (329-83-11).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3^e (271-52-36) ; Quintette, 5^e (633-79-38) ; George-V, 8^e (562-41-46) ; Marignan, 8^e (359-92-82). — V.f. : Maxéville, 9^e (770-72-86) ; Français, 9^e (770-33-88) ; Athéna, 12^e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13^e (336-23-44) ; Montparnos, 14^e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15^e (828-42-27).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5^e (354-15-04) ; Marbeuf, 8^e (225-18-45).
ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Forum, 1^er (297-53-74) ; Grand Rex, 2^e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6^e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8^e (720-76-23) ; Paramount Mercury, 8^e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9^e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12^e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13^e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14^e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14^e (329-90-10) ; Passy, 16^e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17^e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18^e (606-34-25).
EFFRACTION (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6^e (325-59-83) ; Paramount City, 8^e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9^e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse 14^e (329-90-10).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9^e (770-47-55).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7^e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8^e (561-10-60) ; Saint-André des Arts III, 6^e (326-80-25) ; Parnassiens, 7^e (329-83-11).
LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4^e (278-47-86).
FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4^e (278-47-86).
GAIJIN (Bré., v.o.) : Studio Logos, 5^e (354-26-42) ; Denfert, 14^e (321-41-01).
GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1^er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5^e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6^e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8^e (359-04-67) ; Parnassiens, 14^e (320-30-19) - V.f. : Richelieu, 2^e (233-56-70) ; Français, 9^e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14^e (327-84-50) ; Miramar, 14^e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18^e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20^e (636-10-96).
HYSTERICAL (A., v.o.) : Biarritz, 8^e (723-69-23).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6^e (633-97-77).
L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Lucernaire, 6^e (544-57-34).
L'INDIC (Fr.) : Rex, 2^e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6^e (329-42-62) ; Biarritz, 8^e (723-69-23) ; Ermitage, 8^e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9^e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14^e (329-90-10) ; Magic, 15^e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17^e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18^e (606-34-25).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Berlitz, 2^e (742-60-33) ; Ambassade, 8^e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14^e (320-12-06).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11^e (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1^er (297-49-70) ; Quintette, 5^e (633-79-38) ; Ambassade, 8^e (359-19-08) ; Parnassiens, 14^e (320-30-19). — V.f. : Impérial, 2^e (742-72-52).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3^e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6^e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6^e (544-14-27) ; Biarritz, 8^e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9^e (246-66-44).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8^e (225-18-45) - V.f. : Trois Haussmann, 9^e (770-47-55).
L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A, v.f.) : Gaîté Boulevard, 2^e (233-67-06).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5^e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6^e (325-59-83) ; Olympic Balzac, 8^e (561-10-60) ; Miramar, 14^e (320-89-52).
RAMBO (A., v.o.) (*) : Normandie, 8^e (359-41-18).— V.f. : Arcades, 2^e (233-54-58) ; Rotonde, 6^e (633-08-22).
REVIENS JIMMY DEAN, REVIENS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5^e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8^e (359-36-14).
SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Studio Médicis, 5^e (633-25-97). — V.f. : Gaîté Rochechouart, 2^e (878-81-77).
SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9^e (770-10-41).
SURPRISE PARTY (Fr.) : Berlitz, 2^e (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2^e (261-50-32) ; Marignan, 8^e (359-92-82) ; Maxéville, 3^e (770-72-86 ; U.G.C. Gare de Lyon, 12^e (343-01-59) ; Fauvette, 13^e (331-56-86) ; Miramar, 14^e (320-89-52) ; Mistral, 14^e (539-52-43) ; Magic Convention, 15^e (828-20-64) ; Murat, 16^e (651-99-75) ; Murat, 16^e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18^e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20^e (636-10-96).
THE VERDICT (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5^e (354-20-12) ; Biarritz, 8^e (723-69-23).
T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3^e (271-52-36) ; Quintette, 5^e (633-79-38) ; Colisée, 8^e (359-29-46) ; Parnassiens, 7^e (329-83-11). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9^e (770-10-41) ; Lumière, 9^e (246-49-07) ; Gare de Lyon, 12^e (331-01-59) ; Fauvette, 13^e (331-56-86) ; Montparnos, 14^e (327-52-37) ; Images, 18^e (522-47-94).
TOOTSIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5^e (634-25-52) ; U.G.C. Odéon, 6^e (325-71-08) ; Gaumont Colisée, 8^e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (575-79-79) - V.f. : U.G.C. Opéra, 2^e (261-50-32) ; Bretagne, 6^e (222-57-97) ; Maxéville, 9^e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevards, 9^e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15^e (579-33-00).
TRAVAIL AU NOIR (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6^e (326-58-00).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2^e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6^e (325-71-08) ; Ambassade, 8^e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15^e (306-50-50).
TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17^e (380-41-46).
TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.o.) : George-V, 8^e (562-41-46) ; Parnassiens, 14^e (320-30-19) ; v.f. : Français, 9^e (770-33-88) ; Clichy Pathé, 18^e (522-46-01).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5^e (337-57-47).
UN DIMANCHE DE FLIC (Fr.) : Paramount Marivaux, 2^e (296-80-40) ; Normandie, 8^e (359-41-18).
LE VENT (Mal., v.o.) : St-André-des-Arts, 6^e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8^e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 16^e (357-90-81) ; Olympic Entrepot, 14^e (542-67-42).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5^e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8^e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2^e (508-11-69) ; Montparnos, 14^e (327-52-37).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Forum, 1^er (297-53-74) ; Impérial, 2^e (742-72-52) ; St-Germain Huchette, 5^e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6^e (633-79-38) ; Pagode, 7^e (705-12-15) ; Marignan, 8^e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8^e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8^e (387-35-43) ; Nations, 12^e (343-04-67) ; Mistral, 14^e (539-52-43) ; Parnassiens, 14^e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14^e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15^e (544-25-02) ; Pathé Clichy, 18^e (522-46-01).
Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Saint-Michel, 5^e (326-79-17) ; Publicis Matignon, 8^e (359-31-97) - V.f. : Paramount Marivaux, 2^e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2^e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14^e (329-90-10) ; Tourelles, 20^e (364-51-98).
YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse (h. sp.), 6^e (326-58-00).

### LES FILMS NOUVEAUX

LA BELLE DE SAIGON, film inédit de Victor Fleming, v.o. : Bonaparte, 6^e (326-12-12).
DAR L'INVINCIBLE, film américain de Don Coscarelli, v.o. : Forum, 1^er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6^e (329-42-62) ; Ermitage, 8^e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2^e (236-83-93) ; U.G.C.-Montparnasse, 6^e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard, 9^e (246-66-44) ; Français, 9^e (770-33-88) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12^e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13^e (336-23-44) ; Mistral, 14^e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15^e (828-20-64) ; Murat, 16^e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18^e (522-46-01).
LES DERNIERS MONSTRES, film italien de Dino Risi, v.o. : Forum, 1^er (297-53-74) ; Quintette, 5^e (633-79-38) ; Le Paris, 8^e (359-53-99) ; Parnassiens, 14^e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2^e (742-72-52) ; Richelieu, 2^e (233-56-70) ; Mistral, 14^e (539-52-43) ; Montparnos 14^e (327-52-37) ; Images, 18^e (522-47-94).
48 HEURES, film américain de Walter Hill, v.o. : Studio Alpha, 5^e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6^e (325-59-83) ; Ermitage, 8^e (359-15-71) ; Publicis Champs-Élysées, 8^e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2^e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2^e (296-80-40) ; U.G.C.-Opéra, 2^e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9^e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12^e (343-79-17) ; Convention-Saint-Charles, 15^e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14^e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17^e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14^e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18^e (606-34-25) ; Paramount-Galaxie, 13^e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13^e (707-12-28).
SANDY, film français de Michel Nerval : Gaumont-Halles, 1^er (297-49-70) ; Berlitz, 1^er (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5^e (354-07-76) ; Bretagne, 6^e (222-57-97) ; George-V, 8^e (562-41-46) ; Marignan, 8^e (359-92-82) ; Maxéville, 8^e (770-72-86) ; Gaumont-Sud, 14^e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15^e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18^e (522-46-01).
SARAH, film français de Maurice Dugowson : U.G.C.-Opéra, 2^e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3^e (271-52-36) ; U.G.C.-Montparnasse, 6^e (544-14-27) ; U.G.C.-Odéon, 6^e (325-71-08) ; Normandie, 8^e (359-41-18) ; U.G.C.-Boulevard, 9^e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12^e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13^e (336-23-44) ; Parnassiens, 14^e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15^e (575-79-79) ; Murat, 16^e (651-99-75) ; Images, 18^e (522-47-94) ; Secrétan, 19^e (241-77-99).
TÉNÈBRES (**), film italien de Dario Argento, v.o. : Olympic-Halles, 4^e (278-34-15) ; Publicis Saint-Germain, 6^e (222-72-80) ; Paramount-City, 8^e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8^e (225-09-83) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2^e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2^e (296-80-40) ; Max-Linder, 9^e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9^e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13^e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14^e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15^e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18^e (606-34-25) ; Secrétan, 19^e (241-77-99).

### *Les séances spéciales*

ABSENCE DE MALICE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1^er (508-94-14), 18 h.
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1^er (508-94-14), 16 h 15.
CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Rivoli-Beaubourg, 4^e (272-63-32), 20 h 10.
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11^e (700-89-16), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3^e (272-94-56), 22 h.
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Olympic-Luxembourg, 6^e (633-97-77), 24 h.
HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1^er (508-94-14), 16 h.
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Escurial, 13^e (707-28-04), 18 h.
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6^e (633-97-77), 12 h et 24 h.
L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6^e (326-19-68), 24 h.
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 3^e (272-63-32), 22 h.
MÉDÉE (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11^e (700-89-16), 19 h 45.
LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6^e (633-97-77), 24 h.
MOI CHRISTIANE F... (*) (All., v.o.) : Templiers, 3^e (272-94-56), 22 h 10.
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5^e (354-72-71), 20 h 15.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5^e (354-72-71), 14 h, 18 h 15.
PASSION (Fr.) : Olympic, 14^e (542-67-42), 18 h.
PROFESSION REPORTER (I., v.o.) : Olympic, 14^e (542-67-42), 18 h.
PINK FLOYD THE WALL (A. v.o.) : Saint-Ambroise, 11^e (700-89-16), 21 h 45.
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1^er (508-94-14), 18 h 15.
PROVIDENCE (Angl., v.o.) : Templiers, 3^e (272-94-56), 20 h.
RACING BULL (A., v.o.) : Cité internationale, 14^e (589-38-69), 21 h.
LES SACRIFIÉS (Fr.) : Olympic, 14^e (542-67-42), 18 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5^e (354-72-71), 20 h 15, 0 h 25.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6^e (326-48-18), 12 h, 24 h.
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Escurial, 13^e (707-28-04), 20 h.
ZARDOZ (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15^e (532-91-68), 17 h 15.

*VU*

## Ambitieuses

Vous êtes ambitieux, vous ? Il n'y en a pas un qui répondra oui. L'ambition a mauvaise réputation. Quand on en a, on ne l'avoue pas. Par définition. Toujours prêts à vous coller une étiquette sur le dos, les autres en revanche auront vite fait de vous cataloguer et de vous classer au registre des têtes enflées, des coudes pointus et des dents qui traînent par terre à la lettre A. A comme arriviste.

Enorme contresens. L'ambitieux, le vrai, celui qui pense, oui, peut-être accéder un jour aux marches de l'Élysée, du Panthéon ou du podium ne jette qu'un œil distrait sur l'objectif. Il est totalement accaparé, obsédé jusqu'à l'idée fixe, par une activité politique, créatrice, intellectuelle, sportive, peu importe, propre à cravacher ce goût, ce besoin si particulier de surmonter les obstacles, de relever les défis, de se surpasser, de se dépasser, de jeter de plus en plus loin le bouchon de ses possibilités. Si loin qu'un jour, sans doute, en effet, il se verra soudain à portée du pouvoir ou de la gloire.

Il ou elle. Ce n'est pas une question de sexe. C'est une question de vitalité, de force de caractère, de volonté, d'obstination. Les femmes n'en manquent pas. Et les hommes en savent quelque chose, eux qui depuis si longtemps, eux qui encore si souvent, sont manipulés, poussés, tirés, manœuvrés par des femmes réduites ou résignées à faire carrière par mari, amant ou même patron interposé.

On en reparlait chez Pivot lundi après-midi sur A2 à l'occasion de la rediffusion d'« Apostrophes » (« Hier, l'ambition »). On citait les cas célèbres, de m^me De Pompadour et de M^me de Maintenon. C'est par millions, c'est dans tous les milieux et à toutes les époques que les femmes ont ainsi tiré les ficelles en coulisses et joué les souffleurs à l'avant-scène. Ce rôle, à la fois peinard et ingrat, rien ne les oblige à s'y tenir, aujourd'hui. Rien ne les empêche de suivre la trajectoire d'une Marie-France Garaud longtemps cantonnée dans l'antichambre du pouvoir, enfin jaillie de l'ombre, seule, libre, et tout entière attachée au triomphe de ses idées.

C'est l'exemple parfait d'une totale rupture avec des stéréotypes encore profondément ancrés dans l'opinion la plus avertie. A ses yeux, l'équilibre d'une femme exige, en effet, qu'elle tienne adroitement la balance entre sa vie professionnelle et sa vie familiale. A ce compte-là aucune d'entre nous n'accédera jamais aux honneurs suprêmes. On ne peut pas tout faire à la fois. Essayez donc de devenir président de la République en ne vous y appliquant qu'à mi-temps ! Les femmes ne devraient pas se priver d'enfants pour autant, mais adopter une attitude plus libre à leur égard. Et revendiquer hautement, ouvertement, sinon leur droit à l'ambition — ce serait maladroit ! — du moins à la recherche quasi exclusive de leur plein essor, de leur plein envol au-dessus de la simmple réussite du commun des mortels.

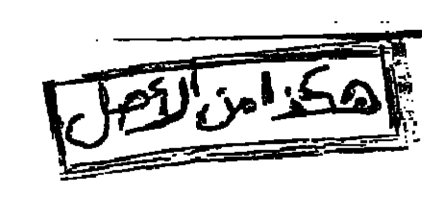
CLAUDE SARRAUTE.

## La Haute Autorité demande aux chaînes de télévision de mieux harmoniser leurs programmes

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle vient d'attirer l'attention des présidents des trois chaînes de télévision sur *« le grave défaut d'harmonisation qui a marqué la soirée du 28 avril »*. Cette vigilance correspond à l'une des missions que la loi du 29 juillet 1982 a confiées à la Haute Autorité ; sa mise en garde intervient d'autre part quelques jours après le « coup de semonce » adressé aux chaînes par M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, et concernant notamment cette harmonisation des programmes (*le Monde* du 26 avril).

La Haute Autorité remarque que les téléspectateurs ont eu à choisir ce soir-là *« entre trois émissions de même nature »* (1) : *« Un film relatant une prise d'otages dans une ambassade à Paris ; le magazine « Résistances » consacré aux violations des droits de l'homme et l'émission* « Cinéma sans visa » *portant sur l'insurrection au Nicaragua et suivie d'un débat sur la guérilla »*. La Haute Autorité demande d'*« éviter qu'au mois de mai la même disharmonie ne se reproduise »*.

(1) Deux des trois émissions, sur A 2 et FR 3, sont mensuelles.



# RADIO-TÉLÉVISION

## Mardi 3 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Théâtre : le Petit Café.**
Comédie musicale de J. Valmy, d'après la pièce de Tristan Bernard ; mise en scène R. Vogel, avec l'orchestre du Grand Théâtre de Bordeaux dirigé par J.-P. Burtin. Réal. Abder Isker.
*Double vie d'un garçon de café enchaîné à son patron par un contrat draconien, et héritier d'une grosse fortune qu'il dilapide la nuit.*

**22 h 40 Temps X : Le prisonnier.**
Émission d'I. et G. Bogdanoff.
*Premier épisode d'une série anglaise : un agent secret, après avoir donné sa démission, se trouve pris au piège d'une étrange situation. Un jeu à numéros, dans lequel il risque son identité et sa liberté.*

**23 h 35 Journal.**




### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Les dossiers de l'écran : Les coulisses du krach de 1929.**
De J. Hardy (rediff.).
*Suite du téléfilm américain sur la grande crise économique de 1929 à travers quatre familles du Michigan.*




**22 h Débat : 1929-1973, d'une crise à l'autre.**
*Quelle réalité le mot crise recouvre-t-il ? A quels signes une crise est-elle identifiable ? Avec des banquiers, des professeurs, des journalistes, des économistes, etc.*

**23 h 15 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 La dernière séance.**
D'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
A 20 h 40, Actualités ; 20 h 45, Tom et Jerry ; 22 h 45, Tex Avery ; 22 h 50, Réclames de l'époque.

**20 h 50 Premier film : les Vikings.**
Film américain de R. Fleischer (1958), avec K. Douglas, T. Curtis, J. Leigh, E. Borgnine (rediffusion).
*Au dixième siècle, après la conquête de l'Angleterre, deux demi-frères, fils d'un chef viking, sont dressés l'un contre l'autre par une haine farouche et une rivalité amoureuse. Film d'aventures recréant une épopée médiévale et la violence des affrontements guerriers.*

**23 h Journal.**

**23 h 15 Deuxième film : la Lance brisée.**
Film américain d'E. Dmytryk (1954), avec S. Tracy, R. Wagner, J. Peters, R. Widmark, K. Jurado (rediffusion).
*Un fermier, autoritaire et tyrannique, est mort à la suite d'un conflit avec trois de ses fils. Le quatrième, né d'une union avec une Indienne, veut le venger. Ce western fut surestimé parce qu'il abordait – discrètement – le problème du racisme.*

**0 h 55 Une minute pour une image,** d'Agnès Varda.

### FRANCE-CULTURE

**20 h, Dialogues franco-portugais :** Y a-t-il une tradition de gauche au Portugal, avec A.-H. De Oliveira Marques et A. Silbert.

**22 h 30, Nuits magnétiques :** La permission de minuit.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30, Concert** (donné le 24 janvier 1983 au Grand Auditorium) : « Quatuor à cordes nº 15 », de Beethoven, « Quatuor à cordes nº 3 », de Krauze, « Quatuor à cordes nº 1, De ma vie », de Smenata, par le Quatuor Grazyna Bacewics de Varsovie.

**22 h 30, Fréquence de nuit :** Mozart avec Sade, avec Ph. Sollers.

**23 h 35, Jazz-club** (en direct du « Petit Opportun ») : le Swing Machine de G. Badini.

## Mercredi 4 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.**
**15 h 45 Jouer le jeu de la santé.**
**15 h 50 Les pieds au mur.**
**18 h Jack Spot.**
**18 h 25 Le village dans les nuages.**
**18 h 45 Dix idées pour l'orientation : l'apprentissage.**
Emission de l'ONISEP.
**18 h 50 Histoire d'en rire.**
**19 h 5 Météorologie.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 S'il vous plaît.**
**19 h 53 Tirage du loto.**
**20 h Journal (et à 21 h 55).**

**20 h 35 Le cœur du débat.**
Émission de I. Barrère, N. Copin et D. Grandclément.
*L'état de la France avec MM. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, et Jean-Pierre Fourcade, sénateur U.D.F. des Hauts-de-Seine, président des clubs Perspectives et Réalités.*

**22 h Festival de Pau 1982 : Récital Alexis Weissenberg :**
Prélude, fugue et variation, *de C. Franck ;* Quatrième partita en ré majeur, et Jésus, que ma joie demeure, *de Bach.*

**22 h 45 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**13 h 30 Stade 2 midi.**
**13 h 50 Série : Les amours des années folles.**
**14 h 5 Les carnets de l'aventure.**
« Sous notre ciel », de G. Baur. (Redif.)
**14 h 30 Dessins animés.**
**15 h 5 Récré A 2.**



**17 h 10 Platine 45.**
*Dave Edmunds, Phil Collins, Via Viva, David Bowie...*

**17 h 45 Terre des bêtes.**
*La comtesse aux cochons ; des émigrants qui ont réussi : les écureuils gris ; vous avez dit éthologie ?*

**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**

**20 h 35 Téléfilm : Les cinq dernières minutes.**
De C. Loursais, réal. J.-P. Desagnat. Avec J. Debary, M. Eyraud, G. Fontanel.
*Rouge marine : un restaurateur repêché dans un canal, une femme trouvée morte dans une chaise longue près d'un étang. Le commissaire Cabrol enquête, et se jette à l'eau...*

**22 h 10 Magazine : Cinéma-cinémas,** de M. Boujut, A. Andreu et Cl. Ventura.
*Martin Scorsese, filmé à New-York ; la lettre d'un cinéaste : auto-portrait de Luc Moullet en proie aux difficultés de la création ; Bruno Ganz filmé à Berlin ; interview express de Robert Altman, et une fiction : deux jeunes provinciales débarquent au Festival de Cannes pour trouver un producteur à qui vendre leur scénario.*

**23 h 10 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**15 h En direct de l'Assemblée nationale.**
Questions au gouvernement.
**18 h 25 Pour les jeunes.**
**18 h 55 Tribune libre.**
Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves.
**19 h 10 Journal.**
**20 h Les jeux.**
**20 h 35 Variétés : Cadence 3.**
*Autour d'Enrico Macias.*
**21 h 35 Journal.**

**21 h 55 Téléfilm : Terre rouge.**
De J.-C. Bergeret et P. Fontenoy.
*L'histoire de Nicolas Charbonnet, fils de paysan, né en 1878, à travers des milliers de cartes postales, gravures, vieilles photos jaunies, caricatures politiques. Une imagerie naïve qui témoigne de la vie ouvrière, des premières grèves, des petits et grands événements de l'imaginaire des Français moyens en 1900.*

**22 h 48 Une minute pour une image,** d'Agnès Varda.

**22 h 50 Prélude à la nuit.**
*Vivaldi, par l'ensemble La Follia.*

### FRANCE-CULTURE

**15 h 2, Les après-midi de France-Culture :** Itinéraires retrouvés, à Besançon ; à 15 h 35, La nature et la science arabe ; à 16 h, Science à l'infinitif ; à 17 h., Raisons d'être.

**18 h 30, Feuilleton :** Portrait de femme.

**19 h 25, Jazz à l'ancienne.**

**19 h 30, La science en marche :** de la connaissance à la puissance ou la triple mission du musée du parc de La Villette.

**22 h 30, Nuits magnétiques :** Futur antérieur.

### FRANCE-MUSIQUE

**14 h 4, Microcosmos :** Marchand de chansons ; à 15 h 40, John Cage et ses disciples ; à 16 h 15, Haute infidélité.

**17 h 5, L'histoire de la musique.**

**18 h, Jazz.**

**18 h 30, Studio-Concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh, à Paris) : œuvres de Crusell, Hummel, par R. Fontaine, clarinette, A. Moglia, violon, J. Dupouy, alto et E. Pecclard, violoncelle.

**19 h 35, L'imprévu.**

**20 h 30, Concert :** « Cantate BWV 8 », de Bach, litanies de « Venerabili altaris sacramento », de Mozart, « Magnificat », de C.-Ph.-E. Bach, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. M. Venzago ; M. Lasserre de Rozel, chef des chœurs ; avec N. Tueller, basse, H. Schaer, contralto, F. Lott, soprano, B. Finnilä, contralto, M. King, basse et K. Markus, ténor.

**22 h 30, Fréquence de nuit :** Mozart, avec Sade, Ph. Sollers.

## TRIBUNES ET DÉBATS

### MARDI 3 MAI

– *M. Max Gallo,* porte-parole du gouvernement, est invité de l'émission « Face à la rédaction » sur Europe 1, à 19 h 30.





# COMMUNICATION

## Plusieurs projets de magazines annoncent un nouveau type d'hebdomadaire

Contrairement à la plupart des quotidiens nationaux, les « news magazines » – *l'Express, le Nouvel Observateur, le Point* – se portent bien. Leur prospérité commerciale n'a fait que couronner un succès rédactionnel. Le phénomène, plus récent, du *Figaro Magazine,* pour être tout aussi payant, a emprunté le chemin inverse : souhaité par les annonceurs, vendu avec le *Figaro* quotidien du samedi, l'hebdomadaire, dirigé par M. Louis Pauwels, est d'abord une réussite publicitaire. A cet égard, le *Figaro Magazine* est-il en passe de devenir le mètre étalon d'une nouvelle race d'hebdomadaires ?

Lancé en février 1981, *France-Soir Magazine* a été patronné par M. Robert Hersant, dans la foulée du *Figaro Magazine.* En septembre 1982, à la veille de reparaître, après l'interruption des vacances, *France-Soir Magazine* était déjà assuré de six cents pages en couleurs de publicité. Dans le compte d'exploitation d'une entreprise de presse, cette garantie vaut tout autant que la courbe des ventes.

Au début de l'année 1983, il n'était question que du projet baptisé *Cinq millions,* chiffre symbolique de ce que pourrait être le tirage d'un magazine national hebdomadaire obtenant l'accord des grands quotidiens régionaux : *le Progrès, la Voix du Nord, Sud-Ouest, la Dépêche du Midi,* etc. La société Marianne S.A., qui couvrait le projet américain de *Cinq millions Incorporated,* prévu pour voir le jour à l'automne prochain, a finalement renoncé il y a deux mois, les journaux de province ne s'étant pas suffisamment engagés dans l'aventure, ainsi que les annonceurs.

Le *Journal du Dimanche,* qui dépend du consortium Hachette-Filipacchi, se prépare-t-il aujourd'hui à prendre le relais ? La mise à l'étude de la viabilité d'un supplément magazine (quatre-vingt-seize pages en quadrichromie) a été confiée, en décembre dernier, à M. Paul Giannoli, directeur de la rédaction de *Elle.* Une première maquette « tourne » actuellement dans les agences de publicité pour montrer le produit, dont la viabilité, estime-t-on, serait assurée avec mille cinq cents pages de publicité par an. Lancement prévu : octobre 1983.

Cinq grands quotidiens régionaux – *la Voix du Nord, les Dernières Nouvelles d'Alsace, le Provençal, Sud-Ouest* et *le Progrès* (1) – sont associés au projet, qui deviendrait leur supplément magazine hebdomadaire. Quant au contenu, il serait très « visuel » à travers des reportages, des interviewes et des enquêtes, variés mais de nature « apolitique ». La décision définitive interviendrait pour le 15 mai. Elle pourrait être largement conditionnée aussi par l'option que prendra *France-Soir Magazine.* M. Robert Hersant, en effet, songe depuis plus d'un an à lancer, à partir de l'essentiel du contenu actuel, un magazine en quadrichromie de portée nationale, intitulé *France Magazine,* qui ressemblerait grandement au projet du *Journal du Dimanche. Titre* (provisoire) choisi pour ce dernier projet : *Le Magazine.*

Curieusement, c'est le titre également retenu par M. Alain Lefèbvre pour le nouvel hebdo qu'il compte lancer à la rentrée d'octobre. Mais le dessein de M. Lefèbvre – P.-D. G. du groupe Média Associés S.A., qui édite déjà les magazines *Vingt ans, Biba* et *Jacinte* – est nettement plus orienté : l'hebdomadaire dont il assumera la direction *« aura pour caractéristique de se situer résolument, mais avec tranquillité, dans l'opposition ».* L'état-major de *Magazine* est déjà constitué, avec M. Jean-Claude Valla (ancien rédacteur en chef du *Figaro Magazine*) comme directeur de la rédaction, M. François Bonnemain (ancien directeur de la rédaction à France Inter) comme rédacteur en chef politique, M. Jean Bothorel (ancien du *Matin de Paris,* et M. Patrice Duhamel (ancien chef du service politique de TF 1), tous deux au comité éditorial.

En ce qui concerne le projet rédactionnel du *Magazine.* M. Lefèbvre se défend de vouloir prendre des lecteurs aux « news magazines », mais il s'adressera *« à ceux, jeunes, cadres et urbains, qui s'éloignent de cette forme de presse »,* cet espoir se fondant sur une étude du C.E.S.P. mettant en relief une certaine désaffection pour les supports actuels. De même ne pense-t-il pas dérober une part du gâteau publicitaire *« au détriment des convives déjà installés ».* Il croit en *« la stratégie du plus grand marché porteur ».* Offrant une centaine de pages, vendu probablement 10 F et paraissant en fin de semaine, *le Magazine* sera réalisé en quadrichromie.

Il est aussi question, depuis plusieurs mois, d'un projet d'hebdomadaire conçu par l'éditeur Jean-Pierre Ramsay. M. Ramsay était présumé vouloir faire un journal plutôt favorable à la majorité de gauche. Le fait que M. Ramsay se soit porté acquéreur des *Nouvelles littéraires* et l'ait finalement emporté sur M. Jean-François Kahn va-t-il modifier sa stratégie initiale, ou M. Ramsay considère-t-il son autre projet comme totalement différent ?

*Le Monde* lui-même n'échappe pas à cette vague porteuse : il a mis à l'étude un magazine *(le Monde illustré)* d'environ cent vingt pages, qui serait vendu avec son édition du vendredi, datée samedi. Le projet en a été confié à André Fontaine, rédacteur en chef, assisté de Paul-Jean Franceschini et Jean Schalit.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Dont le P.-D.G., M. Jean-Charles Lignel, détient 40 % des actions de la société éditrice du *Journal du Dimanche.*

## Le sacré à la télévision

### UN « COMITÉ DES CONSCIENCES IRRESPECTUEUSES » DÉNONCE LA « MENACE DE CENSURE CLÉRICALE »

Après le « Comité pour le respect des consciences » créé récemment autour de l'académicien Louis Leprince-Ringuet (*le Monde* du 12 avril), un « Comité des consciences irrespectueuses » s'introduit dans le débat sur « le sacré à la télévision ». Dans un *Appel aux consciences libres, c'est-à-dire irrespectueuses,* ce comité demande à ceux qui le rejoindront de *« manifester leur vigilance et conjurer toute menace de censure cléricale à la télévision ».*

*« Il faut empêcher de nuire ceux qui s'en prennent à un « sacré » fondé par le christianisme et que Rome, après l'avoir codifié, entend imposer comme règle morale à toute société humaine »,* peut-on lire notamment dans « l'appel », qui prend sévèrement le contrepied de la campagne organisée par certains milieux, notamment catholiques, à l'égard d'émissions de télévision (*le Monde* du 1er avril). En conclusion, le comité demande *« l'adaptation et la programmation urgente d'un texte d'Alfred Jarry : La Passion considérée comme une course de côte ».*

Les premières signatures sont celles de MM. et Mmes Alfred Adler, Jean-Christophe Averty, Jean Borie, Michel Boujut, Freddie Buache, François Caradec, Annie Chevalley, Vincent Cottin, Roger Gentis, Georges Goldfayn, Radovan Ivsic, Ado Kirou, André S. Labarthe, Annie Le Brun, Pierrette Losfeld, Bernard Matignon, Maurice Nadeau, José Pierre, Dominique Rabourdin, Max Schoendorff, Jean Schuster, Louis Seguin, André Thirion.

★ **Correspondance : Louis Seguin, avenue François-Ier, 62152 Neufchâtel Hardelot.**

## Lu

### « UNE VIE DANS SON SIÈCLE » de J.-K. Galbraith

### Portrait de l'artiste

J.-K. Galbraith met beaucoup d'obstination à prendre ses distances avec tout ce qui lui importe vraiment : son travail de professeur et d'écrivain, son militantisme au parti démocrate, sa lutte pour la paix, sa gloire. Au bout des cinq cents pages de son autobiographie, on n'a pas encore fini de s'intéresser au « portrait de l'artiste » qui vous fait face, artiste en scepticisme et en humour. C'est qu'aussi sa vie est devenue une sorte de fil d'Ariane à travers les événements, les personnalités politiques, les idées qui vous sont familières et *qui, grâce au talent de l'auteur,* composent une assez étonnante fresque du siècle.

Du premier décor des fermes de l'Ontario, où il naquit, jusqu'aux studios de la B.B.C., *où il composa, il y a quelques années,* une série d'émissions très remarquées sur l'histoire de l'économie, quel parcours ! L'université y tient bien sûr une large place : Berkeley, Harvard et Cambridge (Angleterre) *furent* ses meilleurs souvenirs d'enseignant, bien que, dans toutes ces églises du savoir il avoue avoir souffert d'un mal tenace : la crainte que sa supériorité ne fût pas reconnue.

Il est passionnant de suivre la manière dont sont rapportés certains faits historiques vus depuis l'observatoire de J.-K. Galbraith : l'irruption de la fusée Keynes dans le monde des économistes, le contrôle des prix qui, après Pearl- Harbour, demanda une vigilance de tous les instants, les interrogatoires de hauts dignitaires nazis à Mondorf-les-Bains, auxquels notre auteur a participé, le travail de journaliste à *Fortune,* qui nous vaut un bon portrait d'Henry Luce.

Le plus étrange de cette période réside peut-être dans les conclusions du rapport dont Galbraith *eut la charge, avec George* Ball, sur l'effort de guerre allemand et les répercussions des bombardements. Contrairement à toute attente, les attaques contre les villes stimulèrent plutôt la production de guerre en libérant de la main-d'œuvre qui ne trouvait plus d'emploi dans les boutiques, les banques, les hôtels, etc., touchés par les bombes.

Le retour de Galbraith à ses « chères études », à Harvard, ne l'empêche nullement de rechercher toujours à « servir » dans les campagnes électorales du parti démocrate. Son amitié pour Adlaï Stevenson ne souffre guère du soutien qu'il apporte, dès la fin des années 50, et jusqu'au bout, à John F. Kennedy. La manière dont il nous fait participer à la lutte conte Nixon mêle le pittoresque et le sérieux, mais il ne peut s'empêcher d'écrire : *« Nous étions nombreux à penser que Kennedy valait mieux que sa campagne, et nous avions raison. »*

Changement de paysage : l'ambassade en Inde. L'écrivain a l'art de truffer d'anecdotes le ré*cit de sa mission, de nous faire* cheminer des arrière-pensées de Nehru au programme d'assistance économique qu'il juge avec sévérité, comme ancien expert agronome, en passant par ses efforts pour assurer une paix branlante entre la Chine et l'Inde.

Une autre guerre le marqua beaucoup plus profondément : celle du Vietnam. *« J'en vins lentement à penser que seule l'opposition politique et publique pourrait faire obstacle à une intervention de plus en plus massive »*, écrit-il. Il mena alors une véritable croisade.

En fermant l'ouvrage, le lecteur a une curieuse sensation : Galbraith est surtout connu de ce côté-ci de l'Atlantique comme l'auteur de *l'Ère de l'opulence,* du *Nouvel État industriel,* de *la Science économique et l'intérêt général,* etc. Ses idées ont *été encensées et critiquées, mais* cet homme tout en os, et qui frise les 2 mètres, semble regarder de sa hauteur, avec une petite moue de condescendance, cette contribution à la recherche économique. Encore une coquetterie de cet étrange et attachant personnage, qui aime nous filer entre les doigts, parce que c'est aussi une de ses façons de rendre hommage à la liberté.

PIERRE DROUIN.

★ **Gallimard, 514 pages, 117 F. Traduit de l'anglais par Denis Blanchard.**



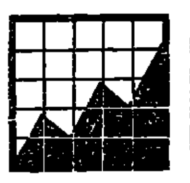


| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 77,00 | 91,32 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 22,80 | 27,04 |
| IMMOBILIER | 52,00 | 61,67 |
| AUTOMOBILES | 52,00 | 61,67 |
| AGENDA | 52,00 | 61,67 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 151,80 | 180,03 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | La mm/col.* | La mm/lig. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,40 | 51,47 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 13,00 | 15,42 |
| IMMOBILIER | 33,60 | 39,85 |
| AUTOMOBILES | 33,60 | 39,85 |
| AGENDA | 33,60 | 39,85 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



# DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

## Responsable du personnel

### Etablissement de 350 personnes

### Proche banlieue parisienne

Notre établissement (350 collaborateurs) est situé en proche banlieue parisienne. Il fait partie d'une importante société de 12 000 personnes dont l'un des axes essentiels est la décentralisation. Notre responsable du personnel a donc un **rôle important à jouer.**

Collaborateur direct du Responsable de l'unité et membre de l'**équipe de Direction**, vous aurez pour mission :

- le contrôle de la paie informatisée,
- le suivi des réunions du C.E. et des D. du P.,
- l'élaboration et le contrôle du plan de formation professionnelle.

Vous devrez également :

- réaliser le bilan social,
- mettre en place la politique des ressources humaines et de gestion des carrières.

Nous désirons intégrer un jeune cadre de 28/30 ans minimum, **diplômé de l'enseignement supérieur** (université ou Ecole de Commerce avec **option gestion du personnel**), pouvant justifier d'une expérience réussie d'au moins 3 ans dans une PME ou une PMI de 200 à 500 personnes.

Une **autorité naturelle** ainsi qu'une **bonne aptitude aux contacts humains** font partie des exigences de ce poste **opérationnel** mais **non hiérarchique.**

La rémunération motivante sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.

Dernier point : **un candidat autodidacte ayant une expérience d'au moins 5 ans peut valablement postuler.**

Pour un poste à pourvoir rapidement, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et souhaits de rémunération) sous la référence LM/2520 à



Communiqué
9, Bd des Italiens, 75002 PARIS
qui transmettra.

Communiqué

## directeur administratif et financier

PROXIMITE LYON - GENEVE — 250.000 F +

Une société industrielle française, diversifiée et leader en certains de ses domaines, (chiffre d'affaires annuel plus de 160 millions de francs, effectif d'environ 250 personnes) recherche un Directeur Administratif et Financier pour moderniser l'outil de gestion existant et l'adapter a l'expansion de l'entreprise, à l'occasion du prochain départ à la retraite de son directeur comptable.
Il prendra en charge la direction et l'animation des services comptabilité et informatique pour l'ensemble des différents secteurs d'activité de l'entreprise et devra concevoir et mettre en place un contrôle de gestion simple et performant.
En ce sens, il s'agit d'une réelle création de fonction.
Il sera rattaché directement à la Direction Générale. Ce poste de grande responsabilité et de confiance ne peut convenir qu'à un candidat dont la formation et l'expérience, acquises dans une fonction similaire, de préférence dans une affaire industrielle moyenne, correspondent aux exigences d'une entreprise en développement. Il maîtrisera parfaitement les comptabilités générale et analytique, le contrôle de gestion, tous les aspects administratifs, juridiques, fiscaux et ceux de l'informatique.



Conexhom
Conseil en Recrutement

Adresser lettre manuscrite et C.V., sous référence LM8177 à :
François ROUSSEAU - CONEXHOM - 212, avenue Paul Doumer
92508 RUEIL-MALMAISON Cedex
qui garantit la plus totale discrétion.

Organisation et Publicité

## DIRECTEUR DES VENTES INTERNATIONALES

RHONE-ALPES
260 000 F +

Cette filiale commerciale d'un Groupe international d'origine française diffuse des produits techniques (matériaux composites) auprès d'industriels transformateurs. Son directeur (55 ans) souhaite s'adjoindre un ESSEC ou SUP. de CO. de plus de 35 ans, au minimum bilingue anglais (+ allemand ou espagnol), familier de l'exportation et bon animateur.

Adressez votre dossier sous nº 798 M
**GABRIEL MARCU**
154 bd Malesherbes 75017 Paris.

SOCIETE D'INGENIERIE
CERGY PONTOISE (200 personnes)
recherche

## *Directeur de division agro-industrielle*

Rattaché directement à la direction générale il assumera les responsabilités commerciale, technique et de gestion dans les secteurs élevage, alimentation bétail, stockage et transformation produits agricoles, lisier et biogaz. Il animera 15 ingénieurs et techniciens dont une section à Toulouse. Le candidat choisi aura la formation, l'expérience de l'ingénierie agro-alimentaire. Parlant anglais et si possible d'autres langues. Il possédera un solide esprit d'entreprise pour développer la division

Adresser C.V., photo et prét s/s réf. 69219 à Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

**Groupe Français de niveau international, employant plus de 1000 personnes en France Travaux de Second oeuvre du bâtiment recherche**

## DIRECTEUR ADJOINT

de son agence de Paris
(env. 250 personnes)
ECP, ENSI, ETP ou similaire

**Mission:** assurer progressivement la responsabilité humaine, technique et de gestion des travaux de la région parisienne.
Une expérience de 5 à 10 ans de direction de chantiers du bâtiment ou du second oeuvre est indispensable.
**POSTE D'AVENIR DE NIVEAU ELEVE RATTACHE A COURT TERME A LA D.G. REMUNERATION MOTIVANTE.**

Adr. CV dét. ss réf. 1032 à seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

**ORGANISME SOCIAL**
**SPÉCIALISÉ**

**DANS LES PROBLÈMES DE GÉRONTOLOGIE**

recherche

## UNE ATTACHÉE DE DIRECTION

**DOCUMENTALISTE**

Agée d'environ 35 ans et possédant une SOLIDE FORMATION SUPÉRIEURE, la candidate devra justifier d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans un DOMAINE SOCIAL similaire et faire preuve d'une aptitude à LA RÉDACTION et à LA TENUE D'UNE IMPORTANTE DOCUMENTATION.

Une parfaite connaissance de la langue anglaise est nécessaire.
Lieu de travail : PARIS.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous nº 8.942 à PRAIRIAL, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

MSL international

17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS - Tél. (1) 878.52.02.
206, rue Vendôme 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

## Directeur de filiale

*Région Nord*

Un groupe important prestataire de services auprès des collectivités locales, leader dans le domaine de la gestion des transports de voyageurs, recherche le directeur de l'une de ses filiales du Nord. Il sera responsable d'un budget d'une trentaine de millions de francs, dirigera l'activité de plus de 100 personnes, gérera un parc d'une soixantaine d'autobus, assurera le transport dans les meilleures conditions de rentabilité et de satisfaction de la clientèle pour une agglomération de 120.000 habitants. Il aura au moins 35 ans, une formation supérieure, de préférence technique, l'expérience de la gestion d'un centre de profit dans le domaine, si possible, de la prestation de services. La fonction implique une large autonomie, l'aptitude aux relations publiques, un sens marketing développé et beaucoup de rigueur dans la gestion.
Ecrire à Yves Blanchon à Paris - Réf. M 9366.

**Discrétion totale assurée.**



sogelerg
ingénierie

Nous sommes une importante Société d'Ingénierie Française appartenant au groupe CGE.

## Directeur des agences de province

Nous recherchons le Responsable de nos Agences Provinciales. Véritable organisme fédérateur, la Direction des Agences a pour missions :

- d'assurer les rapports des agences entre elles,
- de représenter les agences auprès de la Direction Générale,
- de mettre tout en œuvre pour assurer la réalisation des objectifs des agences.

Le poste requiert une formation d'Ingénieur Grande Ecole (X, Ponts, Centrale, Mines...) et une expérience de l'ingénierie appliquée aux Bâtiments, Travaux Publics ou Structures.

Agé de 45 ans environ, le titulaire du poste devra être de personnalité affirmée, posséder des qualités de diplomatie, de pondération tout en ayant un grand sens de l'efficacité.

Poste basé au Siège de la Société.

Veuillez adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence M 51 au Service du Personnel - SOGELERG
25, rue du Pont-des-Halles - CHEVILLY-LARUE
94666 RUNGIS CEDEX - FRANCE.

CONTESSE

MSL international

17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS - Tél. (1) 878.52.02.
206, rue Vendôme 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

## Directeur

*100 km Nord Paris*

Un groupe important prestataire de services auprès des collectivités locales, leader dans le domaine de la gestion de transports de voyageurs, recherche le directeur d'exploitation d'une zone urbaine qui sera équipée d'un nouveau système de transports entièrement automatique actuellement en construction. Dépendant du directeur général et après une courte période de formation, il sera chargé de suivre la construction, les essais et les mises au point du système en assistance au maître d'ouvrage, de recruter le personnel d'exploitation et de maintenance, de mettre en route et de diriger l'exploitation de ce système en coordination avec un réseau d'autobus dont il deviendra également responsable. Il aura au moins 30 ans, une formation d'ingénieur spécialisé en électronique et automatismes et l'expérience de la mise au point de systèmes automatisés en milieu industriel. Le poste implique, outre l'aspect technique, le sens des relations publiques, une bonne aptitude au commandement, des qualités d'organisateur et de gestionnaire. Cette fonction peut être considérée comme un tremplin vers des responsabilités plus importantes.
Ecrire à Yves Blanchon à Paris - Réf. M 9365.

**Discrétion totale assurée.**

Une P.M.I. française basée à SAINT-MALO spécialisée dans la peinture et les revêtements de centrales nucléaires, la protection anti-corrosion d'ouvrages d'art portuaires et métalliques et le traitement de surfaces recherche

## directeur de travaux

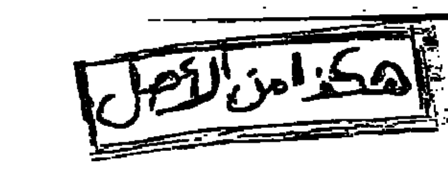
apte à seconder rapidement le Président Fondateur (45 ans).

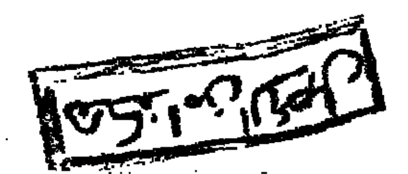
La renommée de nos travaux provient de leur qualité.
Pour allier bonne rentabilité et satisfaction de notre Clientèle, notre expansion doit être correctement «contrôlée».
Il y a là une opportunité passionnante pour un Cadre jeune de participer de près au développement technique, commercial et de gestion d'une entreprise sérieuse.
Anglais souhaité : nous avons quelques chantiers au Moyen-Orient.




*nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.*

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS — Réf. 69236.











# emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Une importante
Entreprise de travaux publics
largement présente dans le monde
recherche le

## responsable de son service informatique

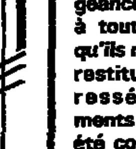
pour un chantier en **ALGERIE**

Cet informaticien programmeur aura acquis la maîtrise de l'utilisation d'un matériel de type HP 1000.

Il sera chargé de la gestion des utilisations de l'ordinateur, des corrections de programmes, de la programmation.

Son activité s'exercera dans les domaines de la paye, de la gestion des approvisionnements, du contrôle budgétaire, des éditions comptables et administratives. La connaissance de l'anglais est indispensable.
Le poste est à pourvoir dès à présent.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 9917 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris
Cedex 02 - qui transmettra



ETABLISSEMENT PUBLIC
recherche pour gestion
STATION AQUACOLE

## UN TECHNICIEN CHIMISTE

TITULAIRE BTS OU ÉQUIVALENT
1re implantation en

## COTE D'IVOIRE

Bonne formation polyvalente en AQUACULTURE requise. Sensibilisation aux problèmes de développement et expérience préalable régions tropicales souhaitées.

Ecrire ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

---

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

# BIAO
## AFRIBANK

la B.I.A.O. - Côte d'ivoire
la B.I.A.O. - Cameroun
la B.I.A.O. - Centrafrique
la B.I.A.O. - Mali
la Banque Internationale pour le Gabon

*recrutent par voie de concours des*

AGENTS D'ENCADREMENT

Ce concours est ouvert respectivement aux ressortissants
**IVOIRIENS - CAMEROUNAIS - CENTRAFRICAINS - MALIENS et GABONAIS**
jouissant de leurs droits civiques et âgés de moins de trente ans

Les candidats doivent avoir une solide formation économique et comptable, attestée par la détention de l'un des diplômes suivants :

- diplôme de licence es-sciences économiques (gestion)
- diplôme d'un institut supérieur de gestion
- diplôme de gestion des entreprises et économie monétaire
- diplôme de gestion comptable et d'expertise comptable
- diplôme d'un institut d'administration des entreprises
- diplôme d'études comptables supérieures
- diplôme d'études supérieures de banque
- diplôme d'un institut supérieur de statistiques
- *diplôme du centre d'études financières et bancaires...*

ou d'un diplôme équivalent (école supérieure spécialisée telles écoles supérieures de commerce, de gestion et I.U.T.).

Les étudiants qui préparent actuellement ces diplômes sont également admis à concourir. Toutefois *leur recrutement définitif sera subordonné à l'obtention des grades universitaires requis* et ceci au terme de l'année 1982/1983.

Les dossiers devront être retirés aux Départements Formation des filiales concernées, ainsi qu'au *Département Formation du Groupe B.I.A.O. 9, avenue de Messine* 75008 PARIS

avant le 23 mai 1983

Ces dossiers, dûment complétés, devront être déposés aux mêmes services le :

30 mai 1983 dernier délai



# DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

## Directeur des Comptabilités

**LES BRASSERIES KRONENBOURG** – 2,6 Md de F de CA, 2700 personnes, 2 usines en Alsace – sont également implantées à l'étranger au travers de filiales *en Europe, en Afrique et en Amérique.*

Le Directeur des Comptabilités de cette société joue un rôle très important. Il anime et coordonne l'activité de 45 personnes, dont la mission recouvre l'ensemble des fonctions comptables et fiscales, la gestion de la trésorerie, les relations bancaires. Cette équipe participe activement au développement international de l'entreprise en intervenant directement dans la gestion comptable et financière de certaines filiales ou en réalisant des missions de conseil et d'assistance.

Nous souhaitons confier cette importante fonction à un homme de dialogue et de négociation, possédant une solide formation comptable supérieure (expertise comptable) et ayant acquis au moins 4 ans d'expérience de Direction Comptable.

Le poste est basé à Strasbourg.



*Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F12 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.*

HAVAS CONTACT

## SALAISON
C.A. 42 M. - Impact National
recherche son

### DIRECTEUR COMMERCIAL

**Profil :** Homme de responsabilité, décision, innovation, esprit d'équipe, expérience indispensable dans la branche des produits frais, si possible salaison.

**Poste :** Petite ville du Centre de la France.

**Rémunération :** Fixe 120.000 F + intéressement très motivant.

Poste à pourvoir très rapidement.

Ecrire avec C.V. et photo à M. D'ETREPILLY, 111, rue des Chevrins, 92230 GENNEVILLIERS.

## DIRECTEUR DE RESTAURANT FAST-FOOD

Nous sommes l'une des plus importantes chaînes internationales de restaurants FAST–FOOD en France.
Nous recherchons :

### UN JEUNE DIRECTEUR

Pour plusieurs de nos restaurants FAST-FOOD à travers toute la France.
Le candidat possédant une expérience antérieure dans le domaine du FAST-FOOD doit être agressif et désireux d'apprendre.
Excellent salaire et intéressement pour le meilleur *candidat.*

Adresser C.V. et photo ss nº T 040.061 M à :
RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

## DIRECTEUR DE PROJET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour l'une des plus importantes chaînes de restaurant FAST-FOOD en France.

Aura pour responsabilités :

- *Développer* dans toute la France les restaurants de FAST-FOOD.
- Diriger toute l'opération à travers la France.
- Maintenir le Haut Niveau requis par la Société internationale de franchise pour tous les restaurants en France.
- Développer les capacités du Personnel local.

Le candidat dégagé O.M. ou titulaire de carte de travail de longue durée.
Age environ 40 ans, excellent salaire et intéressement, pour le meilleur candidat.

Adresser curriculum vitae et photo sous nº T 040.019 M à :
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL

## DIRECTION DES RISQUES

Vous avez acquis au cours des 10 à 15 années d'une carrière bancaire réussie, un sens aigu du risque, soit sur le terrain (en agence), soit au Siège. Cadre de Classe VIII (ou H.C.), c'est dans la fonction crédit, où votre compétence est reconnue, que vous souhaitez continuer à évoluer.

Nous vous proposons d'assumer, dans un premier temps la Direction des Risques et Engagements d'une très importante filiale bancaire, poste où vous serez la "conscience" du D.G. et le conseil permanent des exploitants.

M. CHASSERY - 110, rue du Colonel-Fabien
92160 ANTONY
*nous transmettra votre dossier de candidature.*

## DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ, élément majeur d'un Groupe français, présent sur tous les continents, intervenant dans domaine des études et réalisations d'opérations d'aménagement et de développement agricoles, souhaite vous confier la responsabilité du **DÉVELOPPEMENT**, de la **COORDINATION** et de l'**ANIMATION** de ses activités à l'étranger.

Vous serez le **DIRECTEUR** chargé de la mise en application de la politique commerciale définie avec la Direction Générale, à laquelle vous serez attaché.

Rompu aux négociations de haut niveau, vous serez disponible pour de fréquents voyages de courte durée à l'étranger.

Vous coordonnerez efficacement l'action des cadres techniques et commerciaux en place. Garant des objectifs de développement des activités export, vous gérerez le budget commercial et assumerez le suivi de l'exécution des contrats.

Vous avez quarante ans, une formation supérieure : Grande Ecole Technique ou Commerciale, confortée par une expérience *suffisante* acquise dans un contexte international.

Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise et si possible l'espagnole.

Votre dynamisme à ce poste vous ouvrira des responsabilités élargies au sein du Groupe. Résidence Sud de la France.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + rémunération souhaitée sous nº 8.121 à *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**Importante Société**
***travaillant avec les pays d'Afrique Noire Francophone***
recherche pour son

## département du personnel
### un adjoint spécialisé

*chargé du recrutement, de la formation, de l'application de la politique des salaires* et du suivi du développement de ses cadres expatriés et de ses cadres africains.

Eu égard aux exigences du poste et également aux perspectives de développement dans la société, le candidat souhaité devra avoir une formation générale de niveau supérieur, orientée sur la gestion, les sciences humaines, les problèmes de personnel et juridiques.
*Il aura travaillé pendant quelques années dans un département de personnel* utilisant des techniques avancées dans ce domaine. La connaissance de l'anglais est nécessaire.
*Le candidat devra également avoir un excellent contact, une grande ouverture d'esprit, une curiosité naturelle, une capacité d'adaptation rapide aux changements.*
*Le Responsable du poste offert sera appelé à de nombreux déplacements en Afrique* Noire pour y effectuer des études, enquêtes, intérims ou missions.

*La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.* Elle ne sera pas *inférieure* à 150.000 par an.

Envoyer CV sous référence **4029** à **L.T.P.**
**31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02**
qui transmettra

Levi Tournay

## MACQUARIE UNIVERSITY
## SYDNEY AUSTRALIA
### SCHOOL OF MODERN LANGUAGES
### SENIOR TUTOR/TUTOR IN MACEDONIAN

The Commonwealth Government is providing funding, initially for a period of three years, to foster the development of community language studies in selected Australian universities.
Under this scheme, the School of Modern Languages at Macquarie University has received assistance to introduce courses in Croatian, Macedonian, Polish and Serbian. Croatian, Polish and Serbian courses commenced at first-*year level in 1983, and Macedonian will begin in 1984.*
Applications are now invited from suitably qualified persons for appointment to the position of Senior Tutor or Tutor in Macedonian from 1 January, 1984. The successful candidate will be required to prepare and teach introductory and advanced courses (to be offered both internally and externally) in the Macedonian standard language, and to maintain close contact with all sections of the Macedonian community in Australia. The work will be carried out under the direction or the Head of the School of Modern Languages and in collaboration with the Lecturer in South Slavonic Studies.
Initial appointment will be until 31 January, 1985, with a possibility of further annual renewal.

Salary, weekly equivalent $A19,333 - $A22,148 p.a. Senior Tutor.
$A15,943 - $A18,770 p.a. Tutor.

Further information about the University and advice regarding the method of application should be obtained from the Secretary-General, Association of Commonwealth Universities, *36 Gordon Square, London, WC1H OPF,* England, or from the Registrar, Macquarie University, North Ryde, New South Wales, 2113, Australia.

Applications close on 24 June, 1983.

April, 1983

A.J.T. Ford,
REGISTRAR

## ire europeen florence
## bourses de recherche "jean monnet" 1983/84

Des bourses de recherche d'un an sont disponibles à l'Institut universitaire européen à partir du 1er septembre 1983. Les candidats intéressés doivent proposer un projet de recherche qui contribue au programme général de recherche de l'Institut. Montant de la bourse : à partir de 1.200.000 lires par mois, selon l'âge.

Les candidats doivent avoir terminé des études de 3e cycle sanctionnées par un doctorat ou posséder une expérience de recherche équivalente. Les bourses sont ouvertes aux universitaires.

Envoyer curriculum vitae complet avec description de votre sujet de recherche et les noms et adresses de deux personnes pouvant fournir des références au Service académique, Badia Fiesolana, via dei Roccettini 50016 s., Domenico di Fiesole, Italie, qui vous fournira sur demande des renseignements complémentaires.

Date limite d'envoi des candidatures : 6 juin 1983.

les annonces classées

**Le Monde**

sont reçues par téléphone
**du lundi au vendredi**
**de 9 heures à 18 heures**
**au 296-15-01**



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

### Moulinex — annonce parlée*

*10.000 personnes en 12 usines Basse-Normandie.*
*Poursuivant sa politique de recherche et de développement en matière de produits et de procédés de fabrication souhaite s'adjoindre la compétence de*

# Techniciens

*Formation B.T.S. – D.U.T.*

**• Chef d'atelier Fonderie sous pression**

*— Formation en fonderie sous pression pour commandement atelier 70 personnes.*
*Expérience en fabrication.*
***ALENÇON** - réf. 1340.*

*— Moules pour injection T.P. et T.D. machines et outillage pour le surmoulage. **CAEN** - réf. 1341*

**• Investissements méthodes**

*— Nouveaux procédés de fabrication et implantation de nouvelles lignes de production.*
*Expérience Electromécanique. machines outils. machines spéciales.*
***MAYENNE** - réf. 1343*

*— Assemblage - Automatisme - Robotisation.*
*Expérience dans ces domaines.*
***ALENÇON** - réf. 1342*

**• Projeteur chef de groupe**

*— Etude et lancement de nouvelles lignes de produits.*
*Formation dessin industriel.*
*Expérience électro-ménager. machines de jardinage. **FALAISE** - réf. 1345*

*— Conduite d'études de produits nouveaux comportant Innovation.*
*Formation micro-mécanique.*
*Expérience petite mécanique automobile, automobile commutation.*
***CAEN** - réf. 1344*

*Toutes informations complémentaires sur l'entreprise et les postes à pourvoir peuvent être obtenues immédiatement par téléphone en appelant SVP Information Carrière 763.11.15. Préciser la référence du poste qui vous intéresse. On peut aussi écrire à*

**SVP RESSOURCES HUMAINES**
*7, rue de Logelbach 75017 Paris.*

OSNOR

### Moulinex — annonce parlée*

*10.000 personnes en 12 usines — Basse-Normandie recherche*

# Ingénieurs techniques nouvelles

*Pour étudier, réaliser et piloter des systèmes avancés de production automatisée.*

**• Etudes et technologies nouvelles** - CAEN - réf. 1335

*Diplômés de préférence en spécialisation physique industrielle ayant idéalement quelques années d'expérience en recherche appliquée.*

**• Investissements de production** -
***BAYEUX** - réf. 1333*
***CAEN** - réf. 1334*

*Diplômés d'une grande école généraliste à dominante mécanique et ayant de préférence acquis leur expérience dans le domaine des fabrications en grande série. Compétence nécessaire en automatismes.*

**• Développement : production contrôle** -
***FRESNAY** - réf. 1339 - **ST-LO** - réf. 1338 - **FALAISE** - réf. 1336*

*Plusieurs postes de responsabilité sont offerts dans le cycle «production» à des ingénieurs généralistes ayant de préférence une première expérience industrielle.*

**• Injection plastique** -
***ST-LO** - réf. 1337*

*Diplômé AM, INSA, etc., il aura acquis par une spécialisation ou une première expérience des compétences en injection plastique. Il est destiné à prendre la responsabilité des techniques de fabrication de pièces «surmoulées».*

*Tous ces recrutements s'inscrivent dans une politique délibérée de recherche de compétitivité industrielle.*
*Toutes informations complémentaires sur l'entreprise et les postes à pourvoir peuvent être obtenues immédiatement par téléphone en appelant SVP Information Carrière 763.11.15. Préciser la référence du poste qui vous intéresse. On peut aussi écrire à*

**SVP RESSOURCES HUMAINES**
*7, rue de Logelbach 75017 Paris.*

OSNOR

---

**Chambre de Commerce et d'Industrie d'ANGERS**
recherche
**pour son SERVICE INDUSTRIE**

## Conseillers en Gestion

Les candidats s'intégreront à une équipe pluridisciplinaire. Ils auront à réaliser des interventions de conseil en PMI et à prendre en charge des opérations concernant plusieurs industriels. Outre une formation supérieure, ils devront posséder un réel sens de l'analyse et le goût des contacts. Rémunération selon qualification et expérience.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous référence **722 M** à

APRODI — 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

Levi Tournay

---

SOCIÉTÉ DE CHIMIE FINE
**Filiale d'un Groupe Pharmaceutique important**
recherche

## ADJOINT TECHNIQUE AU DIRECTEUR PRODUCTION

**Mission :** Chargé du suivi et de l'optimisation technique des procédés et des installations.
Responsable des aspects techniques de la sécurité,
Capable de négocier des achats de matériels et matières premières.

**Profil :** Ingénieur Chimiste ayant une dizaine d'années d'expérience en production ou « recherche/développement/lancement ».

Poste évolutif dans un groupe en expansion, localisé sur le littoral Nord, région touristique.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous n° 8.115 à *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

# HELIOS

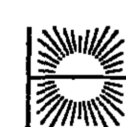
**un des premiers Cabinets français d'Audit et de Conseil, membre d'Arthur Young International**
recherche pour Angers

# Fiscaliste

**Nous lui proposons :**
- la responsabilité du département fiscal,
- le rattachement au Directeur du centre,
- des missions de Conseil et d'Audit fiscal auprès de nos clients,
- le développement de ces activités dans l'Ouest de la France.

**Nous lui demandons :**
- 5 ans d'expérience dans un cabinet spécialisé dans le domaine fiscal,
- un D.E.S. de Droit minimum,
- une formation complémentaire du type Ecole Nationale des Impôts serait appréciée.

Merci d'adresser votre C.V. avec photo et lettre sous réf. LM/O3 à



**HELIOS**
Département Recrutement
7 rue de Chaillot
75116 PARIS

MEDIA PA

---

## emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

*recherche pour sa* **Direction Internationale**

## - un Chef de zône Afrique
## - un Chef de zône Afrique du Nord/Moyen-Orient

possédant une solide expérience bancaire des opérations internationales, une bonne connaissance pratique des banques et milieux d'affaires des pays considérés. 3/4 ans d'expérience. Diplôme d'études supérieures, anglais courant, arabe apprécié.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **MUF3** à
**CNCA Gestion des Personnes 75740 Paris Brune**

Levi Tournay

---

# Responsable de notre centre informatique à Monaco

Nous sommes un important groupe bancaire et financier.
Nous recherchons le responsable de notre filiale informatique (une dizaine de personnes).
Vous avez au moins 5 ans d'expérience dans l'exploitation d'un centre de traitement à façon, une formation d'ingénieur si possible, ainsi qu'un sens affiné des contacts.
Nous souhaitons vous confier la responsabilité du bon fonctionnement et du développement (études, analyses) de notre centre, équipé d'un système CII-HB, travaillant en temps réel.
Le poste est à pourvoir dans les meilleurs délais.
Nous vous remercions d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence 5803 à :

**Organisation et Publicité**
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

---

**MACQUARIE UNIVERSITY**
**SYDNEY AUSTRALIA**

**SCHOOL OF MODERN LANGUAGES**
**LECTURERS IN SLAVONIC STUDIES**
**(CROATIAN, POLISH, SERBIAN)**
(FIXED-TERM APPOINTMENTS)

The Commonwealth Government is providing funding, initially for a period of three years, to foster the development of community language studies in selected Australian universities.

Under this scheme, the School of Modern Languages at Macquarie University has received assistance to introduce courses in Croatian, Macedonian, Polish and Serbian. Croatian, Polish and Serbian courses commenced at first-year level in 1983, and Macedonian will begin in 1984.

To enable expansion into second-year courses in Croatian, Polish and Serbian in 1984, applications are invited from suitably qualified persons for appointment to two fixed-term lectureships in Slavonic Studies (in Polish and in Croatian or in Serbian), tenable not before 1 January, 1984, for a period of three years. The successful applicants would normally be expected to have or to be completing a higher degree in their discipline, and native competence in the appropriate language would be an advantage. It is also important that good relations with all sections of the relevant communities in Ausralia be established and maintained. The work will be carried out under the direction of the Head of the School of Modern Languages and in collaboration with the present staff in Slavonic Studies.

Salary range $A22,430 - $A29,467 p.a.

Further information about the University and advice regarding the method of application should be obtained from the Secretary-General, Association of Commonwealth Universities, 36 Gordon Square, London, WC1H, England, or from the Registrar, Macquarie University, North Ryde, New South Wales, 2113, Australia.

Applications close on 24 June, 1983.

April, 1983

A.J.T. Ford,
REGISTRAR

---

## emplois internationaux

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

---

# Administration du personnel Chef de service

Notre Groupe s'est constitué autant par développement interne que par acquisitions et fusions.
Aujourd'hui, il compte 5000 salariés et quelque 60 établissements qui, du fait même de leur dispersion géographique, disposent d'une réelle autonomie.

L'administration du personnel se situe donc à deux niveaux :
- au siège où sont centralisés paies, gestion des cadres, traitements informatiques, relations avec les caisses, etc... (4 personnes).
- dans les établissements où se traite l'administration courante et locale des salariés (une trentaine d'employés et techniciens).

L'ensemble «tourne» assez bien mais, compte tenu des projets de croissance, il faut remettre à plat les procédures appliquées à tous les stades de l'administration, les harmoniser pour *tous* les établissements du Groupe et proposer des outils de gestion performants et d'avenir.

Voilà votre mission.
Elle suppose évidemment une grande expérience et les goûts de rigueur et de précision propres à ces fonctions avec, en plus l'aptitude à dialoguer avec des services décentralisés.

La rémunération annuelle prévue est de l'ordre de 170 000F.
Nous sommes installés dans l'Ouest, dans une préfecture calme, accueillante et jolie et la vie de province y est bien agréable.
Merci d'adresser votre curriculum vitae sous référence CS 433M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
*MEMBRE DE SYNTEC*

## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

# INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Première entreprise française d'ingénierie spécialisée dans le domaine des prestations techniques pour l'industrie électronucléaire, nous recherchons un Ingénieur Grande École possédant au minimum 5 ans d'expérience de l'encadrement de contrats d'ingénierie ou de chantier.

Basé à LYON, au sein d'un établissement appelé à étendre rapidement ses interventions, ses fonctions couvriront aussi bien la préparation de travaux et le suivi des délais ou des coûts que les relations (de types technico-commerciales) avec les clients.

L'anglais serait un atout pour élargir ses responsabilités au niveau international.

Un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV photo et prétentions) sous référence 80048 M à notre conseil.

**MILO M.R.H** 43 bis, bd Victor-Hugo 92200 Neuilly-sur-Seine.

HAVAS CONTACT

# responsable des relations humaines

Nous sommes l'une des filiales - 500 personnes - 260 millions de F de CA - de l'un des trois grands constructeurs de maisons individuelles. Notre Directeur Régional recherche son responsable des relations humaines.
Il élaborera et mettra en œuvre la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de recrutement, de relation avec les représentants du personnel et de communication sociale.
Au sein d'un groupe dynamique, nous attendons un responsable ouvert au dialogue et rigoureux, ayant déjà une expérience de la fonction d'au moins 5 ans.
La rémunération sera motivante.
Poste basé à **ROUEN.**

*Isabelle Le Garsmeur étudiera votre dossier* (C.V., photo et prétentions) adressé au siège du groupe : 21, rue des Capucins - 92190 MEUDON

**Bruno-Petit**
BATISSEUR DE MAISON

Organisation et Publicité

---

Association de Chantiers d'adolescents recrute **ANIMATEUR(TRICE) QUAL.(E)** plein temps, disponible immédiatement, responsabilité importante, motivation. Ecrire avec c.v. Havas n° 9475 Cannes B.P. 177.

---

**ENSEMBLE INSTRUMENTAL RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE** recrute sur concours

## UN VIOLONISTE

Le concours aura lieu le *27 JUIN 1983 A CAEN.*

*Pour ttes informations s'ad. à* Ensemble Régional de Basse-Normandie, B.P.120, 50200 Coutances. Tél. : (16-33) 45-59-18.

---

**LABORATOIRE PHYTODERMIE** recherche
Visiteurs bons vendeurs toutes régions. Poss. voit. 1re année. Fixe + % = 110.000 F + frais. Stage Paris du 24/27 mai.
Adresser C.V. détail. + photo, N° tél. N° 2.102 à HAVAS, 24100 BERGERAC.

---

# Chef de Service Recherche et Développement Biotechnologie

**LE GROUPE BSN** N° 1 de l'agro-alimentaire en France, concentre depuis plusieurs années ses efforts de recherche et développe de nouvelles technologies. Trois centres de recherche spécialisés par types de produits emploient 200 personnes.

Pour les boissons, le centre situé près de Nancy dispose de moyens techniques importants et réunit une équipe de spécialistes (fermentation, process, biochimie, biotechnologie, génétique). Il travaille en relation étroite avec les différentes sociétés de la Branche Boissons, tant en France qu'à l'étranger: définition de sujets de recherche, transferts de résultats technologiques, conseil.
Nous recherchons le Chef du Service Biotechnologie de ce Centre. Il assistera le Directeur du Centre dans l'élaboration des plans de recherche. Il animera et coordonnera une équipe d'une quinzaine de personnes, dont il suivra les travaux : étude de nouveaux procédés, de nouveaux produits et de nouvelles technologies; optimisation des procédés existants; test de nouvelles variétés de matières premières.
Cet ingénieur aura acquis de solides connaissances en génie chimique et en automatisme. 4 ans d'expérience industrielle en production et/ou développement lui auront permis d'exercer des responsabilités techniques, budgétaires et humaines.
La réussite dans ce poste lui ouvrira des perspectives d'évolution soit en recherche et développement, soit vers des fonctions opérationnelles au sein du groupe.

BSN GROUPE

*Merci d'adresser votre candidature, sous réf.* **F10 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.**

HAVAS CONTACT

# Fonction Personnel Usine

Le Département Flaconnage (400 M de F de CA) du Groupe BSN, conçoit, fabrique et vend des flacons pour la parfumerie et la pharmacie. Son unité de production emploie 1200 personnes.

*Le responsable des relations sociales de cet établissement recherche son adjoint.*

Il l'assistera dans ses différentes activités et notamment dans ses relations avec les partenaires sociaux; il participera à la conception et à la négociation d'une politique de rémunération et d'aménagement du temps de travail, à la mise en place d'une nouvelle forme d'organisation du travail.

Il prendra personnellement en charge la gestion du personnel non cadre; *il assurera les recrutements, les mutations et animera tous les mouvements* de personnel; en liaison avec les responsables hiérarchiques il participera à l'appréciation et à la gestion prévisionnelle du personnel.

Ce poste conviendrait à une personne de formation supérieure souhaitant valoriser une expérience d'environ 3 ans dans la fonction personnel. Il ouvre de larges possibilités d'évolution au sein du Groupe.

BSN GROUPE

*Merci d'adresser votre candidature, sous réf.* ***M26 M*** **en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.**

HAVAS CONTACT

---

**UNE P.M.E. DE 700 PERSONNES DANS LE SECTEUR MÉCANIQUE**
SITUÉ EN RHONE-ALPES

recherche son

## CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Il aura à assurer la Direction du Service (8 personnes) dans l'ensemble de ses activités.

Il supervisera la mise en place du nouveau plan comptable sur informatique (IBM 34 saisie directe sur écran). L'aspect social de l'entreprise est particulièrement développé.

Le candidat recherché aura une formation D.E.C.S. ou équivalent, la connaissance pratique des comptabilités analytiques et budgétaires.

Il aura une pratique de plusieurs années dans un poste similaire.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à RÉGIE PRESSE, N° T 40.029 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

## CONSULTANT en INNOVATION INDUSTRIELLE

- un métier vivant -
pour un homme complet,

**ingénieur grande école**
(X,CENTRALE,MINES,SUPELEC,ETC...)
avec quelques années d'expérience industrielle.

Aider les entreprises importantes à concevoir, leurs produits, à en améliorer le rapport performance/coût, par la mise en oeuvre d'idées créatrices: exercez ce métier passionnant, dans le cadre d'un Cabinet solide (PARIS-LYON). Salaire intéressant.

Prenez contact par lettre sous référence 2536 adressée à AXIAL, 27, rue Taitbout 75009 Paris. Réponse rapide. Discrétion assurée.

---

*Notre Société, LIENARD SOVAL, 300 personnes, fait partie du Groupe le plus important dans sa spécialité : 36 sociétés - 4500 personnes - 5 Milliards de C.A. Elle recrute*

*ORLEANS* — Réf. 1243

## Chef de marché produits industriels

- *Automatismes industriels et techniques de régulation et programmation.*
- *Matériel de chauffage de pointe,* • *Techniques d'éclairage...*

*Il devra analyser un marché en amont et en aval, définir des objectifs, une politique et une stratégie, s'impliquer dans l'action commerciale, animer une activité en plein développement. Nous confierons ce poste à un ingénieur ou équivalent, ayant une réelle expérience d'étude de marché, d'animation commerciale et de négociation de vente de matériel électrotechnique.*

*MONTARGIS* — Réf. 1346

## Chef d'agence

- *Ingénieur ou équivalent, il aura acquis une solide expérience du matériel électrique. Praticien de la vente, de l'encadrement et de la gestion commerciale, il prendra la tête d'une équipe de 14 personnes et aura la responsabilité du développement et de la gestion de son centre de profit.*

*Merci d'adresser votre C.V., photo et lettre manuscrite, en précisant la réf. à*

**SVP RESSOURCES HUMAINES**
*7, rue de Logelbach 75017 Paris.*

---

**CRÉDIT AGRICOLE DE LA SARTHE**

**ORGANISATEUR (H ou F)**

**SI VOUS DÉSIREZ REJOINDRE UNE ÉQUIPE QUI :**
conçoit et améliore les procédures avec et pour les utilisateurs,
élabore les dossiers d'Analyse Fonctionnelle et suit les réalisations informatiques,
rédige les manuels de procédures et assure la formation des utilisateurs.

**SI VOUS AVEZ UNE FORMATION SUPÉRIEURE ET UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE QUI :**
vous ont donné de grandes facilités de contact et de rédaction,
vous ont confronté à des matériels de technologie récente,
vous ont permis de participer à la mise en place de projet «dans le bon sens».

*Adressez votre CV avec rémunération souhaitée à :*

C.R.C.A.M. de la Sarthe 40, rue Prémartine 72000 LE MANS

---

**ENTREPRISE MÉTALLURGIQUE**
Région Drouaise
*(400 personnes)*

recrute

## CHEF DU PERSONNEL
sous autorité du P.D.G.

Il a la charge de l'enseignement de la fonction du personnel :
- assistance direction générale pour les C.E.,
- assistance direction usine pour C.H.S.,
- présidence D.D.P.,
- négociation avec D.S.,
- recrutement, formation, assurances, services généraux,
- gestion adm. du personnel avec paie et déclaration sociale.

*Poste à pourvoir de suite.*

Ecrire à HAVAS, B.P. 150, 28103 DREUX CEDEX avec C.V. + prét. + photo + date de disponibilité.

---

**FILIALE GROUPE LAFARGE COPPEE**

recherche

## RESPONSABLE DE VENTE
**ÉQUIPEMENTS INDUSTRIE LOURDE**

(Appareils de traitements et de manutentions de *matières minérales.*) Poste assimilé cadre.

**MISSION :**
- Animation et appui technique d'une force de vente :
- Promotion des ventes en France ;
- Etablissement des offres de prix ;
- Participation à la négociation commerciale.

**FORMATION :**
- B.T.S./D.U.T. de mécanique générale/électrotechnique ;
- 5 ans d'expérience de la vente indispensable ;
- Anglais souhaitable.

BASÉ A MARSEILLE - GRANDE MOBILITÉ.

Adresser candidature au :
Directeur du Personnel de L.C.E.
3-5, bd Louis-Loucheur, 92214 SAINT-CLOUD CEDEX.

---

*Nous recherchons pour notre réseau d'Agences de voyages implantées principalement dans le SUD-EST*

## chef d'agence avec succursales

Son activité s'étendra de la coordination des agences au suivi de leur compte d'exploitation, *de la détermination* de leurs objectifs annuels, aux moyens à mettre en œuvre et à l'analyse de leurs résultats, le tout dans un esprit d'animation dynamique et bien sûr de rentabilité.

Les candidats, âgés de 30 ans environ et disposant d'une expérience professionnelle dans ce domaine, pourront envoyer, lettre de candidature, CV, photo et prétentions s/réf. 11255 à CONTESSE PUBLICITE 74, rue Béchevelin 69363 - LYON Cédex 07 qui transmettra.

---

Administration recrute pour son centre Enquêtes-Statistiques de CAEN

## UN RESPONSABLE D'ÉQUIPE INFORMATIQUE

Formation universitaire ou grande école, ayant solide expérience analyse informatique et organisation.
Adresser lettre C.V. et prétentions s/réf. 8.217 à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

---

**AGENCE DE PUBLICITÉ** spécialisée dans la communication agricole et agro-alimentaire, rech. pour **TOULOUSE**

## UN CHEF DE PUBLICITÉ

(2 ans minimum d'expérience agence ou annonceur).
Ecrire avec c.v. à : AGRI-COMMUNICATION 3, rue Paul-Lambert, 31000 TOULOUSE.

---

**STRASBOURG — 240.000 F +**

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES *FINANCIÈRES ET INDUSTRIELLES***
recherche son

## INGÉNIEUR CONSEIL

dont le profil souhaité serait :
- Age 33 ans minimum ;
- Formation grande école (ECP. A.M., ECL...), accompagnée d'une culture économique de niveau IAE, ICG, IPA... ;
- Acquis professionnel : quelques années en production (secteur industriel indifférent), suivies d'une *activité d'études et de conseil, soit* dans une grande entreprise, soit dans un organisme spécialisé (banque, crédit, cabinet d'organisation industrielle de notoriété nationale).

Si cette offre a retenu votre attention, veuillez adresser votre C.V. avec niveau situation actuelle sous réf. 67.365 à CONTESSE PUBLICITÉ, *20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.*

---

## LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE

recrute A AMIENS

## INGÉNIEUR CONTRACTUEL HAUT NIVEAU

10 ans d'ancienneté dans l'industrie requise.
Connaissance gestion et finance pour animation industrielle et suivi de dossiers. Nombrx contacts et déplac.

Adresser c.v. à : Direction Interdépartementale de l'Industrie de Picardie/Champagne/Ardennes, Division Industrie, 44, rue Alexandre-Dumas, 80026 AMIENS Cedex.

---

## BUREAU D'ÉTUDES DE L'EST DE LA FRANCE

recherche

## SES ATTACHÉS COMMERCIAUX

Pour sa représentation sur les marchés français et étrangers dans les secteurs de la construction métallique, de la chaudronnerie, de la tuyauterie et du supportage.

**NOTRE ACTIVITÉ :**
- Elaboration de plans ;
- Mise en œuvre de ces derniers ;
- Surveillance et coordination de leur mise en place.

**VOTRE FORMATION :**
- Expérience de plusieurs années dans le secteur du bureau d'études.

***VOTRE RÉMUNÉRATION :***
Elle sera fonction de votre chiffre d'affaires.

Ecrire sous n° T 040.009 M à REGIE-PRESSE, *85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.*

# l'innovation technique




COMPAGNIE GENERALE
DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

*Centraux téléphoniques, péritéléphonie, télématique, réseau et commutation à large bande, la vocation de CGCT est de concevoir, produire et installer des matériels et réseaux dans le monde entier. Pour participer à son expansion, CGCT recrute pour son Département Audio Communication.*



## CADRE III B

ayant une très grande expérience en électronique analogique, des connaissances importantes en télécommunication (téléphonie, terminaux) et une bonne compétence en électronique numérique.

Le titulaire du poste aura la responsabilité d'un laboratoire comprenant des ingénieurs et techniciens.

Il sera chargé :
selon les performances du cahier des charges de
- choisir les moyens et technologie à mettre en oeuvre pour réalisation,
- faire développer les schémas et logiciel nécessaires,
- réaliser les maquettes fonctionnelles.

Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de rémunération à CGCT, Direction du Personnel, 251 rue de Vaugirard 75015 Paris.

---

# *Un jeune ingénieur électronicien, tout proche de notre responsable produits vidéo.*

*Bien décidés à conserver notre place, nous nous sommes toujours fixés comme objectif d'être très en avant des techniques de pointe.*

*Nouveautés, amélioration des matériels existants... C'est là que votre concours devient efficace.*

*A partir d'un prototype, vous allez réaliser différents essais. Dès sa fabrication, vous contrôlerez alors s'il correspond bien à la définition que nous lui attribuions, et là vos suggestions seront bien accueillies pour améliorer ses performances.*

*Ensuite, pré-série et si tout est conforme, vous émettrez un avis favorable à sa fabrication.*

*Mais rien n'est encore joué car vous savez que dans le domaine de l'électronique, les techniques évoluent très vite. Il vous faudra donc assurer un suivi vigilant des matériels sortis, afin d'en améliorer l'efficacité.*

*Ce qu'il vous faut pour commencer :*
*Une formation Grande Ecole, Université ou équivalent - option électronique - ainsi que des connaissances impératives en numérique, éventuellement une première expérience en laboratoire. La volonté de réussir dans un grand groupe, de s'impliquer sur de nouveaux produits.*

*Anglais indispensable, même si ce poste est à pourvoir à Paris 20 ème. Allemand souhaité.*

*Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 794 M à notre Conseil ALPHA CDI 181, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.*




---




**l'un des pôles de regroupement de la chimie française, activités variées et implantations internationales, offre des postes évolutifs à de jeunes ingénieurs grande école ayant un fort potentiel.**

## • INGÉNIEURS PROCÉDÉS

De formation ENSIC, IGC ou équivalent, ils seront intégrés dans une équipe performante et opérationnelle.
**Postes dans l'Oise.** **référence TE 542 AM**

## • INGÉNIEURS DE RECHERCHE

**- Ingénieur (mesures-formulation)** : ingénieur chimiste ou mécanicien ayant une formation sur le compoundage des polymères, capable d'animer une équipe. **référence UF 543 AM**

**- Ingénieur spécialiste rhéologie** connaissant la mise en œuvre du solide macro-moléculaire. **référence VG 544 AM**

**Ces deux postes se situent dans le Nord de la France.**

**- Ingénieur spécialiste des colles** diplômé d'une grande école de chimie, ayant de bonnes connaissances (acquises en recherche ou en exploitation) des colles aminoplastes et phénoplastes pour l'industrie du bois.
**Poste à Toulouse.** **référence WH 545 AM**

**Écrire en précisant la référence.**




4, rue Massenet 75016 Paris

---

**UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE TOUT PREMIER PLAN recherche des ingénieurs de grande école ayant un fort potentiel de développement, capables d'assumer rapidement des responsabilités et de progresser.**

## • INGÉNIEURS AM, ECP, IDN, INSA

qui commenceront par des fonctions importantes de maintenance impliquant connaissances techniques polyvalentes, capacités de gestion et d'animation de personnel.
**Postes Lorraine et Nord.** **référence RC 540 AM**

## • INGÉNIEURS DE PRODUCTION

Diplômés d'une grande école de formation générale ou de chimie, disposant de bonnes connaissances en génie chimique, ils seront capables d'assumer rapidement des responsabilités concrètes de production impliquant : organisation, gestion, animation de personnel.
**Postes Lorraine et Nord.** **référence SD 541 AM**

**Écrire en précisant la référence.**

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

---

# CHAUDRONNERIE LOURDE ET TECHNIQUES DE POINTE

Première entreprise française d'ingénierie, nos activités couvrent la conception, la réalisation et la mise en œuvre des éléments électronucléaires des centrales.

Vous êtes un **ingénieur grande école expérimenté** dans le domaine des **gros équipements chaudronnés et des échangeurs.**

Chargés du lancement et du suivi de lignes de fabrication de ces appareils, la constitution et de la présentation des dossiers d'études, des négociations techniques avec notre client et les Administrations concernées, vous vous formerez à nos activités pour évoluer à terme vers la prise de responsabilités d'une equipe.

Quelques années d'expérience en Bureau d'Études ou en Ingénierie sont souhaitées pendant lesquelles vous aurez traité de questions portant sur les domaines de la chaudronnerie, du soudage, des essais non destructifs...
L'anglais lu est indispensable.

Les postes sont basés à PARIS-LA DÉFENSE.

Adresser votre dossier de candidature sous réf. 80056 M à notre conseil.

**MILO M.R.H** 43 bis, bd Victor-Hugo 92200 Neuilly-sur-Seine.

HAVAS CONTACT

---

*Nous sommes une jeune société pleine d'ambitions (nous en avons déjà satisfait quelques unes) et nous sommes arrivés au stade de la* ***création d'un département de conseils.***
*C'est dans ce contexte que nous souhaitons votre collaboration, dans la mise en place d'application de gestion au moyen de* ***FOCUS, le best seller de la 4ème génération*** *qui fonctionne sur IBM - CMS/TSO/CICS/IMS/DC et sur micro.*

*Vous interviendrez auprès d'entreprises nationales et internationales. Vous serez en contact régulier avec les hommes qui ont conçu le produit aux Etats-Unis. Il est évident pour cela que vous parlez couramment anglais.*

*Avec une option informatique et après une formation théorique/pratique que nous vous donnerons, vous serez à même d'embrasser les techniques de gestion (commerciales, financières, productions ...)*

*Adressez nous vite une lettre manuscrite + CV + photo et prétentions à Madame MARTIN, PROGILOG - 4, rue Oscar Roty 75015 PARIS Téléphone 554.27.57.*

***LES JEUNES DIPLOMES DES GRANDES ECOLES CONNAISSENT-ILS TOUTES LEURS POSSIBILITES ?***

*Par exemple dans* ***l'informatique*** *en devenant*

## Ingénieur Consultant




---

Vous avez quelques années d'expérience dans la mise en place de systèmes informatiques de gestion et vous désirez faire évoluer votre carrière. La **MUTUELLE D'ASSURANCES DU CORPS SANITAIRE FRANCAIS** (2 IBM 4341/2 et plus de 200 terminaux) vous propose un poste de

# Chef de Projet

**Rattaché (e) au Responsable des Etudes,** vous aurez la responsabilité; de la conduite de projets variés et importants, développés dans le cadre du nouveau **Schéma Directeur Informatique** dont l'étude doit être prochainement engagée.

Vous assurerez l'encadrement d'une équipe de 4 à 5 informaticiens expérimentés et de bon niveau.

Vous utilisez CICS/DL1 en temps réel, sous un environnement DOS/VSE. Vous avez recours à des outils d'aide au développement tels ELIAS et SDF.

Vous avez le goût d' une démarche méthodologique, le sens du commandement et du travail en équipe.

Lieu de travail : PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et prétentions) à notre Conseil qui le traitera en toute confidentialité.

**SMCI** 116 bis, avenue Albert 1er 92500 RUEIL MALMAISON

---

# L'U.G.A.P.

Service de l'Etat recherche pour PARIS

## 1 INGENIEUR COMMERCIAL

Rattaché directement au directeur des achats et de la promotion, il aura la responsabilité directe de 3 groupes de produits (audio-visuel, traitement de textes et informatique, instrumentation scientifique et machine-outil).
Sa mission consistera :
— à animer et coordonner l'action de 3 équipes regroupant au total une trentaine de personnes,
— à définir et mettre en place une politique de produits (choix de matériels, négociation de marchés, fixation des prix),
— à assurer les relations avec les instances ministérielles ainsi qu'avec les fournisseurs et syndicats professionnels.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé ayant une expérience professionnelle de plusieurs années, le goût du travail en équipe et une aptitude à la négociation.

Déplacements fréquents en province.

Adresser C.V. + photo + prét. à U.G.A.P. 209, rue de Bercy - 75585 PARIS Cédex 12.

---

**HOTCHKISS-BRANDT SOGEME**, filiale **THOMSON**, leader européen de la mécanisation postale, établissement à **PARIS**, banlieue NORD (proximité immédiate du métro) crée dans le cadre de son expansion à l'export les deux postes suivants :

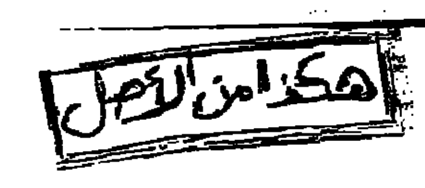
# Ingénieurs électroniciens

Le premier poste s'adresse à un ingénieur **confirmé** apportant un savoir-faire en logique, analogique et systèmes. Il aura une mission autonome de choix techniques fondamentaux au niveau de la conception et une responsabilité d'encadrement. Le second poste s'adresse à un **débutant** d'une grande école s'intéressant aux problèmes des ultra-sons et souhaitant concevoir dans ce cadre en animant une équipe. La notoriété et l'importance de la Société permettent une évolution significative des carrières. Les entretiens auront lieu à PARIS et à LYON.

Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 rue Barrême 69006 LYON, sous réf. 246 M.

Cabinet Gatier

média-system









OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

## etap

4, rue Massenet 75016 Paris

**Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue**

### Responsable du secteur droit maritime

référence OZ 538 AM

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ A VOCATION INTERNATIONALE** (CA consolidé de 2,5 milliards de francs) exerçant son activité dans le domaine MARITIME et PORTUAIRE recherche **le Responsable du secteur Droit Maritime.**

Le titulaire du poste devra être apte à prendre en charge les fonctions suivantes :
- conseil des agences, filiales et services du siège pour tous les problèmes de droit maritime,
- conception et révision des documents utilisés par la société (connaissements, lettre de garantie, etc.),
- prévention des vols et des avaries à la marchandise, rédaction d'instructions générales aux services intéressés et aux bords.

**Les qualifications requises :**
- une solide formation en droit maritime sanctionnée par le diplôme de 3ᵉ cycle (DESS droit du transport international),
- une expérience de 3 à 5 ans en droit maritime dans une Compagnie de Navigation,
- une bonne connaissance de l'anglais.

**Poste à paris.**

### Ingénieur TP conseil et assistance technique

référence JU 533 AM

**Lafarge Coppee** **Lafarge Coppée Recherche,** et notamment son Laboratoire situé en Ardèche, participe à l'expansion du groupe, en assistant les commerciaux sur le plan technique et en développant de nouvelles applications.

Dans le Département Ciments et Bétons, le poste proposé a pour finalité le suivi de la qualité, l'expertise et le conseil.

**Sa mission :**
- animation d'un laboratoire d'essais,
- conseil aux technico-commerciaux sur leurs chantiers ou centrales à béton,
- amélioration des performances des produits,
- liaisons avec les laboratoires de la profession.

Cette fonction, à la fois relationnelle et technique, conviendrait à un ingénieur TP, ENSI, INSA génie civil ou équivalent, ayant environ 3 ans d'expérience de chantier ou de laboratoire d'entrepreneurs (les candidatures de débutants sont cependant appréciées).

Une gestion dynamique des carrières permettra un développement personnel vers le technico-commercial ou d'autres fonctions suivant les potentialités.

### Futur Directeur d'usine

référence LW 535 AM

**FIRME FRANÇAISE RENOMMÉE ET SOLIDEMENT IMPLANTÉE,** recherche le **Futur Directeur d'une de ses usines de 280 personnes.**

Pour lui ménager les meilleures conditions de réussite, il sera un an en position d'Adjoint, avant de succéder au Directeur actuel, à son départ en retraite.

L'accession à ce poste, qui implique une grande autonomie et qui est rattaché à la *Direction Générale à Paris, nécessite une formation d'ingénieur (AM ou école équivalente)*, une expérience industrielle de 10 ans environ, de solides connaissances en mécanique et en direction d'ateliers, la capacité de dominer un ensemble d'activités : fabrication, méthodes, BE, entretien et investissements, gestion, social, relations extérieures.

**Poste : ville Centre-Est.**

### Juriste d'affaires

référence NY 537 AM

**UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DANS SON DOMAINE, nombreuses filiales France et étranger** (CA supérieur à 2 milliards), offre à un **jeune Juriste** de bon potentiel une réelle opportunité de valoriser **une première expérience au sein d'une direction juridique ayant un rôle moteur dans la vie et le développement du groupe.**

Juriste d'affaires, il participera à l'ensemble des activités juridiques (gestion juridique des filiales et suivi des participations, contacts commerciaux, contentieux...).

Ce poste conviendrait à un jeune Docteur en droit, DESS droit des affaires ou équivalent, ayant 2 ou 3 ans d'expérience acquise dans un cabinet d'affaires ou service juridique d'une grande société.

Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

**Poste à Paris.**

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

---

**POINT P** Poliet-Distribution constitue aujourd'hui un ensemble de 5 milliards de CA, 6000 personnes, 50 entités juridiques autonomes et est leader dans la distribution de produits pour le bâtiment. Notre politique décentralisatrice a favorisé le développement des sociétés filiales en fonction de leurs particularités locales et/ou historiques. La volonté de management de notre direction générale restreinte, composée de "spécialistes" de tout premier plan, a permis d'instaurer un langage commun de communication et une image de marque nationale. Nous proposons à des jeunes cadres de *venir étoffer notre direction marketing, au siège à Paris, pour y exercer les fonctions de*

## CHEFS DE PRODUITS
### sanitaire, chauffage, isolation, carrelage

Vous avez une formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP, ingénieur TP ou similaire) et déjà 3 à 5 ans d'expériences professionnelles réussies où vos qualités de manager et votre tempérament opérationnel ont pu s'y exprimer dans des fonctions de chefs de produits ou de technico-commercial. Vous êtes familiarisé avec le monde du bâtiment et une approche généraliste des produits. Vous souhaitez parfaire votre connaissance de ce milieu dans une fonction de marketing achats-vente avant d'accéder à un poste de direction commerciale. Vous prendrez, au sein de notre équipe marketing, la responsabilité de gammes de produits étendues et vous assurerez dans votre domaine les liaisons entre les filiales et la direction générale, mais aussi entre les fournisseurs et les points de vente : détermination des gammes de produits, suivi de l'évolution du marché et des produits, contacts opérationnels et aides à la vente sur le terrain, participation aux négociations. Vous bénéficierez d'un contexte très formateur mais qui nécessite des qualités relationnelles importantes pour réussir dans cette mission et déboucher sur un poste de direction en filiale, ce qui implique votre disponibilité géographique à terme.

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5700 M

Nous sommes une importante société de distribution (20 milliards de CA) implantée sur tout le territoire français. Nous souhaitons renforcer l'équipe de notre centrale d'achats en intégrant plusieurs

## CHEFS DE PRODUITS NATIONAUX
### son, électroménager
### micro-informatique, petit mobilier

Vous avez de préférence une formation supérieure et une expérience d'environ cinq ans des achats, du marketing ou de la vente des produits évoqués ci-dessus. Vous êtes un homme de communication, vous avez de la présence et du rayonnement, vous êtes passionné par vos produits, vous êtes très autonome. Vous avez le sens du management des hommes et celui de leur formation. Vous aurez la responsabilité, pour les achats nationaux, de faire respecter les grands équilibres du marché (choix des marques, choix des types de produits), de faire évoluer les gammes, de prendre en charge le prospectif (nouveaux produits, nouveaux marchés), de proposer les grandes campagnes produits. Vous aurez, comme moyen, une équipe en place profondément mobilisée et dynamique, des entrepôts et un outil informatique performant. Vous bénéficierez, dans ce contexte, après réussite, de larges possibilités d'évolution.

Écrire à Cécile Dargeou sous réf. 7698 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de Sérifo en précisant la référence ; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

MEMBRE DE SYNTEC

Plan Champs

---

## PAIE_ INFORMATIQUE_ STATISTIQUES_
## UN POSTE A TROIS DIMENSIONS

NOTRE SOCIETE CONCOIT ET REALISE DES PRODUITS INFORMATIQUES DANS UN SECTEUR DE POINTE. NOUS RECHERCHONS LE RESPONSABLE D'UNE EQUIPE DE 4 A 5 COLLABORATEURS DONT LA MISSION SERA :
- ASSURER LE DEROULEMENT DE LA PAIE (2000 PERS. ENV)
- GERER LES REGLES CONVENTIONNELLES ET LES STATUTS DU PERSONNEL DE NOS DIFFERENTS ETABLISSEMENTS
- ELABORER LE CAHIER DE CHARGES EN VUE DE L'AMELIORATION DU TRAITEMENT INFORMATISE DE LA PAIE ET DE LA GESTION DU PERSONNEL
- ASSURER LA MAINTENANCE DU FICHIER
- FAIRE L'INTERFACE AVEC LE SERVICE INFORMATIQUE.

D'ORIGINE COMPTABLE, LE CANDIDAT A EU DES RESPONSABLITES SIMILAIRES POUR UN EFFECTIF SUPERIEUR A 1000 PERSONNES. POSTE BASE EN BANLIEUE SUD (20' DU CHATELET PAR RER). ADRESSER CANDIDATURE COMPLETE (LETTRE MANUSCRITE, CV, PHOTO) A L'AGENCE DESSEIN - 69, RUE DE PROVENCE - 75009 PARIS, QUI TRANSMETTRA.

Dessein

---

**IMPORTANTE BANQUE DE DÉPÔTS**
recherche pour ses unités parisiennes

## CHARGÉS DE CLIENTÈLE ENTREPRISES
### Classe V, VI

Les candidats diplômés de l'enseignement supérieur ou bancaire bénéficiant d'une expérience confirmée de la gestion d'un portefeuille de P.M.E.

Intéressantes perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence 262527 M à RÉGIE PRESSE LE MONDE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

## message à un chef de groupe de produits grand public

Bâtisseur de maison, nous sommes parmi les premiers de notre profession. Et pourtant, c'est bien à vous, chef de groupe, que nous nous adressons parce que peu de produits sont destinés à un public aussi varié qu'une gamme de maisons individuelles. Formé à bonne école, vous pouvez nous apporter un regard neuf sur notre métier.

Depuis au moins 5 ans, vous avez la responsabilité de créer et promouvoir une gamme de produits grand public.

Aujourd'hui vous souhaitez renouveler votre expérience. Nous vous en offrons l'opportunité.

Rattaché au Directeur du Marketing du groupe, vous participerez à la définition de la stratégie et à la réalisation *des objectifs de la marque dont vous aurez la responsabilité.*

La rémunération sera motivante.

Isabelle Le Garsmeur étudiera votre dossier (C.V. + photo + prétentions) adressé au siège du groupe - 21, rue des Capucins - 92190 MEUDON

**Bruno-Petit**
BATISSEUR DE MAISON

Organisation et Publicité

---

## CIBA–GEIGY

recherche pour son département juridique le

## CHEF DU SERVICE FISCALITE ET SOCIETES

Ce cadre de haut niveau anime une petite équipe spécialisée dans les domaines fiscalité, droit des sociétés, assurances, immobilier, et assure personnellement une activité de conseil et d'assistance, notamment sur le plan fiscal, auprès des différentes unités de la société en France.

Nous souhaitons rencontrer des candidats *possédant une solide formation en* droit privé et une expérience d'au moins 8 ans, pour partie en entreprise, incluant nécessairement le domaine fiscal.

Ce poste qui est évolutif *permettra à son titulaire d'acquérir* une bonne connaissance des différentes questions traitées par le département juridique et de se familiariser avec l'ensemble du groupe.

Les candidatures seront traitées confidentiellement par Mme MONTEIL
Département du Personnel – CIBA GEIGY
2 & 4 rue Lionel Terray – 92506 RUEIL MALMAISON

---

**THOMSON BRANDT ARMEMENTS**
recherche

## COMPTABLE ANALYTIQUE

**Débutant ou ayant 2/3 ans d'expérience.**

Il sera chargé du suivi des stocks, du prix de revient, de la préparation des budgets et de documents de gestion périodique.

Le candidat sera titulaire d'un B.T.S. ou D.U.T., et dégagé des obligations militaires.

Les candidatures sont à adresser au Service du Personnel, 52, avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS.

**THOMSON**
BRANCHE ARMEMENTS

HAVAS CONTACT

---



**The Chase Manhattan Bank N.A.**
recherche

## auditeur international

Vous aimeriez débuter votre carrière dans l'environnement international de l'une des toutes premières banques mondiales en rejoignant une équipe *d'auditeurs jeunes et dynamiques.*

Vous avez une formation supérieure (université, grande école de commerce).

Vous parlez anglais couramment.

Vous êtes capable de dialoguer à tous les niveaux de la hiérarchie.

*Vous avez un esprit d'analyse et de synthèse.*

Nous vous offrons :
- une formation aux produits de la banque et aux techniques modernes de l'audit faisant appel à l'informatique.
- très rapidement des missions variées dans les différents départements de la banque à Paris et dans plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée, à
Denise Thullier Service Recrutement.
41 rue Cambon, 75001 Paris.

média-system

# SVP Information Carrière Grandes Ecoles

*annonces parlées** 763.11.15

| entreprises | postes à pourvoir | lieux | expériences | langues | formations | réf. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| FLOPETROL JOHNSTON | INGENIEURS CHAMPS PETROLIERS | Monde entier | Débutants Formation assurée | Anglais | Grandes écoles d'ingénieurs | 110B7 |
| GROUPE DROUOT | INGENIEUR RISQUES INDUSTRIELS | Paris | Débutant à 2 ans | | Ingénieurs ENSI, INSA... | 154E8 |
| GROUPE DROUOT | INGENIEUR ANALYSTE | Marly-le-Roi (78) | Débutant à 2, 3 ans | | Ecoles d'ingénieurs option informatique | 154E9 |
| CII HONEYWELL BULL | INGENIEURS INFORMATICIENS | Paris, région parisienne et province | Débutants ou 1 à 3 ans | | Ingénieurs grandes écoles ou DEA. DESS option informatique | 162B1 |
| CCMC INFORMATIQUE DE GESTION | INGENIEURS COMMERCIAUX | Paris, province | Débutants ou + | | Ecoles de commerce, informatique, comptabilité | 159E5 |
| PARIBAS | ATTACHES COMMERCIAUX | Paris, province | Débutants à 3 ans | | Formation commerciale supérieure | 164A1 |
| PARIBAS | GESTIONNAIRE DE CREDIT à l'exportation | Paris | Débutant 2 ou 3 ans | Anglais, Espagnol apprécié | Economique si possible, spécialisation technique à l'exportation. | 164A2 |
| GROUPE TRT | INGENIEUR PROJET | Paris | Débutant à 3 ans | Bilingue Anglais-Espagnol apprécié | Ecoles d'ingénieurs option télé-communications | 156C3 |
| LA RADIOTECHNIQUE | DEVELOPPEMENT NOUVEAUX PRODUITS | Suresnes (92) | Débutant ou + | Anglais | Formation électronique | 130D9 |
| EDF | INGENIEURS TOUTES DIRECTIONS DISTRIBUTION/ EXPLOITATION Centrales classiques ou nucléaires | France entière | Débutants à 3 ans | | Ecoles d'ingénieurs | 151C7 |

* Avant de faire acte de candidature prenez connaissance par téléphone des descriptifs détaillés des offres qui vous intéressent, ils ont été conçus pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et votre rencontre avec l'entreprise s'en trouvera accélérée. Appelez 763.11.15 en rappelant la référence.

**SVP Information Carrière**
7, rue de Logelbach 75017 Paris.

CSBCR



## Telemecanique
*les solutions de progrès*

**C.A. 3,5 Milliards en 1981 - 11.000 personnes dont 26 % à l'Etranger**

**Un des leaders européens des constituants pour automatismes industriels utilisant des techniques avancées dans les domaines**

**ÉLECTROTECHNIQUE - ÉLECTRONIQUE**
**AUTOMATISME - PNEUMATIQUE**

**SA DIRECTION « RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT »**
**recrute pour son unité de NANTERRE (92)**

## INGÉNIEUR RESPONSABLE
### Études Matériaux plastiques & de leur transformation

**IL ANIMERA UN GROUPE D'ÉTUDES A DOUBLE VOCATION :**
— Information fine sur L'ÉVOLUTION DE TOUS MATÉRIAUX PLASTIQUES EXISTANTS OU ARRIVANT SUR LE MARCHÉ mondial.
— Étude des TECHNOLOGIES DE LEUR TRANSFORMATION AUTOMATISÉE adaptée aux produits « TÉLÉMÉCANIQUE » et approche par le calcul de leur pertinence économique.

Très compétent dans la recherche et le développement de procédés, il devrait DEVENIR L'EXPERT « TÉLÉMÉCANIQUE » de cette spécialité.

**INDISPENSABLE**
- INGÉNIEUR diplômé GRANDE ÉCOLE, parlant ANGLAIS
- EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE
  - DU MOULAGE DES THERMOPLASTIQUES ET DES THERMODURCISSABLES
  - acquise en MÉTHODES (orientées à la fois vers la recherche des matériaux et la fabrication)
- Connaissances en AUTOMATISMES DES PROCÉDÉS.

**DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 5053 à**

**SC sélection conseil**
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

GROUPE



*Votre première expérience dans le domaine informatique vous a conforté dans votre choix. Vous souhaitez maintenant enrichir vos acquis, donner une nouvelle dimension à votre carrière.*

*SG2, groupe puissant de 4000 personnes poursuit sa rapide expansion dans tous les secteurs de l'informatique.*

*Nous vous proposons de renforcer vos compétences grâce à notre savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : • conception et réalisation de systèmes de gestion • plan informatique • méthodologie d'analyse et de gestion de projets • architecture de systèmes • génie logiciel • conception et utilisation de réseaux • réseaux locaux • bases de données • monétique et bureautique. Nous vous apporterons une formation complémentaire adaptée à la spécialisation choisie par vous. Vous assumerez rapidement des responsabilités dans des équipes opérationnelles réalisant des projets d'envergure.*

## *Avec vous jeunes informaticiens*

## *Diplômés d'études supérieures scientifiques*

## *Elargissons les horizons de l'informatique*

*Vos canditatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser sous réf YR 06 à SG2 : 12-14 avenue Vion-Whitcomb 75016 Paris.*

*SG2 : l'informatique des idées et des hommes.*

## IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche

# ANALYSTE-PROGRAMMEUR

**Notre Centre : IBM 4331 – Télétraitement**
**Réseau de Minis**

**Nous vous proposons :**
Au sein d'un groupe d'études, vous participerez à la conception détaillée des applications et aurez en charge l'analyse et la réalisation de certaines parties.

De formation DUT, vous avez quelques années d'expérience sur IBM 4331 et vous maîtrisez parfaitement COBOL et GAP II. Vous avez des notions de DL1 et CICS.
La connaissance de l'anglais serait un plus.
**Poste à Paris.**

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae (photo exigée) sous **référence 3.455 M à PUBLIPANEL** - 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

*Le microprocesseur L'avenir au bout des doigts*

**Rejoignez NATIONAL SEMICONDUCTOR l'un des grands mondiaux DES COMPOSANTS ELECTRONIQUES**

## INGENIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

Vous êtes Ingénieurs diplômés en Electronique ou vous avez l'une des positions suivantes : AT3-ATP.
Une réelle expérience, ou débutants.

Vous avez des connaissances approfondies en électronique et savez utiliser les microprocesseurs et leurs applications.
Vous aimez les négociations à hauts niveaux.
Vous parlez l'anglais.
Vous êtes disponible pour les voyages.

Outre une entière autonomie, nous vous proposons un salaire attractif, un intéressement et une voiture de fonction.

Si l'un de ces postes vous intéresse adressez nous votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite et d'une photo à

**National Semiconductor**
28 rue de la Redoute
92260 FONTENAY AUX ROSES

Nous sommes le
DEPARTEMENT CONSEIL
de la société

## answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE
Vous êtes :

**DIPLOME GRANDE ECOLE**
**(X, MINES, CENTRALE, HEC...)**

et fort d'une expérience de 2 à 6 ans en Organisation et/ou Informatique.

Nous vous proposons :
d'intégrer notre équipe de

## CONSEILS EN SYSTEMES D'INFORMATION

- organisation générale et industrielle,
- schéma directeur,
- plans informatique et bureautique,
- études préalables,
- conception et mise en place de systèmes en appliquant méthodes (Merise, Racines, DPO) et techniques avancées (bases de données, réseaux, micros).

Ces missions, conduites dans des contextes de haut niveau, assurent développement personnel et perspectives de carrière.

Merci d'adresser dossier de candidature à D. ROUZAUD sous référence U2/29
135 rue de la Pompe 75116 Paris

THOMSON-CSF

L' activité de notre société (eff. 800 - 500 MF, 20 implantations en province) filiale du groupe ELF AQUITAINE, est axée sur la

# Gestion de l'énergie

Pour assurer notre développement, nous nous diversifions dans tous les domaines concernant les économies d' énergie, les énergies nouvelles et de substitution.. Nous recherchons pour notre Direction Développement à PARIS un

# Ingénieur d'affaires

Le poste s' adresse à un ingénieur de haut niveau âgé de 30 ans environ, rompu aux études technico-économiques, ayant acquis une réelle expérience de l' étude et de la réalisation de projets importants dans l'industrie, les équipements collectifs ou l' immobilier.

Après une brève période d' initiation à nos techniques, il prendra la responsabilité de mener à bien plusieurs de nos projets (quelques dizaines de millions de francs) études, préparations des négociations commerciales, montage financier, passation des marchés, suivi de la réalisation.

Envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions sous référence 4428 à DESSEIN - 69, rue de Provence 75009 Paris, qui transmettra.

**La Direction Comptabilité d'un**
**GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS IMPORTANT**
**propose à un**

# COMPTABLE
## titulaire du DECS

**un poste au sein de son service Comptabilité Générale.**

Il sera exigé du candidat une expérience d'au moins 5 ans dans ce domaine.
Ce poste susceptible d'intéresser un candidat de valeur est situé à Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae (photo exigée) sous référence 3.456 M à PUBLIPANEL - 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

## IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE RECHERCHE POUR RENFORCER SON SERVICE FORMATION

# UN ADJOINT

Il participera, sous la direction du responsable de la formation, aux actions de conception et d'animation de stages.

Diplômé de l'enseignement supérieur, ce pédagogue bénéficie d'une première expérience concrète d'actions de formation en entreprise, acquise de préférence dans le secteur bancaire.

Le poste est à pourvoir immédiatement à Paris et comporte de fréquents déplacements en Province.

Position classe V.

*130 000 à 150 000 F* à négocier selon expérience. Possibilités d'évoluer à terme vers l'exploitation.

Envoyer lettre *manuscrite*, C.V., *photo et prétentions* sous réf. 8858 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

Plain Champs

# EUREQUIP : UNE VIE PROFESSIONNELLE OUVERTE SUR LES ENTREPRISES ET LE MONDE

Nous sommes 180 consultants, de formation, d'âge et d'expérience variés, qui intervenons dans tous les *domaines de l'entreprise et les grands secteurs de l'économie, en France et à l'Etranger*, le plus souvent en équipes pluridisciplinaires.

Notre métier est d'aider les hommes à *conduire l'évolution de leur entreprise. Pour continuer à enrichir nos* équipes, nous souhaitons accueillir de nouveaux CONSULTANTS.

Votre profil :

- **diplômé Grande Ecole ou de formation supérieure (Ingénieur, Gestion, Sciences Humaines,...),**
- **une première expérience dans l'entreprise de un à cinq ans,**
- **la maîtrise d'une langue étrangère.**

Et, bien sûr, vous avez le goût des situations variées, de la mobilité géographique, et votre approche de l'entreprise associe le facteur humain aux facteurs technique et économique.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 8321 M aux Consultants du Département Recrutement d'EUREQUIP. Les premiers entretiens auront lieu à Paris ou en Province.

MEMBRE DE SYNTEC

*PARIS - LONDRES - HOUSTON*

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS Tél. 553.84.73

HAVAS CONTACT

# Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28 500 PERSONNES - C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche pour son établissement de SAINT OUEN (93)

## RESPONSABLE FORMATION

***Ingénieur ou Cadre Diplômé Grande Ecole ou Université.***

Vous avez acquis une première expérience en milieu industriel et êtes motivé par la fonction personnel. En liaison avec les responsables de division, nous vous proposons d'élaborer et de gérer le plan de formation de cet établissement (1000 personnes). Vous serez associé à la gestion du personnel et participerez au développement de l'expression des salariés.

**A partir de cette fonction, notre gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités de carrières diversifiées dans le groupe.**

Adresser lettre, CV, prétentions et photographie sous référence 50042 à VALEO Service Recrutement I. & C. - 43, rue Bayen - 75017 PARIS en n'oubliant pas la référence du poste



SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MATERIEL DE TELECOMMUNICATION recrute

## 1 INGENIEUR INFORMATICIEN/ ANALYSTE

Formation universitaire option système / fichier / téléinformatique / ou école d'ingénieur, connaissance des micro-processeurs Z 80 (8048, etc...).

Une expérience dans la conception de logiciels de base ou temps réel sera appréciée.

Vous serez chargé de développer des logiciels sur micro-ordinateurs et d'assurer leur documentation ainsi que la réalisation des modes opératoires destinés aux clients.

Nous sommes une entreprise de dimension moyenne et nous offrons de réelles possibilités d'évolution à des candidats possédant de solides compétences techniques ainsi que des qualités de méthode et de pédagogie. Rémunération : selon expérience.

Veuillez adresser C.V. et prétentions sous réf. 1745 à PIERRE LICHAU S.A. BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

## Jeune Ingénieur Futur Chef de Projet Informatique

**LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BRASSERIES** *offre* à un ingénieur débutant une très intéressante opportunité de formation et la possibilité d'assumer rapidement des responsabilités à la mesure des compétences acquises au sein d'une équipe informatique jeune, performante et utilisant des techniques de pointe.

Diplômé d'une école d'ingénieurs, il aura d'excellentes capacités de communication et il aura prouvé son ouverture aux problèmes de gestion par une formation complémentaire (type IAE) ou par des stages dans ce domaine.

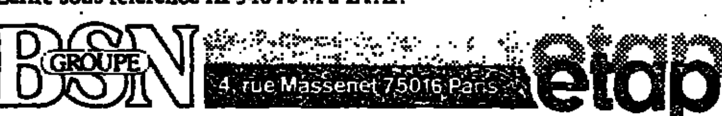
Un début d'expérience professionnelle serait un atout supplémentaire pour ce poste.

Il participera à des projets pouvant concerner tous les domaines de l'entreprise : gestion, production, marketing.

Larges perspectives de carrière dans le domaine de la gestion. Poste à PARIS.

Ecrire sous référence XI 546 A/M à ÉTAP.

HAVAS CONTACT




## Jeune assistant de gestion

**IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE, filiale d'un groupe international,** recherche pour une de ses usines un **Jeune Assistant de Gestion.**

**Directement rattaché au Directeur de l'usine,** ce jeune cadre assumera des responsabilités variées, impliquant entre autres :

- contrôle de gestion de production et des prix de revient,
- assistance aux services dans le cadre d'une politique budgétaire, établissement budget et analyse des résultats,
- gestion des stocks et appros et responsabilité des magasins.

C'est un poste intéressant, très formateur et permettant de bonnes possibilités d'évolution dans la société et le groupe, qui nécessite :

- une formation supérieure ESC ou école équivalente,
- 3 à 5 ans d'expérience acquise en milieu industriel,
- une réelle ouverture aux évolutions modernes des techniques de gestion : mini et micro-informatique,
- des qualités d'homme de dialogue et de rigueur,
- de bonnes connaissances en anglais.

**Poste : ville universitaire 1 heure de Paris.**

**Ecrire sous référence LB 449 AM**

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

SOCIETE SPECIALISEE dans l'instrumentation scientifique implantée Région ENGHIEN MONTMORENCY recherche pour son Service ETUDES ET DEVELOPPEMENT

## Ingénieur éléctronicien diplômé

pour réalisation d'automate dans le domaine de l'analyse et/ou la mesure.

2 à 3 ans d'expérience d'étude de systèmes à microinformatique basés sur microprocesseurs INTEL (matériel et logiciel) sont souhaitables ainsi que de bonnes connaissances programmation en BASIC et si possible PASCAL.

Anglais indispensable.

Envoyer lettre manus., C.V., photo et prétentions sous réf. 69232 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

ETABLISSEMENT FINANCIER, spécialisé dans l'affacturage et leader sur son marché, recherche des

## "CHARGES DE CLIENTELE"

### POUR SON DEPARTEMENT EXPLOITATION

Des qualités «D'ENTREPRENEUR», une JUSTE APPRECIATION des RISQUES CALCULES et une CAPACITE de DECISION RAPIDE sont indispensables pour réussir.

Diplômés de l'enseignement supérieur : Université ou Grandes Ecoles de Commerce ou de Gestion, ils auront une expérience de 5 ans minimum dans la BANQUE, l'AUDIT, le CONTROLE DE GESTION ou la RESPONSABILITE DE LEUR PROPRE ENTREPRISE.

Animateurs d'une équipe de quelques personnes, ils auront à assurer avec eux la gestion des contrats conclus avec une clientèle de PME. Ils seront responsables à cet effet de proposer toute initiative de nature à garantir la sécurité des engagements contractuels et à assurer la bonne qualité des services rendus à la clientèle. Les candidats retenus devront allier la rigueur du gestionnaire à la qualité du contact commercial.

Le développement du Groupe peut laisser prévoir à terme une évolution de carrière.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Si vous répondez à ces critères, écrivez sous référence 83.032M en envoyant CV, photo et prétentions à

CAPIC 18 Rue Volney, 75002 Paris

Importante société d'ingénierie nucléaire filiale d'un puissant groupe industriel recherche

## Ingénieur d'essais

### dans le domaine de la dynamique des structures

Rattaché au Centre d'essais de la société, il prendra en charge des programmes expérimentaux de recherche, de développement et d'expertise dans les domaines suivants :

- vibrations et caractéristiques modales de structures,
- interactions entre les champs acoustiques et les vibrations mécaniques,
- qualification de composants au séisme.

Ce poste convient à un ingénieur de formation grande école ayant quelques années d'expérience en laboratoire et des connaissances en informatique et traitement du signal.

La société offre de réelles possibilités d'évolution professionnelles dans un environnement scientifique de haut niveau.

Lieu de travail : Bruyères le Châtel (91).

Merci d'adresser CV et photo, sous réf. 4269 à mentionner sur l'enveloppe, à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system





SODERN

La SODERN conçoit et réalise des équipements de haute technicité dans les domaines du Nucléaire, de l'Espace, des Systèmes Automatisés et de la Visualisation.

Afin de renforcer sa capacité d'innovation, la SODERN, recherche des

## INGENIEURS ELECTRONICIENS

ESE, INPG, ENSEEIHT...

Ils mèneront les études et les expérimentations relatives :

- à la conception d'équipements embarqués sur satellites,
- au développement de matériels informatiques et de logiciels, sur microprocesseurs.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature au Service du Personnel, SODERN, 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

Nous sommes un important groupe français, implanté à l'échelon international. La plupart de nos différentes divisions sont spécialisées dans le service.

Pour renforcer l'équipe du département financier du siège social situé en proche banlieue ouest de Paris, nous recherchons :

## *Jeune cadre financier débutant*

Diplômé d'une grande école de commerce, option finances-comptabilité, vous avez la mentalité "Trésorerie". Nous vous formerons à nos méthodes et à nos procédures et vous participerez rapidement aux différentes opérations de montage de financements à court ou à long terme, inhérentes à nos activités.

La réussite dans ce poste permet des opportunités intéressantes de carrière au sein de la Direction Financière ou dans nos filiales de province ou à l'étranger.

Adresser lettre, CV et salaire souhaité sous référence 33 M 089 au CPA, 3 rue de Liège, 75009 Paris.

média-system

CPA
MEMBRE DE SYNTEC

*Pour faire face à son développement Important Cabinet Français d'Audit et de Commissariat aux comptes recherche pour ses bureaux parisiens :*

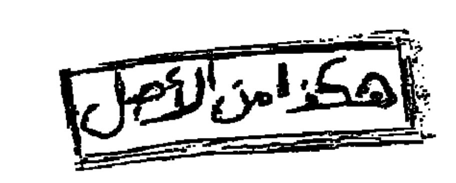
## • Chefs de mission

## • Réviseurs

- Ayant 3 à 5 ans d'expérience dans un Cabinet d'Audit.
- Diplômés de l'enseignement supérieur (H.E.C., ESSEC, E.S.C., Sciences Eco, etc...).
- Préparant le diplôme d'expertise comptable.
- Connaissant langue(s) étrangère(s).

Pour candidats de valeur, larges possibilités de promotion. Rémunération motivante.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à S. Martignon 6, rue de la Bergerie 92340 BOURG LA REINE


هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

# Chef de zone géographique Europe

Niveau CL. VII

VCP

BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

Intégré à notre Division Internationale, vous aurez pour mission le développement et le suivi des Relations Bancaires, Etude et Montage des crédits commerciaux et financiers.

Plus de 5 ans d'expérience bancaire sur la zone, une parfaite maîtrise de la langue anglaise sont nécessaires pour assumer les responsabilités inhérentes à cette fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et salaire souhaité à la Direction du Personnel - 52, Av. Hoche 75382 PARIS CEDEX 08.

CONTESSE

---

Société de services du secteur Parabancaire

recherche

## PROGRAMMEUR

Formation DUT informatique ou équivalent avec 2 ou 3 ans d'expérience en langage COBOL pour matériel IBM 4331

Place stable, horaire normal avantages sociaux

*Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à* **J. C. BEY**
52, Champs Élysées - 75008 PARIS

bleu

---

# THOMSON-CSF

DÉPARTEMENTS CIRCUITS HYBRIDES

recherche

## INGÉNIEUR

Physico Chimiste ou Céramiste

## AGENTS TECHNIQUES

DUT, BTS Électronique et Mesures Physiques

Important pôle de l'électronique française, au sein du groupe THOMSON, notre entreprise a su conserver une taille humaine et un agréable cadre de vie, à proximité de FONTAINEBLEAU.

Nous vous proposons des fonctions variées dans un environnement de pointe très formateur.

Adresser votre candidature, CV et prétentions à Service du Personnel THOMSON CSF DCH - BP32 45390 PUISEAUX.

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

---

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE en expansion, recherche

## élèves inspecteurs

- Niveau Bac.
- Statut cadre après formation rémunérée.
- Ayant goût contacts humains.
- Libérés des obligations militaires.

Postes à pourvoir :

- Région parisienne Réf. A
- Région centre (BOURGES) Réf. B

Domicile souhaité sur le secteur.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo *(retournée)* sous numéro 7198/Mi à : AMP - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS *(qui transmettra)*

---

ORGANISME RÉGIONAL DE SÉCURITÉ SOCIALE

recherche

pour Service Prévention des Accidents du Travail et des Maladies professionnelles

PLUSIEURS

## CONTROLEURS DE SÉCURITÉ

Soumis à l'agrément ministériel.
B.T.S. - DUT - DEUG ou équivalents.
+ 25 ans + 3 ans d'expérience dans l'industrie ou le bâtiment et les Travaux publics, si possible dans les fonctions d'Agent de Maîtrise.
Nationalité française.
Permis conduire V.L.

Adresser C.V. détaillé avec copie des diplômes et des justificatifs professionnels à M. LE CHEF DU PERSONNEL DE LA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE 17-19, rue de Flandre 75935 PARIS CEDEX 19

---

ACUTRONIC S.A.

Systèmes d'essais électromécaniques, traitement du signal, systèmes d'entraînement, asservissement, vitesse et position

recherche

● **UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN**

Grandes écoles, expérience souhaitée, ayant sens autonomie.
Deviendra le responsable de la conception, de l'industrialisation et de l'installation des projets mécaniques de la société.

● **UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**

Grandes écoles.
Pour prendre en charge les parties techniques des systèmes d'analyse spectrale.
(Installation, études spéciales et maintenance.)

● **UN TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN**

Niveau B.T.S.

POUR CES TROIS POSTES : anglais nécessaire.

Envoyer lettre + C.V. + prétentions à : ACUTRONIC S.A. B.P. 59, 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS.

---

ORGANISME RÉGIONAL DE SÉCURITÉ SOCIALE RECHERCHE

pour Service prévention des Accidents du Travail et des maladies professionnelles

## Plusieurs INGÉNIEURS CONSEILS

soumis à l'agrément ministériel, titulaires d'un diplôme reconnu par l'État.
Nationalité française
Plus de 25 ans, plus de 5 ans d'expérience dans l'industrie ou le bâtiment et les travaux publics.
Permis conduire V.L.

*Adresser C.V. détaillé avec copie du diplôme et des justificatifs professionnels à* M. LE CHEF du PERSONNEL de la CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE, 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS cedex 19.

---

Adjoint du Directeur-Financier

## POUR DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE ET CONTROLE DE GESTION

Laboratoire ASTRA-FRANCE, groupe pharmaceutique ASTRA-SUÈDE recherche pour développement informatique et contrôle de gestion *Adjoint du Directeur Financier : Formation souhaitée : grandes écoles de* gestion

Lieu de travail : **NANTERRE-Hôtel de ville**

*Envoyer C.V. et prétentions à M. THOUMYRE, 64, rue du 8 Mai 1945 - 92025 NANTERRE CEDEX*

Laboratoires Astra France
Groupe Pharmaceutique Astra Suède

bleu

---

ENGINEERING INTERNATIONAL
Filiale d'un Grand Groupe Industriel Français
recherche pour son Siège Social situé en toute proche banlieue Ouest

## INGENIEUR DE PROJET

- diplômé grandes écoles,
- ayant 4 à 5 ans d'expérience acquise, de préférence dans le secteur de la CIMENTERIE,
- anglais courant indispensable,
- disponible (déplacements à prévoir).

Merci d'adresser C.V., photo et prét. sous réf. 69130 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

QUARTIER ST-LAZARE
IMPT ORGANISME DE PRÉVOYANCE complémentaire à la *Sécurité sociale*, recherche

## L'ADJOINT (E)

du responsable d'une de ses unités de traitement sur terminal de dossiers de remboursement maladie (15 personnes)

- *Agé de 35 ans environ, ayant si possible une 1re expérience dans la branche et le sens du commandement et des relations humaines, il (elle) aura pour objectif de motiver son équipe ;*
- formation assurée ;
- libre rapidement.

NOUS OFFRONS :

- 13 mois ;
- primes de vacances ;
- régime de prévoyance ;
- restaurant d'entreprise ;
- avantages sociaux divers.

Adr. lettre de candid. manuscrite, C.V., photo et prét. à I.R.D. RECRUTEMENT, réf. 025, 10, rue Henner, PARIS-9e.

Merci de joindre une enveloppe non timbrée à vos nom, et adresse pour réponse.

---

Organisme de Formation
Paris (8e) recherche son

## CONTROLEUR DE GESTION

Etablissement et suivi des budgets, secrétariat général.
Ce poste intéresse un candidat possédant au moins cinq années d'expérience en entreprise.
Ecrire sous nº 8.112 à *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRES ORSAY demande :

## INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

ENSAM ou équivalent

Anglais parlé et écrit indispensables. Allemand souhaité.

Ce poste convient à un candidat débutant ou ayant quelques années d'expérience.
La fonction implique de fréquents déplacements en EUROPE.
Lieu de travail : ORSAY.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à M. DABIN, Accélérateurs Linéaires, BAT. 200, 91405 ORSAY.

---

# THOMSON-CSF CEPE

Leader européen dans son activité piézoélectrique recherche, pour accroître son potentiel d'études

## INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

diplômé d'une Grande École spécialisée

Il sera responsable de la conception et du développement d'oscillateurs à quartz très stables qui sont destinés à être utilisés dans le domaine spatial et dans tous les équipements aéroportés.
La définition de ces matériels fait largement appel à la CAO.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature à* Madame ROGÉ - Service du Personnel - CEPE - 44, avenue de la Glacière 95100 ARGENTEUIL.

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

---

## TECHNICO-COMMERCIAUX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de TÉLÉCOMMUNICATIONS
Rechereche pour renforcer son équipe d'inspecteurs technico-commerciaux.
*Suivi des clients de la société*, secteur Paris et région.
Rémunération fixe et primes d'objectifs.
Adresser C.V. Nº 69.208, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

---

COURTIER DE BANQUE recherche pour son service du CHANGE COMPTANT

## COLLABORATEUR

CONFIRMÉ
Ayant bonnes connaissances anglais.

Adress. C.V. dét. nº 68.788 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

---

G.R.A.
SOCIÉTÉ D'AUDIT EN DÉVELOPPEMENT

recherche

## AUDITEURS CONFIRMÉS

*2 à 3 ans d'expérience en cabinet français ou international.*

Prière adresser C.V., photo et lettre de candidature manuscrite à : G.R.A. 109, avenue de Paris, 94160 SAINT-MANDÉ.

---

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE recherche

## ASSISTANTS CONFIRMÉS

Pour missions commissariats aux comptes, Paris et province. Exp. cabinet souhaitée

Envoyer C.V. et prétentions TEMPELAERE, 43, avenue du Maine, 75014 PARIS.

---

ANATOR S.A.

recherche

## DESSINATEUR CONFIRMÉ

Plusieurs années d'expérience en conception mécanique de matériel électronique.
Bonne connaissance en « Design industriel » utilisant différentes matières : plastique et tôlerie.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à : ANATOR S.A. 18, rue de Sartrouville, 95240 Cormeilles-en-Parisis.

---

Société d'études et de conseil spécialisée dans le domaine du Tourisme recherche

## Chargé(e) d'études de marchés

possédant une formation supérieure de gestion ainsi qu'une expérience des études de marchés appliquées au Tourisme ou une très bonne connaissance de la branche hôtelière.

Envoyer C.V., photo, prétentions, s/réf. 3403 à PIERRE LICHAU S.A. BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra

---

STÉ région PARISIENNE

recherche

## RESPONSABLE MÉTHODES

Ingénieur 2/3 ans d'expérience minimum méthodes, mécanique de précision et tôlerie fine.
Connaissance de la commande numérique appréciée.
Anglais souhaitable.

**200.000 F**

Ecrire sous réf. 329, à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

---

ORGANISME DE PRÉVENTION recherche

## INGÉNIEUR

DIPLOME EXIGÉ
connaissant les techniques d'implantation et d'organisation, les matériels et les engins de manutention continue et discontinue.
Ayant au moins 10 ans d'expérience industrielle dans la réalisation et l'exploitation d'installation complexe de manutention.
Ce poste requiert de solides connaissances professionnelles et des qualités certaines d'expressions écrites et orales.
Lieu de travail : PARIS.
Courts déplacements.
*Adresser C.V., prét. et photo* sous réf. 3.527 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS cedex 09, qui transmettra.

---

ENTREPRISE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS D'IMPORTANCE NATIONALE recherche pour son service contentieux

## UN CADRE

DE FORMATION SUPÉRIEURE

## EN DROIT

Expérience de la branche nécessaire

Écrire avec C.V., photo, réf. et prét. ss réf. 6.750 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS cedex 02, qui transm.

---

L'entreprise générale LÉON GROSSE (2.000 personnes, 900.000.000 C.A.), rech.

## COLLABORATEUR (TRICE)

SUP. de CO, ESSEC, ESCAE.
Tenue de plans de charges et gestion provisionnelle. Connaissances en informatique indispensables.
Lieu de trav. VERSAILLES. Adr. CV et prét. à M. Léon GROSSE, 26, rue Sté Adélaïde, 78000 VERSAILLES.

---

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

## INGÉNIEURS-LOGICIELS

GRANDES ÉCOLES
Micro-processeurs, réseaux logiciels, temps réel. Langages évolués assembleur.

Vous serez intégré dans une société de 45 personnes pour assurer des missions sur des technologies de pointe.

Écrire ou téléphoner à : 78-80, avenue Gallieni, Tour Gallieni 1, 93174 BAGNOLET cedex. Tél. : 360-13-54/55/56.

---

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES *recherche*

## INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

HARDT - SOFT pour réalisation sur micro-processeurs et mini-ordinateurs.
Spécialisation : informatique, automatisme électronique.
Ecrire ou téléphoner à : 78-80, avenue Gallieni Tour Gallieni 1 93174 BAGNOLET Cedex 360-13-54/55/56.

---

## INSTITUT DE FORMATION

recherche

## PROFESSEUR DE STÉNO

## PROFESSEUR DE DACTYLO

Adresser C.V., nº 69.325 Contesse, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

---

Ecole secondaire mixte, privée, hors contrat région parisienne, recherche

## RESPONSABLE INTERNAT.

expér. confirmée.
Envoyer C.V. et photo
Ecrire sous le nº T 040 110 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Ministère de la Défense
Centre d'essai en vol
recherche

## INGÉNIEUR

Diplômé Grandes Écoles orientations aéronautiques et micro-informatiques pour développement matér. de mesures.

## TECHNICIENS

Titulaires DUT ou BTS électronique et informatique.
Adr. C.V. au Chef du Personnel, Centre d'essais en vol, base d'essais de Brétigny, 91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE.

---

Administration PARIS rech.

## JURISTE

spécialisé en problèmes économiques et financiers.
2 diplômes universitaires souhaités, dont une maîtrise en droit public indispensable et quelques années d'expérience en matière de gestion des contrats publics appréc. Envoyer lettre, C.V. et prétentions sous réf. 1.748, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS cedex 02, qui transmettra.

---

Compagnie d'Assurances recherche pour son service contentieux primes à Clichy (92)

## UN JNE LICENCIÉ(E) EN DROIT

Env. C.V., prét. et Nº de tél. sous référence 8.868 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 Paris cedex 02, qui transmettra.

---

Entreprise nationale bâtiment étanchéité rech. urgent pour Paris

## UN TECHNICO CIAL

Envoyer C.V. + photo sous nº 59.295 Bleu, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

---

## VILLE DE SÈVRES (92)

22.000 H.
Recrute immédiatement
1 RÉDACTEUR
35 ans maximum, pour le service du secrétariat général, niveau licence ou maîtrise droit public.

Envoyer candidature et C.V. détaillé, ainsi qu'une photo à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 92310 SÈVRES.

---

S.S.C.I. Paris ingénierie informatique recherche

## INGÉNIEURS D'ÉTUDES

- SOLAR.
- MITRA.
- PDP 11.
- VAX.
- MICRO 68 000 - Z 80, etc.

Langages :
Assembleur - Pascal - Fortran - APL

Pour participation grand projet industriel.
Rémunération très intéressante et liée aux résultats.

Adresser C.V. détaillé à Nº 3.034, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS qui transmettra.

---

Organisme professionnel recherche pour seconder le Chef de son service juridique un (e) adjoint *(e) niveau licence ou* maîtrise en droit privé spécialisé (e) « droit des contrats » — poste à pourvoir immédiatement — lieu Paris.
Ecr. s/nº 8.101 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Revue professionnelle gestion des exploitations agricoles cherche son rédacteur en chef. Pédagogie, bonne connaissance des agriculteurs et du dévelop. agricole souhaitées.
Ecr. s/nº 8.118 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

LABORATOIRE CENTRAL, banlieue Paris-Nord groupe Agro-Alimentaire international recherche

## CADRE CHIMISTE

BTS minimum
Expérience

## HPLC/CPG

CAPILLAIRE, indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. s/réf. 8.775 à ICA, 3, rue d'Hauteville 75010 PARIS qui transmettra.

---

## BULGARI JOAILLIERS

cherche

## SECRÉTAIRE CCIALE

A partir du 1er juillet :

- Dyn. et expérimentée.
- Référence de 1er ordre.
- Bonne présentation.
- Sténodactylo fr.-angl.
- Télex.
- Bonne écriture.
- Travail intéressant.
- Très bon salaireX13.
- Poste stable.

Env. c.v. + let. man. et photo réc. à M. J.-C. Berneau chez BULGARI, 27, av. Montaigne 75008 Paris.

---

secrétaires secrétaires secrétaires

Canon groupe bureau

Recherche pour sa Direction de l'Informatique une :

## Secrétaire bilingue confirmée

(Français - Anglais)

Une bonne maîtrise des techniques du secrétariat est exigée ainsi qu'une *excellente présentation.*
Lieu de travail : Le Blanc-Mesnil.
Merci d'adresser vos candidatures (CV + lettre manuscrite + photo) à Madame Geneviève CAJAT 36, boulevard de Clichy 75018 Paris.

média-system

---

ORGANISME DE CONSEIL auprès des entreprises *Paris (18e), réputé dans le* domaine du recrutement recherche une

## SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

pour seconder sa Direction dans le suivi des dossiers et coordonner l'activité du secrétariat en assumant des tâches administratives variées (tél., courrier, planning). Ce poste conviendrait à une candidate de 30 ans mini., sténodactylo, dotée de qualités d'organisation, d'efficacité et de contact.
Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 3.479 M.

**E.T.A.P.**
4, rue Massenet, 75016 Paris.

## OFFRES D'EMPLOIS

**RADIALL**
COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES PASSIFS
recherche
pour ses bureaux d'études
**INGÉNIEUR**
DÉBUTANT
ou quelques années d'expér.
- Formation micro-mécanique électromécanique ou électrotechnique ;
- connaissances électronique + BASIC ;
- anglais lu et écrit indispensable, parlé souhaité ;
- évolution intéressante pour candidat de valeur.

Envoyer C.V.
101, rue Ph.-Hoffmann
93116 ROSNY-SOUS-BOIS.

---

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PRODUITS DE BEAUTÉ
Banlieue Ouest, rech. :
**TECHNICIEN**
**RESPONSABLE DU LABO ANALYTIQUE**
ayant une formation
INGÉNIEUR CHIMISTE ou ÉQUIVALENTE
De formation universitaire ou technique.
Chargé du développement et de la mise au point des spécifications matières premières et produits finis :
- Du contrôle qualité des emballages de conditionnement ;
- expérience professionnelle min. 5 ans ;
- réf. en cosmétique ou pharmacie appréciée.

Adr. C.V. et prét. à
**HELENA RUBINSTEIN**
Service du Personnel
72, rue du Colonel-de-Rochebrune,
92380 GARCHES.

---

Le Centre d'Informations Financières rech. pour
PARIS ou VERSAILLES
FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H. ou F.)
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût contact haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pour r.-v. : 500-24-03, p. 209.

---

**WANTED**
**2 MANAGERS**
Possédant EXPÉRIENCE confirmée dans le recrutement, la formation et L'ANIMATION DE LA VENTE DIRECTE,
et souhaitant bénéficier d'une structure qui leur permettent ENFIN d'exprimer leurs qualités et d'atteindre leurs ambitions.

30 ans minimum ou 3 ans d'expérience équivalente. Libres de suite ou sous 2 mois.

**NOUS OFFRONS**
- Une connaissance parfaite de notre technique ;
- des possibilités de rémunération à la mesure de leurs ambitions ;
- l'assurance de l'exclusivité totale d'un produit LEADER sur le marché ;
- la sécurité, l'expérience et les possibilités d'investissements d'une société mondialement implantée : l'une des plus IMPORTANTES DU MONDE dans son domaine.

Envoyez C.V. DÉTAILLÉ et photo, discrétion totale assurée, Mme Laviéville, EB FRANCE, Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15.

---

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL PUBLIANT 500 LIVRES PAR AN
NOUS RECHERCHONS
**RESPONSABLE DE FABRICATION**
chargé (e) du suivi de la réalisation de LIVRES MÉDICAUX
- Formation universitaire supérieure exigée ;
- Exper. Editions appréciée.

Env. lettre manuscrite C.V. et photo à : SPAG
120, bd Saint-Germain,
75280 Paris Cedex 06.

## DEMANDES D'EMPLOIS

**DIRIGEANT : INGÉNIEUR ECP, 42 ans, IAE**
**EXPÉRIENCE PROF. : Mines, Métallurgie et connexes**

Précédemment Directeur d'Etablissement dans grande société étrangère aux activités minières et industrielles, responsable d'une unité avec commandement de plus de 2.500 personnes et ayant réussi à dynamiser les principales fonctions conduisant à apporter un meilleur rendement économique et social dont les résultats ont été reconnus par bailleurs de fonds internationaux,

recherche Direction similaire en France ou en francophonie. Disponibilité immédiate.

Ecrire sous nº 8.116 à *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

SUPER
**ASSISTANTE DE DIRECTION**
Cciale, 43 a. exp. prom., rel. pub., ang. esp. cour., ch. poste et patr. mot.. Tél. 745-32-21.

---

J. F. 34 ans, très bonne présentation, attachée de direction, B.T.S. secrétariat, exp. dans différentes fonctions postes à haut niveau, sens des respons. et des contacts, rech. poste stable dans société de publicité de préférence. Libre de suite. Tél. 262-87-83.

---

J.F. 29 ans, BTS secrétariat de direction, licence d'anglais, 6 mois dans université américaine, cherche emploi.
Téléph. : 921-61-27 le soir.

---

Homme 43 ans. TRÈS EXPÉRIMENTÉ, reporting-anglais courant, ch. DIRECTION SERVICES COMPTABLE FINANCIER CONTROLE GESTION. Lib. de suite. T. 797-05-05.

---

ÉLECTROMÉCANICIEN
hautement qualifié cherche emploi région Ouest Paris.
Téléphone : 16 (37) 48-79-54.

---

J.F. 25 a., maît. psychosocio. bonne cult. générale, qualités rédact., exp. Formation adultes, édition, ch. emploi secteur psycho-social, presse, édition, documentation, libre imm. Ecrire à RÉGIE-PRESSE. nº 10.666 M
85 bis, r. Réaumur, Paris-2ᵉ.

---

Secr. Direction, 15 ans expér. contact ts niv. milieux associatif, tourist. et littér., tâches rédactionn., administr. et commerc. Respons. Licence lettres, études sociologie, connaiss. angl., it., esp., ch. poste de confiance. 878-43-80 le matin.

---

J.F. 37 ans. exp. 12 ans société d'informatique, cherche emploi cadre responsable administratif des ventes ou assistante direction cciale, banlieue sud ou ouest. Tél. 631-55-58.

---

Psychologue du travail DESS. 6 mois d'expérience, cherche poste recrutement ou service du personnel. Tél. 958-45-96.

---

Cadre femme 41 ans, assistante direction, cherche poste équivalent communication, relations presse, publicité, prêt-à-porter, informatique, etc., libre de suite. Ecrire sous nº T 040.066 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

H. 32 ans, maîtr. sc. sociales appliquées. 11 ans d'exp. rel. humaines et travail social, sens organ., respons., rech. nouvel emploi chargé d'études, fonct. personnel, communicat., format., administrat., etc. Etudie toutes propositions, purement ccial es exclues. Ecrire sous nº T 040.007 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2ᵉ).

---

CADRE, 35 ans, solide expérience direction technique importante Sté location VH (achat, vente, maintenance, assurance, accidents, gestion), cherche poste à responsabilité secteur auto : gestion flotte, garage, transport, etc.
CADINOT M., 4, av. Ambroise-Paré, 78390 BOIS-D'ARCY.

---

. CHEF MATÉRIEL
Spécialiste engins CATERPILLAR et poids lourds, 17 ans expér. O.M., rech. poste stable France, O.M., libre de suite.
Ecr. nº 68.841 CONTESSE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

---

**EXPORTEZ MIEUX**
H. expert export 10 ans dir. cciale, adm., logistique financ. P.M.E. (S.C.I., A.G.T., conseil), 100 % export, spéc. Credocs angl. esp., of. s.-faire export + test marchés export. Poss. missions temp. type S.G.E., Gugenheim, 123, r. de Charonne, 75011 Paris (1) 367-40-30.

---

Cadre ciel 36 ans, allemand courant, anglais, espagnol, diplôme sup. Co, douze ans expér. vente, dir., réseau cal, marketing, développement, relat. extér. rech. dir. gale ou ciale ou encadrement. Libre immédiatement.
Ecr. s/nº 1.233 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

### formation professionnelle

CONTROL SOFT
Sélectionne 10 candidats.
Niv. BAC + 2, stages format.
3 MOIS ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Rens. R.-V. : 257-40-20.

### propositions diverses

**TROUVER L'EMPLOI**
QUI VOUS CONVIENT
Envoyez C.V. + photo à YLC, 3, r. Saint-Benoît, 75006 Paris.
CONSEIL EN RECRUTEMENT.

---

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). Boîte Postale 402.09 PARIS.

---

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATION (LM).
3, rue Montyon,
75429 PARIS CÉDEX 09.

---

Rech. collaborateur indép. pour diffusion parfums de qualité et création réseaux distribution.
Exposition possible **362-68-59**

### gérances libres

Recherche
pour GÉRANCE LIBRE
jeune femme dynamique, expérience commerce
pour gérer et tenir seule petite boutique bijoux fantaisie centre Paris.
Ecr. s/nº 6.494 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

# L'immobilier

## appartements vente

### 1ᵉʳ arrdt

**Métro TUILERIES**
STUDIOS et 2 PIÈCES
120.000 F à 320.000 F.
Téléphone : 763-92-45.

### 2ᵉ arrdt

SENTIER. Rue des Jeûneurs, ds bon immeuble, beau 4 pces, parfait état, confort, 2ᵉ étage, rue et cour.
Tél. : 878-95-10.

### 3ᵉ arrdt

Près République, p. de taille
**BEL APPT 215 m²**
7.400 F. le m². 526-69-60.

### 4ᵉ arrdt

**5, RUE AUBRIOT**
Très beau duplex 110 m², poutr. peint., 17ᵉ, mer. 14-17 h.

### 5ᵉ arrdt

ST-MÉDARD 354-95-10
**STUDIO CARACTÈRE**

---

**GAY-LUSSAC** p. t. beau, stud. tt cft, calme. 245.000 F - 325-97-16.

---

**JARDIN PLANTES** (près)
2 p., entrée, cuisine, w.-c., 4ᵉ, asc. SOLEIL. 330.000 F
Téléphone : 526-99-04.

---

**VAL-DE-GRACE** Séj. + 2 chbres mezzanine, confort, calme. Prix : 630.000 F - 325-97-16.

---

MÉTRO JUSSIEU
STUDIO. Tt cft, b. imm. Calm. 200 000 F. 577-74-38.

### 6ᵉ arrdt

**LUXEMBOURG 6 P.**
Duplex 2 entrées. Asc. Park. 170 m² + terras. 354-42-70.

---

SÈVRES BABYLONE
140 m², dble liv. + 3 chbres
60 m², dble liv. + chambre
Refaits neufs dans bel imm.
GARBI 567-22-88.

---

ASSAS habitat. professionnelle R.-de-Ch. 4 P. sur rue et jardin Immeuble récent.
BURON : 296-58-88.

### 8ᵉ arrdt

PRÈS Place FRANÇOIS-Iᵉʳ
Dernier étage, superbe duplex 150 m². 2/3 chbres. Terrasse, park. serv. Doressay.
Téléphone : 624-93-33.

### 9ᵉ arrdt

TRINITÉ. Près, bel imm. P. de T. 3 p., cuis., bns, w-c, chff. cent. ind. Px 525 000 F.
JACAR 563-82-96.

---

ENTRE ST-GEORGES ET BLANCHE. Gd 2/3 P., entrée, cuis., w-c., séj., pl. sud. av. balc., à rénov. partiel., 5ᵉ, asc., imm. pierre de taille, ravalé. Interphone. 350.000 F.
SHAM'S 229-43-12.

---

TRUDAINE. Imm. p. de t., 3 p., cft, 5ᵉ ét., tapis escalier, 370.000 F. Tél. 700-72-21.

### 10ᵉ arrdt

**RUE D'HAUTEVILLE**
Bel imm., ascens., beau 6 pces, 160 m², séjour double, 4 chambres, 2 bains, pierre de taille, 1.150.000 F. Tél. 280-06-94.

**RUE D'HAUTEVILLE**
Bel imm., asc., beau 4 pces, 110 m² à rénover, 795.000 F.
Tél. : 280-06-94.

### 11ᵉ arrdt

**AVENUE PARMENTIER**
exceptionnel, 4 P. bourgeois + service, asc. 1.150.000 F.
**LERMS : 355-58-88.**

---

PHILIPPE-AUGUSTE. p. de t., très beau 3 P., balc., plein sud. 440.000.
COGEFIM. 347-57-07.

---

NATION, à saisir, coquet 2 P., conft. tapis, asc. 205.000.
COGEFIM. 347-57-07.

### 12ᵉ arrdt

DIDEROT Original appt 85 m², gd liv. cuis. repas, chbres, gd bains, impecc. 296-58-88.

---

Rare près bois, pierre de t. bourgeois, balc., asc., 3 p., cft. 525.000 Cogéfim. 347-57-07.

---

DAUMESNIL, pierre de t ; bourgeois, très beau 3 P., asc., balc. 525.000. 347-57-07.

### 13ᵉ arrdt

**5' PTE D'IVRY**
— appt 3-4 P. 82 m² + 25 m², terr. + park. dble. 620 000 F.
— STUDIO 26 m² + 20 m² TERRASSE. Px 240 000 F. 11ᵉ dem. ét. Réc. Sol. Stand.
N.J.H. 535-05-09.

---

Maison particulière 250 m², 10 pièces, terrasses, parfait état. Téléphone : 588-43-46.

---

TOLBIAC 3 P., 73 m². Park., imm. récent tt cft. 600.000 F. 522-05-96.

---

ARAGO GOBELINS. Imm. réc., 2 p., tt cft, balc., cave, park., 500.000 F. Tél. 336-27-30.

---

Mᵉ CORVISART Imm. 1974, 2/3 P. tt cft 70 m². Cave, parking. 598.000 F - 336-22-30.

---

TOLBIAC petit imm. 81 BEAU 3 p., 72 m² tout confort, balcon, parking ss-sol, 635.000 F. SOPIC, 145, rue de TOLBIAC PARIS-13ᵉ. Tél. : 580-71-40.

---

PAV. 100 m², poss. 180 m². 800.000 F. Terrain voisin 200 m², 400.000 F, jardin. Tél. 588-77-10.

---

**GOBELINS**
2-3 pces, imm. pierre de taille, petits travaux. 272-40-19.

### 15ᵉ arrdt

CAMBRONNE imm. 70 stud. cft, cuis. équip. 11ᵉ ét. Vue panoramique sur Paris + cave et park. Px 330 000 F
**NOTAIRE 581-54-30 LE MATIN**

---

**MORILLONS**
Imm. réc. stand. 2 p. tt cft. loggia sur jardin, parking.
SEGONDI 874-08-45.

---

**AV. DE BRETEUIL**
dans imm. rénové pptaire vd studios tt cft 31 m² occupé. bail. loyer lib. et 30 m² occupé. Loi 48. Vue, soleil. 500-54-00.

---

**CAMBRONNE**
Magnifique séj. de 50 m² + 2 chbres, 2 bns, balc., soleil, 130 m² décoration raffinée. Box. LARTIGUE 705-61-81.

---

**MÉTRO DUPLEIX**
Maison individuelle, 140 m² s/jardin privatif, séjour dble 4 chbres, 2 bains, 2 w.-c., entièrement refait à neuf. 1.500.000 F Tél. : 280-06-94.

---

**VOLONTAIRES** Immeuble récent, beau 4-5 p., balc., 1.200.000 F. Tél. 734-36-17.

---

**FELIX-FAURE**
récent gd 2/3 pces, soleil 530.000 F. 734-36-17.

---

**PARC G.-BRASSENS**
Imm. tt cft, charmant 2 p., 330.000 F - 734-36-17.

---

Le CHARME de la CAMPAGNE TERRASSE 80 m², plain-pied ATELIER + 2 chbres, 97 m². Px 1.250.000 F. Mercr. 10-12 h. 9 r. Mathurin-Régnier. 550-34-00.

### 16ᵉ arrdt

AV. BUGEAUD superbe imm. récent. Gd séjour + 1 chbre, 2 bns, 2 w-c, balc., cave, park. Libre avec délai, 1 150 000.
JACAR 563-82-96

---

**BD SUCHET**
162 m², gd stand., 4ᵉ étage, plein soleil, 2 chambres service, rez-de-chaussée s/jardin, box. Tél. 525-63-44.

### 17ᵉ arrdt

BLD PEREIRE 75 m²
Living 30 m², chbre 20 m², cft. 585.000 F. 522-05-96.

---

17ᵉ sur square, Mᵉ Guy-Môquet, dble living, 2 chbres, 80 m² + balcon + loggia, tt cft, 640.000 F. Tél. 627-03-06.

---

BD BESSIERES récent étage élevé 4 p. tt cft. 620.000 F. Tél. : 322-61-35.

### 18ᵉ arrdt

MONT-CENIS/LAMARCK séjour, cheminée, belle cuisine à l'américaine + 2 chambres, entrée, bains, w.-c., 2ᵉ sur rue et jardin. 475.000 F. T. 254-71-93.

---

Mairie 18ᵉ, rés. gd stud entr. cuis. w-c, dche poss., 3ᵉ, très clair s/rue, imm. pierre, caractère, ravalé. 175.000 F.
SHAM'S 229-43-12.

---

BUTTE MONTMARTRE SITUATION PRIVILEGIEE S/SACRE-CŒUR. liv. + chbre tt cft, imm. récent standing. 600.000 F. Tél. : 562-05-55.

### 19ᵉ arrdt

XIXᵉ DANS HAMEAU PRIVÉ
**BELLE MAISON**
DOUBLE SÉJOUR + 4 CHBRES bains, grenier aménagé sous-sol, garages. TERRASSE JARDINET. Prix : 1.600.000 F.
**D. FEAU : 294-20-00.**

---

Av. Jean-Jaurès « Le Belvédère », liv., 4 chbres, bns + dches, 100 m², parf. état, 800.000 F, tél. 500-47-03.

### 78-Yvelines

**VERSAILLES**
Avenue de Paris, 2' RER dans parc de verdure. P. de taille massive, hall, séj. dble, s. à mang., 3 chb., cuis. équip., 3 san., 130 m² env., luxueusem. amén. 3 park. 538-65-65.

---

**ST-GERMAIN-EN-LAYE**
6 P. 115 m² RÉSID. LUXE PISC. CALME. Prox. LYCÉE INTERNATIONAL 532-47-10

---

**LE MESNIL-LE-ROI**
résidence du Belloy, 124 m² très gd standing, jardin privatif, jolie vue, box. 525-63-44.

### 92 Hauts-de-Seine

92 RUEIL 732-18-91. V. 3 P. 75 m², rés. calm., verd. 500 000. Gar. priv. 40 000, poss. prof. libér.

---

**CHATILLON** Pr. mᵒ, imm. réc. très beau 3 p., gde cuis., plac. soleil, calme, box. 420.000 F. 656-61-59.

---

**MEUDON**
De petite résidence beau 3 p., 70 m². tt cft. Px 520.000
**LARGIER 265-18-83.**

---

**BOULOGNE**
2 p. sur jardin, gd stdg, très clair, jolie vue, parking. Tél. : 525-63-44.

---

MONTROUGE MAIRIE
Bel imm. 1929, asc., 5 pièces, 127 m², cuisine, salle de bains refaites, 1.100.000 F. Tél. 253-60-26, après 20 heures.

---

BOULOGNE RUE THIERS
Studio 20 m² environ, calme. 165.000 F. Tél. : 285-87-16.

### 93 Seine-Saint-Denis

MAIRIE DES LILAS près. stud., kit., bns, w-c, balc. Imm. réc. Tt cft. Px 150 000 F.
JACAR 563-82-96.

---

**AUBERVILLIERS**
Immeuble ancien, libres et occupés. Bas prix. 366-11-10.

### 94 Val-de-Marne

**VILLEJUIF** Beau 4 pces tt cft, imm. récent 76 m², 8ᵉ ét. asc. Px total 465 000 F. 337-89-23.

---

APPTS 5 pces et 3 pces, cadre agréable, près centre commercial et transports, 94-Bonneuil-sur-Marne. Tél. 339-68-21, (h. mag.).

### 95- Val-d'Oise

VILLE-D'AVRAY. Résidence luxe, dble liv., 3 chbres, 2 bns, nombreux aménagements, box 2 volt. EUROPA. 706-24-10.

### Province

Dans un site merveilleux de plages de sable fin, entourées de grands pins.
**SUD BRETAGNE**
à 50 mètres de la mer, studettes, studios et T2 à aménager
à partir de :
**75 000 F**
Renseignements et visites :
Tél. (16 91) 77-25-04.

---

**PERPIGNAN-KENNEDY**
Part. vd F4 100 m² exp. S.-O., 4ᵉ ét. av. dern. ét., stdg, séj., marbre 30 m², 3 ch., moquette, 2 park., cave, 1977, 600.000 F à déb. T. (94) 95-44-01.

---

NICE Tzarevitch, part. vd 2 p., 60 m², confort, rez-de-chaussée, jard. 70 m², bel anc., soleil, 420.000 F. (93) 96-94-64.

---

**DIEPPE FRONT MER**
PETIT IMM. EXCEPTIONNEL appartement de 30 à 80 m² + terrasse.
Tél. : (16-1) 366-11-10.

---

**CANNET-CANNES ctre**
petit immeuble ancien, libres et occupés 250 m² + 30 m² terrasse. Tél. : (16-1) 366-11-10.

## appartements occupés

MARAIS-BEAUBOURG
2-3 p. 62 m², imm. pierre de t., parfait état, tt cft, 3ᵉ sans asc., occupé surface corrigée.
Téléphone : 227-93-30.

---

**INVESTISSEURS**
Studios et 2 pièces occupés, loi 48, personnes âgées. Prix très intéressants. 567-22-88.

## appartements achats

Recherche 2 à 4 p. Paris préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 9ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ avec ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire.
873-20-67, même le soir.

---

Recherche 1 à 3 p. Paris, préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ avec ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire.
Tél. 873-20-67, même le soir.

---

**VENDEURS APPARTEMENTS XVIᵉ, XVIIᵉ ou NEUILLY**
Voyez
**L'AGENCE DU XVIᵉ**
84, R. Lauriston 75116 Paris
Tél. 704-40-27 ou 727-04-16

---

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet (15ᵉ)
566-00-75, rech. pour clients sérieux 15ᵉ et 7ᵉ arrdt appts ttes surfaces et imm. Paiement comptant.

---

**MARNIER** UN NOM une garantie
207, bd St-Germain. 222-69-50.

---

DORESSAY
rech. urgent appartements 4-5-6 pièces
Du 1ᵉʳ au 8ᵉ, du 14ᵉ au 17ᵉ et HOTEL PART. 624-93-33.

---

**EMBASSY-SERVICE**
8, av. de Messine, 75008 Paris
recherche urgent apparts
**120 A 150 m²**
ACHAT ou LOCATION
16ᵉ-8ᵉ ou 7ᵉ. Tél. : 562-16-40.

---

**MALESHERBES 73**
522-05-96.
Pour Consulats ou Ambassades
Recherche appartements
**TOUTES SURFACES**
**Hôtels partic. et bureaux**

---

LIBANAIS recherche APPT HOTEL PART. quartier résidentiel. Tél. : 260-10-24.

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**296-15-01**

## locations non meublées offres

### Paris

3 pièces, professionnel confort avec jardin.
ALGRAIN. Tél. : 285-00-59.

## locations non meublées demandes

### Paris

Commerçant recherche location 3 pces, cft. Paris ou portes, pour le 15 mai ou 1ᵉʳ juin. Durée 1 an maximum.
Tél. 607-09-66.

---

J. F. recherche 2 pces, confort Paris. Tél. 346-63-69.
A partir de 18 h.

### Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 8 000 F. 283-57-02.

---

Direct. à particulier pour grande administration. Cadres supérieurs et personnel muté rech. appartements 2 à 10 pces ou villas prix indiffér.
Tél. : 504-01-34 (poste 24).

## locations meublées demandes

### Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing 4 pces et plus. 281-10-20.

---

**EMBASSY-SERVICE**
8, av. de Messine, 75008 Paris rech. pour clientèle étrangère et Diplomates, apparts, hôtels partic. et bureaux.
LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

## hôtels particuliers

VILLA MANIN
Métro Danube. Paris XIXᵉ.
PAVILLON s/125 m², terrain. 2 niveaux + combles utilisables distr. 6 p., cuis., s. de b., w.c. chauff. central fuel, travaux d'aménagement à prévoir.
Prix 750 000 F. A.B.C. 208-08-14.

---

PRES SQUARE LAMARTINE MAISON 1880. 7 p. 270 m², parfait état. Superbes cuis. et s. de b., patio 20 m².
DORESSAY. Tél. : 624-93-33.

## pavillons

A vendre
Rueil. Résidentiel pav. gd stand., 5 chbres, 2 bns, calme, vue jardin, voie privée. Px justifié. Ag. s'abstenir. Tél. 732-33-62.

---

**PRIVILÉGIÉ à PARIS**
Pav. 150 m², style anglais 1925, beau jardin 170 m²
SOGI, Tél. : 358-21-21.

## fermettes

Vd fermette Loir-et-Cher. 4 p., salle de bns, gar., grange. Terrain 3.800 m². 450.000 F. Tél. (54) 80-38-76 à 17 h. 30.

## propriétés

BRUNOY prop. de style 10 p. gd cft, beaucoup de charme 2400 m, jard., verger, potager. ALGRAIN. Tél. : 285-00-59.

## immeubles immeubles

**MONTRÉAL, CANADA**

**COTE-SAINT-LUC :** Première fois sur le marché, immeuble à appartements de luxe, de 86 logements : 1 à 3 salles de bains par logement. Revenu brut $ 574,000. Revenu net $ 365,000. Prix : $ 3,5 millions, comptant requis : $ 1,5 million.

**CENTRE-VILLE - MONTRÉAL :** Immeuble à appartements d'importance, ayant 293 logements et 4 locaux commerciaux. Revenu brut : $ 1,108,000.00. Prix : $ 6,8 millions. Aucune hypothèque.

**WESTMOUNT :** Immeuble à appartements de style Victorien, contenant 43 unités de 2 1/2 à 7 1/2 pièces. Revenu brut : $ 242,000. Prix : $ 1,595,000. Comptant $ 500,000. Bonne opportunité.

**COMPLEXE A BUREAUX ET APPARTEMENTS :** Tour à logements – 148 unités, 130,961 pieds carrés, 17 étages, incluant toutes les facilités hôtelières. Tour à bureaux – 16 étages, total de 177,585 pieds carrés dont 129,222 d'espace locatif. Locataires de prestige. Revenu brut total : $ 3,563,164. Revenu net : $ 2,083,000. Prix : $ 17,9 millions ferme. Comptant minimum requis : $ 5 millions.

MONTREAL TRUST
1, PLACE VILLE-MARIE, île OUEST.
Tél. (514) 861-9511.
Télex :055-61286.
ATTENTION : ROBERT VIVIAN.

---

BOULOGNE Sembat, immeuble comm. bien placé. Rap. 44.000 F.
ALGRAIN. Tél. : 285-00-59.

## maisons de campagne

Vends mas à restaurer à 10 km plage et 2 km Béziers, sur 4.000 m² terrain, plus jardin, puits et vigne. Ecrire à Ch. Sastre, 16, rue des Mésanges, 34500 Béziers. Tél. : (16) 67 28-88-57 (après 19 h 30).

## villas

**FORET DU LYS**
Superbe chaumière normande immense réception, mezzanine, 4 chbres, 2 bains, dépendances, 1 ha clos.
PRIX INTÉRESSANT.
VERNEL 626-01-50.

---

CHESNAY-VERSAILLES
5' gare rive droite écoles maison parfait état, 6 chbres, salon, s. à mang., bur., 2 bns, jard. 800 m², dépendances.
Téléphone : 954-55-85.

---

03 Part. vend 8 km de Montluçon VILLA F4, libre, 3 chbres, terrain 1.184 m² clos, tt cft, 600.000 F. Tél. (16-94) 41-68-90 h b.

---

Situation exceptionnelle. Calme. Vue. Proximité ski. 8 km GAP, Hautes-Alpes. Villa 160 m². Cheminée, s 7500 m². Piscine, Gazon, arbres.
Prix : 1.000.000 de francs. Ecr. GRENIER 83470 Pourrières.

---

LAMORLAYE (60), près Chantilly, jolie villa récente, pl. pied, 1 entr., séj. dble avec chem., cuis. équipée, 3 cbres, bains, garage att., 600 m² env. parfait état. Affaire intéres.
Px 580.000 F. Tél. (4) 421-45-39.

---

LA FERTÉ SS/JOUARRE
(2' gare) belle maison ancienne. Famille nombreuse ou prof. lib. JARDIN de CHARME (1.700 m²) dépendances tt cft. Px : 900.000 F. WEEK-END 022-08-45; 45 heures, repas ou SEMAINE : 531-51-10.

## domaines

Achèterais
VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE EN SOLOGNE.
Ecrire sous le nº 261.185 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

## terrains

PARMAIN. 4.500 m² constructibles. 100 m. façade avec maison bourgeoise et annexe. 550-34-00 et 060-54-94 soir.

---

91. Résid. part. vd terr. 1.000 m clos + mais. 2 pces cuis. arbres. Prix 550.000 F.
Téléphone : (4) 453-08-93.

## viagers

**F. CRUZ : 266-19-00**
8, RUE LA BOÉTIE-8ᵉ
Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

---

Ach. appt Paris ou pav. près Paris même occupé vendeur rte indexée. Ecr. E. Leroy, 11 rue Primatice, Paris. 337-97-07.

---

Étude LODEL, 35, bd Voltaire. PARIS XIᵉ. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

---

12ᵉ BEL AIR. Libre s/1 tête. 1ᵉʳ étage, soleil 5/6 p. Tt cft. + gd jard., privatif 930.000 F. + rente. Tél. : 233-58-45.

## villégiature

SAINT-CAST-LE-GUILDO (22)
Appt tt cft, vue mer, prox. plage, kitchn., s. de bns, séj., 1 ch., pour 5 pers. Linge fourni. Libre 1ʳᵉ quinz. juillet, 2ᵉ quinz. août.
Pavill. dans jardin, près plage, séjour, kitchn., coin douche, équipé pour 2 personnes + lit enfant. Libre juillet et hors-saison.
Rez-de-ch., près plage, petit appt., séj., cuis., chbre, s. de bns, équipé pr 4 pers., droit au jard. Libre 1ʳᵉ quinz. juillet. Agence Immobilière Service. Téléphone : (96) 41-83-75.

# Immobilier d'entreprise et commercial

## bureaux bureaux

### Ventes

**PORTE MAILLOT**
60 m², rez-de-chaussée, rue libre, 475.000 F. Tél. 545-34-28.

### Locations

**VOUS CHERCHEZ DES BUREAUX**
**300 m² ET PLUS**
**N'HÉSITEZ PAS APPELEZ**
**SARI 776-44-88**

---

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique.
**355-17-50.**

---

VOTRE BUREAU
OU DEPUIS 150 F MOIS
1 DOMICILIAT. + SERVICES
SARL ARTISANS 296-36-74

---

**BUREAUX MEUBLÉS**
à Paris 8ᵉ, 9ᵉ ou 15ᵉ
**SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS**
télex, secrétariat, tous services
**CONSTITUTIONS STÉS,**
prix compétitifs, délais rapides.
**ASPAC, 293-60-50 +**

---

**EMBASSY-SERVICE**
Téléphone : 562-62-14.
**RECH. 3 A 6 BUREAUX**
excellentes adresses ccial es.

---

**66 CH.-ÉLYSÉES**
vous accueille
**BUREAUX MEUBLÉS**
jour - semaine - mois
**SALLES DE RÉUNION**
Conférences - lunches
**DOMICILIATION 600 F**
Services - Secrétariat
**TÉL. 562-66-00**

---

**8ᵉ COLISÉE-ÉLYSÉES**
SIÈGE DE SOCIÉTÉS
**DOMICILIATIONS**
250 F-350 F PAR MOIS
**A.F.C. - 359-20-20.**

---

CRÉATEURS D'ENTREPRISES POUR VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATION**
**16ᵉ CHAMPS-ÉLYSÉES**
140 à 340 F PAR MOIS
avec secrétariat téléphonique
**CIDES 723-84-21**

---

UNE ANTENNE EN PROVENCE
Bureaux ou domiciliations
R.C. - R.M. - S.A.R.L.
Démarches et tous services secrétariat. Tél., télex.
Plein Centre Marseille.
Téléphone : (91) 54-92-02.

## boutiques

### Locations

**8ᵉ MALESHERBES**
RDC 90 m² - Vitrine 9 m²
Magasin de sport.
Location avec cession.
**SARI 776-44-88.**

## locaux commerciaux

### Ventes

4ᵉ MARAIS - ST-PAUL
400 m² COMMERCIAL.
Imm. caract., loyer actuel 164 000 an. Renouv. proche.
INVESTISSEMENT 1ᵉʳ ORDRE. 227-93-30.

---

Mᵒ PARMENTIER
LOCAL CCIAL 120 m²
en propté, calme, clair. Etat nf, confort. 560 000 F.
Tél. 637-39-85 le matin.

### Locations

MONTREUIL-BOISSIÈRE
Magasin 250 m² + s/sol 175 m². Possibilité division
S.N.E.C. 286-25-02.

## locaux industriels

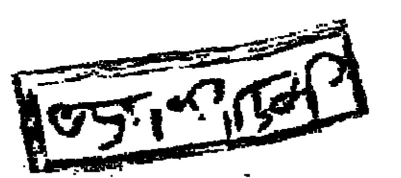
### Locations

**VOUS CHERCHEZ DES ENTREPOTS**
**1 000 m² ET PLUS**
**N'HÉSITEZ PAS APPELEZ**
**SARI 776-44-88**

## fonds de commerce

### Ventes

A vendre dans petite ville touristique du Midi, librairie-papeterie, scolaire et bureau. Gros chiffre d'affaires, bon rapport.
Agence s'abstenir s'adresser au bureau du journal qui transmettra.





Le Monde

# économie

## SOCIAL

### LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS A LA SÉCURITÉ SOCIALE

## La constitution d'une partie du fichier informatisé des électeurs est confiée à I.B.M.-France

**La constitution d'un fichier informatisé des vingt-huit millions et demi d'assurés sociaux appelés à élire les conseils d'administration des caisses de sécurité sociale, comme le prévoit la réforme législative de décembre 1982, est actuellement en cours.**

**Cette opération, d'une ampleur sans précédent en France, est réalisée sans qu'aucune disposition particulière à l'égard de la protection des libertés n'ait été formellement prévue.**

Les élections dans les organismes de sécurité sociale, prévues pour la mi-octobre – sans doute le 19 – dans toute la France, se révèlent très difficiles et très délicates à organiser. Certes, il aurait été simple d'appeler les assurés à s'inscrire sur un rôle électoral. Mais c'eût été encourir deux risques, estime-t-on en haut lieu. D'une part, celui d'une faible mobilisation, qui, de plus, aurait dépendu de l'audience de tel ou tel syndicat, influançant donc le *scrutin*.

Des fraudes, d'autre part, n'auraient pas été à exclure, dans la mesure où nombre d'assurés sont souvent pris successivement en charge par plusieurs caisses ou régimes différents au gré de leurs changements de domicile ou de profession, sans disparaître des fichiers pour autant.

*L'établissement d'une liste des* électeurs a donc été jugée nécessaire. Mais comment la constituer ? Le « scrutin social » n'est semblable à aucun autre. Les électeurs politiques, même s'ils sont « ayants droit », n'appartiennent pas tous, beaucoup s'en faut, au collège des assurés-cotisants. Inversement, certaines catégories de la population, comme les jeunes de seize à dix-huit ans, les prisonniers ou les travailleurs immigrés, seront appelées à participer alors qu'elles ne prennent pas habituellement le chemin de l'isoloir.

Les élections de l'automne ne *pourront non plus se calquer sur les* consultations prud'homales. Les assurés doivent, en effet, voter dans la municipalité de leur domicile et non dans celle de leur lieu de travail. Autrement dit, l'unique moyen de constituer un fichier des votants *était de faire appel aux données* nominatives propres aux organismes d'assurance sociale. Mais là aussi des problèmes importants surgirent.

L'organisation de la couverture sociale en France a eu pour conséquence une grande dissémination des fichiers entre les centaines de caisses existantes des différents régimes et les mutuelles dont beaucoup gèrent aussi des fichiers. Chacune jouit d'une certaine autonomie de gestion. Rares sont donc les fichiers structurés de la même façon. Ils ne sont d'ailleurs pas à jour le plus souvent et, maintes fois, font double emploi. Enfin, tous les fichiers ne sont pas informatisés.

C'est le cas, pour le régime général, de ceux des caisses de Villefranche-sur-Saône et... de Paris. Quoi qu'il en soit, en raison de son état de désorganisation (*le Monde Dimanche* du 24 avril 1983), il n'était pas question de demander à l'informatique de la Sécurité sociale de faire l'épuration de ces fichiers et de les faire fusionner en un seul.

Une procédure en deux temps a donc été *retenue*. On allait se servir du fichier national de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés (C.N.A.V.T.S.) comme base pour établir une liste de référence valide des électeurs affiliés au régime général. Mais comme il ne comporte pas les adresses, ou parce qu'elles ne sont pas assez fiables, il fallait donc l'enrichir par un traitement d'interconnexion avec les fichiers des caisses locales que détiennent les centres informatiques régionaux. Cette opération est assurée entièrement, semble-t-il, par la C.N.A.V.T.S. ou la Caisse nationale d'assurance-maladie (C.N.A.M.).

Reste encore à éliminer de cet ensemble les doublons et à former un tout harmonisé d'informations (nom, prénoms, numéro de Sécurité sociale, adresse) classé dans un même ordre. Informatiquement parlant, une tâche considérable, estimée à au moins mille cinq cents heures de traitement au total sur un très gros ordinateur, soit l'équivalent de plus de deux mois, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Une tâche que le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale a décidé de sous-traiter. Comme, du reste, la saisie des fichiers de Villefranche-sur-Saône et de Paris (1). Cap Gemini Sogeti fut chargé de ce dernier travail. Le reste fut confié à I.B.M.-France. L'ensemble de ces opérations, qui ont commencé début avril, est évalué, en débours net, à 15 millions de francs. Le marché échu à I.B.M. représente près des deux tiers de ce coût.

### Avis défavorable

Le contrat passé avec la filiale de la multinationale américaine a été envisagé comme une solution de dernier recours, explique-t-on auprès des pouvoirs publics. Un premier appel d'offres auprès des sociétés de services telles que Cap Gemini Sogeti, la CISI (filiale du Commissariat à l'énergie atomique), ou Natel, a été réalisé sans succès au *mois de février. C.I.I.-Honewell Bull* a, pour sa part, déclaré forfait lors d'une seconde consultation restreinte à des constructeurs. Les listes électorales devant être légalement rendues publiques à la mi-mai, les délais impartis furent généralement jugés trop courts. Restait I.B.M., prête à faire un effort.

A preuve du contraire, ce fichier de vingt-huit millions et demi de Français, dont la vocation est d'être éclaté dans les communes, sera le premier grand fichier de population, informatisé, à jour et cohérent à l'échelle nationale. Ses informations sont plus complètes que le fameux fichier Safari de l'INSEE, dont l'usage est restreint par la loi sur *« l'informatique, les fichiers et les libertés »*. Dans une première version, la loi de décembre 1982 faisait expressément référence aux traitements informatiques nécessaires pour l'organisation des élections dans les organismes sociaux. Mouture qui avait essuyé un avis défavorable – fait rarissime – de la part de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Il fut donc décidé, lors d'un arbitrage à l'hôtel Matignon, que les modalités des traitements seraient extraites de la loi et feraient l'objet d'un décret ultérieur. Mais cette disposition, incluse à l'origine dans la version finalement adoptée, a été amendée par la majorité lors du débat parlementaire. En échange, M. Pierre Bérégovoy promit, le 9 novembre au Sénat, que la CNIL serait consultée.

Le traitement informatique a *commencé depuis un mois.* Des centaines de bandes magnétiques circulent entre les caisses, les entreprises du secteur public, les administrations et le ministère des affaires sociales, ou le centre d'I.B.M. à Marne-la-Vallée.

Certaines administrations sont réticentes à livrer leurs noms, tant qu'un dispositif complet de sécurité ne sera pas clairement défini et mis en place, ce qui n'est pas le cas. Conscient de certaines précipitations, les pouvoirs publics préparent une renégociation du contrat avec I.B.M. Quant à la CNIL, au demeurant responsable devant les citoyens de la garantie des libertés et de l'exercice du droit d'accès, elle n'a toujours pas été consultée.

ERIC RHODE.

(1) Pour ces assurés, la validation est réalisée à l'aide des déclarations annuelles de salaires 1982. Quant aux fichiers des autres régimes, ils sont réputés fiables.

## De « nouveaux espaces » pour une meilleure sécurité au travail

*Renforcer la sécurité et diminuer le nombre d'accidents du travail, augmenter la productivité, réduire les tensions dans l'entreprise : une trilogie de rêve pour tout entrepreneur. Et si ce nirvana passait par de* « nouveaux espaces de travail » ? *Des espaces conçus avec la participation des travailleurs, depuis le choix de l'implantation de l'entreprise jusqu'à la fin des travaux. Pour clore la campagne nationale sur la sécurité et les conditions de travail, organisée depuis le 31 mars par le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, trois réalisations particulièrement novatrices ont été présentées à la presse le 28 avril. Novatrices dans leur conception architecturale et parce qu'elles surent prendre en compte les conditions de travail, l'environnement dans lequel devrait s'intégrer les bâtiments et associer régulièrement le personnel à l'élaboration des projets étudiés par les architectes.*

Les contraintes de la production lançaient un défi pas toujours facile à relever. Ainsi, à la Fonderie du Bélier, à Vérac, près de Bordeaux, qui fabrique des pièces pour l'industrie automobile, le nucléaire, etc., et regroupe une centaine de salariés, il s'agissait de construire une troisième unité de travail qui ne soit pas *« une boîte aveugle autour des machines »*, comme l'a expliqué M. Galland, P.-D.G. de l'entreprise. Les ouvriers se plaignaient de nuisances importantes (bruit, chaleur, fumées), d'une forte exposition au danger (*« une inattention près des fours se paie très cher ! »*) et d'une mauvaise distribution des postes de travail. Tout cela dans un climat social délicat : le passage au stade industriel d'une entreprise artisanale pour des travailleurs vivant en milieu rural. Des équipes ont analysé les critiques et proposé des solutions.

Même démarche à l'ULPAC (Union laitière Pyrénées Aquitaine et Charente), près de Pau. Les nuisances provenaient principalement du bruit, de l'humidité et des conditions thermiques dans cette usine de transformation du lait qui occupe cent quatre-vingts personnes. *« La participation fut très méthodiquement définie*, explique M. Cler, directeur des relations humaines, *pour persuader le personnel que nous irions jusqu'au bout de la démarche. »* Après trois mois de débat, les salariés élaboraient leur doctrine finale en cinquante-deux propositions inscrites dans le cahier des charges des architectes.

Quant à la Banque populaire du Quercy et de l'Agenais, à Cahors (trois cent quatre-vingt-cinq salariés), elle désirait transférer son siège social dans des locaux mieux adaptés à son expansion. *« Tout a été discuté, même la nécessité de construire un siège social. Nous voulions une architecture qui favorise la communication »*, a dit M. Descargues, chef du projet à la B.P.Q.A.

En plus de l'inventaire classique des problèmes et des suggestions, le personnel est intervenu pour des choix déterminants : chauffage solaire ou non, bureaux-paysages ou non. Il a censuré des projets successifs de conception de l'ensemble des bâtiments, optant en définitive pour une architecture en « escargot » autour d'un axe central. Finalement, ce siège social, composé de bâtiments en briques rythmés sur plusieurs niveaux, inspirés des bastides locales, évoque plus un village de vacances dans un îlot de verdure qu'un organisme de gestion financière.

Ces innovations ont valu un surcoût de financement à leurs promoteurs. Pour la Fonderie Bélier, il a été de l'ordre de 15 %, compensé par 13 % de subventions versées par le FACT (Fonds pour l'amélioration des conditions de travail). A l'ULPAC, le surcoût s'est monté à 6 %, *dû principalement aux nouvelles* technologies pour la fabrication du lait à longue durée de conservation.

Mais cet *investissement* supplémentaire semble largement neutralisé par l'augmentation de la productivité, constatée partout, et la diminution des accidents de travail. Par exemple, pour la fonderie, le taux des accidents est tombé de 8 % à 4 % sur l'ensemble des trois unités de travail. A l'ULPAC, le taux d'absentéisme est passé de 6 % à 2 %.

Enfin, un bénéfice secondaire qui ne se mesure pas mais s'apprécie : l'amélioration du climat social. Les industriels le reconnaissent, le dialogue établi avec le personnel ne peut pas s'arrêter brusquement du seul fait que les objectifs architecturaux ont été atteints. Il se crée des habitudes de communication favorables à un consensus.

En soulignant la *« démarche participative »* de ces réalisations, qui ont anticipé sur le droit d'expression des salariés, M. Chazal, directeur des relations du travail au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, a affirmé la nécessité de concertation et souhaité une modification des *« comportements et conceptions traditionnelles pour faire que l'architecture intègre pleinement, et dès le départ, la sécurité et les conditions de travail »*.

CHRISTIANE GROLIER.

● **E.D.F.-G.D.F. : journée d'action C.G.T.** – La fédération de l'énergie C.G.T. organise, ce mardi *3 mai, une journée d'action* qui sera marquée par des manifestations et des débrayages, pour *« réclamer le respect des engagements de la direction en matière de classification et de pouvoir d'achat »*.

## AFFAIRES

### EN DÉPIT DE LA PERCÉE JAPONAISE DANS L'ÉLECTRONIQUE

## Les Américains restent maîtres de leur marché

**San-Francisco. – Une mission du C.N.P.F., dirigée par M. Guy Brana et composée d'une quinzaine de chefs d'entreprise venus étudier les possibilités d'une implantation aux Etats-Unis, a eu la primeure, à San-Francisco, des résultats des premiers mois de travail du Conseil français en télécommunications et électronique pour les Amériques.**

**M. Abel Farnoux, ancien de Thomson, nommé à la tête de ce conseil par M. Chevènement pour promouvoir les exportations françaises, a en effet présenté une étude comparative sur l'industrie électronique en France et aux U.S.A. en 1982.**

De notre envoyé spécial

Force est de constater que sur un marché mondial qui a représenté 330 *milliards de dollars en* 1982 les Etats-Unis, malgré la montée du Japon, restent prédominants, avec 48 % de la production mondiale, voire 55 % si l'on tient compte de la production contrôlée par les firmes américaines à l'étranger. Les Etats-Unis représentent aussi 47 % du marché mondial avec une position particulièrement forte dans les secteurs nouveaux de l'industrie électronique qui ont un fort taux de croissance et nécessitent une importante capacité d'innovation (électronique médicale, micro-ordinateurs, conception assistée par ordinateur). Voilà qui explique que ce pays reste maître chez lui puisqu'il contrôle *85 % de son marché*.

Seul point noir pour les Américains : l'électronique « grand public », où *les firmes japonaises* (Sony, Matsushita, Toshiba et Sanyo) ont réussi à s'imposer. Alors que la part des Etats-Unis sur ce marché n'est que de 38 %, celle du Japon atteint 39 % et celle des pays du Sud-Est asiatique 15 %. Avec les *filiales américaines de Philips*, c'est 60 % de ce marché qui échappent aux Américains.

Il ne fait pourtant guère de doute pour M. Farnoux que la reconquête du marché intérieur est engagée sur les nouveaux produits « grand public » : la quasi-totalité des jeux vidéo vendus aux Etats-Unis sont américains, et il en est de même pour les ordinateurs personnels à moins de 1 000 dollars, qui représentent déjà un marché de 570 millions de dollars.

En *outre, souligne M. Farnoux*, les Américains sont désormais réticents à coopérer avec les Japonais sur ces produits nouveaux : *« Ils se sont fait avoir une fois dans la télévision couleur, mais n'ont nullement l'intention de se faire piquer le soft comme ils se sont fait piquer le hard par des accords de licence. »*

A l'autre bout de la filière, dans les composants électroniques, si les Américains demeurent prédominants, on note dans les composants actifs – notamment dans les circuits intégrés – une certaine percée des Japonais (qui prennent près de 15 % du marché américain des circuits MOS).

Face à cette position léonine des Etats-Unis, la France pèse d'un bien faible poids : les 72 % de la production nationale controlés par des firmes françaises, soit 13 milliards de dollars (le reste étant réalisé en majeure partie par des filiales de firmes américaines (19 %) et Philips), ne représentent que 4 % du marché mondial.

*Le marché français – 18 milliards de dollars* – n'est contrôlé qu'à 48 % par des firmes nationales, les Etats-Unis en détenant 22 %, et le Japon et l'Allemagne fédérale 7 %. Seuls l'équipement professionnel et le téléphone disposent d'un solde positif, tandis que le déficit de l'électronique grand public atteint 1.16 milliard de dollars.

Enfin, l'industrie électronique française ne détient que 0,3 % du marché américain, et même seulement 0,2 % si l'on soustrait les achats effectués par des firmes américaines auprès de leurs filiales françaises.

Voilà pourquoi M. Farnoux a pu rappeler à ces industriels français présents aux Etats-Unis – première mission de ce genre outre-Atlantique organisée par le C.N.P.F. depuis 1972 – que le marché américain, en croissance réelle de 4 % à 6 % par an, *devait être un objectif majeur.* 1 % de ce marché ne représente-t-il pas 10 % de la production française de l'industrie électronique ? Soucieux de s'implanter sur ce grand marché, ces chefs d'entreprise – P.M.E.. – qui en majeure partie ont une activité de haute technologie, paraissaient d'accord sur cette conclusion. Mais pas forcément sur les moyens que voudrait mettre en place M. Farnoux pour aider les P.M.E. à exporter, une sorte de société commerciale – sous forme de G.I.E. ? – dont la création serait inspirée par les pouvoirs publics. Comme grisés par la liberté d'entreprendre qu'ils ont rencontré chez leurs divers contacts américains, étonnés de la facilité avec laquelle on peut licencier – en moins de vingt-quatre heures – le personnel lorsque l'activité de l'entreprise décline, donc de la souplesse d'adaptation à la conjoncture (ils en ont eu de multiples exemples, y compris de *la part de filiales d'entreprises françaises nationalisées*), ces patrons ne semblaient guère priser l'idée d'une nouvelle intervention de l'Etat.

BRUNO DETHOMAS.

### THOMSON-C.S.F. : UN DÉFICIT PLUS LOURD QUE PRÉVU

Pire que prévu. Pour 1982, les analystes attendaient pour le groupe Thomson-C.S.F. une perte consolidée d'un ou d'un milliard et demi de francs. Les chiffres qui viennent d'être publiés indiquent 2,150 milliards. En 1981, Thomson-C.S.F., pour la première fois de son histoire *« dans le rouge »*, avait terminé l'année avec une perte de 80 millions de francs. La dégradation est donc considérable. Le conseil d'administration ne distribuera, évidemment, aucun dividende.

Pour la société Thomson-C.S.F. seule, les pertes atteignent 1,933 milliard de francs, dont 793 millions pour des causes *« exceptionnelles »* (provisions pour pertes, indemnités pour contrats de solidarité notamment), contre une perte de 63,2 millions de francs en 1981. Le résultat courant de l'exercice, le poste comptable qui reflète le mieux la marche de l'entreprise, se solde par une perte de 1,290 milliard au titre des filiales et par un résultat positif de 150 millions de francs pour la maison mère.

# AFFAIRES

## Un Américain à la tête de Poclain

M. David F. Bigelow, vice-président du groupe américain Tenneco, vient d'être nommé président du directoire de Poclain, l'un des premiers fabricants mondiaux de pelles hydrauliques pour le bâtiment et les travaux publics.

C'est donc un Américain qui devient le véritable patron de l'entreprise française, conséquence logique des mauvais résultats de la société et de l'augmentation de capital réalisée pour y faire face.

Avec l'effondrement du marché, Poclain a, en effet, perdu 252,8 millions de francs en 1982, les pertes consolidées atteignent même 282,8 millions de francs pour le groupe (contre respectivement 18,4 et 40,1 millions de francs de bénéfices en 1981).

Les difficultés ont amené Poclain à mettre en place un plan de restructuration prévoyant, notamment, la fermeture de l'usine de Tournai en Belgique et d'une unité de production en Espagne, ainsi que la réduction des effectifs qui seront passés de sept mille au 1er janvier 1982 à cinq mille six cents à la fin de 1983.

Dans le même temps, Poclain procédait à une augmentation de 252 millions de francs de son capital social, parallèlement à la mise en place de prêts participatifs et de prêts à moyen et à long terme. La firme américaine Tenneco, déjà actionnaire depuis 1976 de la firme française, maintenait sa participation à 40 %, et l'émir saoudien Zeid Sudairi souscrivait à cette augmentation pour 25 millions de francs, les 50 % restants étant souscrits par le public et par un groupe d'investisseurs français.

Aux côtés de M. Bigelow – qui avait déjà été directeur général de l'entreprise entre 1979 et 1981, – le *directoire de quatre membres comprendra* trois Français : MM. Jean Debry, Jacques Roy et Michel Troussier, déjà dirigeants de Poclain.

La principale « victime » de cette réorganisation est donc le fils du fondateur de Poclain, M. Pierre Bataille, écarté de la direction active des affaires, et qui devient président du conseil de surveillance.

Agriculteur au Plessis-Belleville, à mi-chemin de Meaux et de Senlis, M. Georges Bataille, passionné de mécanique, avait construit avec l'aide d'un maréchal-ferrant, au lieudit Poclain, des engins qui marquaient les débuts de la mécanisation agricole et devaient donner naissance, en 1927, au Ateliers de Poclain. Une *success story* à l'américaine, *qui devait mener* Poclain parmi les premiers mondiaux de la pelle hydraulique. M. Pierre Bataille, qui avait succédé à son père en 1967, a donc été contraint de passer la main de l'entreprise familiale.

B. D.

## UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE EST NOMMÉ CHEZ OBERTHUR

L'American Bank Note (A.B.N.), numéro deux mondial du fiduciaire, n'entrera pas dans le capital de l'imprimerie Oberthur, située à Rennes, qui emploie sept cent cinquante salariés. Après dix-huit mois de pourparlers, l'accord n'a pu être réalisé, a déclaré M. Edme Jeanson, gérant d'Oberthur, en annonçant sa démission la semaine dernière.

Dix-huit mois après le dépôt de bilan intervenu en mars 1981 (Oberthur comptait mille salariés à cette époque), l'A.B.N. se proposait de rentrer dans le capital d'Oberthur à condition d'obtenir des aides des pouvoirs publics. La C.G.T. réclamait une solution « *à la française* », plus crédible selon elle : « *Les tergiversations avec les Américains ont fait perdre dix-huit mois, mais la C.G.T. est disposée à travailler avec les pouvoirs publics pour trouver une solution afin de sauver et de développer l'entreprise.* »

En 1982, Oberthur a enregistré un déficit de 12 millions de francs, qui doit être comblé par des subventions de l'Etat. L'entreprise bénéficiait depuis mai 1982 d'un concordat. Le tribunal de commerce de Rennes a désigné, lundi 25 avril, un administrateur provisoire, Me Peysson, et a fixé à trois mois la durée de sa mission, cette durée pouvant être prolongée sur demande du tribunal.

Une triple mission a été confiée à l'administrateur provisoire : assurer la gestion courante, établir le diagnostic et préparer un plan de redressement.

## LES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES CRÉENT UNE SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT POUR LES COOPÉRATIVES

*(De notre correspondant.)*

Limoges. – Les AMA (Assurances mutuelles agricoles) viennent d'annoncer, lors de leurs journées nationales d'études qui se sont déroulées fin avril à Limoges, la création d'une société civile d'investissement, la SCIMA-Coop (Société civile d'investissements des mutuelles agricoles-Coopération). Objectif : mener des actions de financement privilégiant des entreprises coopératives agricoles : « *Considérant aussi bien l'origine exclusivement agricole des fonds qui leur sont confiés que les besoins de financement considérables du secteur agricole* », les AMA « *entendent se consacrer prioritairement aux besoins de financement de l'économie agricole* ».

Les AMA constituent le volet économique du mutualisme agricole (dont le volet social, la M.S.A., Mutualité sociale agricole, est, en quelque sorte, la Sécurité sociale des agriculteurs). Elles sont le deuxième assureur dommages en France ; leur encaissement en 1981 a dépassé les 6 milliards de francs. Elles disposent d'une structure qui, à l'image de celle du Crédit agricole, leur permet d'être présentes à tous les niveaux : une caisse centrale, soixante-huit caisses régionales et vingt-huit mille caisses locales qui quadrillent littéralement les zones rurales.

Pour « *accroître la capacité des services de l'institution* » et lui permettre d'appuyer le développement du secteur coopératif (20 % environ du chiffre d'affaires national des industries agro-alimentaires), les AMA veulent en outre « *accentuer la décentralisation (...), renforcer l'autonomie de gestion des échelons régionaux ; ce qui doit permettre d'accroître leur capacité d'initiative et leur rapidité d'intervention* ». – G. C.

● **Un colloque sur le thème « Économie et pouvoir aux États-Unis »** se tiendra à l'université de Paris-Dauphine, les jeudi 19 et vendredi 20 mai 1983. Entrée libre.

## BOURSE DU COMMERCE

### Les non-résidents pourront convertir leurs francs en dollars sur le marché parisien du sucre blanc

Le marché international des sucres blancs de Paris s'apprête à relever le défi du marché de Londres (*Le Monde* des 24 et 25 avril). Le ministère de l'économie et des finances a donné son accord de principe pour permettre aux non-résidents de convertir leurs francs en dollars lors de leurs transactions, annonce la Banque centrale de compensation (B.C.C.). Les non-résidents réalisent environ 60 % des transactions sur le marché du sucre blanc à Paris. Ils pourraient ainsi arbitrer en dollars, possibilité qui vient de leur être offerte par la réouverture d'un marché du sucre blanc, libellé en dollars, sur la place de Londres, qui ne se consacrait jusqu'alors qu'au marché du brut. La date d'entrée en vigueur de cette mesure sur le marché de Paris n'a pas été précisée, car les négociations se poursuivent, notamment sur les moyens d'adapter les règlements de ce futur marché au contrôle des changes. Selon les professionnels, le début des cotations serait effectif dans moins de trois mois, « *afin de ne pas se laisser distancer par Londres* », qui doit ouvrir son marché du sucre blanc le 1er juillet.

D'autre part, la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) constate à la mi-avril une légère reprise sur les cours du sucre, insuffisante cependant pour espérer un redressement des cours mondiaux, déprimés depuis le début de l'année. Cette petite reprise est due à des achats soviétiques sur le marché libre et à une prévision de campagne 1983-1984 en vive baisse chez les principaux producteurs de l'hémisphère Sud. Pour la campagne 1982-1983, la production (98 millions de tonnes) devrait excéder la consommation de 5 millions de tonnes. La F.A.O. s'attend à une hausse des stocks mondiaux qui atteindraient en fin de campagne 38 millions de tonnes. A Genève se sont ouvertes, lundi 2 mai, des négociations pour la conclusion d'un nouvel accord international sur le sucre, auquel la C.E.E., deuxième exportateur mondial derrière Cuba, pourrait adhérer.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou | Dép. – | Rep. + ou | Dép. – | Rep. + ou | Dép. – |
| $ E.-U. | 7,3900 | 7,3950 | + 215 | + 250 | + 420 | + 475 | + 1215 | + 1335 |
| $ can. | 6,0180 | 6,0240 | + 140 | + 185 | + 300 | + 355 | + 885 | + 1005 |
| Yen (100) | 3,1070 | 3,1105 | + 160 | + 180 | + 315 | + 350 | + 935 | + 1005 |
| DM | 3,0030 | 3,0065 | + 190 | + 215 | + 365 | + 400 | + 1080 | + 1150 |
| Florin | 2,6730 | 2,6755 | + 150 | + 170 | + 295 | + 325 | + 890 | + 940 |
| F.B. (100) | 15,0670 | 15,0835 | + 220 | + 360 | + 470 | + 670 | + 1380 | + 1770 |
| F.S. | 3,5680 | 3,5720 | + 240 | + 270 | + 470 | + 505 | + 1485 | + 1490 |
| L (1 000) | 5,0455 | 5,0510 | – 160 | – 100 | – 300 | – 220 | – 1100 | – 930 |
| £ | 11,6320 | 11,6460 | + 200 | + 280 | + 380 | + 510 | + 1350 | + 2630 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 8 11/16 | 9 1/16 | 8 11/16 | 9 1/16 | 8 11/16 | 9 1/16 | 8 13/16 | 9 3/16 |
| DM | 4 5/8 | 5 | 4 11/16 | 5 1/16 | 4 3/4 | 5 1/8 | 4 7/8 | 5 1/4 |
| Florin | 4 3/4 | 5 3/4 | 5 1/2 | 6 1/4 | 5 1/2 | 6 1/4 | 5 1/2 | 6 1/4 |
| F.B. (100) | 10 | 11 | 9 3/4 | 11 | 9 3/4 | 11 | 9 3/4 | 11 |
| F.S. | 2 7/8 | 3 5/8 | 4 1/16 | 4 7/16 | 4 3/16 | 4 9/16 | 4 3/16 | 4 9/16 |
| L (1 000) | 14 | 15 | 14 1/2 | 15 5/8 | 15 | 16 | 16 | 17 1/4 |
| £ | 10 1/16 | 10 11/16 | 10 1/16 | 10 11/16 | 10 | 10 5/8 | 9 13/16 | 10 7/16 |
| F. franç. | 12 1/8 | 13 | 12 1/8 | 13 | 12 1/4 | 13 1/4 | 14 3/8 | 15 3/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

## DES NÉGOCIATIONS SONT EN COURS AVEC LE GROUPE ALLEMAND LINDE POUR LE SAUVETAGE DE FENWICK

L'épineux dossier Fenwick va-t-il enfin trouver son règlement ? Ecroulement de la demande, erreurs diverses de stratégie et déficit financier ont contraint le numéro un français du chariot de manutention à chercher un partenaire. En neuf mois, les pouvoirs publics et la direction de l'entreprise ont mené des négociations successivement avec le britannique Lancer-Boss, l'américain Otis et sa filiale française Matral-Saxby, également constructeur de chariots, le bulgare Balkancar et, aujourd'hui, avec l'allemand Linde. Rien n'est encore conclu avec ce groupe de dix-neuf mille personnes, spécialiste du conditionnement de gaz mais également leader du secteur des chariots en R.F.A. par diverses filiales. Linde prendrait une participation minoritaire, au moins dans un premier temps, dans Fenwick. Les cadres de Matral-Saxby, toujours candidat, contestent cette solution allemande comme ils avaient contesté l'accord entrevu avec Balkancar. Mais le ministère de l'industrie a toujours refusé le rattachement de Fenwick à Saxby, car le groupe Otis ne présentait pas, à ses yeux, de garanties suffisantes pour la survie de l'entreprise.

## Dans la C.E.E.

### LES PRIX ONT EN MOYENNE AUGMENTÉ DE 0,6 % EN MARS

(En pourcentage.)

| | UN MOIS | UN AN |
|---|---|---|
| Danemark | – 0,2 | + 7,5 |
| R.F.A. | – 0,1 | + 3,5 |
| Pays-Bas | + 0,2 | + 2,8 |
| Royaume-Uni | + 0,2 | + 4,6 |
| Belgique | + 0,4 | + 9 |
| France | + 0,9 | + 9 |
| Italie | + 0,9 | + 16,1 |
| États-Unis | + 0,1 | + 3,6 |
| Japon | + 0,5 | + 2,1 |
| (C.E.E.) | + 0,6 | + 9 |

(Source Eurostat.)

# AFFAIRES

## Elus, fonctionnaires et banquiers se mobilisent pour créer une usine textile à Tarbes

De notre correspondant

Tarbes. – Le ministère de l'industrie et de la recherche, le conseil régional de Midi-Pyrénées, la société de développement régional Tofinso, l'institut régional de développement industriel, le centre régional de productivité de Midi-Pyrénées et la chambre de commerce de Tarbes et des Hautes-Pyrénées ont décidé d'unir leurs efforts pour promouvoir une usine qui produira une moquette sous le label « moquette des Pyrénées ».

Cette usine sera créée dans la commune de Bazet, à quelques kilomètres de Tarbes, où se trouvent une usine de la Ceraver (fermée en 1982) et un second établissement de ce même groupe spécialisé dans la céramique qui va ramener, à partir de début mai, ses effectifs à deux cent quatre-vingts personnes, après un licenciement de deux cent cinquante employés.

La municipalité de Bazet a offert, pour la nouvelle usine, un terrain de 30 000 mètres carrés.

La moquette qui sera fabriquée ici occupera un créneau bas de gamme. Production prévue : 7 millions de mètres carrés par an. L'entreprise devrait commencer à fonctionner avec cinquante personnes pour atteindre, plus tard, cent cinquante salariés.

Pour l'embauche, priorité sera donnée à quelques dizaines d'employés de la Ceraver, à condition qu'ils acceptent une formation de reconversion de quatre à six mois. L'usine devrait pouvoir sortir ses premières moquettes dans un an. Les licenciés de la Ceraver pourront en devenir les actionnaires s'ils désirent faire apport de la totalité, ou d'une partie, des indemnités de départ qui leur auront été offertes par la Ceraver (70 000 F minimum). Une société de portefeuille, formule originale, sera mise sur pied avec un capital de démarrage de 2 millions de francs.

Ces apports – sous forme de participation d'un minimum de 1 000 F – ont été demandés à des investisseurs privés, des banquiers locaux, des membres des professions libérales, des chefs d'entreprise. Le versement de dividendes est prévu, mais seulement à partir de la quatrième année de fonctionnement.

Tofinso et l'institut régional de développement industriel ont promis chacun une participation de 2 millions de francs. La société de portefeuille veut être le témoignage d'un état d'esprit régional qui ne considère pas la crise économique comme une fatalité, alors qu'il existe de nouvelles formules industrielles.

L'« inventeur » de la société est un diplômé d'H.E.C., M. Pierre Noraz, qui fut conseil de plusieurs entreprises françaises et étrangères et qui est un spécialiste des affaires textiles. De grandes surfaces comme Carrefour, Auchan et Conforama semblent intéressées par cette fabrication. Dernier avantage de la « moquette des Pyrénées » : elle peut être posée directement par les acheteurs.

GILBERT DUPONT.

## MONNAIES

### HAUSSE DU MARK

**L'événement de la journée du mardi 3 mai a été la vive reprise du mark, qui a monté par rapport au dollar et aux autres monnaies, notamment le franc : à Paris, la monnaie allemande, pour la première fois depuis la dévaluation du franc le 21 mars 1983, a dépassé le cour de 3 F, au-dessous duquel elle se maintenait (3,01 F contre 2,9989 F lundi).**

**Ce redressement du mark est attribué au relèvement du taux d'escompte de la Banque centrale des Pays-Bas, passé de 3,5 % à 4,5 %, qui raffermit le florin, et, par contre-coup la devise de son puissant voisin. En conséquence, le dollar a faibli à Francfort, à 2,4550 DM contre 2,4680 DM, et un peu moins à Paris, à 7,3850 F contre près de 7,40 F, lundi 2 mai.**

**La livre sterling s'est montrée très ferme, sur des rumeurs d'élections législatives anticipées et sur des sondages favorables aux conservateurs : à Londres, la monnaie britannique s'est élevée à 1,58 dollar contre 1,57 dollar, atteignant 11,63 F à Paris contre 11,61 F.**

### Aux Etats-Unis

## LA REPRISE SE POURSUIT ET LE DÉFICIT COMMERCIAL AUGMENTE LÉGÈREMENT

L'indice américain des principaux indicateurs économiques a augmenté de 1,5 % en mars, ce qui représente sa septième hausse mensuelle. La progression avait été de 1,4 % en février et de 3,2 % en janvier. Cet indice, qui permet de prévoir l'évolution de l'activité économique dans les prochains mois, confirme donc que la reprise va se poursuivre aux Etats-Unis. Il s'est inscrit à 149,8 (base 100 en 1967). Pour leur part, les commandes de biens manufacturés ont augmenté de 3,2 % au mois de mars, atteignant le montant total le plus élevé depuis l'été 1981, soit 161 milliards de dollars. Ce gain, qui porte surtout sur les biens d'équipement non militaires, est le troisième depuis quatre mois. Les livraisons ont, elles aussi, augmenté, tandis que les stocks ont continué de diminuer, ce qui signifie que les futurs accroissements de la demande devront entraîner des augmentations de la production.

Cependant, le déficit de la balance commerciale a légèrement augmenté en mars, atteignant 3,63 milliards (3,58 milliards en février), malgré la baisse des prix du pétrole et le bas niveau des importations de brut. Les exportations américaines ont représenté 16,75 milliards de dollars, en augmentation de 2,6 % par rapport à février, tandis que les importations progressaient de 2,4 % pour se situer à 20,38 milliards de dollars.

Le déficit commercial américain s'inscrit à 10,78 milliards de dollars pour le premier trimestre 1983. A ce rythme, le déficit annuel ne devrait être que légèrement supérieur à celui de 1982, qui avait atteint 42,7 milliards de dollars. Toutefois, le secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldridge, a souligné que le déficit pour 1983 serait vraisemblablement proche de 60 milliards de dollars, du fait d'une progression des importations, notamment des produits pétroliers, alors qu'« *un dollar fort et la croissance économique relativement faible à l'étranger vont continuer à limiter les exportations* ». – *(A.F.P., A.P.)*



# ÉTRANGER

### GRACE A UNE MODÉRATION DES SALAIRES

## Le gouvernement belge espère stabiliser le niveau du chômage

De notre correspondant

Bruxelles. – Le premier ministre belge, M. Martens, n'a jamais recours à un style flamboyant. Aussi est-il remarquable qu'en dressant le bilan de la lutte qu'il mène contre le chômage, il ait présenté l'action de son gouvernement comme une « *une œuvre de pionnier* ».

Dans une intervention devant le congrès scientifique des économistes flamands, qui vient de se tenir à Gand, M. Martens a constaté que « *le lien qui existait antérieurement entre la croissance économique et l'emploi s'est rompu ou, en tout cas, fortement relâché* ». Le moment serait donc venu de se demander s'il faut prévoir un modèle de société future tolérant « *un chômage important de manière permanente tout en organisant une meilleure répartition de celui-ci sur l'ensemble de la population active* ».

L'action menée depuis un an et demi par le gouvernement Martens consiste donc à lutter contre cette menace « *d'enlisement dans le chômage* ». Pour cela, il s'agit de faire accepter par les travailleurs une modération salariale, tandis que les entreprises se voient recommander une réduction du temps de travail et une embauche supplémentaire. C'est sur les résultats provisoires de cette politique que M. Martens vient de se prononcer.

Après les efforts déjà accomplis en 1982, la modération salariale supplémentaire imposée par le gouvernement représente 2,5 % de la masse salariale, dont 1,2 % environ sera prélevé en 1983 et le reste en 1984. Les négociations, qui se sont poursuivies pendant plusieurs mois, ont amené tout d'abord les petites et moyennes entreprises à accepter une augmentation collective de leurs effectifs de 2,5 %.

Pour le reste du secteur privé, où aucune obligation légale d'embauche n'est prévue (à l'exception du secteur de la construction), de nombreux accords ont été négociés à l'instigation du gouvernement. Celui-ci, en effet, a prévu divers avantages fiscaux en vue de favoriser des investissements qui stimulent l'embauche. De toute manière, si le gouvernement refuse de recourir à des méthodes autoritaires, les entreprises récalcitrantes ne peuvent pas bénéficier elles-mêmes de la modération salariale. En l'absence d'un accord sur le partage du travail, le produit intégral de cette modération doit être versé à un « *fonds pour l'emploi* ».

Au total, les accords déjà conclus couvrent plus d'un million de travailleurs. Ils prévoient en moyenne une réduction de la durée du travail de 2,5 %, soit une heure par semaine ou son équivalent en jours de congé, et une augmentation des effectifs de 2,6 %. En ce qui concerne l'impact direct de toutes ces mesures, les petites et moyennes entreprises s'engagent à créer vingt et un mille cinq cents postes de travail supplémentaires, tandis que dans les entreprises plus importantes les engagements actuels portent sur vingt-quatre mille cinq cents embauches compensatoires.

M. Martens ne cache pas cependant que, dans certaines grandes entreprises, des licenciements pour des raisons économiques seront encore inévitables, qui pourraient même s'élever à une vingtaine de mille. Au terme de calculs quelque peu incertains, le premier ministre se croit cependant en mesure de dire que sa politique va créer vingt-cinq mille emplois nouveaux et en préserver près de quarante mille qui étaient très directement menacés.

JEAN WETZ.

### R.F.A.

• **La balance des paiements courants ouest-allemande** a enregistré un excédent de 3,5 milliards de marks pour le premier trimestre 1983, alors qu'elle était encore déficitaire de 800 millions durant la même période de 1982.

# ÉNERGIE

### La baisse du prix du pétrole

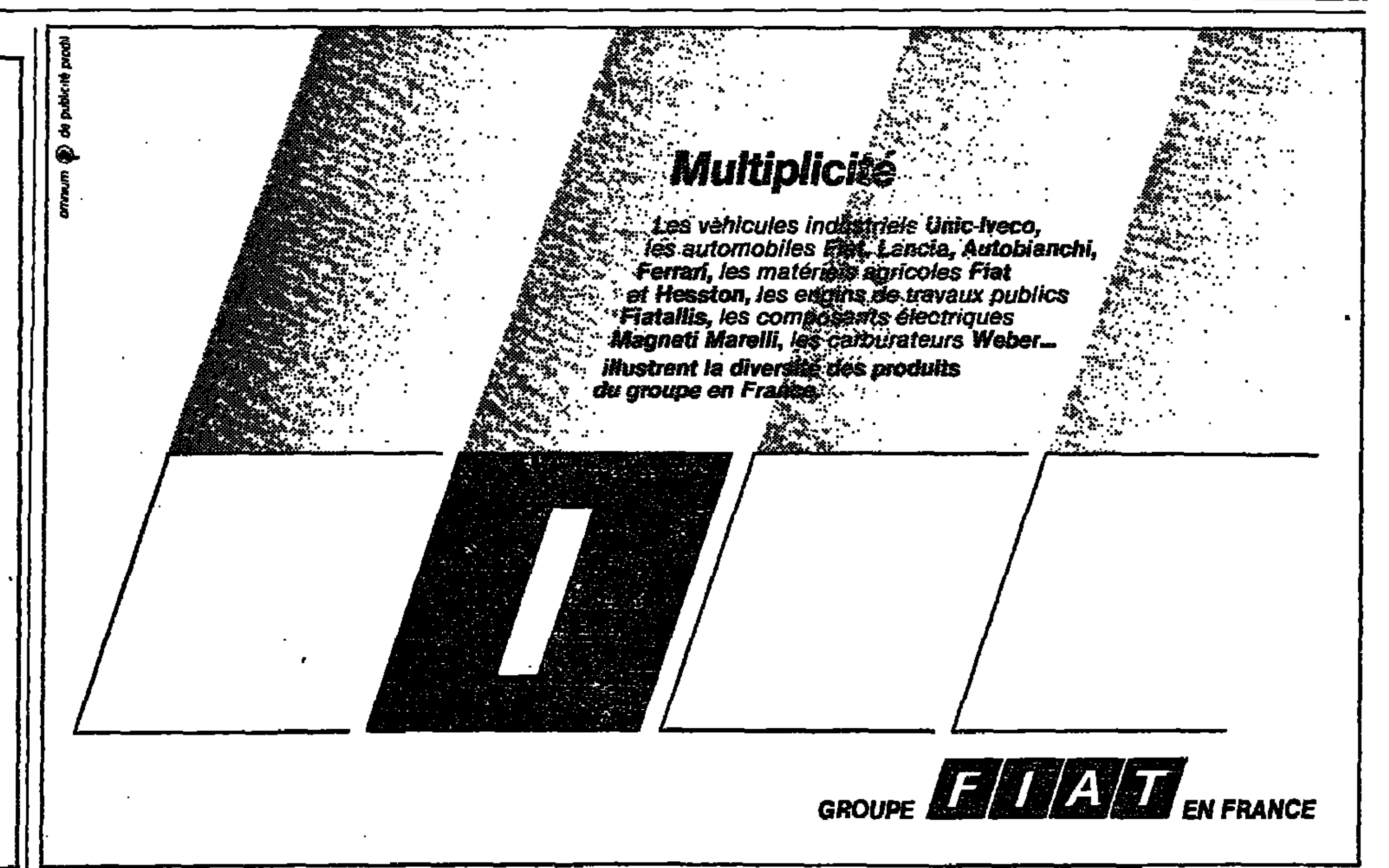
## 118 MILLIARDS DE DOLLARS DE MANQUE A GAGNER POUR LES PAYS ARABES

Le manque à gagner des pays arabes du fait du tassement des prix du pétrole s'élève à 118 milliards de dollars pour les années 1982 et 1983. C'est du moins ce qu'a calculé l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) en se fondant sur les revenus de 1981 pour faire cette estimation.

L'Organisation appelle les pays arabes à assainir l'économie de leur pays. L'appel est surtout adressé aux pays du Golfe, les principaux producteurs des onze menbres de l'OPAEP, dont les revenus ont commencé à décroître après une décennie de croissance.







Le Monde

# régions

# CIRCULER AUTREMENT

LES ACCIDENTS AU CARREFOUR

## La priorité à gauche : une idée qui fait son chemin

Vingt-cinq pour cent des accidents de circulation et 45 % des accidents corporels surviennent à des carrefours, si l'on en croit les assureurs. Est-ce seulement la faute des conducteurs ou bien le code de la route se trouve-t-il mis en échec ?

Il y a quinze ans — déjà — le Conseil économique et social apportait sa réponse dans un rapport expliquant que « *sur le plan de la sécurité routière la priorité à droite constitue automatiquement une cause d'accident, tandis qu'en accordant le passage à la voiture qui vient de gauche les chances d'accident sont limitées au maximum* ». Le C.E.S. rejoignait ainsi, dans ses conclusions, les grandes associations françaises de tourisme qui, près d'un quart de siècle auparavant, s'étaient déjà prononcées en faveur de la priorité à gauche.

Pour ses partisans — au premier rang desquels les compagnies d'assurances qui tentent actuellement de relancer l'offensive — l'inversion de la priorité aux intersections permettrait de remédier aux dangers et aux inconvénients de l'obligation actuellement observée, dite de « priorité de la voie éloignée » et qui, contrairement à ce qu'on imagine trop souvent, ne donne pas un droit de priorité à celui qui arrive par la droite, mais un devoir à celui qui arrive par la gauche de céder le passage (article R 25 du code de la route).

D'une part, la priorité à droite donne au conducteur la possibilité d'avancer jusqu'à la ligne médiane de la voie qu'il croise, c'est-à-dire de mettre son véhicule en position d'être heurté par celui qui vient de gauche lorsque ce dernier n'a pas observé la règle de priorité ; il y a donc un risque d'accident d'autant plus grave que le conducteur de la voiture prioritaire est lui-même directement exposé.

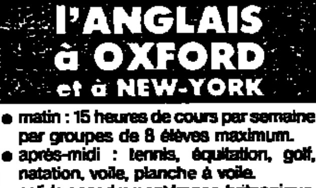
D'autre part, la priorité à droite est source constante d'embouteillages : la possibilité, pour un véhicule venant de droite, de s'engager dans le carrefour montre que, si quatre véhicules se présentent simultanément à ce carrefour, chacun peut avancer jusqu'à la ligne médiane, bloquant ainsi toute la circulation sur ce carrefour ; de plus, la sortie du carrefour est rendue difficile pour un véhicule qui doit laisser la priorité à tous ceux qui y entrent, et la manœuvre tourne au cauchemar pour peu que de nombreuses voies convergent sur le carrefour. Qui n'a jamais eu à traverser la place de l'Etoile à une heure de pointe n'en a qu'une faible idée !

La priorité à gauche offrirait, selon ses prosélytes, une meilleure sécurité et une plus grande fluidité. En effet, pour l'automobiliste, le danger se présenterait du côté où il jouit de la meilleure visibilité du fait de la conduite à gauche ; l'obligation de s'arrêter à l'entrée du croisement l'empêcherait de s'aventurer inconsidérément jusqu'au milieu de la chaussée transversale ; enfin, il dégagerait le carrefour sans difficulté puisque, arrivé en son centre, il deviendrait à son tour prioritaire.

L'idée paraît donc bien séduisante au point que l'on peut s'étonner de ne pas la voir appliquée. Il est vrai que les Français paraissent partagés à son égard : 46 % d'entre eux y sont favorables et 44 % opposés, selon un sondage réalisé en avril 1982. Les responsables de la circulation ont longtemps fait valoir en faveur du *statu quo* un argument d'ordre psychotechnique : un changement d'habitude d'une telle importance imposé aux automobilistes pourrait bien aboutir à des catastrophes pendant la période — plus ou moins longue selon les individus — nécessaire à l'oubli de vieux réflexes. D'autant qu'une telle disposition ne pourrait valablement s'appliquer qu'aux seuls carrefours à géométrie giratoire, et en aucun cas aux croisements classiques, ce qui en limiterait singulièrement la portée. La route serait donc semée de carrefours à priorité à gauche et d'autres à priorité à droite. De quoi faire tourner plus d'une tête...

Les services du ministre des transports n'en élaborent pas moins un projet de décret généralisant la priorité à gauche sur les carrefours giratoires. Celui-ci viendra compléter les dispositions du Code de la route qui, depuis 1974, autorisent les maires à adopter de semblables mesures dans les agglomérations. Quimper expérimente la formule depuis huit ans : elle en tire un bilan assez largement positif. *(Lire ci-contre.)*

JAMES SARAZIN.




A QUIMPER

## Trois cent mille heures gagnées dans les « ronds-points » anglais

Quimper. — Il était une fois un carrefour dangereux qui donnait bien des soucis à l'ingénieur en chef des services de voirie. C'était à Quimper (60 000 habitants en 1975). Le casse-tête se résumait en quelques chiffres : 13 blessés par an, 25 000 véhicules par jour, des courants de circulation si compliqués qu'il était « impensable » d'y mettre des feux tricolores. Le temps d'attente aurait été trop long.

Le Service d'études techniques des routes et autoroutes (SETRA), consulté, confirma le diagnostic : impossible de contrôler par les feux tricolores un tel carrefour. Mais les ingénieurs parisiens venaient juste de recevoir une étude expérimentale faite par les Britanniques sur le système dit « de l'anneau prioritaire », bientôt baptisé « rond-point anglais ».

Et si Quimper l'essayait ? Le principe, après tout, en était simple, mais seuls nos voisins d'outre-

De notre envoyée spéciale

Manche pouvaient y penser : la priorité est à gauche. Les véhicules circulant dans le rond-point sont donc prioritaires par rapport à ceux qui y entrent. Cette méthode permet de supprimer une cause quasi automatique d'encombrement puisque, dans le système traditionnel, les véhicules déjà engagés dans le carrefour sont bloqués par ceux qui y entrent. C'est aussi vieux que la place de l'Étoile...

Quimper a donc décidé d'instaurer la priorité à gauche, profitant de la possibilité offerte aux maires depuis 1972 (articles R 26 et R. 26-1 du code de la route) d'accorder, dans les agglomérations, la priorité aux conducteurs « *circulant sur la chaussée circulaire d'un giratoire* ». Certaines communes avaient déjà tenté l'expérience dans l'Oise. Quimper décida à son tour de faire le pari.

Dès l'année suivante, le carrefour incriminé rendait les armes : « *Le nombre de blessés est passé de 13 à 1*, affirme M. Jean Le Coz, ingénieur en chef de la ville. *Le débit de la voie est passé à 33 000 véhicules/jour.* » Le « rond-point anglais » ayant fait ses preuves, il fallait une décision (politique), et les moyens financiers pour le généraliser. Le conseil municipal décida de jouer le jeu, le département du Finistère et l'État en firent autant pour les carrefours qui dépendaient d'eux (dix à la périphérie de la ville) : l'agglomération devait en effet mettre au point un plan de circulation et s'équiper d'une rocade qui détournerait la circulation de transit du vieux centre-ville.

### Pas la panacée

Aujourd'hui, Quimper compte vingt-trois « ronds-points anglais ». Élus et techniciens ne tarissent pas d'éloges. Les bilans s'accumulent. « *Le « giratoire à anneau prioritaire », ainsi qu'on le nomme dans le jargon technique en vigueur, a de multiples avantages*, explique M. Le Coz : *Gain de temps pour la traversée d'un carrefour — les véhicules ne sont pas stockés aux feux tricolores, — accroissement de la sécurité : en 1980, il y a eu cinq accidents corporels dans les « ronds-points anglais ». Dans le même temps, on comptait vingt blessés dans les vingt-quatre carrefours traditionnels de la ville. Sans doute les Quimpérois font-ils moins attention lorsqu'il y a des feux tricolores : ils passent lorsque le feu est au rouge, sans regarder.* »

Économie d'équipement, aussi : la plupart des villes ont besoin de détourner la circulation de transit, or le « carrefour anglais » permet d'améliorer les débits des voies au lieu de les élargir (le carrefour lui-même nécessite néanmoins plus de terrain qu'un équipement classique).

M. Marc Bécam, maire (R.P.R.) de Quimper, ne regrette pas aujourd'hui le choix de la municipalité. « *Chaque rond-point nous a coûté 1 million de francs en moyenne*, affirme-t-il. *Nous bénéficions, pour les rocades, d'aides de l'État (20 %) ; le département et la commune en paient la moitié. Le reste a été emprunté. Les automobilistes quimpérois économisent aujourd'hui 300 000 heures par an, soit 1,4 million de francs d'essence. Les livreurs gagnent du temps...* ».

Le rond-point anglais est-il la panacée ? Non, répond-on à Quimper. Certains carrefours sont trop complexes, il y a trop de piétons comparé au nombre de véhicules, ou bien, à l'inverse, trop de voitures. La sécurité est en effet garantie si les véhicules ralentissent avant de pénétrer dans le carrefour. Or réaliser de trop grands ronds-points afin de répondre à une forte demande entraîne une augmentation de la vitesse, donc des risques.

Si les accidents corporels ont diminué dans les ronds-points, on enregistre toujours des « accrochages ». Enfin, les carrefours ne doivent pas se trouver dans des secteurs où les feux tricolores sont « régulés », en centre-ville par exemple, car ils en perturbent le fonctionnement.

Pour les responsables de la sécurité routière, l'équipement quimpérois est un indéniabe succès. Mais tant que le système restera expérimental, il nécessitera une présignalisation et une signalisation pointilleuses : les Français ne sont pas habitués à laisser la priorité à gauche.

Aujourd'hui, la municipalité de Quimper résume son succès en une boutade : « *On ne dit plus aujourd'hui « les ronds-points anglais » mais « les ronds-points quimpérois »*. Il reste seulement à convaincre le jardinier de la ville de ne pas mettre trop de fleurs au centre des ronds-points : les parterres cachent les deux-roues.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

## Des coupes sévères dans le programme autoroutier

On n'ira pas de sitôt du Mans à Honfleur ni de Limoges à Vierzon par l'autoroute. Ces deux liaisons font partie des 1 680 kilomètres de voies autoroutières qu'on avait prévues jadis, et auxquelles le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), réuni il y a quelques jours, a proposé de renoncer. Parmi les autres figurent des tronçons d'importance diverse, tels que Grenoble-Sisteron, Tarbes-Toulouse, Nantes-La Rochelle, Rouen-Le Havre (A-15), Amiens-Dunkerque (A-16), dont beaucoup n'étaient que de lointains projets mûris dans l'enthousiasme des années 60 et 70.

Le « schéma directeur des autoroutes, de leurs prolongements et des grandes liaisons d'aménagement du territoire », qui sera prochainement soumis à l'avis des régions, propose, plus modestement, de ne retenir, pour compléter le maillage actuel, que les 560 kilomètres de voies déjà en travaux ou ayant fait l'objet de décisions de lancement, ainsi que tout ou partie d'un programme d'autoroutes nouvelles pouvant atteindre 1 380 kilomètres, mais qui pourrait lui-même être réduit. 1 600 kilomètres de routes de « prolongements », pour l'essentiel à deux fois deux voies, compléteraient ce réseau en permettant la desserte du littoral et le raccordement aux frontières.

La rigueur aidant, le réalisme a prévalu dans cette révision. Les pouvoirs publics ont d'abord estimé que le retard considérable accumulé sur nos voisins européens pendant les quinze premières années de l'après-guerre peut être considéré, à quelques nuances près, comme rattrapé.

L'heure est aussi à la cohérence entre modes de transport afin d'éliminer, dans toute la mesure du possible, une concurrence entre divers types de liaisons sur les axes « lourds », concurrence ruineuse et souvent pernicieuse pour le tissu économique et démographique du pays. L'autoroute n'est plus considérée, chez nous, comme une panacée aux besoins de transport et de déplacements. Les 800 000 kilomètres de voies du réseau classique, mais aussi le chemin de fer, le bateau et l'avion doivent y prendre leur part, et les travaux sur le schéma directeur des autoroutes ont été menés parallèlement à l'élaboration d'un schéma directeur des voies navigables et à des réflexions sur les électrifications ferroviaires.

Le rapport qualité-prix devra désormais présider au choix. Des autoroutes capables d'absorber trente-cinq mille véhicules par jour et par kilomètre seraient totalement disproportionnées à certaines liaisons pour lesquelles des formules bien moins coûteuses existent : routes à deux fois deux voies (vingt mille véhicules par jour et par kilomètre), à quatre voies (seize mille véhicules), à trois voies (treize mille véhicules) ou même à deux voies (huit mille cinq cents véhicules). Or, les axes restant à aménager supporteront pour la plupart des circulations inférieures à huit mille véhicules par jour et par kilomètre. Paris-Beauvais représente l'exception, avec trente-trois mille véhicules prévus en 1990.

Tous ces chiffres posent les limites du système de concession à des sociétés d'économie mixte ou privées en vigueur sur 4 200 des 4 550 kilomètres d'autoroutes actuellement en service. Système qui a déjà commencé à montrer ses faiblesses, puisque trois des quatre concessionnaires privés sont en difficultés financières. Présentement, la fréquentation de l'ensemble de ces voies rapides est en moyenne de 16 000 véhicules par jour et par kilomètre, mais si elle atteint 30 000 sur certains tronçons (et même 45 000 sur Roissy-Senlis), elle ne dépasse pas 5 000 sur d'autres. Or, 5 000 véhicules par jour, c'est le trafic minimum pour couvrir les seuls coûts d'exploitation et d'entretien de l'autoroute ; et si l'on veut, en plus, rembourser ses emprunts, pour une autoroute ayant coûté 15 millions de francs au kilomètre (le capital total restant dû par les dix sociétés exploitantes est de l'ordre de 30 milliards de francs), il faut pouvoir accueillir 15 000 véhicules supplémentaires.

Autrement dit, il manque déjà en moyenne 4 000 véhicules par jour et par kilomètre aux sociétés concessionnaires pour être financièrement saines. Ce qui représente, d'ici à 1987, un « trou » de 3,4 milliards de francs qui devraient être payés ou par le contribuable, ou par l'usager des sections les plus fréquentées.

### Plus de péages en 1995 ?

La crise pétrolière et économique n'est pas seule à avoir déjoué les prévisions optimistes des concessionnaires. Il semble qu'ils se soient aussi, comme les pouvoirs publics, fourvoyés quant aux besoins et aux habitudes des automobilistes. Ceux-ci n'utilisent pas l'autoroute comme moyen de déplacement à longue distance : le trajet moyen sur autoroute de liaison ne dépasse pas 85 kilomètres. L'autoroute sert donc moins à relier des métropoles éloignées qu'à desservir les villes placées sur son parcours ou à proximité.

Si ces villes sont actives, elles engendrent un trafic rentable : c'est le cas pour l'autoroute A-1 avec Senlis, Compiègne, Amiens, Saint-Quentin, Arras ; ou pour l'A-6 avec Nemours, Auxerre, Avallon, Dijon, Beaune, Chalon-sur-Saône, etc. Si les villes riveraines végètent, le trafic s'en ressent : sur l'A-4 (Paris-Metz), Reims est le seul foyer économique notable, Château-Thierry, Châlons-sur-Marne, Sainte-Menehould et Verdun n'ayant qu'un impact infime sur la fréquentation de l'autoroute — et c'est bien une des causes de la déconfiture de son concessionnaire. La situation n'eût pas été plus brillante pour l'exploitant de la liaison Le Mans-Honfleur. De même, relier Limoges à Vierzon par une voie moderne apparaît comme une nécessité, mais le faire sous forme d'autoroute est parfaitement irréaliste.

La réduction du programme d'investissement devrait aussi permettre de hâter la réalisation d'un grand dessein du gouvernement : la suppression du péage. Contrairement à ce qu'on a pu penser, ce n'était pas une promesse sans lendemain, mais elle ne pourra se réaliser que lorsque la majeure partie des investissements auront été remboursés. A cet égard, les échéances les plus lourdes ont commencé à tomber en 1981-1982, et elles vont courir encore sur une dizaine d'années.

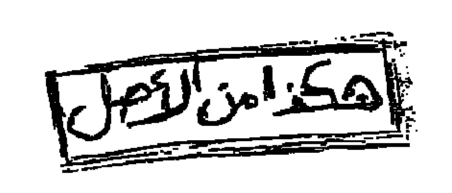
Si le programme d'équipement demeurait en l'état, la suppression du péage pourrait donc être envisagée vers 1993 ou 1994, la dette demeurant à rembourser n'étant plus alors que de 5,8 milliards de francs. Mais les quelque 600 kilomètres d'autoroutes nouvelles décidés ou engagés vont alourdir la facture de 13 à 14 milliards de francs au cours des cinq ou six prochaines années, et risquent de renvoyer la gratuité au troisième millénaire.

S'il fallait y ajouter les 3 000 kilomètres supplémentaires retenus par les anciens schémas routiers, la perspective ne ferait que s'éloigner. A moins de modifier les circuits de financement de tels investissements pour les mettre à la charge de l'Etat, ce que, sauf exceptions, ne souhaite pas le gouvernement.

J. S.

Autoroutes
Prolongements des autoroutes
Autres grandes liaisons d'aménagement du territoire





# Provence-Alpes-Côte d'Azur

## A Bandol

## L'ancien maire socialiste se défend d'avoir laissé « les caisses vides » à son successeur U.D.F.

**La gestion de la commune de Bandol (Var) est au centre d'une polémique qui oppose le nouveau maire, M. Arthur Paecht (P.R.), ancien député U.D.F., à son prédécesseur, M. Christian Goux (P.S.), président de la commission des finances à l'Assemblée nationale. M. Paecht accuse l'ancienne municipalité d'avoir laissé une situation financière « catastrophique ». M. Goux estime de son côté que les attaques dont il est l'objet ont pour but de l'atteindre dans ses fonctions de parlementaire et de *« discréditer ses prises de position dans le domaine économique »*.**

De notre correspondant régional

Bandol. – Point de départ de la querelle : une lettre adressée le 29 mars à M. Paecht par laquelle le receveur municipal l'informe que, *« les fonds disponibles de la commune étant insuffisants »*, il se voit *« contraint de suspendre les paiements »*. M. Paecht charge alors l'un des élus de la nouvelle majorité municipale, M. Pierre Pouillot, délégué aux finances et conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, d'un rapport sur la situation financière exacte de la commune. Les conclusions de cette étude sont présentées le 17 avril devant le conseil municipal réuni en séance extraordinaire. Elles confirment l'impasse de trésorerie théoriquement estimée à environ 4 millions de francs.

M. Pouillot critique, d'autre part, plusieurs aspects de la situation budgétaire, notamment le report sur 1983 – et sans les inscrire – de dépenses engagées en 1982 et la minoration, d'environ 3,7 millions de francs, de certaines autres. Il relève également une *« véritable fringale de dépenses pré-électorales »*.

Estimant la commune *« en état de cessation de paiements »*, M. Paecht obtient de son conseil municipal l'autorisation de solliciter une avance des trois douzièmes des impôts locaux auprès du préfet et du trésorier payeur général du département (T.P.G.).

Pour M. Goux, les *« prétendues difficultés financières invoquées par l'actuelle majorité traduisent en réalité son incapacité à mettre en œuvre le budget primitif de 1983 voté en parfait équilibre »*. *« Toutes les dépenses engagées*, affirme-t-il, *sont couvertes par des recettes correspondantes. Quant à la trésorerie, un rapport établi par le T.P.G. atteste la régularité de la situation de la commune pendant toute la période de mon mandat de maire »*.

### « Gagner de vitesse l'inflation »

Les caisses de la mairie de Bandol sont-elles réellement exsangues ? Comme toujours en la matière, le langage des chiffres est ambivalent. L'insuffisance momentanée de la trésorerie de la commune ne saurait guère être contestée. Les dépenses engagées par l'ancienne municipalité l'ont été, en effet, par anticipation sur un emprunt globalisé de 4,3 millions de francs, dont le versement n'interviendra que d'ici plusieurs semaines.

M. Goux qualifie cette situation d'*« ordinaire »*. De la même manière, l'ancien maire de Bandol avait investi massivement dès le premier trimestre de l'année, comme il le faisait depuis le début de son mandat, pour *« gagner de vitesse l'inflation »*, en tablant sur les excédents de recettes de l'exercice précédent. En l'occurrence, le budget principal et le budget annexe de 1982 font apparaître un solde positif d'environ 8 millions de francs qui pourra être inscrit, après l'adoption du compte administratif, au budget supplémentaire de 1983. La situation financière actuelle, malgré une gêne passagère, ne compromet donc pas l'avenir de la commune.

M. Paecht juge sévèrement la gestion de son prédécesseur *« puisque*, dit-il, *on ne saurait tenir comme orthodoxe le principe consistant à retarder les paiements de créanciers de la commune »*.

Sollicité par M. Goux pour faire le point de la situation, le T.P.G. du Var s'est borné, de son côté, à dégager certains ratios budgétaires qui situent Bandol dans une honnête moyenne départementale. Il estime notamment que la trésorerie immédiate de la commune a été *« correcte »* tout au long de l'année 1982. Il relève une progression de 88 % des taxes indirectes entre 1978 et 1981, supérieure à celle des communes du Var au cours de la même période (55 %), mais il note cependant que le montant des impôts locaux, par habitant, demeure inférieur en valeur absolue aux moyennes départementale et régionale.

GUY PORTE.



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

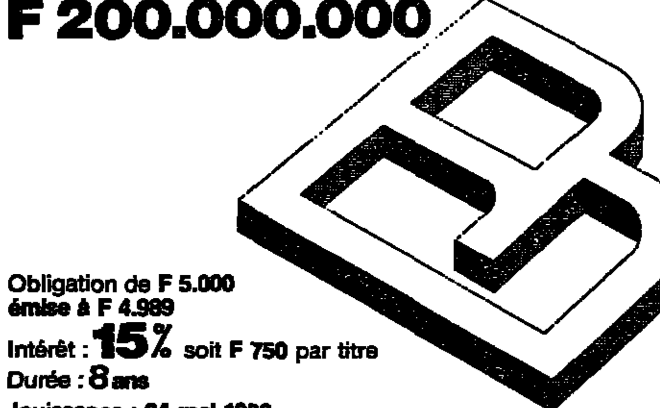
*Cette insertion est réalisée à titre d'information.*

**SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE**

**Pour intensifier son action dans le Sud-Est**

**EMPRUNT** Mai 1983

**F 200.000.000**



Obligation de F 5.000
émise à F 4.989
Intérêt : **15%** soit F 750 par titre
Durée : **8** ans
Jouissance : 24 mai 1983
Taux de rendement actuariel brut : **15,05%** au règlement.
Amortissement : en totalité à la fin de la 8e année.
Cotation : Bourse de Lyon.

Une note d'information visée par la COB sous le n° 83-108 en date du 12 avril 1983 est tenue à la disposition du public dans les agences de la Société Lyonnaise de Banque. B.A.L.O. du 02.05.83.

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE
Groupe C.I.C.

### Le Carnet des Entreprises

**Schlumberger**

**M. RENÉ MITIEUS**

a été nommé Directeur général adjoint de SCHLUMBERGER LIMITED, responsable du groupe Mesure et Régulation, qui réunit en Europe, aux États-Unis et en Amérique latine les *filiales spécialisées dans le comptage* et la distribution de l'électricité, l'instrumentation électronique, le comptage des fluides, le contrôle industriel, les vannes pétrolières et nucléaires. M. René Mitieus était auparavant Président d'ENERTEC.

D'autres nominations ont eu lieu dans le groupe Mesure et Régulation. On relève les noms de Messieurs :

**RAYMOND MAILLARD**
à la présidence d'ENERTEC,

**JEAN-PAUL BIZE**
à la présidence de SEREG,

**JEAN-CLAUDE PICARD**
qui devient Directeur général d'INSTRUMENTS FRANCE,

**JOHN INGRAM**
à la direction des Études et Recherches.

Les activités de transfert électronique (cartes de paiement, équipement de stations d'essence, publiphones, parcmètres...) sont regroupées en une nouvelle unité nommée « Paymatique ».

**M. MICHEL SOUBLIN**
prend la tête de cette unité. Il était précédemment trésorier de SCHLUMBERGER LIMITED.

*Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner au 770-85-33.*

*Les Sicav de L'Européenne de Banque*



**LAFFITTE EXPANSION**
Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 29 avril 1983 sous la présidence de M. Jean Marty, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 22,30 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 2,57 F, soit un revenu global de 24,87 F (contre un revenu global de 15,78 F au titre de l'exercice 1981).

Le paiement de ce dividende sera effectué à partir du 2 mai 1983 sur présentation du coupon n° 1.

Il est rappelé que les actionnaires pourront, jusqu'au 2 juin 1983, réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société en exonération totale du droit d'entrée.



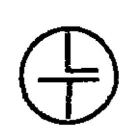
**LAFFITTE RENDEMENT**
Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 29 avril 1983 sous la présidence de M. Jean-Claude Massinot, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 14,20 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 0,87 F, soit un revenu global de 15,07 F (contre un revenu global de 10,92 F au titre de l'exercice 1981).

Le paiement de ce dividende sera affectué à partir du 2 mai 1983 sur présentation du coupon n° 1.

Il est rappelé que les actionnaires pourront, jusqu'au 2 juin 1983, réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société en exonération totale du droit d'entrée.



**LAFFITTE TOKYO**
Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 29 avril 1983 sous la présidence de M. Jean-Jacques Wilmart, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 28,58 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 1,71 F, soit un revenu global de 30,29 F (contre un revenu global de 16,19 F au titre de l'exercice 1981).

Le paiement de ce dividende sera effectué à partir du 2 mai 1983 sur présentation du coupon n° 1.

Il est rappelé que les actionnaires pourront, jusqu'au 2 juin 1983, réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société en exonération totale du droit d'entrée.



**LAFFITTE FRANCE**
Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 29 avril 1983 sous la présidence de M. Jean Ducroux, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 8,62 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 1,10 F, soit un revenu global de 9.72 F (contre un revenu global de 7,46 F au titre de l'exercice 1981).

Le paiement de ce dividende sera effectué à partir du 2 mai 1983 sur présentation du coupon n° 4.

Il est rappelé que les actionnaires pourront, jusqu'au 2 juin 1983, réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société en exonération totale du droit d'entrée.

Le conseil d'administration qui s'est tenu après l'assemblée générale a enregistré la démission de M. Jean Ducroux et nommé M. Claude Maurice, président du conseil d'administration.



**LAFFITTE OBLIGATIONS**
*Société d'investissement à capital variable*

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 29 avril 1983 sous la présidence de M. Igor Yatzimirsky, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 14,71 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 1,11 F, soit un revenu global de 15,82 F (contre un revenu global de 12,47 F au titre de l'exercice 1981).

Le paiement de ce dividende sera effectué à partir du 2 mai 1983 sur présentation du coupon n° 3.

Il est rappelé que les actionnaires pourront, jusqu'au 2 juin 1983, réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société en exonération totale du droit d'entrée.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## Locafrance

A la suite de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 mars 1983 autorisant le conseil d'administration à augmenter le capital de la société dans la limite d'un montant nominal maximum de 250 millions de francs, le conseil d'administration de Locafrance s'est réuni le 27 avril 1983 sous la présidence de M. Gérard Billaud.

Constatant la progression des contrats signés par la société au cours du premier trimestre 1983, conformément aux objectifs, le conseil a décidé d'augmenter le capital social de 52 351 700 F, pour le porter de 104 703 500 F à 157 055 200 F, par l'émission de 523 517 actions de 100 F nominal chacune.

Ces actions nouvelles seront émises à 190 F, soit avec une prime de 90 F par action.

Le droit de souscription représenté par le coupon n° 23 des actions anciennes s'exercera à titre irréductible à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes, la souscription étant admise à titre réductible. Les actions nouvelles seront créées jouissance du 1er janvier 1983, coupon n° 25 attaché.

Les souscriptions seront reçues du 9 mai au 9 juin 1983 inclus, sans frais aux guichets des sièges, succursales et agences d'un groupe d'établissements bancaires dont la banque Indosuez est chef de file.

Une note d'information (visa COB 83-113) est à la disposition du public.



## BEGHIN-SAY

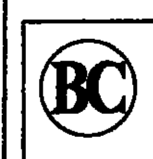
Le conseil d'administration de Beghin-Say, réuni le 29 avril 1983 sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes, a arrêté les comptes de l'exercice 1982 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoqués à Paris le 20 juin 1983.

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice d'un montant de 9 805,9 millions marque une hausse de 23,4 % sur celui de l'exercice précédent.

La marge d'autofinancement (résultat net, amortissements hors réévaluation et provision nette pour hausse des prix) s'élève à 543,8 millions contre 442 millions en 1981.

Le bénéfice net de l'exercice après impôt s'établit à 103,5 millions contre 66,5 millions en 1981. Ce montant est obtenu après affectation d'une annuité d'amortissement de 384,7 millions contre 296,8 millions en 1981 dont 24,3 millions de dotation complémentaire de réévaluation contre 26,3 millions en 1981, et constitution d'une provision pour hausse des prix de 80 millions contre une provision nette de 105 millions en 1981.

En application de la loi de juillet 1982 relative au plafonnement des distributions de bénéfices, le conseil d'administration proposera à l'assemblée d'attribuer au titre de l'exercice 1982 un dividende net de 10,90 F par actions au lieu de 11,50 F pour l'exercice 1981 assorti d'un crédit d'impôt de 5,45 F au lieu de 5,75 F pour l'exercice 1981.




## Le Banco Central sur le continent américain

En compagnie des membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale, le Président Alfonso Escamez s'est rendu à Panama pour l'inauguration d'une succursale dans la zone libre de Colon.

Le Bureau de représentation de Miami situé dans Brickell Avenue a également été transformé en succursale.

Ces nouveaux établissements permettront au Banco Central de développer ses relations commerciales et financières sur ces marchés financiers en forte expansion.

Nous rappelons que le Banco Central est régulièrement coté à la Bourse de Paris depuis janvier 1983.

## VALREAL
*valeurs réalisables*

**Société d'investissement à capital variable**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 27 avril 1983, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1982 et a approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 8 056,74 F.

Le paiement de ce dividende sera effectué à partir du 18 mai sur présentation du coupon n° 1 payable à raison de 8 056,74 F.

Les actionnaires pourront le réinvestir en actions de la société en franchise du droit habituel de 0,1 % dans les six mois suivants la date de mise en paiement.




## GROUPE SCREG

Nous rappelons : pour l'exercice 1982, le carnet de commandes s'élève, pour le groupe, à environ 11,5 milliards de francs et non 11,5 millions de francs comme indiqué dans notre édition du 30 avril 1983.

## DÉNONCIATION DE CAUTION

L'Ascobatt, 26, rue Vernet, 75008 Paris, fait savoir que la garantie conférée depuis le 1er juillet 1982 par la compagnie les Assurances du Crédit à Compiègne pour le compte de la société APEL, 33 bis, avenue Reille, 75014 Paris, dans le cadre de l'article L 124-8 du Code du travail, prendra fin dans un délai de deux jours suivant la présente publication.

## NON RENOUVELLEMENT DE CAUTION

L'Ascobatt, 26, rue Vernet, 75008 Paris, fait savoir que la garantie conférée depuis le 1er mai 1982 par la compagnie les Assurances du crédit à Compiègne pour le compte de la société Bergon-Delteil, Martiloque, 47500 Fumel, dans le cadre de l'article L 124-8 du code du travail, a pris fin le 30 avril 1983.



## SOVABAIL

Les actionnaires de Sovabail, Sicomi du groupe Sovac, réunis en assemblée générale ordinaire annuelle le 28 avril 1983, ont approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 45 854 161,66 F contre 40 321 407,38 F au titre de l'exercice 1981.

L'assemblée a décidé la distribution, à compter du 16 mai 1983, d'une somme de 38 700 000 F ; le dividende unitaire correspondant s'élève à 43 F à l'encaissement, soit 43,369 F crédit d'impôt compris, contre 37 F à l'encaissement, soit 37,6593 F crédit d'impôt compris au titre de l'exercice 1981.

## MUTUABAIL

Les actionnaires de Mutuabail, réunis en assemblée générale ordinaire annuelle le 28 avril 1983, ont approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 17 348 515,80 F, contre 14 395 711,75 F au titre de l'exercice 1982.

L'assemblée a décidé la distribution, à compter du 29 avril 1983, d'une somme de 14 250 000 F ; le dividende unitaire correspondant s'élève à 28,50 F à l'encaissement, soit 29,2899 F crédit d'impôt compris, contre 23,20 F à l'encaissement, soit 24,5974 F crédit d'impôt compris au titre de l'exercice 1981.

## SOVABAIL - MUTUABAIL

Réunis le 28 avril 1983 à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, les conseils d'administration de Sovabail et de Mutuabail ont adopté le principe d'un regroupement des deux sociétés, et décidé d'engager le processus devant y conduire.

Les conseils se réuniront ultérieurement pour examiner les résultats des études en cours et arrêter les modalités définitives de cette fusion qu'ils soumettront à la ratification des assemblées des actionnaires au cours du quatrième trimestre 1983, sous réserve des divers agréments nécessaires.

Le conseil d'administration de Sovabail a, d'autre part, pris acte de la démission de la Société de participations immobilières Soperimmo, administrateur ; il a coopté M. Robert Morice au poste d'administrateur devenu vacant.




Le conseil d'administration de la S.N.E.A., lors de sa réunion du 27 avril, a arrêté pour l'exercice 1982 les comptes consolidés du groupe Elf Aquitaine et les comptes sociaux de la maison mère.

### COMPTES CONSOLIDÉS ELF AQUITAINE

**Principales données comptables de l'exercice**
(en millions de francs)

| | 1982 | 1981 |
|---|---|---|
| Chiffre d'affaires | 114.808 (1) | 104.424 |
| Marge brute d'autofinancement (après exploration) | 11.311 | 10.932 |
| Résultat net du groupe | | |
| – Part S.N.E.A. | 3.527 | 3.687 |
| – Part des tiers | 803 | 806 |
| Résultat net par action | 39 F | 41 F |
| Investissements | 15.051 | 13.858 (2) |

(1) Chiffre porté à 118.366 millions de francs en incluant les participations du groupe dans les sociétés ATO, CHLOE et S.L.N.
(2) Hors acquisition de Texas Gulf.

**Chiffre d'affaires et résultats**

Le ralentissement de la croissance du chiffre d'affaires de cette année s'explique, en particulier, par les éléments suivants :

- Poursuite de la réduction des consommations d'hydrocarbures en 1982 tandis qu'apparaissaient des décalages considérables entre les prix officiels des pays producteurs et ceux, en baisse sensible, réellement pratiqués sur les marchés internationaux. Cette situation a conduit le groupe à réduire le volume de ses opérations de négoce et à alléger le poids de ses engagements commerciaux à long terme.
- Mise en application tardive et partielle d'une nouvelle formule de fixation des prix des produits pétroliers en France, permettant de répercuter la hausse des coûts d'approvisionnement. Les conséquences en ont été aggravées par l'appréciation du dollar. Ainsi, en raisonnant à stocks constants et sur la base des coûts de remplacement, les pertes subies dans ce secteur sont supérieures à celles constatées en 1981. La situation s'est toutefois améliorée au cours des derniers mois de l'exercice.
- Nouvelle détérioration de la conjoncture dans le secteur de la chimie lourde et des engrais, tandis que le marché du nickel s'effondrait.

Cependant, en dépit de ces éléments très défavorables, les résultats du groupe se sont maintenus à un niveau proche de celui de 1981, grâce à l'apurement définitif de la situation d'Elf Aquitaine en Iran qui a permis la réintégration d'environ 1,6 milliard de francs de provision antérieurement constituée dans les comptes de la société.

**Investissements**

Les investissements, en 1982, se sont élevés à 15,1 milliards de francs (sans prendre en compte les dépenses d'exploration passées en charge qui atteignent 5,7 milliards de francs). Pour financer ces investissements, la marge brute d'autofinancement de l'année ne s'élevant qu'à 11,3 milliards de francs, le groupe a dû accepter l'augmentation de sa dette à long et à moyen terme (se traduisant par un léger accroissement du ratio d'endettement qui passe de 33,5 % à 34 %).

**Principaux éléments du bilan consolidé**
(avant répartition des résultats)

| | 1982 | 1981 | | 1982 | 1981 |
|---|---|---|---|---|---|
| – Immobilisations nettes | 62.111 | 56.072 | – Situation nette | 31.516 | 28.785 |
| – Fonds de roulement | 20.563 | 19.146 | – Autres fonds propres | 11.921 | 11.058 |
| | | | – Résultat net (y compris minoritaires) | 4.330 | 4.493 |
| | | | Fonds propres | 47.767 | 44.336 |
| | | | – Dettes à long et moyen terme | 22.183 | 20.192 |
| | | | – Autres passifs à long terme | 12.724 | 10.690 |
| | 82.674 | 75.218 | Total des capitaux permanents | 82.674 | 75.218 |

### COMPTES S.N.E.A. (société mère)

Le bénéfice net de S.N.E.A., en 1982, tel qu'il sera présenté à l'assemblée générale ordinaire, a été arrêté à 2.241 millions de francs contre 2.095 millions de francs en 1981. Ce bénéfice provient :

a) d'un résultat exceptionnel de 1.590 millions de francs consécutif au règlement des créances que la société détenait vis-à-vis de la National Iranian Oil Company du fait de contrats datant de 1966 et 1969 et des explorations et mises en production qui en ont résulté.

b) du résultat des opérations courantes de l'exercice, c'est-à-dire des remontées (dividendes et intérêts sur prêts) en provenance des filiales, nettes des coûts de fonctionnement de la société et des diverses dépréciations d'actifs qu'elle doit constater. Le niveau de ce résultat se trouve affecté par l'augmentation des frais financiers, les conséquences préjudiciables de la hausse du dollar sur l'endettement extérieur et par les provisions que justifie l'effort d'exploration exceptionnellement important au cours de l'exercice.

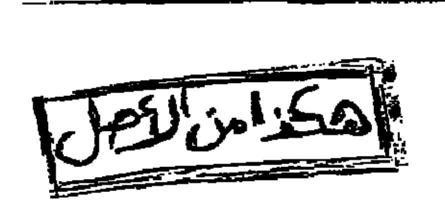
**Bilan**

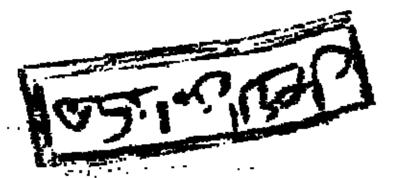
L'évolution du bilan, avant affectation du résultat, est sommairement résumée dans le tableau ci-dessous (en millions de francs) :

| | 1982 | 1981 | | 1982 | 1981 |
|---|---|---|---|---|---|
| – Immobilisations nettes | 35.589 | 33.910 | – Situation nette | 17.347 | 16.063 |
| – Fonds de roulement | 8.269 | 6.842 | – Provisions pour pertes et charges | 13.344 | 11.847 |
| | | | – Dettes à long et moyen terme | 10.926 | 10.748 |
| | | | – Résultat avant affectation | 2.241 | 2.094 |
| | 43.858 | 40.752 | | 43.858 | 40.752 |

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire du 15 juin prochain de fixer, comme pour l'exercice précédent, le dividende net à 10,5 F par titre de 10 F de nominal, soit, avec l'avoir fiscal, une rémunération globale de 15,75 F par titre.

La part du bénéfice consolidé ainsi distribuée s'élèverait à 27 % contre 26 % en 1981.







# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

3 mai

### Repli

*La Bourse de Paris n'aura pas réédité cinq fois son exploit. Sans encore vraiment se renverser, la tendance, mardi, a été davantage à l'irrégularité avec un nombre de baisses légèrement supérieur à celui des hausses, si bien qu'à la cloture l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,6 % environ en-dessous de son niveau de la veille.*

*Techniquement, cet alourdissement était inévitable. Du moins était-ce l'avis formulé par de nombreux professionnels. Inévitable sans doute, mais force est de reconnaître que la chute brutale de Wall Street n'a pas été étrangère au phénomène.*

*Mais plusieurs spécialistes en minimisaient l'effet, refusant surtout à considérer la baisse du marché américain comme l'amorce d'un mouvement de repli plus durable. S'agissant de la Bourse de Paris proprement dite, quelques-unes affirmaient même qu'elle n'avait pas fini de surprendre, qu'il convenait bien sûr « d'être vigilant » mais que « la phase de hausse n'était pas terminée » et qu'ensuite lui succèderait une phase de consolidation marquée par une sélectivité très serrée. Retenons-en l'augure. Pour l'instant, la fermeté du dollar commence sérieusement à inquiéter et d'aucuns pronostiquaient une sortie du système monétaire européen si la détente ne s'installait pas sur le front monétaire.*

*La devise-titre a encore valu très cher, s'échangeant entre 9,27 F et 9,30 F. La veille, la fourchette était plus large : 9,12 F – 9,34 F.*

*L'or s'est timidement redressé à Londres, où son cours a été fixé à 431 dollars contre 429,25 dollars vendredi soir. Rappelons que les marchés financiers britanniques avaient chômé lundi pour le « Bank Holiday ». A Paris, le lingot s'est hissé à 103 000 F (+ 300 F) et le napoléon a reproduit son cours précédent de 680 F. Le volume des transactions, déjà mince, s'est contracté : 8,45 millions de F contre 11,30 millions.*

## NEW-YORK

### Forte baisse

Wall Street, qui volait ces derniers temps de record en record, a brutalement chuté en début de semaine. Le marché a enregistré, lundi, sa plus forte baisse depuis deux mois. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de repli allait se poursuivre durant presque toute la séance.

Cependant, l'indice des industrielles, un moment revenu en dessous de la barre des 1 200, réussissait de justesse à la repasser en clôture pour s'établir à 1 204,33. Le bilan de la journée n'en a pas moins été mauvais avec le « Dow » en recul de 21,86 points et avec un bilan très négatif : sur 1 993 valeurs traitées, 1 108 ont baissé, 554 seulement ont monté et 331 n'ont pas varié.

Serait-ce la fin de l'état de grâce ? Pour tout dire, ce sont les prévisions pessimistes de la Morgan Stanley and Co qui ont provoqué des ventes bénéficiaires massives. Brièvement, la firme d'analyse financier a pronostiqué que le marché allait baisser de 10 % à 15 % dans les mois à venir, avait en conséquence réduit de moitié la liste des actions recommandées à ses clients, enfin que les niveaux actuels ne seraient pas dépassés, ou peu, durant le reste de l'année. Il n'en a pas fallu davantage pour faire *réapparaître le spectre de 1929, bien que les* conditions soient fondamentalement différentes.

L'activité a porté sur 88,17 millions de titres contre 105 millions vendredi.

| VALEURS | Cours du 28 avril | Cours du 2 mai |
|---|---|---|
| Alcoa | 31 7/8 | 32 1/2 |
| A.T.T. | 67 7/8 | 68 3/4 |
| Boeing | 38 3/8 | 37 3/4 |
| Chase Manhattan Bank | 58 | 57 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 46 7/8 | 46 |
| Eastman Kodak | 85 | 83 3/8 |
| Exxon | 35 1/4 | 36 3/4 |
| Ford | 51 1/2 | 44 1/2 |
| General Electric | 111 7/8 | 109 |
| General Foods | 44 1/2 | 44 5/8 |
| General Motors | 68 3/8 | 67 5/8 |
| Goodyear | 33 1/2 | 33 3/8 |
| I.B.M. | 117 1/8 | 114 7/8 |
| I.T.T. | 40 3/4 | 40 3/4 |
| Mobil Oil | 31 3/8 | 31 1/8 |
| Pfizer | 82 1/4 | 81 1/4 |
| Schlumberger | 45 1/4 | 45 1/4 |
| Texaco | 36 1/8 | 36 3/8 |
| U.A.L. Inc. | 33 7/8 | 33 |
| Union Carbide | 64 1/2 | 61 3/8 |
| U.S. Steel | 24 3/8 | 23 3/8 |
| Westinghouse | 45 | 44 |
| Xerox Corp. | 47 3/4 | 46 7/8 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**CIT ALCATEL.** – Le bénéfice net pour 1982 s'élève à 113,7 millions de francs contre 95,17 millions, après 13,56 millions de francs de plus-values contre 8,24 millions. Le dividende global est *fixé à 91,95 F* contre *90 F* et pourra être perçu en espèces ou en actions.

**ELM-LEBLANC.** – En dépit d'une situation maussade sur le marché européen des appareils de chauffage, la société a réalisé, en 1982, un chiffre d'affaires (H.T.) global de 366,5 millions de francs *contre 325,8 millions l'année précédente*, le bénéfice net (après impôts et participations) ressortant à 15,4 millions de francs contre 6,7 millions précédemment.

Compte tenu de ces résultats, ELM-Leblanc va proposer de porter le dividende net à 39 F par action (contre 35 F) et de procéder à la distribution d'une action gratuite pour dix anciennes, les actions nouvelles étant créées jouissance du 1er janvier 1983.

**I.C.I.** – Le groupe a plus que doublé son bénéfice imposable pour le premier trimestre : *128 millions de livres* contre 62 millions au 31 mars 1982.

**HŒCHST.** – Le numéro un de la chimie mondiale constate une reprise de ses activités en mars. Pour le premier trimestre, le bénéfice avant impôts de la maison mère atteint 196 millions de deutschemarks. Par rapport à la période correspondante de 1981, ce résultat est en baisse de 3,4 %, mais il est en hausse de *15,3 %* par rapport à la moyenne trimestrielle de l'année écoulée.

Pour l'exercice écoulé, le bénéfice net du groupe a diminué de 25,8 % à 317 millions de deutschemarks. Le dividende est minoré : 5,50 deutschemarks contre 7 deutschemarks. Le Koweït ayant acquis un peu moins de 25 % du capital, un représentant de l'Emirat, M. Abdul Baqi Al-Nouri, P.-D.G. de la Petrochemical Industries Company of Kuwait, siégera au conseil d'administration.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

| | 28 avril | 29 avril |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 121,5 | 122,6 |
| Valeurs étrangères | 129,2 | 130,6 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

| | 29 avril | 2 mai |
|---|---|---|
| Indice général | 120,6 | 121,6 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 mai .......... 12 5/8 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 2 mai | 3 mai |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 238 | |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 3 MAI

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 205 | 235 d |
| Akzo | 182 | 184 |
| Alcan Alum | 289 | 280 |
| Algemene Bank | 1216 | 1225 |
| Am. Petrofina | 462 | 465 |
| Arbed | 190 60 | .... |
| Asturienne Mines | 53 | 52 |
| Banco Central | 107 | 101 50 |
| Bco Pop Espanol | 74 | 76 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Océanic | 12 | 12 90 d |
| Petrofigaz | 379 | .... |
| Pronuptia | 155 | 161 |
| Rater Forest G.S.P. | 12 90 | .... |
| Rorento N.V. | 641 | 635 |
| Sabl. Morillon Corv. | 120 | 120 d |
| S.K.F. (Applic. méc.) | 60 | .... |
| S.P.R. | 100 | 101 |
| Total C.F.N. | 89 | .... |
| Ufiner | 235 | 235 |
| Voyer S.A. | 1 35 | .... |

### SICAV

| 2/5 | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Sogintar | 929 49 | 887 34 |
| Soleil Investis. | 411 08 | 392 44 |
| U.A.P. Investis. | 291 93 | 278 69 |
| Unifrance | 212 09 | 202 47 |
| Unifoncier | 563 23 | 537 69 |
| Unigestion | 529 43 | 505 42 |
| Uni-Japon | 840 23 | 802 13 |
| Unirente | 1542 44 | 1491 72 |
| Univar | 11932 87 | 11932 87 |
| Valorem | 349 90 | 334 03 |
| Valreal | 119356 26 | 119237 02 |
| Worms Investis. | 631 39 | 602 76 |

# Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 1897 | 4,5 % 1973 | 1923 | 1940 | 1950 | 1924 |
| 3235 | C.N.E. 3 % | 3225 | 3230 | 3225 | 3238 |
| 580 | Agence Havas | 628 | 685 | 685 | 685 |
| 660 | Europe n° 1 | 654 | 640 | 640 c | 631 |
| 670 | Facom | 655 | 652 | 662 | .... |
| 910 | Fichet-Bauche | 854 | 821 | 821 | 821 |
| 93 | Vallourec | 92 70 | 91 | 91 | 90 10 |
| 1290 | V. Clicquot-P. | 1328 | 1305 | 1305 | 1279 |
| 660 | Viniprix | 650 | 633 | 633 | 633 |
| 920 | Elf-Gabon | 979 | 980 | 980 | 970 |
| 220 | Amax Inc. | 251 | 250 | 252 | 250 |
| 610 | Amer. Express | 635 | 621 | 621 | 625 |
| 595 | Amer. Teleph. | 616 | 613 | 613 | 611 |
| 205 | Anglo Amer. C. | 206 10 | 209 90 | 210 | 206 |
| 1130 | Angold | 1100 | 1125 | 1125 | 1103 |
| 930 | B. Ottomans | 942 | 942 | 942 | 930 |
| 540 | BASF (Akt) | 570 | 560 | 570 | 569 |
| 500 | Bayer | 534 | 524 | 524 | 514 |
| 540 | Buffelsfont. | 571 | 588 | 588 | 585 |
| 35 | Charter | 35 | 36 | 35 95 | 35 60 |
| 505 | Chase Manh. | 540 | 538 | 538 | .... |
| 240 | Cie Pétr. Imp. | 261 | 260 70 | 260 70 | 256 |
| 79 | De Beers | 80 | 80 70 | 81 | 80 40 |
| 1240 | Deutsche Bank | 1302 | 1260 | 1280 | .... |
| 164 | Dome Mines | 166 | 168 | 168 | 165 50 |
| 305 | Driefontein Ctd | 310 | 320 50 | 321 | 320 |
| 400 | Du Pont-Nem. | 433 | 422 | 422 | 419 |
| 745 | Eastman Kodak | 805 | 782 | 782 | 782 |
| 184 | East Rand | 180 90 | 190 | 190 | 190 |
| 530 | Ericsson | 585 | 575 | 575 | 568 |
| 295 | Exxon Corp. | 334 | 335 | 335 | 328 50 |
| 415 | Ford Motors | 474 | 472 | 472 | 475 |
| 435 | Free State | 488 | 480 | 480 | 477 |
| 275 | Gencor | 251 50 | 258 | 258 | 253 |
| 196 | Gén. Belgique | 320 | 315 | 315 | 309 |
| 1010 | Gén. Electr. | 1025 | 1024 | 1024 | 1024 |
| 590 | Gen. Motors | 643 | 636 | 639 | 646 |
| 75 | Goldfields | 76 50 | 77 90 | 78 | 77 70 |
| 205 | Harmony | 213 | 217 90 | 217 90 | 215 |
| 30 | Hitachi | 32 | 31 95 | 31 95 | 32 10 |
| 520 | Hoechst Akt. | 556 | 545 | 545 | 538 |
| 63 | Imp. Chemical | 69 80 | 69 30 | 69 10 | 68 10 |
| 125 | Inco. Limited | 136 80 | 133 | 134 | 131 60 |
| 1040 | IBM | 1090 | 1076 | 1077 | 1076 |
| 42 | Ito-Yokado | 43 85 | 43 60 | 43 60 | 43 80 |
| 340 | ITT | 380 10 | 374 | 375 | 379 90 |
| 53 | Matsushita | 61 10 | 61 | 60 80 | 61 |
| 736 | Merck | 865 | 855 | 850 | 852 |
| 745 | Minnesota M. | 800 | 779 | 779 | 768 |
| 280 | Mobil Corp. | 295 | 292 | 292 | .... |
| 17950 | Nestlé | 18760 | 18850 | 18850 | 18900 |
| 450 | Norsk Hydro | 492 | 488 | 490 | 485 |
| 960 | Petrofina | 1020 | 1010 | 1008 | 1010 |
| 590 | Philip Morris | 598 | 599 | 599 | 600 |
| 150 | Philips | 154 90 | 152 | 152 | 150 10 |
| 450 | Pres. Brand | 459 | 474 | 474 | 470 |
| 490 | Président Steyn | 496 | 520 | 520 | 510 |
| 1250 | Quilmès | 1222 | 1225 | 1225 | 1201 |
| 1430 | Randfontein | 1470 | 1515 | 1515 | 1500 |
| 370 | Royal Dutch | 412 | 408 | 408 | 405 60 |
| 80 | Rio Tinto Zinc | 82 30 | 84 20 | 84 20 | 83 80 |
| 420 | St Helena Co | 419 | 433 50 | 433 50 | 425 |
| 370 | Schlumberger | 406 | 413 80 | 413 80 | 411 |
| 68 | Shell transp. | 72 20 | 72 50 | 72 60 | 71 50 |
| 1260 | Siemens A.G. | 1369 | 1349 | 1348 | 1365 |
| 130 | Sony | 146 80 | 145 50 | 145 50 | 142 70 |
| 174 | T.D.K. | 191 80 | 189 90 | 189 90 | 189 70 |
| 710 | Unilever | 719 | 713 | 713 | .... |
| 670 | Unit. Techn. | 683 | 673 | 675 | 676 |
| 1020 | Vaal Reefs | 1030 | 1068 | 1064 | 1047 |
| 540 | West Deep | 547 | 569 | 569 | 566 |
| 480 | West Hold. | 495 | 506 | 508 | 500 |
| 380 | Xerox Corp. | 438 | 431 | 425 | 423 |
| 2 91 | Zambia Corp. | 2 88 | 2 95 | 2 98 | 2 95 |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 3/5 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 399 | 7 395 | 7 200 | 7 600 |
| Allemagne (100 DM) | 298 890 | 301 | 290 | 310 |
| Belgique (100 F) | 15 090 | 15 100 | 14 500 | 15 600 |
| Pays Bas (100 fl.) | 266 900 | 267 950 | 257 | 277 |
| Danemark (100 krd) | 84 400 | 84 570 | 80 | 88 |
| Norvège (100 k) | 104 010 | 104 250 | 100 | 107 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 581 | 11 674 | 11 300 | 12 100 |
| Grèce (100 drachmes) | 8 816 | 8 800 | 8 250 | 10 250 |
| Italie (1 000 lires) | 5 044 | 5 056 | 4 847 | 5 300 |
| Suisse (100 fr.) | 357 500 | 357 900 | 345 | 366 |
| Suède (100 krs) | 98 590 | 98 700 | 94 | 101 |
| Autriche (100 sch) | 42 620 | 42 730 | 41 800 | 43 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 387 | 5 407 | 5 200 | 5 600 |
| Portugal (100 esc.) | 7 450 | 7 500 | 6 450 | 8 050 |
| Canada ($ can 1) | 6 047 | 6 033 | 5 870 | 6 170 |
| Japon (100 yens) | 3 114 | 3 120 | 2 980 | 3 140 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 3/5 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 102500 | 102750 |
| Or fin (en lingot) | 102700 | 103000 |
| Pièce française (20 fr) | 680 | 680 |
| Pièce française (10 fr) | 401 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 672 | 672 |
| Pièce latine (20 fr) | 631 | 631 |
| Souverain | 791 | 791 |
| Pièce de 20 dollars | 3900 | 3805 |
| Pièce de 10 dollars | 1890 | 1890 |
| Pièce de 5 dollars | 1070 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 4200 | 4200 |
| Pièce de 10 florins | 680 | 672 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



**Le numéro du « Monde » daté 3 mai 1983 a été tiré à 547 262 exemplaires**



A B C D E F G

### POUR LA PREMIÈRE FOIS

# Une grossesse a été obtenue après implantation d'un embryon conservé par congélation

La première implantation apparemment réussie d'un embryon humain conservé durant quatre mois par congélation a été réalisée en Australie. Cette information a été rendue publique, le 2 mai à Melbourne, par le docteur Alan Trounson, directeur scientifique de l'équipe de recherche sur la stérilité à l'université Monash de Melbourne. La femme concernée, qui a désiré conserver l'anonymat, souffre de stérilité tubaire. Elle est, aujourd'hui, enceinte de quatorze semaines. En France, une équipe de médecins et de biologistes a déjà procédé à de telles implantations, mais sans succès.

La congélation des embryons n'est, en définitive, qu'une étape supplémentaire de la fécondation *in vitro*. Celle-ci consiste à réaliser la fécondation entre une ovule et un spermatozoïde à l'extérieur des voies génitales féminines. L'œuf ainsi obtenu est ensuite réimplanté dans l'utérus maternel. Les taux relativement bas de succès conduisent les équipes médicales à expérimenter divers procédés pour augmenter les chances de gestation. C'est ainsi par exemple qu'ils peuvent être amenés à implanter, lors de la même tentative, plusieurs œufs fécondés.

Ces mêmes œufs (ou embryons) peuvent aussi être conservés dans l'azote liquide (à – 196°C) et utilisés lors de tentatives ultérieures. Une telle congélation permet aussi de ne pas procéder chez la femme à de nouvelles interventions chirurgicales pour prélèvements d'ovules. L'embryon est ensuite décongelé et réimplanté. Pour la première fois, l'équipe de Melbourne annonce une grossesse avec un embryon conservé durant quatre mois par congélation. S'il n'est pas dû, en l'état actuel des connaissances, à un progrès technique majeur, en revanche, ce résultat vient, une nouvelle fois, illustrer le fossé qui se creuse entre les pratiques médicales et le cadre juridique.

## Un avant-projet de loi sur les fécondations *in vitro*

En France, treize œufs humains ont été congelés par l'équipe de l'hôpital Antoine-Béclère, que dirige le professeur René Frydman (1) avant que le comité d'éthique de l'INSERM fasse connaître sa position. Vous avez le droit de congeler, leur répondit-on en substance, mais pas de réimplanter. Sept réimplantations furent néanmoins réalisées, « *compte tenu des engagements pris vis-à-vis des patientes* », avec des embryons congelés entre deux et six mois. Aucune grossesse n'a à cette occasion été obtenue. « *Les six autres*, explique-t-on aujourd'hui, *sont en attente*. » Depuis, le comité d'éthique de l'INSERM a été élargi et transformé en comité consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (*le Monde* du 3 février).

Aucun nouvel avis n'a été donné. En revanche, un avant-projet de loi « *relatif à la manipulation d'ovocytes humains aux fins de fécondation* in vitro » vient d'être rédigé au ministère de la santé. Il indique notamment : « *Lorsqu'une femme présente une stérilité tubaire avérée, il peut être procédé sur sa personne, et dans les conditions définies par la présente loi, au prélèvement d'ovocytes, à leur fécondation* in vitro *et à leur réimplantation. Toute autre utilisation des ovocytes fécondés, notamment à des fins de recherche et d'expérimentation est interdite.* » (2)

Déjà, des biologistes regrettent vivement une telle formulation, « *qui*, disent-ils, *bloque la voie à tout progrès et condamne la fécondation* in vitro *à ne pas progresser* ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Unité 187 de l'INSERM (hôpital Antoine-Béclère, Clamart) dirigée par le professeur Emil Papiernik. Cette équipe s'est notamment illustrée en réussissant la première naissance française après fécondation *in vitro*.

(2) L'avant-projet fait aussi état d'« *organismes agréés et contrôlés par le ministère de la santé* », seuls habilités à réaliser les fécondations *in vitro*.



## LE GOUVERNEMENT A DÉPOSÉ UN AMENDEMENT SUR LES CONTROLES D'IDENTITÉ

Le gouvernement a déposé au Sénat, mardi 3 mai, un amendement à l'article relatif aux contrôles d'identité dans le projet de loi portant abrogation ou révision de certaines dispositions de la loi « sécurité et liberté ».

La commission sénatoriale des lois n'avait pas jugé bon de modifier le texte voté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale et qui prévoyait notamment que les officiers de police judiciaire seraient autorisés à effectuer, lors des opérations de vérification d'identité, des prises d'empreintes digitales ou des photographies pour « *toute personne à l'égard de laquelle existe un indice faisant présumer qu'elle a commis ou tenté de commettre une infraction ; ou qu'elle a fait l'objet de recherches ordonnées par les autorités judiciaires* ».

Dans l'exposé des motifs de l'amendement, le garde des sceaux explique qu'il tend « *à assurer une meilleure protection des libertés* ». Cet amendement qui devait être examiné par le Sénat mardi après-midi, prévoit : « *Les opérations de vérification d'identité ne peuvent donner lieu à la prise d'empreintes digitales ou de photographies ni faire l'objet d'une mise en mémoire manuelle ou automatisée. Il ne peut en être autrement que si les conditions suivantes sont réunies : la prise d'empreintes ou de photographies doit être impérativement nécessaire à l'établissement de l'identité de la personne interpellée ; elle ne peut être pratiquée que dans le cadre d'une enquête sur crime ou délit flagrant, ou d'une enquête préliminaire, ou d'une commission rogatoire, ou de l'exécution d'un ordre de recherche délivré par une autorité judiciaire ; elle doit être autorisée par le procureur de la République si la personne a été appelée en application de l'article 62 du code de procédure pénale ou dans le cas d'une enquête préliminaire.*

» *Elle doit être autorisée par le juge d'instruction en cas de délivrance d'une commission rogatoire* », ajoute l'amendement.

## Le gouvernement demande une réduction des montants compensatoires agricoles français de 2 %

M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, a renoncé à accompagner M. Mitterrand lors de son voyage officiel en Chine. Ce déplacement n'a pas paru souhaitable alors que l'attention du ministre était requise par les manifestations agricoles, au demeurant classiques en période de fixation de prix, surtout lorsque cette fixation est elle-même retardée, ce qui est, au fil de l'histoire de la politique agricole commune, monnaie courante. Du terrain communautaire, où les Dix n'ont pu se mettre d'accord sur les mesures agrimonétaires pour la campagne 83-84, le débat s'est momentanément reporté sur la France. Mardi matin, un comité interministériel était consacré notamment à l'affaire des montants compensatoires.

Au terme de cette réunion, M. Michel Rocard a saisi la Commission européenne, qui se réunit ce mercredi 3 mai, et lui a fait part du désir du gouvernement de voir les M.C.M. négatifs français diminués de 2 %.

Puisqu'il n'y a pas de hausses de prix garantis, les agriculteurs français demandent au gouvernement de se servir de sa réserve de montants compensatoires monétaires négatifs. Les démanteler revient à dévaluer le franc vert et à l'aligner sur le franc commercial. Cela revient du même coup à augmenter en francs le prix des produits. Et enfin, avantage non négligeable, cela supprime une partie des taxes qui frappent l'agriculture française, puisque les M.C.M. négatifs jouent comme des taxes à l'exportation. Ces M.C.M. négatifs s'élèvent aujourd'hui à 5,2 % ce qui correspond, s'ils étaient supprimés totalement, à une augmentation presque équivalente des prix, 4,7 %, la différence s'expliquant par des raisons de calculs purement techniques.

L'objectif est bien tentant, mais il a un triple inconvénient : le premier, que ne manque pas de soulever M. Delors, c'est la répercussion sur l'indice du coût de la vie de la hausse des prix agricoles ; le second, c'est qu'il fait perdre à la France un atout dans la négociation communautaire, M. Rocard lui-même ayant estimé qu'il n'était pas de bonne tactique d'augmenter les prix en France avant que le compromis soit bouclé avec nos partenaires. La troisième raison enfin est plus théorique : en démantelant les M.C.M. d'une manière sélective selon les produits, ce qui est fortement envisageable, puisque M. Rocard souhaite le maximum pour le porc, on fait de ces correctifs monétaires un instrument de prix et de gestion des marchés, ce qui revient à les détourner de leur sens. Mais, avec leurs effets pervers et les distorsions de concurrence qu'ils entraînent, n'en sont-ils pas détournés depuis leur création même en 1969. ?

En attendant, les manifestations demeurent. Dans la journée de lundi, elles se sont déroulées de façon sporadique et sans incidents notables, dans l'Ouest. Elles consistaient essentiellement à « contrôler » des camions dans le but de s'opposer aux importations. Dans la région Rhône-Alpes aussi, les producteurs sont passés à l'action et ont détourné sur Saint-Etienne un camion de viande de porc, emballée en Belgique, mais qui pourrait être d'origine tchécoslovaque nous signale notre correspondant dans la Loire. Le chargement était destiné aux Etablissements Olida de Saint-Symphorien-sur-Toise (Rhône). A Paris, la Fédération nationale des commerçants en bestiaux de France indique que la cotation hebdomadaire du porc abattu en région parisienne a été suspendue pour une durée indéterminée, à la suite de pressions exercées par des éleveurs de l'Ouest.

## LA C.F.D.T. ANNONCE UNE JOURNÉE NATIONALE D'ACTION SUR L'EMPLOI POUR LE 26 MAI

Dans une résolution adoptée par 1 340 voix pour (95,10 %) et 43 voix contre (3,05 %), avec 26 abstentions, le conseil national de la C.F.D.T., réuni du 28 au 30 avril, a décidé pour le 26 mai « *une journée nationale d'action centrée sur la réduction du temps de travail pour la création d'emplois* ». Avant la manifestation européenne du 4 juin à Stuttgart, cette journée sera marquée par des rassemblements, des débats et des arrêts de travail dans les entreprises.

M. Jean Kaspar, secrétaire national, a présenté le 3 mai à la presse les quatre orientations de la C.F.D.T. pour les mois à venir : la réduction du temps de travail pour aboutir aux trente-cinq heures en 1985 (avec une étape de réduction « *d'au moins deux heures* » dans chaque entreprise et administration en 1984) ; l'action organisée par la Confédération européenne des syndicats pour l'emploi en Europe ; l'insertion professionnelle des jeunes et la création de « *fonds de solidarité pour l'emploi par le partage du travail et le développement industriel* ». Sur ce dernier point, la C.F.D.T. a engagé un débat collectif et va saisir le patronat et les autres syndicats « *pour faire avancer cet objectif* ».

## BRUXELLES AUTORISE PARIS A LIMITER MOMENTANÉMENT LES IMPORTATIONS DE PLUSIEURS PRODUITS TEXTILES

**La Commission européenne a autorisé la France à limiter ses importations de certains produits textiles provenant de pays tiers et ayant transité par un autre pays membre de la C.E.E., a-t-on appris, mardi 3 mai, à Bruxelles.**

**La décision, prévue par l'article 115 du traité de Rome, vise à éviter des détournements de trafic et à ne pas accroître ainsi, indirectement, la part d'importation de ces produits que la France s'est engagée à accepter.**

**Les mesures de sauvegarde concernent notamment les articles suivants : chemises, chemisettes, tissus de coton (Brésil et Turquie), tee-shirts (Turquie), fils de fibres de textiles artificiels, etc. Elles sont limitées dans le temps (quelques mois) et ne visent que certains pays et pour des quantités limitées. – (A.F.P.).**






## LE LITRE DE SUPER AUGMENTERA DE 24 CENTIMES A LA MI-MAI

La dévalorisation du franc par rapport au dollar va entraîner une hausse des prix de reprise à la sortie des raffineries de 2,93 centimes au litre pour le super, de 2,12 centimes pour l'essence et de 1,27 centime pour le fuel et le gazole. Le dollar moyen du mois d'avril a en effet été de 7,32 francs contre 7,01 francs en mars. Cette hausse fait plus que compenser la baisse du coût des approvisionnements qui est passé de 29,36 dollars par baril en moyenne en mars à 28,57 dollars en avril.

*Le Bulletin de l'industrie pétrolière (BIP)*, qui donne ces précisions, souligne toutefois que ce mouvement n'aura pas de conséquences pour le consommateur le 11 mai. Le gouvernement a en effet décidé de stabiliser les prix des produits – hors mouvement fiscal – à leur niveau de mars et baissera donc la taxe parafiscale créée le mois dernier d'un montant correspondant à la hausse des prix de reprise.

Il est vrai que le relèvement prévu par la loi de finances de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) va déjà coûter assez cher aux automobilistes à la mi-mai : 24 centimes par litre sur le super, 22 centimes sur l'essence, 13 centimes sur le gazole et 2 centimes sur le fuel domestique. A Paris, le prix du litre de super remontera donc à 4,82 francs et celui de l'essence ordinaire à 4,51 francs. Le litre de gazole coûtera 3,70 francs et celui de fuel 2,59 francs.

## PLUSIEURS CENTAINES D'EMPLOIS MENACÉS CHEZ P.C.U.K.

Plusieurs centaines d'emplois seront supprimés chez P.C.U.K., filiale chimique de PUK, dont Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc, C.D.F.-Chimie et E.M.C. vont se partager les actifs. La formule de la préretraite à cinquante-cinq ans et trois mois serait appliquée à une partie du personnel concerné. Pour l'autre, la direction de l'entreprise s'efforce de trouver des solutions de reclassement.

Les détails de cette opération seront annoncés en primeur au comité d'entreprise de P.C.U.K. qui se réunira jeudi 5 mai, en début d'après-midi. Plusieurs ateliers seront fermés, notamment, dit-on, dans l'Isère, à Brignoud (fabrications de P.V.C.) et à Jarrie (Chlorure de vinyle), mais aussi dans les Bouches-du-Rhône à L'Estaque (acide sulfurique, acide chlorhydrique, chlorométhane) et dans le Nord à Wattrelos (acide phosphorique, phosphates de soude et de chaux).

■ *Plus de trois cents artistes* participeront aux manifestations de soutien aux artistes « victimes de répression » organisées, jusqu'au 8 mai, à Rotterdam (Hollande), à l'appel de l'AIDA (Association internationale de défense des artistes). A côté des expositions de photographes ou de peintres originaires d'Amérique latine ou d'Europe de l'Est, sont prévues des soirées musicales : le 4 mai, création d'une œuvre de Juan Gadea Baladan, compositeur urugayen emprisonné à Montevideo depuis 1971 ; le 5 mai, concert donné par le pianiste Miguel Angel Estrella et le Cuarteto Cedron à la suite d'un ballet-tango signé par Hans van Manen sur une musique d'Astor Piaazzola ; les 5, 6 et 8 mai du jazz et du rock en solidarité notamment avec le groupe Plastic People interdit en Tchécoslovaquie : Centre culturel français à Rotterdam (31-10-36-04-21 ou 31-10-77-59-02) ; AIDA-Paris, tél. : 542-16-13.

